

Académie Nationale Olympique Française

*Bourse de recherche
2014*



Devenir un sport olympique

« Jalons pour une »

**Histoire comparée des développements de la gymnastique
rythmique en France et en Suisse (1961-2011)**

Rapport final
Décembre 2014

Dr. Grégory Quin

Contact

International Centre for Sports History and Culture (ICSHC)

De Monfort University

The Gateway

Leicester - LE1 9BH

United Kingdom

Phone : + 41 79 348 24 81

Email : gregory.quin@unil.ch

Web : www.gregoryquin.com

« Historiquement, la GRS est classée dans le groupe des « sports jeunes » qui combinent harmonieusement un grand nombre de qualités. L'humanité est toujours à la recherche, au XXe siècle, d'une synthèse des arts, des sciences, de la culture et du sport. Qu'importe ce litige ancestral concernant l'antériorité du sport à l'art, de la danse à la musique, de la course au saut ou le contraire. Il nous plaît de souligner que la GRS fait appel à toutes les qualités physiques et artistiques de l'homme, et qu'en cela elle recèle des possibilités illimitées d'harmonie et de créativité. Elle représente une synthèse très significative de toutes les potentialités expressives de l'homme.

C'est au cours de la seconde moitié de ce siècle que la GRS s'est imposée, en tant que sport rassemblant dans les salles un public ayant des critères et des besoins esthétiques très raffinés. Et, sans entrer dans un lourd débat, reconnaissons ensemble que les concurrentes de la GRS font la démonstration des possibilités illimitées de l'esprit et du corps humain. Accompagnées et soutenues par des musiques de différents types, elles font preuve d'habiletés, celles qui caractérisent les plus grands maîtres dans les autres sports : la force, la souplesse et la rapidité des gymnastes et des athlètes, l'adresse et la coordination des meilleurs jongleurs, la concentration et la précision des tireurs, un sens musical et une élégance qui les fait rivaliser avec les meilleurs danseurs du monde, le tout servi par une aisance et une facilité qui cachent des efforts et une volonté de vaincre incroyables. »¹

Neshka Robeva

« Cette esthétique de la lisibilité doit véhiculer un contenu immédiatement lisible qui respecte les codes de communication. On oublie très souvent – en particulier les structuralistes – que les codes sont des codes communicatifs mais aussi des codes juridiques : il y a beaucoup de situations dans lesquelles c'est l'ambiguïté du mot « code » qui est intéressante ; dans ce cas-là, il y a une grammaire des gestes significatifs (...), il y a toute une codification. »²

Pierre Bourdieu

¹ Napias, Françoise ; Héral, Henri (1997). *G.R.S. : le sens d'une évolution*. Paris : INSEP, p. 47.

² Bourdieu, Pierre (2013). *Manet, une révolution symbolique*. Paris : Seuil, p. 195.

Remerciements

La première personne que je souhaite remercier en préambule à ce travail est ma compagne, **Marie-Julie Papaux**, sans qui aucune de ces lignes n'aurait sans doute pu voir le jour. Forte d'une passion communicative pour « son » sport, elle a su me donner le goût de cette gymnastique si particulière, dont je ne connaissais que quelques exercices d'Eva Serrano, lorsque dans les années 1990 l'on pouvait encore en voir « un peu » « de temps en temps » à des heures de grande écoute sur les chaînes publiques de télévision. Au départ, un peu septique, je me suis rapidement pris au jeu de la découverte pour devenir, moi aussi, un authentique passionné de GR.

Il y a parfois des gens dont l'engagement est tellement normal et la passion si communicative que l'on a tendance à les oublier au moment des remerciements, je ne peux manquer l'occasion que m'est donnée de remercier ici de rendre hommage à 25 ans de GR !

Je souhaite également remercier très sincèrement l'*Académie Nationale Olympique Française* et son *Centre d'Etudes Olympiques Français* pour m'avoir permis par l'intermédiaire d'une bourse de recherche de creuser ma connaissance de la GR (dans les archives) et de pouvoir multiplier les rencontres avec ses actrices et ses acteurs. Mes remerciements vont à M. **Arnaud Richard**, rencontré voici quelques années sur les bords de l'Øresund, dont la passion pour le sport est source d'inspiration et dont l'engagement universitaire et associatif est incomparable. De même, je remercie M. **Nicolas Chanavat** pour son suivi tout en confiance au cours de l'année qui vient de s'écouler.

En forme d'histoire orale, ce projet de recherche m'a entraîné aux quatre coins de l'Europe à la découverte des anciennes gymnastes, des anciens entraîneurs et dirigeants, je dois également ici les remercier très chaleureusement pour l'accueil qu'elles et ils m'ont toujours réservé. Sans aucune priorité dans la succession des noms, je pense tout particulièrement à Monsieur **Philippe Silacci**, responsable des relations avec la presse à la FIG, Madame **Jacqueline Carrée**, authentique passionnée de gymnastique rythmique bulgare, **Neshka Robeva** et **Maria Petrova**, avec qui les rencontres à Sofia furent comme « enchantées » et « enchanteresses », emplies d'une passion pure pour une activité qui les a vu « dominer » le monde, **Irina Deleanu**, dont l'accueil à Bucarest fut aussi merveilleux que son honnêteté est entière, **Gilberte Gianadda**, pour m'avoir ouvert en grand les portes de la gymnastique helvétique et internationale, **Fernando Dâmaso**, pour avoir accepté de me rencontrer plus de vingt ans après sa « retraite » mais avec une passion toujours intacte, **Eva Serrano**, pour les échanges tout simples mais si éclairant pour ma compréhension de la discipline en France et à l'international, **Dominique Muller**, pour m'avoir permis d'approcher les meilleures gymnastes et entraîneurs à l'occasion du tournoi de Corbeil-Essonnes, et toutes et tous les autres que je ne peux mentionner ici. Cette petite liste n'est qu'un modeste aperçu des belles rencontres réalisées tout au long de cette recherche.

Enfin, je remercie ma maman, **Monique Schneider**, qui une nouvelle fois a du relire bien des pages, cette fois-ci dans une urgence parfaitement injuste, pour « corriger » les errances de ma plume parfois soumises à bien trop d'impératifs temporels et géographiques. Un grand merci également à ma petite sœur, **Marie-Charlotte Quin**, dont la passion pour les mots et leur lecture ne manque jamais de me redonner envie d'avancer quand la fatigue guette...

Résumé

Militaire (et donc masculine) au début du XIXe siècle, la gymnastique est devenue progressivement un « sport », dont les deux tiers des pratiquants sont des pratiquantes. Cette double dynamique séculaire de sportivisation et de féminisation repose sur une plus forte capacité d'innovation de la gymnastique féminine, qui va, au courant du XXe siècle, engager un certain nombre de mutations, en diversifiant ses pratiques (gymnastique rythmique, aérobic, Pilates, etc.) et en cherchant à faire évoluer son image – ce que la gymnastique masculine fait plus lentement.

Nos analyses portent sur l'une de ces « nouvelles » pratiques : la gymnastique rythmique depuis sa reconnaissance par la Fédération Internationale de Gymnastique en 1961, à l'accession au statut de sport olympique en 1984 et jusqu'aux menaces actuelles sur cette présence aux Jeux à l'avenir. Le présent projet recèle différents intérêts, à la fois pour la compréhension du fonctionnement du mouvement olympique (ici le processus d'inclusion et éventuellement d'exclusion d'une discipline sportive) et pour la connaissance de la gymnastique rythmique elle-même, à propos de laquelle l'historiographie est presque muette lorsqu'elle n'est pas commémorative. En effet, les spécificités de la gymnastique rythmique, à la fois uniquement féminine, hyper-esthétisante et sport « à note » ou « à jugement humain », posent de nombreuses questions :

- *Comment cette pratique sportive devient-elle « olympique » ?*
- *Quelles sont les influences de l'accession aux Jeux Olympiques sur le développement d'une pratique sportive d'élite ?*
- *Quelles stratégies les « petites » nations de la gymnastique rythmique, dont la Suisse ou la France, mettent-elles en œuvre pour concurrencer l'élite d'Europe de l'Est ?*

La réalisation de l'histoire d'un sport d'élite tel que la gymnastique rythmique peut difficilement s'envisager en dehors de ses dynamiques internationales et demande impérativement l'usage de la comparaison, ici entre la Suisse et la France. Comme pour saisir toutes les échelles du développement de la gymnastique rythmique, les structurations locales et nationales dans les deux pays seront mises à l'épreuve des données recueillies auprès des instances internationales, alors que la discipline présente cette caractéristique singulière d'être une pratique sans réelle base, où le haut niveau a généralement devancé une pratique plus large (encore rare et critiquée).

En outre et compte tenu du caractère « récent » de la discipline et de son accession aux Jeux Olympiques, la recherche doit se donner pour tâche de recueillir les témoignages des actrices et acteurs de l'histoire. De premières recherches nous ont ainsi permis d'identifier les noms des 12 à 18 individus à interviewer (président de fédération, responsable technique, rédacteur des publications officielles) tant au niveau national qu'international. De plus, le recueil du témoignage de gymnastes – parfois devenues entraîneurs ou juges – permettrait d'établir la signification de la participation aux Jeux Olympiques dans cette discipline en particulier.

Sommaire

Introduction.....	13
Partie 1. De la gymnastique moderne à la gymnastique rythmique et sportive (1960-1981)....	29
Partie 2. Crises de croissance (1981-2000).....	61
Partie 3. Entre scandales, restructurations et réussites d'une pratique (2000-2011).....	121
Epilogue... de Montpellier à Rio	161

Abréviations

ASGF	Association Suisse de Gymnastique Féminine
CIO	Comité International Olympique
CE	Championnats d'Europe
CF	Championnats de France
CM	Championnats du Monde
CS	Championnats suisse
FFG	Fédération Française de Gymnastique
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FSG	Fédération Suisse de Gymnastique
GM	Gymnastique Moderne
GR	Gymnastique Rythmique
GRM	Gymnastique Rythmique Moderne
GRS	Gymnastique Rythmique et Sportive
JO	Jeux Olympiques
SFG	Société Fédérale de Gymnastique (Suisse)
TAS	Tribunal Arbitral du Sport
UEG	Union Européenne de Gymnastique

Introduction

Une histoire en « rythme »

« Courir en rythme », « avoir le rythme dans la peau », « ils sont dans le bon tempo », « ils doivent mettre du rythme », les expressions sportives incluant les notions de « rythme » sont très nombreuses et bien que très peu définies, elles fondent notre interprétation du mouvement, au moins depuis les tentatives de sa définition à la fin du XIXe siècle et jusqu'à la gymnastique rythmique qui inclut la notion de rythme dans son appellation depuis les années 1970.

A la fin du XIXe siècle, Georges Demenÿ (1850-1917) élabore sa méthode d'éducation physique connue comme celle du « mouvement complet, continu et arrondi », qui va se muer en « méthode française d'éducation physique ». Basée sur le vol des oiseaux, pour leurs caractéristiques durables et esthétiques, et liée à l'influence des travaux de son maître Etienne-Jules Marey, la méthode de Demenÿ est surtout basée sur des exercices d'équilibre, des mouvements de coordination, mais aussi de la danse et de l'escrime, toujours pratiqués en rythme. En opposition avec la méthode suédoise, qu'il juge trop statique et précisément peu rythmée, Georges Demenÿ partage sa vision du corps en mouvement avec d'autres réformateurs européens, comme la finlandaise Elli Bjorksten (1870-1947). Cette dernière développe une gymnastique pour les femmes et les filles, largement basée sur le rythme et l'harmonie comme déterminants d'un geste efficace. Selon la pédagogue finlandaise :

« le rythme dans le mouvement libère d'une façon ordonnée une force intérieure et par cela même une influence vivifiante et disciplinante. Il supprime tout tâtonnement et hésitation, il rend la forme extérieure légère et sûre [...]. Il oblige le rebelle à l'attention et incite les muscles soumis à la volonté à suivre les chemins soumis aux lois du rythme. L'obligation a agi en libératrice et la liberté se révèle par la grâce avec laquelle on se soumet à la règle »³.

Mais le rythme va être transformé en une véritable « science » par Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950), qui le considère comme la « faculté d'apprécier les rapports des mouvements entre eux, de soumettre les mouvements mesurés au contrôle de l'esprit »⁴, alors

³ Bussard, Jean-Claude (2007). *L'éducation physique suisse en quête d'identité*. Paris : L'Harmattan, p. 205.

⁴ Cité dans Le Camus, Charles ; Le Camus, Christiane (1982). *La gymnastique rythmique et sportive et*

que l'on « n'écoute pas la musique uniquement avec les oreilles, on l'entend résonner dans le corps tout entier, dans le cerveau et dans le cœur »⁵. En 1919, dans *Le rythme, la musique et l'éducation*, il ajoute encore que

« La *conscience du rythme* est la faculté de nous représenter toute succession et toute réunion de fractions de temps dans toutes leurs nuances de rapidité et d'énergie. Cette conscience se forme à l'aide d'expériences répétées de contraction et décontraction musculaire, à tous les degrés d'énergie et de rapidité »⁶.

De fait, selon Jaques-Dalcroze, le rythme comme principe méthodologique doit permettre d'établir les liens entre le corps et le cerveau, entre le physique et le mental, et par cela d'arriver à plus d'efficacité dans l'exécution des mouvements. Loin de n'être qu'une méthode d'apprentissage du rythme, Jaques-Dalcroze envisage sa méthode comme une manière totalisante de développer les capacités d'un élève, à la fois motrices, intellectuelles et sensibles. Comme une preuve du rayonnement de ses idées, il organise même dans son institut à Genève, un « Congrès du Rythme » du 16 au 18 août 1926 qui rassemble des délégués venus de toute l'Europe. Par ses travaux, Jaques-Dalcroze porte aussi ses idées neuves dans l'univers de la danse, où précisément sa vision du mouvement va briser le carcan académique encore très pesant, initiant la « danse moderne » et favorisant l'émergence d'un grand nombre de courant nouveaux.

S'il a influencé Elli Bjorksten, Jaques-Dalcroze a ensuite également participé à la formation d'une génération de pédagogues tels que Isidora Duncan (1878-1929), Rudolf Laban (1879-1958), Rudolf Bode (1881-1970) ou Mary Wigman (1888-1973) qui tous vont réformer les principes de l'éducation physique à travers l'Europe dans la première moitié du XXe siècle. Ces femmes et ces hommes ont en commun d'avoir voulu rompre avec un rigorisme trop important dans la danse et plus largement dans les pédagogies corporelles, mais ils participent aussi toutes et tous à l'introduction du « rythme » dans les conceptions sous-jacentes à nos manières de nous mettre en mouvement. Laban insiste ainsi sur l'importance de la perception du rythme et de la qualité du mouvement qui en découle, alors que Wigman promeut une danse faite d'une alternance caractérisée entre contraction et relâchement. Plus connu peut-être, Rudolf Bode va promouvoir un mouvement naturel et spontané, basé sur trois lois fondamentales :

sa valeur éducative. Paris : Vrin, p. 11-12.

⁵ Cité dans Berchtold, Alfred (2000). *Emile Jaques-Dalcroze et son temps*. Lausanne : L'Age d'Homme, p. 46.

⁶ Jaques-Dalcroze, Emile (1919). *Le rythme, la musique et l'éducation*. Paris : Fischbacher, p. 53.

1. le principe de totalité du mouvement qui doit engager l'entier du corps autour du centre de gravité,
2. le principe d'alternance *rythmique*, entre des phases de tension et de relâchement, autour d'oscillations du corps,
3. le principe de l'économie, permise par l'alternance des mouvements.

Autour de ces lois, Bode développe sa méthode autour du mouvement de « ressort » qui permet la transmission des forces – en rythme – depuis les membres inférieurs jusqu'au tronc et aux membres supérieurs, et il demeure celui qui va introduire l'usage d'engins proprement « rythmiques » comme le tambourin ou plus « techniques » comme la balle et le bâton devant permettre l'accentuation du mouvement en captant l'énergie du geste et en prolongeant son amplitude.

En France, le principe « rythmique » est notamment repris par Irène Popard. Cette figure des pédagogies corporelles, qui va faire école en France jusqu'au début du XXI^e siècle, attribue sa vocation à la découverte d'Isidora Duncan au début des années 1920, et notamment à sa danse toute emprise de rythme. Dès l'entre-deux-guerres, Irène Popard va alors contribuer à l'ouverture des activités physiques aux femmes, à une époque d'intenses activités notamment à l'initiative d'Alice Milliat qui organise les premiers Jeux mondiaux féminins en 1922 à Paris. Compilée, dans son ouvrage *La Gymnastique Harmonique et Rythmique*, parue en 1945, la méthode d'éducation corporelle « Popard » est basée sur la relation étroite entre la musique et le mouvement, où le temps doit être à la fois celui du biologique, du scolaire et du social. Une certaine modernité corporelle se fait jour.

« Moderne », la période l'est également pour les transformations que connaît la musique, avec des innovations harmoniques et rythmiques portées par des compositeurs comme Maurice Ravel, Bela Bartok ou Igor Stravinsky, qui renouvellent les formes traditionnelles de la musique classique et posent les fondements de l'explosion des styles et des formes au XX^e siècle.

Depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, le rythme chorégraphique ou pédagogique développé par des théoriciens occidentaux s'est doublé d'un rythme plus compétitif avec l'émergence d'une nouvelle discipline sportive en Union soviétique et dans certains pays satellites comme la Bulgarie ou la Tchécoslovaquie, où dès les années 1950 des compétitions nationales existent⁷. Petit à petit, ce qui n'est pas encore de la gymnastique

⁷ Entretien avec Natalia Kouzmina, présidente technique FIG.

rythmique va alors s'imposer comme le « sport national » pour les femmes et les jeunes filles de ces pays, une dynamique toujours non-démentie de nos jours.

En occident, ces pratiques sont d'abord « expérimentées » dans les Gymnaestrada sous forme de démonstrations ou à l'occasion des Jeux Olympiques comme épreuves collectives complétant les performances des gymnastes de l'artistique (en 1948, 1952 et encore en 1956 à Melbourne, édition après laquelle, celles-ci sont supprimées du programme), avant d'être reconnues par la *Fédération Internationale de Gymnastique* (FIG) en 1961, sous l'appellation « gymnastique moderne », ancêtre de la « gymnastique rythmique » mais la dynamique est lancée.

Définition des sports. Définition d'un sport

A la fois collective et individuelle, esthétique et compétitive, ludique et contrainte, requérant souplesse et force, les éléments de définition de la gymnastique rythmique en font l'une des disciplines sportives les plus complètes de par les qualités corporelles qu'elle exige et pour les modalités de pratiques développées. Surtout, son caractère exclusivement féminin l'associe à la natation synchronisée ou au patinage – aussi pour la dimension artistique qu'elle induit – et la distingue de la grande majorité des autres disciplines sportives car elle ne participe pas à la réaffirmation de la bi-catégorisation sexuelle dans le monde sportif⁸. Dans le même temps, cette discipline sportive véhicule pourtant un certain nombre de stéréotypes et de représentations sur les corps féminins⁹.

Individuels – Collectifs

De performance – Ludique

Codifiée – Artistique

Olympique – Non-olympique

Médiatisé – Non-médiatisé

Diversité des nations au plus haut niveau – Concentration

Appareillé – non-appareillé

⁸ Bohuon, Anaïs (2012). *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?* Paris : Ixe éditions.

⁹ Mennesson, Christine ; Visentin, Sylvia ; Clément, Jean-Paul (2012). « L'incorporation du genre en gymnastique rythmique ». *Ethnologie française*, vol. 42, n° 3, pp. 591-600.

La gymnastique rythmique se situe au carrefour de tous ces éléments et possède de ce fait un profil singulier dans le paysage sportif suisse et français, dont la structuration possède à la fois certaines convergences (notamment après certains échecs retentissants dans les années 1960¹⁰) et divergences, notamment en ce qui concerne l'investissement public – matériel et humain – dans la sphère sportive.

Par ailleurs, de la même manière qu'en natation synchronisée, si des hommes tentent d'obtenir la reconnaissance de la FIG pour leurs pratiques en « rythmique », celle-ci n'est pas encore à l'ordre du jour, tant pour une reconnaissance que pour une éventuelle introduction dans les programmes des compétitions internationales.

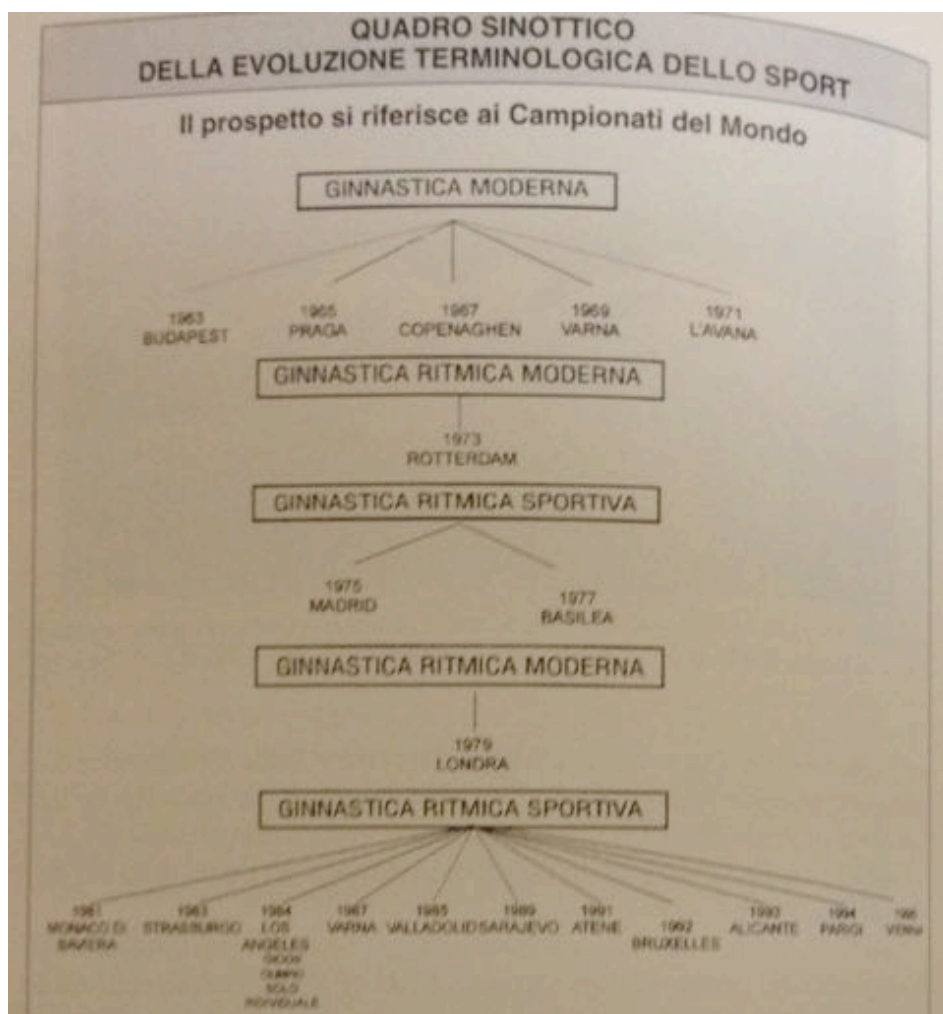


Figure 1 – Historique des changements de nom de la gymnastique rythmique¹¹

¹⁰ Martin, Jean-Luc (1999). *Histoire de l'éducation physique. L'élan Gaullien, 1958-1969*. Paris : PUF ; Loudcher, Jean-François ; Aceti, Monica (2014). « La 'débâcle' suisse aux Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck en 1964 et ses conséquences sur l'organisation sportive nationale ». *Stadion*, vol. 38/39, special issue « Olympism and International Sport Relations, pp. 183-205.

¹¹ Aparo, Marisa, et al. (1999). *Ginnastica ritmica*. Rome : Piccin, p. 234.

Genèse et Structure d'un sport

De Norbert Elias à Christian Pociello, en passant par Allen Guttmann¹², les chercheurs, historiens et sociologues, sont nombreux à s'être penchés sur les déterminants de la « révolution sportive »¹³ qui s'est déroulée en Grande-Bretagne au XIXe siècle. S'ils se rejoignent pour souligner l'articulation entre l'émergence de pratiques d'exercice corporel modernes et les processus de sécularisation des sociétés concernées, ils constatent aussi que le corpus de règles – et la distinction attenante entre les différentes formes de pratiques – est un processus assez long. Destinées à organiser un contrôle de la violence physique, mais aussi à faciliter les rencontres entre établissements, les règles vont s'affiner dès lors que des institutions vont chercher à favoriser l'essor des compétitions et à assurer une diffusion plus aisée.

Au courant du XXe siècle, l'intervention plus marquée de nouveaux acteurs dans les sphères sportives, comme les médias ou les organisateurs de grands événements – lesquels ne sont pas toujours des institutions sportives au départ¹⁴ – va entraîner des modifications des règles de certains sports, dont le « format » doit pouvoir être adapté afin de correspondre aux cases des grilles télévisuelles. C'est ainsi qu'apparaissent le « tie-break » au tennis, la règle faisant que chaque échange peut marquer au volley, ainsi que bien d'autres règles en tennis de table, rugby ou encore au basket-ball. S'ils peuvent être interprétés comme autant d'ingérences médiatiques dans les sphères sportives, ces changements sont aussi susceptibles d'attirer de nouveaux (télé-)spectateurs, notamment vers des sports moins connus¹⁵.

Devenus l'événement sportif majeur depuis les années 1970, les Jeux Olympiques sont aussi un puissant agent de modification des règles – dans le cadre d'une interaction avec les médias bien évidemment –, à la fois pour les sports qui souhaitent accéder au programme mais aussi pour ceux qui ne veulent pas en sortir, d'autant plus que certaines pratiques ne bénéficient de presqu'aucune exposition médiatique en dehors des Jeux.

¹² Guttmann, Allen (2006). *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Paris : L'Harmattan.

¹³ Pociello, Christian (1991). « Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780-1860) ». Dans *Sport et Société*. Paris : Vigot, pp. 45-56.

¹⁴ Vonnard, Philippe (2012). *La genèse de la Coupe des clubs champions. Une histoire du football européen (1920-1960)*. Neuchâtel: CIES Editions.

¹⁵ Montchaud, Sandra ; Dantin, Pierre (2011). *Le modèle sportif français. Bilan et perspectives*. Paris : Lavoisier.

L'histoire d'un « sport mineur »

Sport olympique depuis 1984, la Gymnastique Rythmique (et Sportive)¹⁶ compte parmi les « petits sports » de l'espace des pratiques sportives tant en Suisse qu'en France, les deux pays concernés par nos analyses.

En effet, bien qu'étant la seconde discipline de la *Fédération Française de Gymnastique*, en nombre de licenciées (plus de 25'000 (chiffres de la fin des années 2000)), la GR française regroupe une très grande variété de niveaux¹⁷ ; à l'inverse, en Suisse, la discipline *stricto sensu* ne compte qu'un millier

	Total et part de l'offre	TF1	France 2	France 3	M6	Total chaînes en clair	Canal+
1 Football	1 854h (25,3%)	507h	148h	154h	2h	821h	1 033h
2 Tennis	843h (11,6%)	-	355h	221h	-	576h	267h
3 Rugby	672h (9,2%)	22h	224h	18h	-	264h	408h
4 Basket	630h (8,6%)	14h	16h	6h	1h	37h	593h
5 Cyclisme	561h (7,7%)	2h	333h	180h	-	515h	46h
6 Athlétisme	367h (5%)	16h	124h	133h	-	273h	94h
7 Boxe	227h (3,1%)	17h	35h	2h	-	54h	173h
8 Golf	213h (2,9%)	5h	-	-	-	5h	208h
9 Formule 1	190h (2,6%)	190h	-	-	-	190h	-
10 Football américain	189h (2,6%)						189h
11. Hockey sur glace	157h (2,2%)	2h	23h	11h	-	36h	121h
12. Moto	138h (1,8%)	-	-	2 h	136 h	138h	-
13. Handball	111h (1,5%)	3h	9h	6h		18h	93h
14 Patinage artistique	109h (1,5%)	62h	9h	29h	-	100h	9h
15 Gymnastique (2)	87h (1,2%)	8h	30h	32h	-	69h	18h

** Les totaux sont arrondis à l'heure la plus proche.
*** Viennent ensuite, parmi les disciplines olympiques, le volley-ball (73h), le judo (30h), l'esoirme (22h).

Figure 2 - Temps d'antenne des différents sports (données 1999, CSA)

environ de licenciées mais toutes les gymnastes sont inscrites dans une seule catégorie, et de

¹⁶ Comme le souligne la figure ci-dessus, les appellations de la pratique ont évolué au fil du temps. Introduite en Europe occidentale, comme « gymnastique moderne » dans les années 1960, cette appellation est remplacé en 1975 par « gymnastique rythmique et sportive » à l'initiative de la *Fédération Internationale de Gymnastique* (FIG), qui cherche à faire reconnaître la pratique par le CIO. Elle est entre temps qualifiée de « gymnastique rythmique moderne » en 1973 et en 1979. Finalement, l'emploi du terme « sportif » est abandonné en 1998, la pratique est de fait un « sport », il n'est alors pas besoin de le rappeler. Dans le cadre de cette contribution, nous utiliserons l'appellation ayant cours à l'époque que nous traitons et soulignerons donc l'évolution par notre propos également.

¹⁷ Il faut ajouter en France, la pratique assurée au sein de fédérations affinitaires, comme l'UFOLEP ou la FSCF, où la gymnastique rythmique joue un rôle important, ce qui contribue d'ailleurs à la diffusion de la pratique à l'intérieur du système scolaire. Dans le présent document, nous avons fait le choix – contraint par le temps à disposition – de ne nous focaliser que sur la gymnastique d'élite, proposée au sein de la FFG.

A propos de la gymnastique rythmique dans les mouvements affinitaires, on lira notamment : Sabatier, Fabien (2006). « Mobilité affinitaire et mouvement sportif ouvrir : l'itinéraire de Rosette Guérard (1924-1950) ». *Le Mouvement Social*, n° 215, pp. 67-80.

A propos des pratiques scolaires, on lira : Combaz, Gilles ; Hoibian, Olivier (2009). « La légitimité de la culture scolaire mise à l'épreuve. L'exemple de l'éducation physique et sportive dans le second degré en France ». *Education et sociétés*, vol. 23, n° 1, pp. 189-206.

nombreuses autres font de la « gymnastique aux engins », en dehors du périmètre de la « gymnastique rythmique », entendue au sens fixé par la FIG.

Dominée médiatiquement par le football, le tennis ou le hockey sur glace, autant en Suisse qu'en France, la gymnastique rythmique est également en concurrence au sein de sa propre fédération de tutelle, où elle doit composer avec d'autres formes de pratique comme les agrès, la gymnastique aux engins, la gymnastique artistique ou encore le trampoline, et plus récemment avec le tumbling et l'Acro, ces deux dernières militant ouvertement pour leur inscription au programme olympique, qui compte tenu des règlements actuels du CIO ne pourraient se faire qu'au détriment de la gymnastique artistique ou de la gymnastique rythmique, étant donné que les quotas d'athlètes sont largement distribués par Fédération internationale.

Du reste, un tel constat d'inexistence médiatique peut sans doute être reproduit en Angleterre ou en Allemagne, et il n'y a peut-être guère qu'en Russie ou dans quelques ex-Etats soviétiques – de l'ancien Bloc de l'Est – comme la Bulgarie, la Roumanie, la Biélorussie ou l'Ukraine que la gymnastique rythmique possède une réelle présence sur le devant de la scène sportive et médiatico-sportive¹⁸. Du reste, dans le cas russe, illustré par une couverture de *Vogue*, il existe une véritable « politique » de placement des anciennes gymnastes de GR – orchestrée par l'entraîneur national, et Alina Kabaeva n'est pas qu'une égérie publicitaire, puisqu'elle occupe également un siège de député à la Douma et qu'elle est connue pour être la nouvelle compagne du président Vladimir Poutine.



Figure 3 - Alina Kabaeva, championne olympique en 2004, à la Une de Vogue (2011)

¹⁸ Dans les cinq pays mentionnés, la gymnastique rythmique possède également une fédération autonome, comme une preuve de l'importance de la pratique dans les systèmes sportifs nationaux respectifs.

On peut d'ailleurs regretter que souvent les études menées sur la médiatisation sportive s'arrêtent aux « frontières » de l'Europe de l'Est, comme dans le cadre de l'ouvrage de Toni Bruce, Jorid Hovden et Pirkko Markula, *Sportswomen at the Olympics. A Global Content Analysis of Newspaper Coverage*, où les pays de l'Europe de l'Est sont la République Tchèque et la Hongrie.

Rien à voir avec l'anonymat de la pratique en France ou en Suisse, où même des grandes championnes comme Eva Serrano (nous y reviendrons) ne sont pas reconnues comme des figures sportives au-delà des frontières de leur pratique. Encore faut-il réinscrire cela dans une actualité sportive toujours changeante, où les résultats « fabriquent » littéralement la médiatisation dans leur accumulation au fil des années. De fait, la plume du journaliste sportif cherche toujours – comme sans doute dans d'autres espaces sociaux – à coller à l'actualité, et ainsi la médiatisation des événements sportifs est-elle toujours dépendante des fluctuations des résultats et de la « glorieuse » incertitude du sport.

A l'orée du XXI^e siècle, seules quelques rares « très grandes » compétitions (les anglo-saxons parlent de « mega-event ») bénéficient d'une médiatisation continue, mais encore celle-ci est le résultat d'un long travail et d'une histoire « de longue durée », depuis 1896 pour les Jeux Olympiques, 1903 pour le Tour de France ou 1930 pour la Coupe du monde de football¹⁹.

Passés ces constats liminaires, l'ambition est double pour notre recherche. D'une part, nous envisageons de décrire les modalités de l'introduction de la GR(S) en France et en Suisse, compte tenu de l'originalité du processus qui voit d'abord et rapidement émerger une élite avant de connaître une certaine massification. D'autre part, nous souhaitons analyser les processus de l'institutionnalisation d'un sport « marginal » pour éclairer le fonctionnement d'un champ des pratiques d'exercice corporel dans la seconde moitié du XX^e siècle, où les compétitions internationales sont utilisées pour faire connaître la discipline (1977 à Bâle et 1983 à Strasbourg), où les exigences techniques varient selon les transformations du code de pointage, et où la « sportivisation »²⁰ des activités physiques se poursuit, notamment dans le cadre de l'éducation physique et de la pratique des sports en milieu scolaire²¹.

Notre projet s'envisage aussi comme un véritable jalon pour encourager l'analyse plus poussée des processus de développement des sports dits « mineurs » ou « marginaux », dans la mesure où ceux-ci révèlent peut-être plus pleinement les logiques de la constitution d'un espace des sports. Ainsi, nous analyserons les étapes du développement d'un sport, dont la première « apparition » est une équipe nationale, en tout cas un « groupe expérimental » dans

¹⁹ Montéréal, Gilles (2007). *L'Equipe* : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967). *Le Temps des Médias*, vol. 2, n° 9, pp. 107-120; Vonnard, Philippe (2012). *La genèse de la Coupe des clubs champions*. *Op. cit.*

²⁰ Elias, Norbert ; Dunning, Eric (1986). *Quest for Excitement. Sport and Leisure in the Civilizing Process*. Oxford : Blackwell.

²¹ Quin, Grégory (2014). « Constitution et développement du sport scolaire dans le canton de Vaud (1970-2010) ». Dans Renaud, Jean-Nicolas ; Grall, Julie ; Delas, Yann (sous la direction). *Pensées sur le sport scolaire – Penser le sport scolaire*. Paris : AFRAPS, pp. 125-131.

des pays où traditionnellement l'élite doit compter avec la masse²², et alors que les études demeurent prioritaires plus longtemps.

A la lueur de l'empirisme et du comparatisme

Située à l'interface entre l'histoire comparative, l'histoire transnationale et certaines formes d'histoire globale, notre ambition méthodologique est avant tout modeste, compte tenu de la rareté des travaux antérieurs qu'elle peut mobiliser pour avancer certains arguments et oser certaines interprétations des documents « primaires », identifiés et compulsés dans les fonds d'archives de la gymnastique.

Sans aucun repère historiographique sur la gymnastique rythmique, laquelle n'a reçu aucune analyse sérieuse et scientifique de son développement (pas plus en Français, qu'en Allemand ou en Anglais²³), et alors même que l'histoire de la gymnastique artistique ne peut pas constituer une base de travail (en tant que pratique de compétition, elle n'a été que très peu abordé par les historiens²⁴), notre tâche est prioritairement d'établir empiriquement les bornes et les jalons des processus sous-jacents à l'intégration de la gymnastique rythmique dans le cadre du programme olympique et des effets de celle-ci sur la pratique de haut niveau.

Cependant, notre ambition épistémologique demeure plurielle et repose donc sur une construction à la fois empirique et épistémologique de l'objet « gymnastique rythmique » dans le cadre de sa structuration et des transferts culturels pouvant s'effectuer à la fois entre les deux pays observés (Suisse et France) mais aussi avec les autres acteurs de la gymnastique rythmique internationale. De fait, il nous appartient de souligner dans ce propos liminaire toute l'implication des acteurs français et suisses (déléguées, dirigeantes, gymnastes, etc.) dans l'institutionnalisation de la gymnastique internationale. Secrétaire général de la FIG,

²² Pociello, Christian (1995). *Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs*. Paris : PUF, p. 199 et suivantes.

²³ Nous avons choisi ces trois langues qui sont aussi celles que nous maîtrisons pour mener les recherches liminaires dans les bases de données, pourtant les entretiens menés en Bulgarie, en Roumanie ou avec des personnes ayant une connaissance des pays d'ex-Union soviétique, nous ont confirmé que le constat est relativement extensible à ces pays, où la gymnastique rythmique – bien que considérée comme sport national – n'a pas suscité de vocations historiennes.

²⁴ Si la littérature considérant la gymnastique pour ses applications « pédagogiques » et « éducatives » est riche dans la plupart des pays occidentaux de l'Europe – reposant sur l'engagement de scientifiques qui ont par-là contribué à la légitimation du champ universitaire des sciences du sport –, elle rend encore plus béantes les lacunes des recherches sur le gymnastique comme sport de compétition.

premier président de l'UEG, membres des comités techniques (UEG et FIG) de la GR, juges internationales, la présence helvético-française dans ces cercles est extrêmement riche et surtout elle est continue entre les années 1970 et les années 2010, même progressivement l'élargissement des frontières de la pratique – en fait sa globalisation – multiplie l'investissement d'acteurs et d'actrices de la gymnastique venant de pays extra-européens.

L'histoire à visée comparative implique une méthodologie particulière qui doit simultanément travailler sur les différentes parties qu'elle veut comparer et sur les éléments transversaux que l'on retrouve dans chaque partie. Critiquée pour ses raccourcis, lorsqu'elle « conforte le clivage national et rend problématique sa remise en question »²⁵, l'histoire qui compare doit surtout reposer sur un usage systématique des données dont dispose l'historien. Ainsi, comme l'avance Christophe Charle,

« la comparaison n'a pas pour ambition de retrouver ces évidences les plus simples, ni de faire l'inventaire des analogies les plus formelles. Comme dans les autres branches de l'histoire, elle est une voie pour proposer des hypothèses d'explication qui ne soient pas seulement tautologiques ou qui renvoient à des différences culturelles irréductibles »²⁶.

L'ambition d'analyser les logiques de transfert culturel et d'institutionnalisation de la gymnastique rythmique, comme pratique culturelle, implique la mise en œuvre de principes méthodologiques éprouvés sur d'autres objets, mais elle exige également l'expérimentation d'un regard qui embrasse simultanément les différentes composantes de la gymnastique rythmique dans les différents pays étudiés, et dans les dynamiques internationales qui peuvent les déterminer.

Selon les différents niveaux d'analyse (local, national, international), nous pourrions faire varier la focale, en évitant les pièges historiographiques, tendus par les interprétations s'axant sur les institutions uniquement et déniaient l'importance des dynamiques de l'institutionnalisation²⁷ ou faisant des guerres des tournants de l'histoire des pratiques d'exercice corporel.

Sur la base des archives disponibles et des réseaux²⁸ qu'elles peuvent permettre d'éclairer, nous souhaitons également chercher à engager une analyse historique où les

²⁵ Espagne, Michel (1994). « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle ». *Genèses*, n° 17, pp. 113.

²⁶ Charle, Christophe (1996). *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*. Paris : Seuil, p. 28.

²⁷ Berger, Peter ; Luckmann, Thomas (1966). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.

²⁸ Emirbayer, Mustafa ; Goodwin, Jeff (1994). « Network Analysis, Culture, and the Problem of Agency ». *American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 6, pp. 1411-1454.

trajectoires des acteurs viendraient éclairer l'existence de relations entre individus et expliqueraient la consolidation des structures sociales et institutionnelles de la gymnastique rythmique. Il s'agit d'associer des éléments de trajectoires sociales et un corpus de discours, dont la composition est précisée ci-dessous, notamment dans le cadre des entretiens que nous avons menés avec de nombreux dirigeant-e-s, entraîneurs et gymnastes à travers toute l'Europe²⁹. De fait, les caractéristiques de la gymnastique rythmique, issues de la danse classique, de pédagogies corporelles novatrices, de mouvements gymniques traditionnels ou encore de gestes sportifs « extrêmes », amènent l'historien à pousser ses investigations aux confins des champs sportifs et pédagogiques, où les pesanteurs et l'efficacité des capitaux spécifiques des deux champs sont moins contraignantes, pour observer à la fois l'émergence d'un corps de producteurs spécialisés (entraîneurs et dirigeants), l'existence d'instances spécifiques de consécration (compétitions) et l'existence d'un marché³⁰.

Entre archives officielles et histoire orale

L'histoire réalisée repose sur un récolement élargi de documents, dont nous ne pouvons retranscrire l'étendue dans le cadre réduit d'un tel rapport de recherche.

De fait, toutes nos interprétations sont dépendantes des sources consultées, lesquelles ont toujours été pensées comme un ensemble entre « archives formelles » (procès-verbaux, correspondances, codes de pointages, procédures disciplinaires, etc.) et « archives orales – ou plus informelles » (entretiens, récits de vie, discussions informelles, observations de compétitions internationales et discussions dans ce cadre, observation participante dans des jurys pour des compétitions nationales).

La gymnastique internationale, comme d'autres pratiques et à ce même niveau, ne possède pas réellement d'archives constituées, « faute de place pour entreposer les documents au siège de l'institution »³¹ selon l'ancien responsable des relations médiatiques de la FIG. Si

²⁹ Pour des raisons de lisibilité, pour éviter les confusions et pour respecter les recommandations de l'Académie Française, nous écrivons la désignation « féminisée » des fonctions des personnes mentionnées (dirigeantE, licenciéE, etc.) lorsque cela est possible, sinon nous nous en tiendrons au masculin. Par exemple, l'appellation « entraîneuse » proposée dans le dictionnaire ne nous a pas paru pertinente pour les confusions permises.

³⁰ Bourdieu, Pierre (1971). « Le marché des biens symboliques ». *L'Année sociologique*, vol. 22, pp. 49-126 ; Bourdieu, Pierre (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil.

³¹ Entretien avec Philippe Silacci, responsable des relations avec les médias FIG.

cette dernière institution possède désormais un siège fixe à Lausanne – tout comme l’UEG –, les locaux ne sont pas immenses et de fait un certain nombre de dossiers demeurent encore entreposé dans un « garage » attenant à l’ancien siège de la Fédération à Moutier dans le canton du Jura (en Suisse déjà, où le siège de la FIG a été fixé de 1991 à 2008). Cependant, malgré ces constats, il nous a été possible d’accéder à l’ensemble des bulletins officiels de la FIG (et de l’UEG), à l’ensemble des codes de pointage de la gymnastique rythmique, ainsi que par l’intermédiaire de Mme Egle Abruzzini (ancienne présidente technique de la gymnastique rythmique pour la FIG entre 1988 et 2008) à un grand nombre de procès-verbaux et autres documents plus informels.



Figure 4 - Archives de la FSG (Aarau)

Du point de vue de la gymnastique suisse, la conservation de vastes fonds d’archives donne accès à une masse de documents à nul autre pareil, et le contraste est vertigineux au regard de ce que nous avons constaté par ailleurs. En effet, à la fois pour la *Société Fédérale de Gymnastique* (1832-1985), l’*Association Suisse de Gymnastique Féminine* (1908-1985) et désormais la *Fédération Suisse de Gymnastique* (depuis 1986), l’ensemble des documents est accessible, y compris des procès-verbaux remontant au XIXe siècle, les listes des internationaux pour chaque compétition internationale, les procès-verbaux de la plupart des comités et des commissions, les publications officielles, etc.

En ce qui concerne, la gymnastique française, la conservation des archives est bien moins systématique – en tout cas par l’institution faïtière, et il nous a été difficile d’accéder à autre chose que *Le Gymnaste* – le bulletin officiel de la *Fédération Française de Gymnastique* –, car

l’institution n’a pas en sa possession d’autres documents ou n’a pas voulu les mettre à ma disposition dans le cadre de cette recherche. Dernière hypothèse, les personnes travaillant au siège parisien de la FFG ne sont pas au courant de leur existence, ce que les réactions constatées face à mes questions permettent de laisser supposer.

Initialement pensée comme un projet incluant de l'histoire orale, notre histoire de la gymnastique rythmique a alors pu contourner les problèmes de récolement cohérent et exhaustif d'archives par l'identification des processus par l'intermédiaire des entretiens menés. A la fin du mois de novembre 2014, nous avons réalisé 46 entretiens avec 43 acteurs engagés de près ou de loin dans l'histoire de la gymnastique rythmique en Suisse, en France ou dans d'autres pays.

Par souci de clarté, nous avons décidé de présenter brièvement l'identité des interviewés, en regroupant les personnes selon l'institution par laquelle nous avons obtenu les contacts. Si de nombreuses dirigeantes suisses et françaises ont occupé des fonctions à la fois dans leur pays et dans une institution internationale, nous faisons ce choix car c'est généralement en fonction de la fédération « émettrice » de contact que nous avons abordé les entretiens.

FIG : Bruno Grandi (ITA, Président), Egle Abruzzini (ITA, Présidente technique GR), Philippe Silacci (FRA, Responsable des relations avec les médias), Natalia Kouzmina (RUS, Présidente technique GR), Norbert Bueche (SUI, Secrétaire général), Eunice Lebre (POR, Responsable de compétitions), Slava Corn (CAN, Vice-présidente), Michel Leglise (FRA, Président de la Commission médicale).

UEG : Maria Petrova (BUL, Membre du Comité technique GR), Irina Deleanu (ROU, Membre du Comité technique GR), Heide Bruneder (AUT, Présidente technique GR).

FFG : Jacqueline Carrée (FRA, Présidente de club à Saint-Brieuc, Ambassadrice officieuse de la Bulgarie en France), Eva Serrano (FRA, Gymnaste), Dominique Muller (FRA, Responsable technique des équipes de France), Renée Lelin (FRA, Entraîneur national), Jean-Claude Doillon (FRA, Président de club à Strasbourg), Véronique Maechling (FRA, Responsable du Pôle de Strasbourg), Anne-Valérie Barel (FRA, Responsable du Pôle d'Evry), Josette Pinon (FRA, Gymnaste), Martine Vital (FRA, Ancienne gymnaste), Anne-Marie Lemètre (FRA, Déléguée Technique National), Françoise Péchillon (FRA, Enseignante à l'Université de Lille), Agnès Lichtle (FRA, Responsable des Fédérales pour la FFG).

FSG : Véséla Dimitrova (BUL, Entraîneur national), Heike Netzschwitz (ALL, Entraîneur national), Gilberte Gianadda (SUI, Cheffe du Ressort GR), Mariella Sciarini (SUI, Entraîneur national assistant), Fernando Dâmaso (POR, Entraîneur national), Doris Klein (SUI, Cheffe du Ressort GR), Brigitte Huber (SUI, Gymnaste), Sara Vanina (-Flaction) (SUI, Entraîneur national assistant), Souheila Yacoub (SUI, Gymnaste), Marianne Grandjean (SUI, Juge), Cathy Fanti (SUI, Gymnaste), Joanie Ecuyer (SUI, Gymnaste).

BUL : Neshka Robeva (BUL, Entraîneur national), Vera Marinova (-Atkinson) (BUL, Gymnaste et Journaliste), Giurka Gantcheva (BUL, Enseignante à l'Université de Sofia), Kamelia Dunavska (BUL, Entraîneur national).

POR : Jenny Candeias (POR, Entraîneur national).

ROU : Maria Girba (ROU, Entraîneur national), Alexandra Piscupescu (ROU, Gymnaste)

Ajoutons que si nous les avons répétées plusieurs fois, nos approches de la délégation russe se sont révélées totalement infructueuses par des barrages relevant à la fois du désintérêt pour un travail historique mené « à l'Ouest » et par une méfiance « structurelle » vis à vis de toutes tentatives de décryptage d'un système actuellement au sommet de la pyramide des performances, comme nous avons pu le constater à travers l'histoire et sur place lors des Championnats du monde à Izmir en septembre 2014.

La masse d'informations, récoltée dans le cadre de la campagne d'entretiens, a parfois été handicapante par envie et besoin de respecter la parole de chacun. Si nous l'avons fait de manière scrupuleuse, tout en préservant l'intégrité de chaque prise de position, le rendu de ces entretiens ne nous semble pas « à la hauteur » dans le cadre de ce rapport, surtout l'écrasante majorité des données recueillies n'a pas pu être traitée faute de temps disponible. Si certaines notes renvoyant à des entretiens ne sont pas associées à de longues citations, celles-ci indiquent alors que c'est l'entretien mentionné qui a permis d'éclairer significativement un moment ou une interprétation³² en particulier.

Bien évidemment, si ce rapport n'apporte que quelques jalons dans la dynamique de l'écriture de l'histoire de la gymnastique rythmique, les entretiens constituent une base solide pour la continuation des investigations au-delà du temps de cette bourse, ce que nous ne manquerons pas de faire, tant est forte la passion pour l'histoire du sport chez les personnes rencontrées.

³² Ainsi, pour certaines analyses, plusieurs entretiens sont mentionnés eut égard au caractère convergent des déclarations.

Partie 1. De la gymnastique moderne à la gymnastique rythmique et sportive (1960-1981)

Inventée en Russie dans les années 1940, la gymnastique moderne de compétition va connaître un essor accéléré à travers l'Europe, à partir de la fin des années 1950. Autour des praticables, l'impulsion va être distincte en France et en Suisse. En effet, en Suisse dans les années 1950, la gymnastique féminine est encore statutairement non-compétitive (au sein de l'ASGF), et en France, la pratique va se trouver sous le double élan de dirigeantes « internationales » comme Berthe Villancher et des initiatives de l'Ecole Popard.

1.1. 1959-1961. Premiers contacts avec le très haut niveau et reconnaissance internationale

Il n'est pas surprenant de constater que les premiers contacts français avec le très haut niveau de la gymnastique moderne vont avoir lieu à Moscou au mois de novembre 1959, lorsque Berthe Villancher répond à l'invitation du Comité des Sports de Moscou. Curieuse de mieux comprendre ce qu'elle avait pu découvrir sous forme de démonstration en 1958 lors des Championnats du monde de gymnastique artistique, Mme Villancher découvre en Russie une compétition et une activité nouvelle, mais dont les héritages lui sautent aux yeux

« Cette technique puise une large base dans la danse classique mais une danse classique disons « moderne », c'est à dire dépouillée de cette rigueur qui, pendant des années, maintenait cette discipline dans un cadre un peu restreint. (...) »¹.

¹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 87^{ème} année, n° 1, janvier 1960, p. 13.

Championnats de Gymnastique Moderne

MOSCOU, 21-24 novembre 1959

Invitée par le Comité des Sports de Moscou à assister aux Championnats de gymnastique moderne, j'ai eu le privilège, en un temps record, d'apprécier une fois de plus l'hospitalité de mes amis sportifs soviétiques, un travail d'une technique précise, et... l'hiver en U.R.S.S. !

Je connaissais le Moscou d'été, je connais maintenant celui d'hiver avec sa parure de neige et de glace, son kremlin et l'église de Basile le Bienheureux aux couleurs vives cernées de givre étincelant. Je crois que, en dépit de la température, je garde une préférence pour l'U.R.S.S. sous son manteau blanc de cette fin de novembre qui ressemble mieux ainsi à l'image que je me faisais de cet immense pays.

Dès mon arrivée à l'odéon et sans perdre de temps, mes amies m'emmenèrent dans la salle de compétitions... Oubliés la neige et le paysage brillant, oublié le froid qui ne résiste guère à la chaleur et à la spontanéité de l'accueil qui m'est réservé !

Je savais, par une démonstration à laquelle j'avais assisté en août 1958, à l'occasion des Championnats du Monde de la F.I.G., ce qu'était la technique de la gymnastique moderne en U.R.S.S., technique dont on retrouve une empreinte très nette dans le travail au sol et à la poutre des gymnastes de l'équipe nationale.

Cette technique puise une large base dans la danse classique, mais dans une danse classique disons « moderne », c'est-à-dire dépourvue de cette rigueur qui, pendant des années, maintenait cette discipline dans un cadre un peu restreint. Il me semble intéressant de noter à ce propos que beaucoup de danseurs de l'opéra de Moscou suivent les cours de gymnastique avec les professeurs et entraîneurs des clubs nationaux.

En gymnastique moderne, coordination parfaite du corps, de l'âme et de la composition musicale.

La gymnaste ne subit pas la musique, elle la vit, la sent, l'exprime et la souligne.

Toutes, évidemment, n'ont pas cette puissance évocatrice mais presque toutes ont eu l'intelligence de choisir pour les exercices à volonté le thème musical convenant à leur tempérament, ce qui implique une culture beaucoup plus subtile et profonde que l'étude de la gymnastique rationnelle.

La méthode de base est évidemment uniforme ; cela se sent profondément en regardant travailler les jeunes filles venues des différentes républiques soviétiques. La personnalité inter-

vient surtout dans la catégorie des maîtres où l'expression atteint sa plénitude.

Pourtant, j'ai eu un plaisir intense à regarder travailler les plus jeunes ; vives, spontanées, fraîches et combien touchantes en leur gaucherie sous laquelle perce la valeur technique des prochaines années.

Les engins employés, rubans, écharpes, fanions, cordes, cerceaux, ballons, voiles, sont employés au maximum, ils vivent eux aussi, s'harmonisent, s'intègrent à la phrase musicale pour la souligner, tout en faisant valoir au maximum la pureté des attitudes de l'exécutante.

Est-ce vraiment de la gymnastique ? Le mot « danse » me paraît plus vrai tant l'art chorégraphique y prend une place prépondérante.

Chacun en est ravi, depuis les nombreux spectateurs qui apprécient en connaisseurs jusqu'à l'exécutante qui semble se jouer des difficultés d'une technique subtile et complexe nécessitant un entraînement important.

Le programme des catégories qui m'a été communiqué au cours d'un très intéressant échange de vues avec les professeurs et les responsables en est la preuve. Gradué suivant les catégories, il arrive à la plus haute avec le maximum d'intensité, obligeant la gymnaste à utiliser tous les engins.

J'ai assisté aux démonstrations des exercices imposés pour les cinq prochaines années, le programme en est très bien étudié.

Pourtant, l'exercice sans engin avec éléments acrobatiques me plaît moins. La sensibilité et la personnalité de l'exécutante y perdent en valeur artistique réelle. Je pense qu'il serait préférable de garder une forme pure à une technique qui, je le répète, est plus proche de la danse que de la gymnastique.

Une leçon donnée à des enfants de 5 à 8 ans m'a enchantée : souci primordial du rythme, éducation musculaire et articulaire, détente par le jeu, interprétation personnelle, tout est judicieusement dosé et parfaitement enseigné.

Ces brèves journées ont passé trop vite ! Elles furent remplies au maximum par ces championnats et par l'affectueuse hospitalité de mes amis et collaborateurs gymnastes de la F.I.G.

Journées riches en travail et en appréciations de valeur intellectuelles et techniques.

Berthe VILLANCHER.

Figure 5 - Premier article traitant de gymnastique moderne paru dans *Le Gymnaste*²

Ce rapport, qui est également publié dans les colonnes des bulletins officiels de l'Association Française de Gymnastique Harmonique (future Ecole Irène Popard), est évidemment tout empreint de l'admiration d'une connaisseuse pour les performances réalisées, mais il donne aussi des indications sur le degré de définition de la pratique et sur les caractéristiques de celle-ci,

« La gymnaste ne subit pas la musique, elle la vit, la sent, l'exprime et la souligne. Toutes, évidemment, n'ont pas cette puissance évocatrice mais presque toutes ont eu l'intelligence de choisir pour les exercices à volonté le thème musical convenant à leur tempérament, ce qui implique une culture beaucoup plus subtile et profonde que l'étude de la gymnastique rationnelle.

La méthode de base est évidemment uniforme ; cela se sent profondément en regardant travailler les jeunes filles venues des différentes républiques soviétiques. La personnalité intervient surtout dans les catégories des maîtres où l'expression atteint sa plénitude.

(...)

² Archives FFG, *Le Gymnaste*, 87^{ème} année, n° 1, janvier 1960, p. 13.

Les engins employés, rubans, écharpes, fanions, cordes, cerceaux, ballons, voiles, sont employés au maximum. Ils vivent eux aussi, s'harmonisent, s'intègrent à la phrase musicale pour la souligner, tout en faisant valoir au maximum la pureté des attitudes de l'exécutante.

Est-ce vraiment de la gymnastique ? Le mot « danse » me semble plus vrai tant l'art chorégraphique y prend une place prépondérante. (...) »³.

Danse, Art, Sport, Gymnastique, force est de constater encore la difficulté à définir cette innovation corporelle, mais Mme Villancher est conquise et ne va pas tarder à essayer de diffuser et d'implanter cette pratique en France, mais aussi au-delà de par ses fonctions au sein de la *Fédération Internationale de Gymnastique*, où elle participe à la commission technique de la gymnastique artistique féminine.

Par ailleurs, comme le souligne Marie-Thérèse Eyquem, dans un article paru dans le *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique* – organe officiel de l'Ecole Popard –, c'est bien l'ensemble de la gymnastique féminine qui se trouve à la fin des années 1950 et au début des années 1960 à un tournant de son histoire

« Qui aurait pu prévoir à Londres en 1948, que la gymnastique féminine serait devenue ce qu'elle était à Rome [en 1960] ? La raison de cette évolution est que les responsables de la gymnastique ont compris cet axiome que, pour ma part, j'ai dit et répété bien des fois : 'Les femmes n'ont aucun intérêt à imiter les hommes car elles risquent de faire mal ce qu'ils font bien. Mais quand elles évoluent dans leur propre sens, elles font bien ce qu'ils feraient mal'. La gymnastique féminine est devenue différente de la gymnastique masculine, un point c'est tout. (...) Cette révolution apportée par les femmes en gymnastique, je suis persuadée qu'elles peuvent l'apporter en sport féminin, et pour la plus grande joie des hommes.

La Commission [technique de la FIG] qui a si heureusement lutté contre la masculinisation n'est pas au bout de ses peines car d'autres écueils la guettent, fort bien analysés par Berthe Villancher : l'acrobatien, la substitution de la danse par la gymnastique. Mais nous pouvons nous fier à sa vigilance et la félicitons de ne pas se laisser dicter ses lois par le public, toujours enclin à applaudir la prouesse spectaculaire du cirque »⁴.

Dans la foulée de ce rapport sur les Jeux de Rome, où les gymnastes féminines n'avaient plus à réaliser d'épreuve « rythmique » collective, la gymnastique moderne, comme « discipline sportive », est reconnue par la FIG suite à la Gymnaestrada organisée à Francfort en 1961, et où plusieurs démonstrations mais aussi les sessions d'un congrès sont consacrées à cette nouvelle modalité de la gymnastique féminine.

³ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 87^{ème} année, n° 1, janvier 1960, p. 13.

⁴ *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n° 22, 1960.

Cette nouvelle discipline doit notamment permettre de proposer une alternative à une gymnastique artistique qui devient de plus en plus acrobatique par la valorisation de la « science subtile de la liaison entre le mouvement, la phrase musicale et la personnalité de la gymnaste »⁵, selon les mots de Berthe Villancher dans son rapport technique pour l'année 1960. Selon les termes du compte-rendu donné dans les colonnes du *Gymnaste*, les sept nations présentes lors du congrès de 1961 (Allemagne Fédérale, Autriche, Finlande, Italie, Pays-Bas, Suisse, URSS)

« se rejoignent sur un plan commun : la beauté, l'épanouissement de la femme par une gymnastique appropriée à son besoin profond de l'esthétique, de l'équilibre, de l'harmonie »⁶.

Présente dans les pays soviétiques, sous forme de championnats nationaux, depuis les années 1950, la gymnastique moderne y est explicitement une activité sportive de compétition, déjà considérée comme « au sommet » dans ses démonstrations faites en 1961 à Francfort. Toutefois,

« pour le travail que les membres de la Commission Exécutive [de la FIG] s'étaient fixés, les démonstrations les plus efficaces furent celles présentées sur une base pédagogique solide avec une progression rationnelle qui aboutissait normalement à la plénitude technique. »⁷

Alors que la pratique est déjà populaire à l'Est, c'est donc à l'Ouest que se joue son émergence institutionnelle, dans le Comité technique féminin de la FIG, où Mesdames Andreina Gotta et Berthe Villancher travaillent activement pour sa reconnaissance dans l'institution internationale mais aussi dans leurs pays respectifs, l'Italie⁸ et la France. Néanmoins, les premiers candidats pour l'organisation d'une compétition internationale sont à l'Est, en Hongrie et en URSS. Si la Hongrie est retenue pour l'organisation⁹, l'événement est encore marqué par la jeunesse de l'activité, ainsi les juges qui officient lors de cette compétition sont des juges venant de la gymnastique artistique et les modalités de l'évaluation sont floues.

⁵ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 8^{ème} année, n° 3, 1960, p. 5.

⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 89^{ème} année, n° 4, avril 1962, p. 12.

⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 89^{ème} année, n° 4, avril 1962, p. 13.

⁸ Teja, Angela (1996). « Andreina Gotta Sacco et la gymnastique féminine en Italie ». Dans Arnaud, Pierre ; Terret, Thierry (sous la direction). *Histoire du sport féminin. Tome 1. Histoire et identité*. Paris : L'Harmattan, pp. 69-81.

⁹ L'URSS, devenue CEI puis Russie après 1991, n'organisera pas les championnats du monde avant 2010.

1.2. 1960-1972. Introduire la « compétition » dans les pratiques gymniques féminines suisses

En Suisse, bien davantage qu'en France, il existe pourtant encore au début des années 1960, un véritable blocage institutionnel face à la diffusion de la gymnastique moderne, puisqu'en effet l'institution faîtière de la gymnastique féminine : l'ASGF, interdit la compétition par règlement.

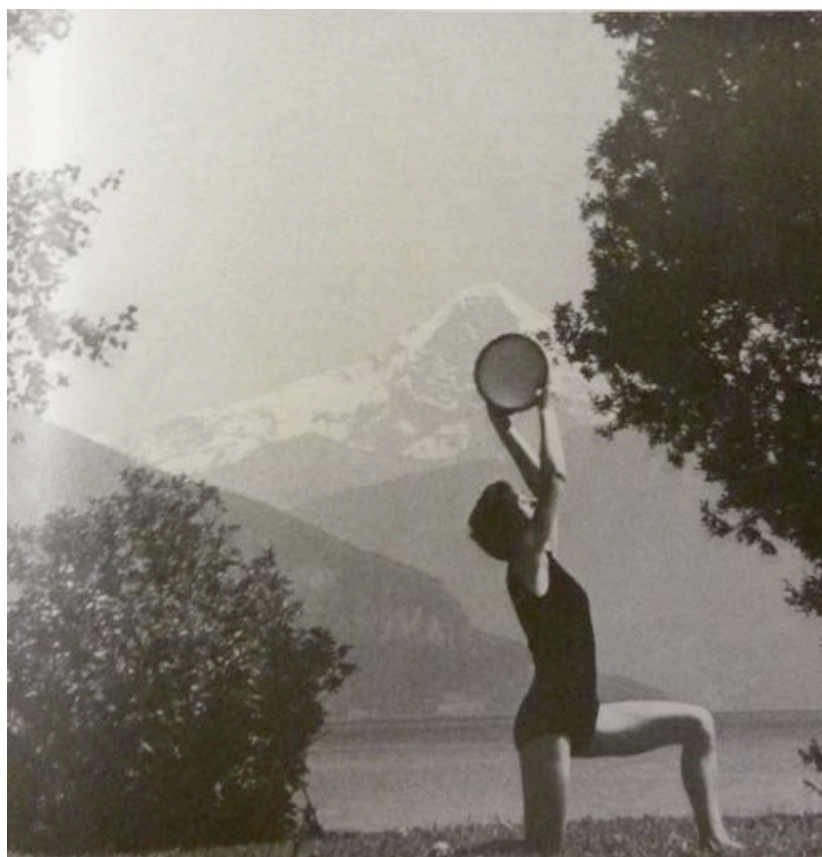


Figure 6 - Première page du journal officiel de l'ASGF en 1959¹⁰

Avant tout pédagogique depuis la fin du XIXe siècle, et conservée ainsi très rigoureusement en Suisse, la gymnastique féminine va pourtant s'ouvrir à la compétition dans les années 1960. Jusqu'alors, les autorités de l'ASGF « sont persuadées que leur principal devoir est de répandre la gymnastique pour le bien de tous, plutôt que consacrer les moyens dont elles disposent à la formation de quelques championnes »¹¹.

¹⁰ *Frauenturnen*, n° 12, 1959.

¹¹ Archives ASGF, Statuts, Statuts de 1962, « résolution contre la compétition », p. 25.

De fait, la gymnastique féminine suisse est alors dans une situation complexe, puisque le *Schweizerische Arbeiter Turn und Sport Verband* (SATUS – la fédération travailliste) permet à ses membres filles et garçons de pratiquer la gymnastique artistique en compétition, ce qui fait dire à un dirigeant de la gymnastique artistique vaudoise, dans la *Gazette de Lausanne*, que « la SATUS est en avance sur nous »¹², preuve de l'existence de voix discordantes. A l'orée des années 1960, les mentalités sont pourtant encore très réticentes, pour ne pas dire résistantes, à l'idée d'autoriser la compétition aux femmes. Ainsi, dans un entretien qu'il donne dans l'organe officiel francophone de l'ASGF, Charles Moret – lui-même membre du Comité central de l'institution – rappelle que

« l'idée qui a présidé à la fondation de l'Association suisse [est] : “Développer la force physique chez les personnes du sexe féminin en encourageant et en propageant les exercices physique. Par l'exercice physique, elle recherche le développement harmonieux du corps, de l'esprit et de l'âme” »¹³.

Les arguments sont très conservateurs mais ils sont indubitablement partagés au sein des élites gouvernant les activités physiques et gymniques en Suisse à cette époque, selon une ligne de fracture qui rappelle la querelle des méthodes entre gymnastique et sport dans les premières décennies du XXe siècle¹⁴ et qui renvoie également aux mots utilisés lors des débats sur l'accès des femmes au droit de vote¹⁵. Ainsi, à l'occasion d'un symposium organisé à Macolin en 1964, les participants sont appelés à réfléchir sur le thème « La jeunesse féminine peut-elle s'adonner au sport et à la gymnastique ? ». La présence du point d'interrogation pourrait paraître pure rhétorique, mais elle marque bien le trouble que le sujet cause encore dans une société qui n'a toujours pas accordé le droit de vote aux femmes. Considérée comme une « tâche délicate pour le corps enseignant et pour les moniteurs »¹⁶, la gymnastique féminine est pourtant désignée comme indispensable. Certaines expériences sont même tentées sur le terrain, et le *Journal de Genève* rappelle qu'il lui

« semble impossible d'éviter une évolution ... qui semble appréciée du public si l'on en croit la première expérience officielle qui vient d'être tentée ces jours à Bière, à l'occasion de la Fête cantonale des artistiques vaudois... où l'on put assister à des exercices aux barres asymétriques et à des sauts de cheval exécutés par des jeunes filles toutes heureuses de se trouver en si bonne compagnie. Et

¹² *Gazette de Lausanne*, le 26 octobre 1960.

¹³ *L'éducation physique féminine*, n° 4, 1960, p. 26.

¹⁴ Bussard, Jean-Claude (2007). *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1939)*. Paris : L'Harmattan, p. 187 et suivantes.

¹⁵ Studer, Brigitte (1996). « “L'Etat c'est l'homme” ». Politique, citoyenneté et genre dans le débat autour du suffrage féminin après 1945 ». *Revue Suisse d'Histoire*, n° 46, p. 372.

¹⁶ *Journal de Genève*, le 4 décembre 1964.

personne n'ayant crié au sacrilège – et si l'on sait mesure garder – l'idée fera son chemin ! »¹⁷.

En 1964 encore, les Jeux Olympiques d'hiver à Innsbruck constituent un véritable électrochoc pour le monde sportif helvétique, puisque la délégation suisse revient sans aucune médaille. Les pouvoirs politiques et sportifs décident alors de transformer le système, et les premières conséquences seront la création d'un *Comité National pour le Sport d'Elite* (CNSE), l'augmentation de la subvention du Conseil fédéral, la mise sur pied de l'*Aide Sportive Suisse* (ASS) et surtout les modifications constitutionnelles et législatives des années 1970-1975¹⁸. L'ambition est de donner davantage de moyens aux meilleurs athlètes et à leurs fédérations, sans perdre de vue la masse des pratiquants. La question est complexe car dans ces débats s'exprime aussi une méfiance vis à vis d'une étatisation du monde sportif, comme le rappelle le procès-verbal de la 45^{ème} Assemblée des délégués de l'*Association Nationale de l'Education Physique* (ANEP) de 1966 : « nous ne connaissons pas le sport d'Etat et nous n'en voulons pas »¹⁹.

Cette même année, les discussions sur la compétition féminine sont relancées à l'occasion de la « Conférence des présidentes » cantonales de l'ASGF, en effet, « le temps passant, le public et les jeunes gymnastes ne comprenaient plus cette attitude, bien qu'elle eût pu être dictée par des considérations éthiques et médicales valables »²⁰. Mais les choses restent complexes, en effet, la situation institutionnelle singulière de la Suisse ne permet pas simplement à l'ASGF d'autoriser la compétition, car selon les statuts de la FIG une seule association nationale peut être reconnue et la SFG est déjà affiliée à la FIG. Suite à la reconnaissance de la compétition par l'assemblée des délégués de l'ASGF de Bulle et après des discussions dans les différents organes de l'ASGF, un accord est conclu entre les associations masculines et féminines, où la SFG est reconnue « compétente pour la formation de gymnastes de pointe »²¹ et leur inscription en compétition.

Si le refus de la participation féminine aux compétitions en gymnastique témoigne d'une vision « conservatrice » de la femme, la méfiance vis à vis du sport d'élite s'articule avec une dynamique singulière du champ sportif suisse, à savoir un culte de l'amateurisme.

¹⁷ *Journal de Genève*, le 31 juillet 1964.

¹⁸ Eichenberge, Lutz (1997). *Die Eidgenössische Sportkommission. 1874-1997*. Macolin, p. 95 et suivantes.

¹⁹ Archives ASGF, documents relatifs à l'ANEP et au sport élite (1967-1981), procès-verbal de l'Assemblée des délégués de l'ANEP, le 12 novembre 1966, p. 4-5.

²⁰ Archives ASGF, Ouvrage commémoratif : Association Suisse de Gymnastique Féminine (1983). 75 ans. 1908-1983. Aarau : ASGF, p. 30.

²¹ Archives ASGF, Comité central, procès-verbal de la séance des 14 et 15 mai 1966, p. 4.

Dans un article publié en 1968 dans *L'Education Physique Féminine*, les propos de Charles Metz sont très clairs. Selon ce dernier, les performances helvétiques étaient bonnes au temps

« où nos concurrents se mesuraient avec ceux d'autres nations, entraînés dans des conditions à peu près semblables, qui ne plaçaient pas ou pas encore l'entraînement au sport avant leur gagne-pain et qui ne considéraient pas le prestige national comme si déterminant. Il n'y avait que de rares amateurs d'état »²².

Au-delà d'un conservatisme rigide, la charge apparaît anachronique à la fin des années 1960, alors que les questions de l'appui de l'Etat aux sportifs de pointe et de l'engagement du prestige national dans les performances sont structurantes du monde sportif depuis l'entre-deux-guerres²³.

Néanmoins, le positionnement de la Suisse demeure contrasté, alors qu'elle est la seule nation à être revenue « volontairement » en arrière sur la question du professionnalisme dans le football dans les années 1930²⁴. Les instances dirigeantes helvétiques défendent un « modèle d'organisation sportive », celui de la « pyramide à large base (...) qui peut pousser un sommet prudent vers le sport de pointe »²⁵. Pyramide à base large dont l'ASGF peut se prévaloir, avec plus de 100'000 membres, comme en attestent les chiffres donnés par la présidente lors de son rapport annuel pour 1968.

Alors que les discussions sur les transformations structurelles du système sportif suisse se poursuivent dans les années 1966-1969, celles-ci s'engagent aussi « pour faire reconnaître la gymnastique des jeunes filles comme une nécessité primordiale »²⁶. Ainsi, l'ASGF prend position en faveur d'un triple « oui » aux questions posées par la commission d'étude sur l'éducation physique féminine, et le fait savoir par le biais de ses publications officielles :

- « 1. Approuvez-vous une intensification de l'encouragement de la gymnastique et des sports s'étendant aussi aux femmes et jeunes filles, ainsi que la création de bases légales ad hoc ?
2. Donnez-vous la préférence à un article constitutionnel [donnant prépondérance à la Confédération ou au Canton] ?

²² *Education Physique Féminine*, n° 10, 1968, p. 98.

²³ Milza, Pierre (1984). « Sport et relations internationales ». *Relations internationales*, n° 38, pp. 155-174; Taylor, Trevor (1986). « Sport and International Relations : A Case of Mutual Neglect ». Dans Allison, Lincoln (sous la direction). *The Politics of Sport*. Manchester : Manchester University Press, pp. 27-48 ; Arnaud, Pierre ; Keys, Barbara J. (2006). *Globalizing Sport. National Rivalry and International Community in the 1930s*. Harvard : Harvard University Press.

²⁴ Vonnard, Philippe ; Quin, Grégory (2012). « Eléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres : processus, résistances et ambiguïtés ». *Revue Suisse d'Histoire*, n° 62, pp. 70-85.

²⁵ *Education Physique Féminine*, n° 10, 1968, p. 99.

²⁶ *Education Physique Féminine*, n° 2, 1969, p. 14.

3. Approuvez-vous l'introduction d'un sport scolaire facultatif supplémentaire ? »²⁷.

Loin de se contenter d'une augmentation continue de ses membres, les instances dirigeantes de l'ASGF se réjouissent largement de la diversification des activités qui est à l'œuvre en ces années 1960. Si la compétition est désormais possible, la dépendance envers la SFG ne satisfait pas entièrement les dirigeantes, tels Anna Grob – présidente technique de l'ASGF –, qui pousse déjà pour la participation des gymnastes helvétiques aux Championnats du monde de la nouvelle « gymnastique moderne » qui doivent se dérouler en 1969 à Varna²⁸.

En parallèle, l'association continue de promouvoir la pratique de masse, en organisant en 1969 à la fois le jubilé des 25 ans de l'introduction des classes de pupillettes et la 5^{ème} Gymnaestrada à Bâle. Ce dernier événement incarne sans doute les transformations « en cours » que connaît l'ASGF à ce moment, puisque si l'événement ne prévoit pas de compétitions, ni de classements entre les gymnastes, il est l'occasion de démonstrations de gymnastique, et notamment de « gymnastique moderne ».

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Archives ASGF, Comité central, Procès-verbal de la séance du 11 juillet 1968, p. 3.

1.3. Les premiers Championnats du monde (1963-1971)

Comme nous l'évoquions précédemment, c'est à Budapest en Hongrie que vont avoir lieu les premiers Championnats du monde de gymnastique moderne, les 7 et 8 décembre 1963. Regroupant 10 nations et 28 gymnastes, ceux-ci sont un succès pour une première édition, organisée très rapidement après la reconnaissance internationale de la discipline et alors que le nom officiel n'est pas encore « Championnat du monde ». Outre l'Union soviétique, la Bulgarie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie où la pratique existe déjà sous forme de compétitions depuis plusieurs décennies, l'Allemagne de l'Est, l'Espagne, la Finlande, la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie complète le tableau. Si la composition n'est qu'européenne, elle penche fortement à l'est où la gymnastique moderne de compétition est déjà très populaire.

Sur le praticable, les gymnastes – il n'y a pas encore d'exercice en « ensemble » à ce moment là – doivent présenter notamment un exercice à mains libres imposé et un exercice avec engins (au choix entre ballon et cerceau), mais le niveau technique reste hétérogène et le besoin de définition se fait sentir dans le compte-rendu publié par Berthe Villancher dans *Le Gymnaste*.

« Il était prévisible que cette première expérience présenterait un amas assez confus de techniques diverses, il est non moins certain que dégager des lignes pures de ce réseau complexe prendra du temps !

Danse ? Gymnastique ? Le problème est là ! Nous aurons besoin de bien des réunions de discussions et de démonstrations pour une harmonisation constructive, dépouillée d'effets théâtraux et d'attitudes artificielles.

L'exercice au sol se transforme résolument en danse pour la plupart. Quant aux exercices avec petits engins, la manipulation souvent difficile de ceux-ci limite les excès chorégraphiques.

Cette utilisation même de l'engin n'est pas toujours rationnelle, mauvaise prise manuelle du cerceau ou du ballon, prédominance souvent absolue du bras droit sont les erreurs dominantes actuelles »²⁹.

Malgré les doutes et les imperfections, le principe d'une association d'exercices imposés et libres est d'ailleurs reconduit pour l'événement de 1965 qui est organisé à Prague. En effet, deux ans plus tard, la capitale tchécoslovaque accueille les « Championnats du monde de gymnastique moderne », deuxième du nom après que la FIG ait décidé de rebaptiser l'événement de Budapest comme « premier Championnat du monde ».

²⁹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 91^{ème} année, n° 1, janvier 1964, p. 10.

Quelques semaines avant la compétition, en septembre 1965, la FIG met en place un premier cours de juge de gymnastique moderne, regroupant 27 jurées. La discipline entre alors explicitement dans une phase de codification plus stricte. La dynamique est observable dans les jours précédents le Championnat du monde de Prague, alors que les exercices « avec ballon ou corde ou à mains libres » sont rediscutés entre les juges de la gymnastique moderne, avec notamment des « démonstrations (...) assurées par les gymnastes de réserve des équipes »³⁰.

Dès lors qu'une organisation plus stable existe, notamment pour les compétitions, il devient plus urgent de définir les logiques de la pratique. Ainsi, l'année suivante, la Tchécoslovaquie va se retrouver une nouvelle fois au cœur de l'histoire de la gymnastique moderne en accueillant un séminaire d'étude – parfois dénommé « stage international d'entraîneurs »³¹ – du 15 au 28 août 1966, où Anne-Marie Estivin et Andrée Jacquot représentent la France. La question principale posée aux personnes présentes est celle de la véritable « base » de la gymnastique moderne : est-ce le ballet, la danse moderne, la gymnastique ? Il ne semble pas exister de véritable accord sur la question, mais une opposition assez symptomatique entre l'Union soviétique pour qui la pratique repose sur la danse classique avant tout et l'Europe occidentale qui prône davantage un mélange des influences. Ainsi, en France, ce sont les monitrices de l'Ecole Irène Popard qui vont contribuer au développement de la gymnastique moderne jusqu'à la fin des années 1970³², et de ce point de vue, elles sont attachées à une conception du mouvement, presque une « philosophie », dans laquelle le mouvement et la musique doivent être en harmonie.

A peine le stage tchèque terminé, le Centre Régional d'Education Physique d'Houlogate accueille-t-il le premier stage de GM organisé en France, sous la direction des deux déléguées présentes en Tchécoslovaquie. L'effort à fournir alors est immense, car « à vrai dire, il fallait se pencher sur l'organisation complète de la GM dans le pays »³³, et qu'il semble y avoir eu quelques tensions autour de l'utilisation des locaux à Houlogate, notamment avec des entraînements de gymnastique artistique.

Sur le plan de la définition, une véritable opposition se cristallise autour de l'apport de la danse classique (portée par l'Ecole russe) et sur le recours aux « acrobaties ». Dans son

³⁰ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 13^{ème} année, n° 1, 1966, p. 12.

³¹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 94^{ème} année, n° 1, p. 9.

³² Entretien avec Madame Claude Châtel, directrice de l'Ecole Irène Popard dans les années 1970 et 1980.

³³ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 94^{ème} année, n° 1, p. 10.

rapport sur les Championnats du monde de 1965, Berthe Villancher poursuit certaines de ses critiques émises après 1963. Selon elle,

« Peu de fédérations (...) ont démontré la gymnastique moderne pure, où le mouvement naturel prime, entraînant avec lui la participation harmonieuse du corps entier. Trop d'attitudes sophistiquées, de mouvements saccadés et mécanisés qui font penser davantage à des positions créées pour le spectacle plutôt qu'à une gymnastique vivante, joyeuse, spontanée, naturelle, semblant jaillir de la phrase musicale liée si étroitement à celle-ci que le mot danse vient à l'esprit, sans aucune association avec les mots théâtre ou music-hall »³⁴.

D'une certaine manière, lorsque la gymnastique moderne entre dans cette phase d'institutionnalisation, tout se passe comme si la dynamique pédagogique, courant de Demeny à Popard, cherchait à préserver sa capacité à assurer le « développement physique et moral de la femme par la pratique d'exercices physiques rationnels », comme le souhaitent les statuts de la FIG dans leur article premier. Du reste, Andrée Jacquot ajoute encore qu'au-delà de la critique, il faut « apprécier le niveau de la compétition et le genre des exercices présentés à ces championnats, afin d'essayer – peut-être – d'y participer »³⁵.

Par-delà ces considérations techniques, il semble que le choix de Budapest puis de Prague vise explicitement les marges des deux blocs, que la Guerre froide oppose sur le terrain géopolitique, les instances internationales cherchant à organiser les compétitions à mi-chemin des deux blocs.

Si la Bulgarie et l'URSS font acte de candidature pour l'organisation des troisièmes Championnats du monde de 1967, c'est finalement Copenhague qui est désignée ville-hôte. La compétition entre alors dans une nouvelle phase, avec une ouverture explicite vers l'Ouest, l'intégration des exercices d'ensemble et la fixation d'un programme plus précis avec quatre exercices pour les gymnastes individuelles : un exercice imposé à la corde, un exercice libre à la corde, un exercice sans engin (dits « à mains libres ») et un exercice au cerceau³⁶. A Copenhague, 15 fédérations sont représentées par 13 gymnastes individuelles et 12 ensembles.

³⁴ *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n° 28, 1966.

³⁵ *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n° 28, 1966.

³⁶ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 15^{ème} année, n° 3, 1967, p. 21.

Pour la première fois, des gymnastes françaises vont participer à la compétition à Copenhague, conformément au souhait d'Andrée Jacquot de remplacer le commentaire et la critique par une participation concrète et par une confrontation avec les meilleures gymnastes issues des pays soviétiques. Au même moment, la *Fédération Française de Gymnastique* installe une sous-commission de gymnastique moderne pour commencer à organiser la pratique à l'échelle du pays³⁷. Pourtant, c'est bien dans les murs de l'Ecole Irène Popard que la délégation française va se construire avec trois gymnastes (Anne-Marie Estivin, Josette Pinon et Anne-Marie Raynaud, toutes trois des anciennes de l'Ecole Popard) et trois « anciennes » (Simone Caquille, Véronique de Kristoffy et Mme Foglierini-Lannelongue)³⁸.

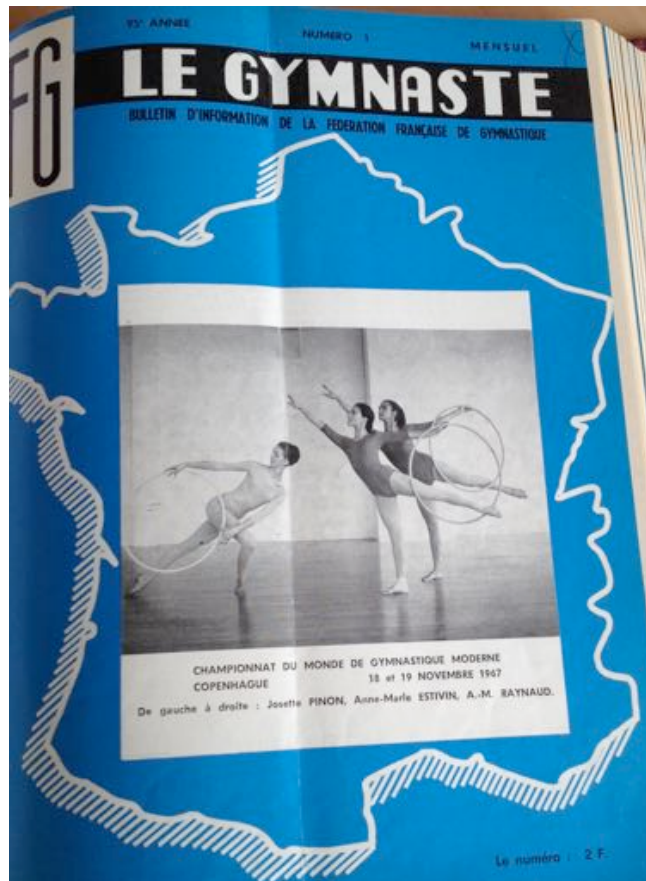


Figure 7 - Première page du *Gymnaste* après les championnats du monde de Copenhague

Respectivement 25^{ème}, 31^{ème} et 36^{ème}, les françaises obtiennent des notes correctes lors du concours général individuel. Mme Foglierini-Lannelongue,

« Une chose apparaît évidente, dès les premiers exercices « mains libres » (d'où acrobaties et danse classique sont rigoureusement exclues) : c'est la similitude de rythmes, d'enchaînements et de mouvements adaptés tant au rythme qu'au style musical, avec notre méthode [Popard]. Il est certain que sur notre base de travail l'emploi d'engins divers trouvera son épanouissement. Mais autant on est plein de fierté de se sentir « dans la note », autant on se rend compte qu'il est bon de voir ce que font les autres »³⁹.

³⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 94^{ème} année, n° 5, p. 20.

³⁸ *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n° 31, 1968.

³⁹ *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n° 31, 1968.

Parmi les françaises présentes à Copenhague, Josette Pinon va jouer un rôle clé dans la décennie suivante pour installer la gymnastique moderne sur des bases plus stables et susceptibles d'améliorer le niveau des gymnastes.

Du point de vue institutionnel, suite à la compétition danoise, la FIG met sur pied une sous-commission en charge de la gymnastique moderne et de son développement. Regroupant cinq déléguées, elle doit répondre à l'augmentation de la popularité de la discipline, mais les membres se partagent encore avec le Comité technique de gymnastique artistique féminine. Néanmoins, très rapidement, les dirigeantes impliquées dans l'émergence de la gymnastique moderne soulignent qu'il est vital d'envisager une inscription au programme olympique pour soutenir les dynamiques de développement, y compris en dehors de l'Europe, et c'est à l'occasion de l'assemblée générale de Bâle en juin 1969 que les déléguées fixent la spécificité de l'activité précisant « la richesse nécessaire de la technique à l'engin », la « séparation du jugement entre artistique et moderne » et « à la vue de l'extension et du succès de ce type de gymnastique, il ne reste plus qu'à accéder au programme olympique »⁴⁰.

En 1969, les Championnats du monde ont lieu à Varna en Bulgarie et sont un large succès avec 18 fédérations présentes, dont 44 gymnastes individuelles et 15 ensembles. En prolongement de la nouvelle dynamique de spécification de la discipline, un cours de 4 jours suit ces compétitions et regroupent : dirigeantes, entraîneurs et juges.

En 1971, les Championnats du monde sont à La Havane à Cuba, mais ces derniers sont un échec dans la mesure où l'éloignement géographique limite la participation. La compétition ne regroupe finalement « que » 15 fédérations, pour 38 gymnastes et 9 ensembles.

Malgré les velléités de certaines dirigeantes, les gymnastes suisses ne participent pas encore à ces compétitions, mais l'école du corps et ses fondamentaux contribuent – sans le savoir – à la formation de jeunes gymnastes qui pourront durant la décennie suivante accéder au plus haut niveau de la gymnastique moderne d'autant plus rapidement.

⁴⁰ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 17^{ème} année, n° 3, 1969, p. 58.

Ce sont ensuite les Championnats du monde à Rotterdam en 1973 qui vont marquer un véritable tournant dans l'institutionnalisation de la gymnastique moderne en Suisse et en France. En effet, au tournant des années 1970, ce sont des entraîneurs et des dirigeantes au sein de la FFG et non plus de l'Ecole Popard. Deux régions vont alors particulièrement investir dans le développement de la pratique, l'Île-de-France et l'Alsace qui vont devenir des bastions de GRS pour de longues décennies, avec la Côte d'Azur et le Nord du pays (Flandres), comme le souligne le document ci-joint faisant un bilan du nombre de licenciées durant la saison 1978/79.

SITUATION DES LICENCES GRS	
PAR COMITÉS en	1978/1979
ALSACE	237
AQUITAINE	26
AUVERGNE	0
BOURGOGNE	23
BRETAGNE	29
CHAMPAGNE	20
COTE D'AZUR	195
DAUPHINÉ	66
FLANDRES	173
FRANCHE COMTÉ	0
LANGUEDOC	134
LORRAINE	41
LYONNAIS	17
NORMANDIE	0
ORLEANAIS	25
PICARDIE	0
PARIS	137
POITOU	0
PROVENCE	18
PYRÉNÉES	32
VAL DE LOIRE	12
LIMOUSIN	0
ILE DE FRANCE OUEST	606
ILE DE FRANCE MARNE	267
IND.	0
TOTAL	2058

(août 1978 : 1591)

Figure 8 – Situation des licences GRS par comité en 1978/79

1.4. 1972-1977. Développements et paradoxes d'une gymnastique de compétitions

« Le but de travail de notre association doit être en première ligne de soutenir le développement général, mais aussi de venir à la rencontre des jeunes, dont le désir est de réussir des performances, jusqu'aux plus hautes, de les former et de leur donner la possibilité de mesurer leurs capacités »⁴¹.

Au début des années 1970, alors que l'éducation physique scolaire des jeunes filles devient une obligation pour tous les cantons et que la compétition féminine a été reconnue mais qu'elle relève de la *Société Fédérale de Gymnastique* pour les entraînements et la préparation des gymnastes de l'artistique, l'ASGF va se lancer dans le développement de sa propre pratique de haut niveau. En effet, alors que les gymnastes helvétiques participent pour la première fois aux épreuves olympiques à Munich en 1972 et s'il ne faut pas rendre intentionnels des choix peut-être hasardeux, l'association féminine va chercher à promouvoir une nouvelle forme de gymnastique féminine explicitement compétitive : la « gymnastique moderne ».

Un rapport annuel de la commission technique de l'ASGF indique que cette dernière « a envoyé des observatrices aux Championnats du monde de Gymnastique rythmique moderne à Copenhague »⁴² en 1967, mais surtout dès la fin de l'année 1970, un « groupe de démonstration de l'ASGF » se rend à Rio de Janeiro pour participer à un festival international de gymnastique moderne⁴³. Si l'événement n'est pas compétitif, ce festival est l'occasion de découvrir une pratique où prime « la recherche du mouvement continu et complet, la précision et l'élégance du geste [et] l'accompagnement musical »⁴⁴. Quelques mois plus tard, c'est encore en dehors de toutes logiques compétitives que la commission pour la gymnastique organise deux cours d'informations sur cette nouvelle pratique, dont le premier est placé sous la direction de Fernando Dâmaso.

⁴¹ Archives ASGF, Comité central, Rapport annuel 1971, p. 1.

⁴² Archives ASGF, Commission technique, Rapport annuel 1974, p. 7.

⁴³ *Education Physique Féminine*, n° 2, 1971, p. 14.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 16.

Ce dernier est un maître de sport qui a fait une partie de ses études à Macolin à la fin des années 1950, et qui auparavant a suivi une formation à la Haute Ecole de Sport de Cologne où il s'est formé au contact de courants « gymniques » et « corporels » comme ceux de Medau et Bode⁴⁵, avant de contribuer à la diffusion de la gymnastique moderne au Portugal dans les années 1960⁴⁶.

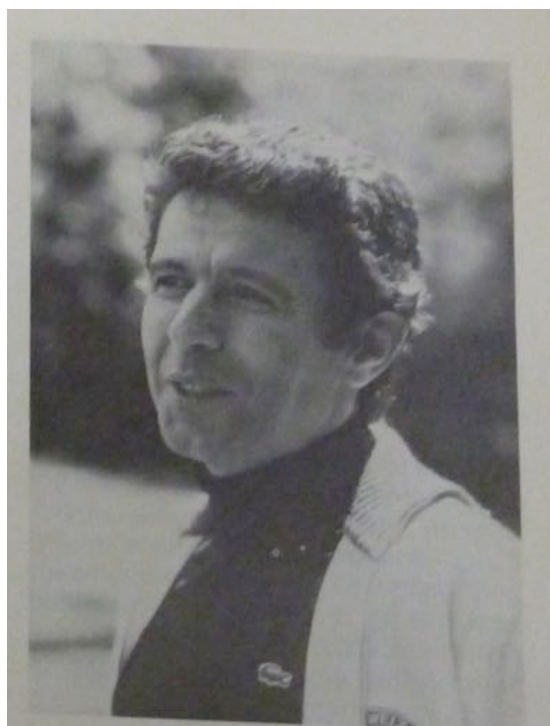


Figure 9 - Fernando Dâmaso

Le véritable point d'inflexion de nos analyses est constitué par la « mission d'observation » envoyée au Championnat du monde de gymnastique moderne de Rotterdam en novembre 1973. Anne-Lyse Fragnière – présidente de la commission pour la gymnastique (non-compétitive) de l'ASGF – s'y rend en compagnie de Fernando Dâmaso, pour étudier le plus haut niveau de la discipline, à la demande du Comité central de l'ASGF. Dans la foulée, l'acte officiel de l'introduction de la gymnastique moderne en Suisse est sans doute la séance des présidents techniques de l'ASGF du 2 février 1974, lorsque Fernando Dâmaso vient présenter deux vidéos des Championnats du monde de Rotterdam. Plusieurs interrogations voient le jour, autour de la saturation possible de la scène gymnique et sur les probables difficultés des petites associations pour trouver de futurs nouveaux collaborateurs⁴⁷. Reliquats d'anciennes manières de penser, ces interrogations autour de la « modernité » de la gymnastique « moderne » visent avant tout son caractère « compétitif ». Rassurant, Fernando Dâmaso souligne que l'introduction va se faire par un « groupe expérimental », dont la mission principale est de contribuer au développement de la pratique, suite à une formation spécifique sur les bases de la discipline. Ce dernier souligne encore que le développement ne « doit pas [signifier] produire un groupe de pointe sous la pression du temps », et surtout « les

⁴⁵ Archives de l'*Ecole Fédérale de Gymnastique et de Sport* (désormais Archives EFGS), article de Fernando Damaso : « De la danse à la gymnastique – de la gymnastique à la danse », *Jeunesse et Sport*, n° 1, janvier 1981, p. 3-6.

⁴⁶ Entretien avec Fernando Dâmaso, ancien entraîneur national de gymnastique rythmique.

⁴⁷ Archives ASGF, Commission technique, Procès-verbal de la séance des présidents techniques, le 2 février 1974, p. 5.

participantes en cours de formation ne seront mandatées qu'après la fin de leurs obligations scolaires »⁴⁸.

Au départ, au courant des premiers mois de l'année 1974, l'idée est de rassembler à Macolin des jeunes filles intéressées par la pratique de cette nouvelle discipline, en sélectionnant des jeunes filles âgées de 18 à 26 ans. Sur la base des candidatures reçues suite à la campagne de promotion par les publications officielles de l'ASGF, les sélections pour la composition du « groupe expérimental » ont lieu les 14 et 15 décembre 1974 et celles-ci doivent examiner l'expérience personnelle des gymnastes avec les engins, le travail rythmique, la mobilité et la force, ainsi que quelques exercices spécifiques de la gymnastique moderne. Comme le souligne le *Frauenturnen*, « l'évolution des événements, l'intérêt démontré, et évidemment, les qualités gymniques existantes nous ont amenés à choisir parmi les membres du groupe expérimental les 7 filles qui ont constitué notre cadre national »⁴⁹.

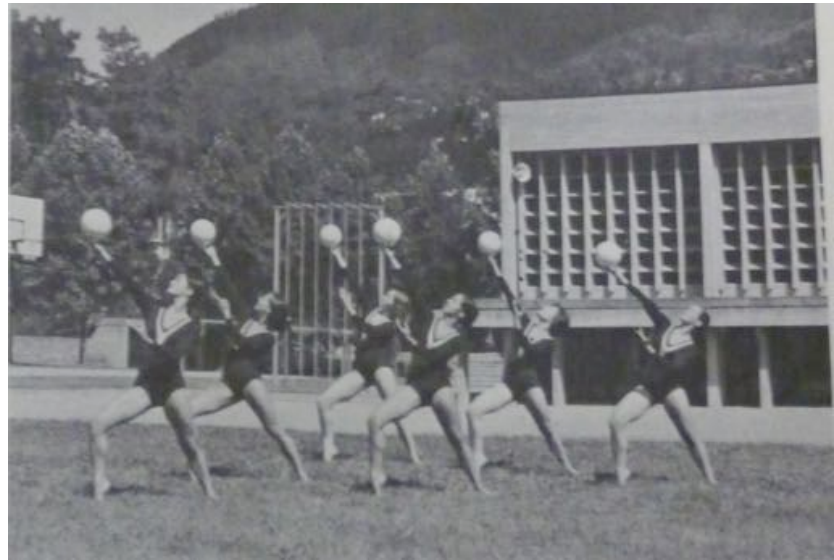


Figure 10 - Le « Groupe expérimental » à l'entraînement à Macolin

Dans la foulée, dès 1975, le « groupe expérimental » va se retrouver face à sa première grande échéance avec les Championnats du monde à Madrid. La situation est alors absolument originale dans l'histoire des sports, au-delà même du cas de la Suisse, avec une équipe nationale sans aucune base de pratiquantes spécifiques.

Ce sont les acquis de l'« école du corps »⁵⁰ promue par l'ASGF au sein de chacune des sections de gymnastique féminine qui sont alors les garants de la bonne tenue des gymnastes suisses sur les praticables de cette « nouvelle » gymnastique moderne. A Madrid, le groupe obtient la dixième place sur douze nations participantes, et en l'absence tout de même de la

⁴⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁹ *Frauenturnen*, n° 19, 1976, p. 10.

⁵⁰ Entretien avec Cathy Fanti, gymnaste de la première équipe suisse de gymnastique rythmique.

Bulgarie, de l'Union soviétique et de l'Allemagne de l'Est, non présentes suite à la mort de Franco quelques jours plus tôt⁵¹. Le rapport annuel de la commission technique de l'ASGF pour l'année 1975 montre que la dynamique est rapidement importante, avec pour cette année un cours pour les responsables cantonaux, quatre fins de semaine de cours pour les futurs entraîneurs, une fin de semaine pour les futures juges et déjà vingt-sept fins de semaine d'entraînement pour le cadre national⁵². Il faut dire que Fernando Dâmaso a organisé ses



Figure 11 - Cathy Fanti, membre du Groupe expérimental (1975)

sélections à la fois sur une base de performance mais également dans l'optique d'organiser le rayonnement de la discipline aux quatre coins du pays, en retenant des jeunes femmes en train de réaliser ou de terminer leur formation de maître de sport à Lausanne (Cathy Fanti), Macolin (Suzanne Zimmermann) ou à Zurich (Caterina Delco)⁵³. L'ambition est alors pour Dâmaso de garantir la meilleure diffusion de la pratique, selon une modalité que connaît également la France voisine, où la gymnastique rythmique et sportive devient rapidement une discipline scolaire promue par les enseignantes et les enseignants⁵⁴.

⁵¹ Entretien avec Neshka Robeva, ancien entraîneur national de l'équipe bulgare de gymnastique rythmique.

⁵² Archives ASGF, Commission technique, Rapport annuel 1976, p. 6.

⁵³ *Frauenturnen*, n° 19, 1976, p. 12-13.

⁵⁴ Entretien avec Renée Lelin, ancien entraîneur national de l'équipe française de gymnastique rythmique.

Quelques années après l'attribution du droit de vote aux femmes⁵⁵, la gymnastique rythmique moderne – discipline règlementairement réservée aux femmes – incarne d'une certaine manière plusieurs bouleversements sociaux et sportifs de son époque. Reprenant les mots du journaliste Philippe Clerc, dans un article du journal *24 heures*, l'organe officiel de l'ASGF, *Frauenturnen*, souligne qu'avec l'accroissement de la participation féminine,

« n'importe quel homme ayant un instinct sexuel normal se doit d'admettre que, mis à part les performances sportives, les retranscriptions télévisées des derniers JO de Montréal, nous ont fait voir quelques jolis minois et silhouettes qui valaient bien mieux que les fesses grassouillettes que beaucoup de nos concitoyennes moins sportives exhibent à la plage ou à la piscine »⁵⁶.



Figure 12 - Première page de *Frauenturnen* en 1976⁵⁷

⁵⁵ Ziegler, Béatrice (1996). « Frauenstimmrechtskampf in der Schweiz – zum Verhältnis von Frau und Staat ». *Revue Suisse d'Histoire*, n° 46, p. 297-305.

⁵⁶ *Frauenturnen*, n° 20, 1976, p. 7.

⁵⁷ *Frauenturnen*, n° 20, 1976.

Vecteur de représentations contradictoires, le texte vante parallèlement les atouts des femmes en situation de compétition (volontarisme, résistance, etc.), mais aussi une plus grande adaptation à la routine ou une carrière sportive moins risquée que pour les hommes, dans la mesure où « elles pourront toujours se marier plus tard » et ainsi « réussir » leurs vies. Force est donc de constater les ambivalences du processus d'émancipation féminine dans la sphère gymnique mais aussi plus largement. En effet, au sein de l'ASGF, les années 1970 correspondent aussi à la constitution d'une gouvernance exclusivement féminine, notamment au sein du Comité central qui assure la « direction générale » de l'institution, avec « le devoir de sauvegarder les intérêts de la société et de favoriser de toutes ses forces son développement »⁵⁸. Pourtant les mêmes statuts ne mentionnent jamais d'exclusion des hommes, puisque « des personnes des deux sexes peuvent être élues pour remplir toutes les charges [au sein de l'association] »⁵⁹, il s'agit donc potentiellement d'une volonté féminine de s'auto-administrer.

Ces bouleversements sont également lisibles dans la structure de l'espace des sports, puisque c'est également en 1970, que l'institution « Jeunesse et Sport » remplace l'« instruction préparatoire »⁶⁰ et permet à la fois aux jeunes hommes et aux jeunes filles de se lancer dans l'encadrement de la pratique sportive, favorisant « le développement du sport féminin »⁶¹ selon les mots de Gilberte Gianadda.

⁵⁸ Archives ASGF, Statuts, Statuts de 1962, p. 12.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁰ Eichenberger, Lutz (2001). « Mise en place et développement des institutions du sport suisse (XIXe et XXe siècles) ». Dans Jaccoud, Christophe ; Busset, Thomas (sous la direction). *Sport en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*. Lausanne : Antipodes, pp. 79-92.

⁶¹ Entretien avec Gilberte Gianadda, ancienne responsable de la gymnastique rythmique au sein de la *Fédération Suisse de Gymnastique*.

1.5. Les années 1970, ou Le long chemin vers l'accès aux Jeux Olympiques

Dès 1972, Madame Berthe Villancher et Monsieur Max Bangerter sont reçus au CIO pour défendre cette candidature⁶², pourtant rapidement refusée car l'institution olympique réfléchit alors aux manières de limiter l'augmentation de la taille des Jeux.

1.5.1. Un Comité technique autonome

Dans le cadre de la *Fédération Internationale de Gymnastique*, cette reconnaissance implique la mise en place d'un Comité technique autonome, dont les membres ne pourront plus se partager avec le Comité technique de la gymnastique artistique féminine et dont les travaux devront consolider et renforcer la spécificité de la gymnastique moderne.

Le premier comité est élu comme suit :

« Mrs. Gotta [président], Mrs. Cerna, Mrs. Bataen, Mrs. Foerster, Mrs. Abad, Mrs. Tchakarova, Mrs. Urzynicok »⁶³, représentant l'Italie, la Tchécoslovaquie, l'URSS, la RDA, la Hongrie, la Bulgarie et la RFA, soit une majorité de pays de l'Est.

Pourtant, le CIO refuse l'inscription de la gymnastique moderne dans le programme de ses épreuves. L'argument donné par le docteur Casnadi – président de la commission du programme – est celui de la présence d'un autre sport féminin pour la *Fédération Internationale de Gymnastique*, mais il s'agit aussi d'un effet de contexte alors que le CIO cherche à influencer sur le gigantisme qui guette les Jeux Olympiques après l'organisation munichoise⁶⁴.

Il s'avère également que le nom de la discipline, « gymnastique moderne », ne ferait pas suffisamment « sportif » pour un programme olympique, renvoyant davantage aux expérimentations et aux démonstrations des gymnastradas, voire à l'ancienne épreuve collective réalisée par les gymnastes de l'artistique jusqu'en 1956.

La gymnastique moderne, devenue « gymnastique rythmique moderne » doit-elle alors encore une fois changer de nom ? Doit-elle intégrer le mot « sport » ?

⁶² Archives CIO, Documents concernant la Gymnastique et la FIG, programme olympique 1950-1984, Lettre du président de la FIG au *Comité International Olympique*, le 16 mai 1972.

⁶³ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 21^{ème} année, n° 1, 1973, p. 54.

⁶⁴ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 21^{ème} année, n° 4, 1973, p. 18.

Pour les déléguées, il faut surtout encore inciter à son développement sur les différents continents, y compris dans les pays européens, même si une fédération internationale n'a que peu de prise sur ces dynamiques nationales. Du reste, les conditions de l'implantation de la gymnastique moderne vont se révéler diverses, avec une pratique presque exclusivement d'élite en Suisse dans les années 1970, une discipline soutenue largement par l'Ecole Irène Popard en France (au moins jusqu'à la fin des années 1970) et un soutien plus direct de l'institution scolaire en Italie pour ne citer que ces trois pays occidentaux.

Surtout, à partir de 1973 et l'organisation des Championnats du monde à Rotterdam, les principaux pays d'Europe occidentale, par l'intermédiaire des fédérations nationales de gymnastique, vont utiliser l'organisation de ces championnats comme tremplin pour la diffusion de la gymnastique moderne :

1973 – Rotterdam

1975 – Madrid

1977 – Bâle

1979 – Londres

1981 – Munich

1983 – Strasbourg

1985 – Valladolid



Figure 13 - Irina Deriugina lors des Championnats du monde de Londres, 1979

1.5.2. Créer un « sport » ?

Après les Championnats du monde de Rotterdam, le Comité technique de la FIG met en avant que

« pour ne pas limiter le développement athlétique, les liens entre le travail corporel et celui à l'engin devront être considérés comme de première importance et comme des éléments spécifiques de la gymnastique rythmique moderne »⁶⁵.

Sur le plan technique, les réflexions autour de la composition de la spécificité de la gymnastique se prolongent dans les années 1973-1975, et l'aboutissement est un nouveau changement de dénomination en 1975 avec l'instauration de l'appellation « gymnastique rythmique et sportive ». Cette expression a été proposée dès le mois de novembre par le président de la FIG, suite à quoi les délégués de la « GRS » ont discuté plusieurs mois pour la valider.

La fixation d'un nom « faisant » sportif initie alors des débats intra-européens sur le contenu même de la discipline. Quelle est la nature de cette GRS ? Plusieurs oppositions émergent entre le travail à l'engin et le travail corporel, entre la chorégraphie et la performance physique, posant les bases de questionnements encore jamais résolus autour desquels vont se construire les dominations successives de la Bulgarie puis de l'Union soviétique devenue la Russie. Dans les pays occidentaux, la démarche sera généralement de suivre les oscillations de ces dominations en cherchant à la fois à former des gymnastes à ces exigences de la pratique, sans avoir véritablement les « ressources démographiques » pour former une élite élargie.

En janvier 1975, *Le Gymnaste* – Bulletin d'information de la *Fédération Française de Gymnastique* – publie un plaidoyer de Julieta Chichmanova pour « la consécration olympique » de la discipline, preuve de la circulation de l'envie d'accès aux Jeux. Posant, la gymnastique moderne comme « un sport de l'avenir », l'entraîneur bulgare souligne combien « par la gymnastique moderne, les femmes tendent à souligner leurs avantages, leur grâce, leur plasticité, leur sens de la musique » et qu'au regard de son développement depuis plus de dix ans, « la gymnastique moderne a déjà atteint les autres sports olympiques sous le rapport de la difficulté, du dynamisme, des qualités de souplesse, d'agilité, force, résistance, musicalité (...) »⁶⁶.

⁶⁵ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 22^{ème} année, n° 3, 1974, p. 37.

⁶⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 102^{ème} année, n° 3, janvier 1975, p. 16.

Lors de l'Assemblée générale des délégués de la GRS en 1975, deux décisions majeures sont prises, d'une part l'exercice imposé est retiré des programmes dès les Championnats du monde de 1977 à Bâle et d'autre part les « acrobaties » seront pénalisées d'un point de déduction. Lors de la même assemblée, la présidente Madame Andreina Gotta rappelle que les éléments « doivent être exécutés sans arrêt ».

Dès 1976, plusieurs débats successifs voient les fédérations s'opposer sur la place de l'acrobatie. Dans ce cadre, les pays de l'Est semblent favorables à son intégration, ainsi la fédération de RDA souligne dans ses propositions préalables à l'AG de 1976 que les « acrobaties ont leur place, comme élément de difficulté, mais si et seulement si elles sont liées à une technique de l'engin »⁶⁷. Ce point de vue est partagé par la Tchécoslovaquie mais rencontre l'opposition de la RFA, du Danemark, de l'Espagne et des Pays-Bas. Ce débat anime notamment la séance du Comité technique du 12 juillet 1976. Pour les pays de l'Ouest, les déclarations font des acrobaties des éléments non-spécifiques à la GRS, la description est complexe donc le jugement encore plus et celles-ci ont une connotation très « gymnastique artistique ».

Finalement au terme d'un vote, les acrobaties sont maintenues par 14 voix favorables et 7 voix défavorables (les sept voix défavorables étant celles des pays suivants : Allemagne de l'Ouest, Danemark, Espagne, France, Italie, Japon et Suisse).

Il y a sans doute aussi chez les dirigeants de l'Ouest la conscience d'une domination de l'Est qui repose sur ces éléments corporels extrêmement difficiles à maîtriser, et que l'on pourrait contrecarrer sur le terrain règlementaire. Ainsi, dans son rapport consécutif aux compétitions de Bâle, Simone Caquille, l'une des dirigeantes de l'Ecole Popard à Paris et promotrice de la gymnastique moderne en France dès la fin des années 1960, souligne que

« depuis quatre ans, l'apparition de mouvements pré-acrobatiques permettent toute une gamme d'enchaînements qui finissent presque à ressembler à des exercices que l'on peut voir au cirque, surtout en ce qui concerne le cerceau où la succession de sauts à travers l'engin demande une précision, une adresse, une coordination et des qualités athlétiques exceptionnelles »⁶⁸.

En 1976, une démonstration de GRS pour l'ouverture des JO de Montréal contribue à la reconnaissance de la discipline et vont porter Mme Evelyn Koop au CT, entamant un rééquilibrage entre l'est et l'ouest de l'Europe. Dans la foulée, la FIG va une nouvelle fois faire une demande officielle d'introduction de la GRS au programme olympique, malgré les

⁶⁷ Archives FIG, *Bulletins officiels*, 24^{ème} année, n° 2, 1976, p. 35.

⁶⁸ Caquille, Simone (1977). « Bâle. 1977 ». *Bulletin officiel de l'Association française de gymnastique harmonique et rythmique*, n°46, 4^{ème} trimestre 1977.

flottements dans sa définition exacte. Dans sa lettre au CIO, datée du 25 avril 1977, le président de la FIG, l'ancien gymnaste russe Yuri Titov, souligne que

« ce sport est très populaire actuellement. D'après la statistique plus de 5 millions de jeunes filles le pratiquent. 42 fédérations nationales affiliées à la FIG qui représentent tous les 5 continents, développent la gymnastique rythmique. 10'000 – 12'000 spectateurs assistent toujours aux compétitions qui sont très spectaculaires et plusieurs compagnies de télévision organisent la transmission des championnats dans leurs pays ». ⁶⁹

Il fait accompagner sa demande par une description détaillée de l'activité transmise au CIO par le secrétaire général de la FIG, Max Bangerter, le 11 mai 1977, ce dernier avançant au diapason de son président que

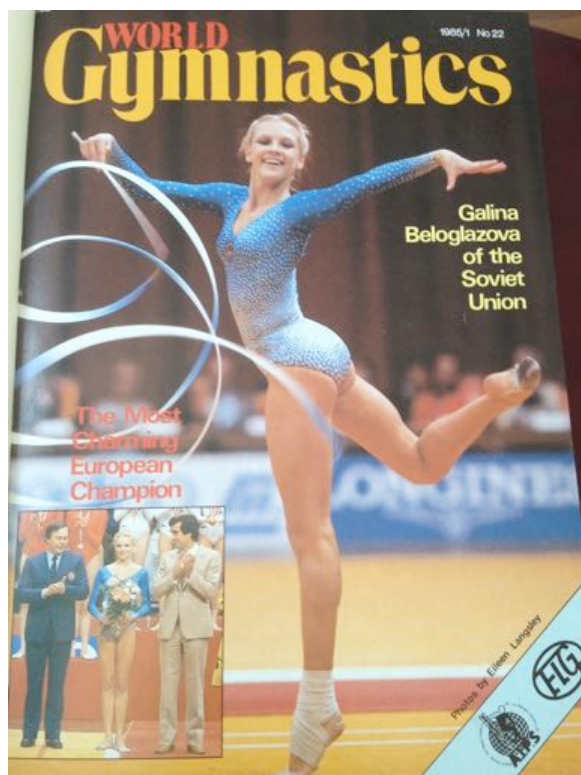
« la gymnastique rythmique sportive a déjà atteint les autres sports olympiques sous le rapport de la difficulté, du dynamisme, des qualités de souplesse, agilité, force, résistance, plasticité. Les dernières performances de ce sport – le plus féminin qui soit – lui donnent le droit de déposer sa candidature, absolument justifiée, pour son intégration dans la grande famille des sports olympiques » ⁷⁰.

⁶⁹ Archives CIO, Documents concernant la Gymnastique et la FIG, programme olympique 1950-1984, Lettre du président de la FIG à M. Arpad Casnadi, Président de la Commission mixte pour le programme Olympique, le 25 avril 1977.

⁷⁰ Archives CIO, Documents concernant la Gymnastique et la FIG, programme olympique 1950-1984, Lettre du secrétaire général de la FIG à la Commission mixte pour le programme Olympique, le 11 mai 1977.

1.5.3. Sur le chemin olympique : créer des Championnats d'Europe de GRS

La nouvelle réponse négative du CIO, reçu par le président Titov le 22 juin 1977, n'entrave que faiblement l'enthousiasme des dirigeants de la gymnastique mondiale qui



**Figure 14 - Galina Beloglazova (RUS),
championne d'Europe en 1984**

entament alors les démarches pour l'organisation de Championnats d'Europe de GRS dès 1978. En parallèle, et avec le souci d'étendre la pratique le plus largement possible, pour répondre à la fois à ses propres statuts et aux exigences du CIO, la FIG élabore parallèlement un « Championnat des quatre continents » pour les nations non-européennes, où la gymnastique rythmique et sportive est encore peu connue et peu développée.

Demandés depuis plus de dix ans par les déléguées bulgares, les premiers Championnats d'Europe ont lieu en 1978 à Madrid, et comme pour les Championnats du monde, les lieux retenus pour leur organisation favorise l'élargissement des frontières de la

GRS et l'entrée de nouvelles nations au plus haut niveau :

- 1978 – Madrid
- 1980 – Amsterdam
- 1982 – Stavanger
- 1984 – Vienne
- 1986 – Florence

Sur le plan technique, après quelques flottements sur les « pré-acrobaties », celles-ci sont limitées à 4 par exercice dès la fin de l'année 1977, et après les Championnats du monde de Bâle Mrs. Gotta, la présidente technique, « craint que la GRS ne s'engage sur la voie de la virtuosité au détriment de l'esthétique et de l'harmonie »⁷¹. On ne pourrait exprimer plus clairement l'opposition Est-Ouest que par cette crainte. D'un côté, les pays de l'Est, qui pratiquent la discipline depuis plus de trente ans en compétition, défendent une activité de compétition avant tout, alors que dans les pays de l'Ouest, la dimension pédagogique et harmonique de la gymnastique moderne évolue lentement notamment chez les dirigeantes les plus anciennes comme Mrs. Gotta ou autour de l'Ecole Popard en France, elle-même héritière du mouvement continu et arrondi de Georges Demeny. Dans ce cadre, il semble notamment que les premiers problèmes de jugement se fassent jour, à l'initiative de juges de l'Est qui ne pénaliseraient pas suffisamment les acrobaties.

Suite aux succès respectifs des Championnats d'Europe et des quatre continents, Yuri Titov renvoie une lettre au début de l'année 1979 invitant le CIO à se prononcer sur l'inclusion prochaine de la GRS, dont la popularité continue de croître et qui « était déjà au programme des compétitions gymniques aux Jeux Olympiques de 1932, 1952 et 1956 »⁷². Cette nouvelle demande ajoute donc l'importance de l'histoire de la gymnastique féminine à la popularité grandissante et aux aspects techniques très novateurs.

Suite à cette nouvelle lettre, la commission des programmes réécrit les mots suivants à la FIG :

« Si nous acceptons le principe de l'inscription de la gymnastique rythmique, la commission s'inquiète de l'augmentation consécutive du nombre de médailles distribuées dans les disciplines gymniques. La commission suggère donc l'organisation d'un concours général regroupant les cinq compétitions individuelles proposées, et qui aura pour conséquence de ne devoir réaliser qu'un seul podium »⁷³.

Par ailleurs, la demande porte aussi sur le nombre de jours de compétition induits par l'ajout de la GRS et sur le nombre potentiel de participants supplémentaires pour la

⁷¹ Archives FIG, *Bulletins officiels*, n° 96, 1978, p. 45.

⁷² Archives CIO, Documents concernant la Gymnastique et la FIG, programme olympique 1950-1984, Lettre du président de la FIG à M. Arpad Casnadi, Président de la Commission mixte pour le programme Olympique, le 14 janvier 1979.

⁷³ Archives CIO, Documents concernant la Gymnastique et la FIG, programme olympique 1950-1984, Lettre du président de la Commission mixte pour le programme Olympique au président de la FIG, le 13 mars 1979.

gymnastique. Face aux enjeux de taille qu'il rencontre pour l'organisation des Jeux Olympiques, le CIO organise une limitation de l'ampleur que vont prendre les futures éditions, mais accepte l'introduction de la GRS à la condition que celle-ci n'entraîne pas d'augmentation du contingent de gymnastes présents. L'introduction de la GRS va donc se faire au détriment de la gymnastique artistique de manière mécanique.

1.6. Fin des années 1970. Exister comme une institution et faire « flipper » les gymnastes

Responsable de la discipline « Gymnastique et danse » à Macolin et pour « Jeunesse et Sport » depuis 1970, Fernando Damâso ne se borne pas à la promotion de la compétition puisqu'il cherche également à développer une forme de gymnastique esthétique et ludique : le « gym-jazz ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il est revenu plusieurs fois sur le fait que cette forme de gymnastique en musique a très vite « fait flipper les participantes »⁷⁴. Envisagée comme un moyen d'expression avant tout, la « gymnastique de jazz » mélange des mouvements gymniques et des techniques de danse, pratiqués sur des rythmes de jazz. Le but est d'arriver « à une véritable préparation à la danse (...), où s'exprimera une personnalité épanouie, où les jeunes trouveront non seulement une activité salubre, mais aussi une joie intense »⁷⁵. Plutôt esthétique, cette gymnastique rencontre un véritable succès en Suisse dans la seconde moitié des années 1970, préfigurant les gymnastiques en musique de type aérobie des années 1980.

Dans le même temps, en 1977, la Suisse accueille les Championnats du monde de gymnastique rythmique. Dans le contexte de l'introduction de la discipline et de développement de la gymnastique féminine de compétition, il s'agit d'une opération de promotion, dont on peut remarquer qu'elle est souvent utilisée par les fédérations nationales occidentales pour faire connaître la « gymnastique moderne » dans cette séquence chronologique, comme en 1975 à Madrid ou plus tard à Londres (en 1979), à Munich (en 1981) ou encore à Strasbourg (en 1983).

A Bâle, les gymnastes suisses confirment leur 10^{ème} place obtenue à Madrid, deux années auparavant et Susanne Zimmermann atteint la 39^{ème} place dans le concours des « individuelles ». Néanmoins, l'année 1977 est vue comme « une année de transition dans l'évolution de la GRS en Suisse »⁷⁶, et en effet l'année correspond aussi à l'amorce d'une organisation de la pratique à l'intérieur du pays, avec une première compétition organisée en mars à Sion. Ce premier « tournoi national de gymnastique rythmique et sportive »⁷⁷ n'est pas

⁷⁴ Entretien avec Fernando Dâmaso, ancien entraîneur national.

⁷⁵ Archives EFGS, article de Fernando Damaso : « Réflexions sur la gymnastique de jazz ». *Jeunesse et Sport*, n° 9, septembre 1977, p. 214.

⁷⁶ Archives ASGF, Commission technique, Rapport annuel 1978, p. 7.

⁷⁷ Archives personnelles Mariella Sciarini-Markmann (ancien entraîneur national adjoint en gymnastique rythmique), *Eco di Locarno*, le 26 mars 1977, p. 9.

encore un Championnat suisse, car les sociétés locales ne se sont pas encore orientées vers cette nouvelle pratique, mais il doit permettre de promouvoir la GRS et inciter les sociétés à proposer ce nouveau sport. En 1979, Fernando Dâmaso souligne que :

« L'organisation des compétitions au niveau national reste un souci. Il nous semble, malgré les efforts du ressort respectif, que beaucoup d'entraîneurs et de sociétés sont très influencés par le modèle et le niveau de l'équipe nationale. Ils craignent trop de s'exposer. Dans la nouvelle planification, une place importante devra être attribuée à ce domaine. Il est certain que la nouvelle structure aura une influence positive et améliorera la situation »⁷⁸.

Dès lors, la diffusion à l'intérieur du pays devient plus lisible, et l'on constate que des monitrices découvrent alors avec intérêt la pratique. Surtout, la gymnastique rythmique fait sauter un certain nombre de verrous, elle déplace les frontières de la gymnastique féminine helvétique vers la performance corporelle et vers de nouvelles structures d'entraînement. Toutefois, l'introduction de la gymnastique rythmique véhicule aussi une nouvelle image de la féminité et pousse l'ASGF à revoir sa gouvernance. Dans une lettre adressée à ses collègues du « Comité directeur »⁷⁹, Gilberte Gianadda, en date du 25 mai 1981, s'interroge sur l'augmentation de salaire que M. Damâso aurait demandé pour le renouvellement de son contrat comme entraîneur national, manifestant le malaise d'une dirigeante face aux transformations de son institution. En effet, les innovations ont un coût et le budget de l'ASGF évolue très rapidement dans les années 1970. Au tout début de la décennie, le budget de l'institution trouve un équilibre autour de 400'000 francs, alors qu'il dépasse le million et demi de francs au milieu des années 1980 juste avant la réunification des associations féminine et masculine. L'analyse plus détaillée des budgets de l'ASGF montre que cette mutation budgétaire repose en partie sur l'entretien d'une discipline de haut niveau. Ainsi, en 1977, la gymnastique rythmique et sportive constitue le premier poste du budget de l'ASGF avec 100.000 CHF de dépense, sur un total d'un peu plus de 700.000 francs⁸⁰.

Ces évolutions concernent aussi directement la pratique, puisque Fernando Damâso va asseoir son projet sur la notion de professionnalisme, bien que celle-ci soit encore controversée dans la sphère sportive suisse. Dans un document concernant la planification pour les années 1985-1988, il souligne que

⁷⁸ Archives ASGF, Commission technique, Rapport annuel 1979, p. 10.

⁷⁹ Ce Comité est introduit en 1978 pour alléger les travaux du Comité central, il est spécialisé dans les questions administratives et financières, plutôt que techniques, liés aux pratiques compétitives.

⁸⁰ Archives ASGF, Budgets et rapports financiers annuels, 1975-1985.

« la fonction d'une fédération est de promouvoir le sport à tous les niveaux et, dans le cas spécifique, de mettre les moyens à disposition afin que les gymnastes les plus doués puissent réaliser leurs aspirations »⁸¹.

Pour les gymnastes, s'il faut dès la fin des années 1970, envisager un entraînement « à plein temps », plusieurs systèmes sont testés et mis en place. Classiquement, les performances en compétition sont valorisées par des primes, mais surtout la présence aux entraînements devient un enjeu économique. S'il ne s'agit pas véritablement d'un salaire – les gymnastes n'étant souvent pas majeures – la partie de la formation reposant sur la famille est « rachetée tout au long de l'année (...) en fonction de son assiduité aux entraînements, de ses performances et de son ancienneté dans les cadres de l'équipe nationale »⁸². A concurrence de 8 francs par heure d'entraînement, les gymnastes pourront donc espérer rembourser les 8'000 francs engagés annuellement en assistant aux 15 à 20 heures hebdomadaires.

Si les résultats ne sont pas immédiatement à la hauteur des espérances – et des promesses de Fernando Damâso – et si certaines gymnastes connaissent des difficultés avec l'intensité des entraînements, la gymnastique rythmique fait profondément bouger les frontières de la gymnastique féminine en Suisse en valorisant la compétition et en donnant une réelle autonomie à son association de tutelle vis à vis de la SFG.

⁸¹ Archives ASGF, Gymnastique Rythmique et sportive, Documents concernant les planifications annuelles d'entraînement, 1975-1985, Planification pour l'année 1985, p. 8.

⁸² *Ibid.*

Partie 2. Crises de croissance (1981-2000)

Au plus haut niveau, ces deux décennies vont voir se succéder deux temps de domination sans partage, d'abord des gymnastes bulgares, entraînés par Neshka Robeva, dans les années 1980 et 1990, puis l'avènement d'une domination russe, sous la conduite d'Irina Viner-Ousmanova, qui se prolongera après 2000 et jusqu'aux derniers Championnats du monde d'Izmir, en septembre 2014.

Au cours de ces vingt années, la gymnastique rythmique en Suisse et en France va connaître ses premières crises de croissance, dans un contexte qui va voir se multiplier les offres de pratiques « concurrentes » (aérobic, gymnastiques douces, fitness, etc.), qui va voir la pratique de la GR évoluer vers plus d'exigences physiques et techniques et qui va également être un temps de restructuration des fédérations de tutelle. De fait, cette période de « crise » va aussi être marquée par des réussites importantes comme autour de l'organisation des Championnats du monde en 1983 à Strasbourg ou avec le parcours d'Eva Serrano dans les années 1990.

2.1. « Le choc de l'aérobic »¹

Empruntée aux auteurs de *L'exercice et la santé*, cette expression rend compte des bouleversements pratiques qui vont toucher les pratiques gymniques et sportives dans le cours des années 1980, et tout particulièrement les pratiques féminines, à travers le monde entier. Selon ces mêmes auteurs, en France,

« à partir du début des années 1980, les exercices physiques d'entretien connaissent un engouement sans précédent. Le corps prend alors une importance considérable dans tous les secteurs de la société. Il est mis en avant et s'affiche au cinéma, à la télévision, dans les rues. Les magazines lui consacrent toujours plus de place : tandis que l'hebdomadaire *Elle* propose le 15 mars 1982 une nouvelle rubrique

¹ Lebecq, Pierre-Alban ; Morales, Yves ; Saint-Martin, Jean ; Travaillot, Yves (2014). *L'exercice et la santé. Identité de la gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Paris : Le Manuscrit, p. 151 et suivantes.

intitulé *le courrier du corps*, la revue *Vital*, créée en 1980, se donne pour mission de diffuser une nouvelle « culture du corps » apparue en Californie quelques années plus tôt et est très vite vendue à plus de 200'000 exemplaires. Cet intérêt débouche sur une véritable *ère de la forme* : modeler, manipuler, transformer son corps doit permettre d' « être en forme », valeur cardinale de cette période qui à la fois intègre les dimensions hygiénique et esthétique, et permet d'être considéré comme dynamique, actif, sûr de soi, bien dans son corps »².

A la manière des sports californiens, ce qu'il est en partie de part ses origines, l'aérobic incarne ce courant « Fun » de l'histoire des sports, décrit par Alain Loret dans *Génération Glisse*. Ainsi, reprenant les mots du sociologue, l'aérobic peut être considéré comme « une morale du plaisir. C'est aussi une stratégie marketing, un look, un vocabulaire, une musique et un ensemble d'attitudes. C'est enfin une esthétique se reconnaissant dans les cinq couleurs primaires du mouvement psychédélique (...) »³.

Ainsi, malgré l'image durable laissée par l'émission Gym-Tonic dans les représentations collectives sur l'aérobic, le courant qu'il incarne dépasse ce seul exemple.

« cette expression est le plus souvent utilisée pour regrouper les activités, essentiellement féminines, proposées dans les très nombreuses salles de mise en forme nouvellement créées : elle concerne l'ensemble des exercices musculaires sans charge lourde, en perpétuel renouvellement : le cardio-training (activité d'endurance pratiquée essentiellement à l'intérieur, comme le vélo, le stepper, le tapis de marche, le rameur, ...), l'aérobic qui s'est diversifié sous la forme de divers cours collectifs chorégraphiés en musique (step, low impact aerobic, high impact aerobic, body pump, ...), l'aquagym (...). A partir des années 1990, ces pratiques centrées sur la recherche d'une meilleure condition physique et sur le remodelage corporel sont complétées par de multiples activités de bien-être et de détente relevant de ce qui est appelé le wellness »⁴.

De manière assez singulière, en France, si les instances de la FFG ne vont pas se désintéresser de l'aérobic et/ou du fitness, même si depuis 1965 c'est avant tout « la spécialisation [qui] est encouragée pour répondre aux exigences des confrontations internationales »⁵, et que la fédération s'occupe avant tout des gymnastiques compétitives (gymnastique artistique, rythmique et acrobatique). Si l'aérobic et les pratiques de « fitness » vont se développer plutôt en dehors de l'appareil fédéral, il ne fait pas de doute que, d'une

² *Ibid.*, p. 152.

³ Loret, Alain (1996). *Génération Glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des « années fun »*. Paris : Autrement, p. 30.

⁴ Travaillot, Yves (2010). « Fitness ». Dans Attali, Michael ; Saint-Martin, Jean (sous la direction). *Dictionnaire culturel du sport*. Paris : Armand Colin, p. 55.

⁵ Froissart, Tony (2010). « Gymnastique ». Dans Attali, Michael ; Saint-Martin, Jean (sous la direction). *Dictionnaire culturel du sport*. Paris : Armand Colin, p. 67.

part, ces dynamiques alimentent la féminisation entamée depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale ; et que d'autre part, la fédération veuille les utiliser comme argument publicitaire pour poursuivre son développement quantitatif au courant des années 1980.

A la fin des 1970 et au début des années 1980, la FFG est déjà largement féminisée avec près de deux licenciées pour un licencié (en gymnastique artistique), chiffres auxquels il faut ajouter ceux de la GRS, et qui sont donnés dans le cadre du Congrès fédéral de 1983.

B) F.F.G.						
1976/1977	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981	1981/1982	1982/1983
95545	101631	103104	103189	107387	105877	107576

C) Effectif par secteur						
	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981	1981/1982	1982/1983
Masculins	32617	31931	30536	31118	29359	28747
Féminines	59881	61658	59951	63140	62972	63586
GRS			2069	1851	1891	2163
Dirigeants	9133	9515	10621	11255	11534	12178

Figure 15 – Situation des licences au sein de la FFG entre 1976 et 1983⁶

25 ans plus tard, en 2008, la FFG est composée à plus de 80% par des gymnastEs, soit 197'921 pour 250'784 licenciés, et la tendance est similaire à celle constatée dans d'autres fédérations, comme la FFEPGV⁷. De fait, si les chiffres sont exacts, avec un peu plus de 50'000 licenciés la gymnastique masculine n'a que modestement progressé depuis les années 1970.

Du reste, en 1988, la FFG va tout de même formellement intégrer les pratiques de fitness sous l'appellation « Expression gymnique et disciplines associées », mais en tant que « sport fun », celles-ci s'adaptent mal à un cadre institutionnel trop rigide. Vecteur d'un renouvellement des manières d'envisager le corps en mouvement

⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 110^{ème} année, 1983, n° 58, p. 12.

⁷ Lebecq, Pierre-Alban ; Morales, Yves ; Saint-Martin, Jean ; Travaillot, Yves (2014). *L'exercice et la santé. Identité de la gymnastique Volontaire en France depuis 1954*. Paris : Le Manuscrit.

En Suisse, à l'orée des années 1980, l'*Association Suisse de Gymnastique Féminine* se trouve également confrontée à l'émergence de ce phénomène de mode venu des Etats-Unis et qui va révolutionner la sphère gymnique et sportive. Porté par la figure « Jane Fonda », l'aérobic est présenté par les journaux comme

« (...) une suite interminable d'exercices (aucun muscle, aucun ligament, aucune rondeur ne sont épargnés) à répéter au moins trois fois par semaine, en augmentant si possible la durée (« les exercices doivent être autant de défis à relever »), et dont le but est de brûler des calories, de modifier la forme du corps, de l'assouplir en renforçant cœur et poumons »⁸.

Soutenu par une médiatisation très large et des airs de musique « disco » très à la mode, l'aérobic va induire un bouleversement majeur de l'image des femmes à travers l'Occident. Résolument moderne, l'aérobic semble incarner son époque marquée par l'individualisation, la recherche de la santé par le mouvement, le dévoilement des corps et la quête de la jeunesse éternelle.



Figure 16 – Annonces pour du matériel concernant l'aérobic⁹

L'inclusion de ces pratiques dans les programmes des sociétés membres de l'ASGF ne sera pas immédiat, néanmoins les raisons sont moins « sociétales » et tiennent aussi aux transformations des institutions helvétiques de la gymnastique. En effet, en arrière plan de ces

⁸ *Journal de Genève*, le 15 janvier 1983.

⁹ *Frauenturnen*, n° 19, 1987.

derniers processus, la question de la constitution d'une association unique pour les hommes et les femmes se pose avec une certaine régularité parmi les instances dirigeantes des deux associations, un rapport étant même publié en 1975 pour évaluer les démarches à mettre en œuvre. Alors que dans ces mêmes années, comme en France¹⁰, l'ASGF a dépassé la SFG en nombre total de membres et est donc devenue la principale association sportive de Suisse, l'innovation continue d'être plus importante du côté des gymnastes féminines.

C'est d'ailleurs ce rapport de force qui pousse les délégués de l'ASGF à refuser provisoirement la réunification des associations lors de leur assemblée annuelle de Lucerne en 1982¹¹. Les arguments sont synthétisés dans l'organe officiel *Frauenturnen* en ces termes :

« Dans une future association unique, nous devons sans cesse fournir des efforts, nous devons défendre les besoins de nos gymnastes, poursuivre avec un profond engagement notre but “une gymnastique belle et véritable”, tout en sachant rester féminines »¹².

1970¹³	SFG	ASGF	Total
Actifs/Actives	44536	36778	81314
Hommes/Dames	28823	27145	55968
Pupilles/Pupillettes	42274	39760	82034
Total¹⁴	120753	103683	224436
1984¹⁵	SFG	ASGF	Total
Actifs/Actives	50482	47306	97788
Hommes/Dames	31787	53725	85512
Pupilles/Pupillettes	45735	75011	120746
Total	141858	177288	319147

Figure 17 – Statistiques comparées de la SFG et de l'ASGF (en 1970 et 1984)

Actée au 1^{er} janvier 1986, la réunification aboutit à la dissolution des deux précédentes associations, rassemblées sous la dénomination *Fédération Suisse de Gymnastique*, mais la féminisation va se poursuivre, tout comme les dynamiques d'innovation portées par les femmes. Ainsi, l'aérobic dont l'apogée se situe vraisemblablement entre 1985 et 1995, va

¹⁰ En France, les licenciéEs dépassent les licenciés en pourcentage en 1970, dans le cadre de la FFG.

¹¹ Archives ASGF, Assemblée des délégués, procès-verbal de l'assemblée des 16 et 17 octobre 1982, Lucerne.

¹² *Frauenturnen*, n° 5, 1983, p. 5.

¹³ *Le Gymnaste Suisse*, n° 39, 1970, p. 309.

¹⁴ Le total n'intègre pas les membres « passifs » et « honoraires », dont l'activité concrète dans les sociétés locales, sur les praticables et dans les instances dirigeantes n'est pas nécessairement importante (et peu même être nulle).

¹⁵ *Le Gymnaste Suisse*, n° 19, 1984, p. 2.

essaimer pour donner naissance à de multiples formes de pratiques gymniques en musique, souvent très féminisées.

Si la gymnastique rythmique (et sportive) semble subvertir l'ordre symbolique des sexes au sein de l'espace helvétique des sports, par la valorisation de la compétition et l'instauration d'une modernité institutionnelle, et bien que l'ASGF reste encore vecteur d'un discours traditionnel jusqu'à l'orée des années 1980, la gymnastique féminine va alors entamer une transformation radicale, avec la promotion de pratiques situées à la croisée du « sport santé » et du « sport fun », dont les tenues sont alors révolutionnaires tout comme les mouvements et l'organisation même de la pratique qui répond à un besoin nouveau de liberté, de défoulement et d'individualisme.

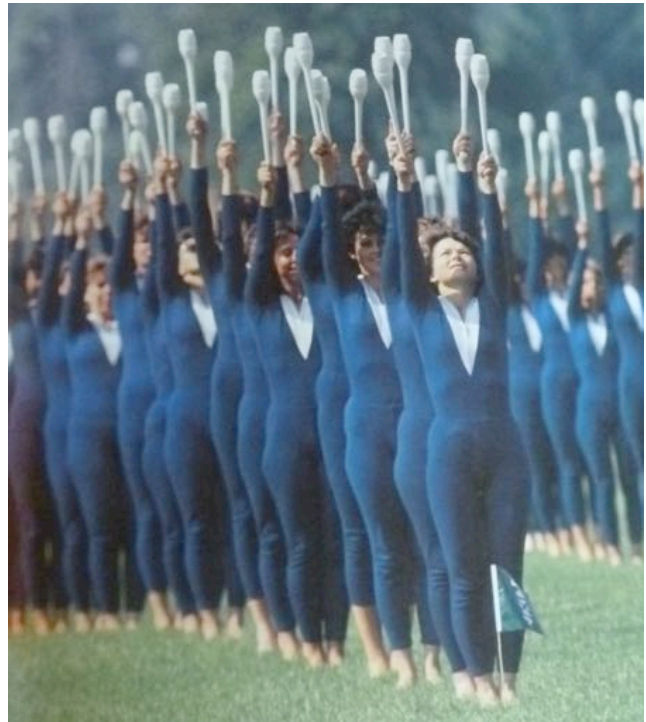


Figure 18 – Première page du magazine *Frauenturnen*, 1984

S'il peut paraître contradictoire de parler d'aérobic au sein d'une recherche sur l'histoire de la gymnastique rythmique et sportive – entendue comme une pratique de haut niveau avant tout –, il nous semble pertinent de souligner le pouvoir d'innovation de la gymnastique féminine, symbolisée – presque incarnée – dans la création et le développement de la GRS, mais qui va trouver des échos majeurs dans les pratiques « de fitness » – toutes plus ou moins genrées – depuis l'aérobic, jusqu'à l'aquagym, le Pilates, la gymnastique suédoise, et toutes les variantes existant actuellement sur le marché de la remise en forme¹⁶.

¹⁶ Bessy, Olivier (1990). *De nouveaux espaces pour le corps - approche sociologique des salles de "mise en forme" et de leur public. Le marche parisien*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université Paris Descartes.



Figure 19 - Tournoi International de la Journée mondiale des femmes, Prague, 1982

De fait, y compris à l'échelon international, la gymnastique rythmique va dans une certaine mesure incarner une certaine velléité « féministe », comme l'illustre l'organisation d'un tournoi pour la journée des femmes ou l'attention portée continuellement sur les dimensions proprement esthétiques de la pratique.

2.2. 1983 : Organiser les Championnats du monde à Strasbourg

Désignées pour accueillir les Championnats du monde de 1983, la *Fédération Française de Gymnastique* et la ville de Strasbourg vont profiter de l'événement pour, d'un côté, faire un bilan du développement de la gymnastique rythmique et sportive et chercher à en accélérer la diffusion, et d'autre part, utiliser l'expérience et surtout les bénéfices réalisés à l'occasion de l'organisation des Championnats du monde de gymnastique artistique en 1978¹⁷.

Comme le rappelle, Dominique Muller, jusqu'aux années 1980,

« la FIG ne faisait que désigner les organisateurs qui conservaient entièrement les recettes, à la fois sur place pendant les compétitions mais aussi en termes de droits TV. Or, après 1978, nous avons pu bénéficier de ces recettes et travailler à l'organisation de 1983 le plus professionnellement possible, mais, ces sommes importantes nous ont aussi permis de recruter des

techniciennes qui ont participé à la diffusion de la GRS en Alsace et à l'amélioration des conditions d'entraînement de nos gymnastes »¹⁸.



Figure 20 - Première page du journal *Le Gymnaste*

Bien évidemment, l'organisation de cette compétition internationale est l'occasion pour la FFG de faire un large bilan du développement de la GRS sur son territoire. Ainsi, dans le numéro spécial du *Gymnaste*, publié au mois d'octobre 1983, avance-t-on certains chiffres, notamment du point de vue de l'encadrement de la pratique, avec 4 cadres d'Etat (Mesdames Feraud, Lang, Lelin et Muller), dix-neuf déléguées régionales, 3 classes de sport-étude (à

¹⁷ Entretien avec Dominique Muller-Lauth, juge internationale, ancienne responsable des équipes de France.

¹⁸ Entretien avec Dominique Muller-Lauth.

Calais, Evry et Orléans) et plus de soixante clubs, « plus particulièrement concentrés dans le nord, l'Île de France-Ouest et l'Alsace »¹⁹.

Participation et classement des gymnastes françaises

1963	(néant)
1965	(néant)
1967	Estivin Anne-Marie (25) Pinon Josette (31) Raymond Anne-Marie (36)
1969	Bellanger Pinon Josette (34) Estivin Anne-Marie (38) Mouren Marceline (41)
1971	(néant)
1973	Ensemble (11) Vanault Patricia (33) Bucheton Catherine (37) Bellanger Pinon Josette (41)
1975	Ensemble (6) bellanger Pinon Josette (17) Vanault Patricia (18) Bucheton Catherine (247)
1977	Ensemble (16) Féraud Catherine (43) Fournier Martine (54) Decarpigny Muriel (58)
1979	Ensemble (11) Féraud Catherine (41) Vital Martine (53)
1981	Vital Martine (59) Roger Christel (60)

Figure 21 - Classements des gymnastes françaises lors des Championnats du monde (1963-1981)

l'éthique sportive.

Il est donc, d'autant plus « vital » de faire de l'organisation des Championnats du monde de 1983, un « coup d'envoi pour une GRS en travail d'équipe structuré »²⁰.

De fait, « Strasbourg 1983 » semble occuper une place à part dans la mémoire collective, et sans que l'on puisse distinguer la réussite organisationnelle de l'excellence et de la virtuosité des performances présentées, notamment par les gymnastes bulgares, il apparaît que cette compétition occupe une place similaire à celle de Rotterdam (en 1973) dans l'histoire de la gymnastique rythmique et sportive. Rares sont en effet, les personnes

¹⁹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 110^{ème} année, 1983, n° 58, p. 8.

²⁰ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 110^{ème} année, 1983, n° 58, p. 8.

interrogées qui n'ont pas spontanément mentionné cette compétition comme comptant parmi leurs plus grandes émotions gymniques, en particulier l'exercice de Lili Ignatova au ballon, où sur l'air de « Ne me quitte pas », elle s'est emparée du titre de championne du monde (ex-aequo avec la russe Galina Beloglazova) à cet engin. Du reste, dans le concours général, la Bulgarie a réussi l'exploit de positionner trois gymnastes sur les deux premières marches du podium.

	Pays	Gymnaste	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban	Total
1	BUL	Diliana Gueorguieva	9.800	9.950	10.000	9.900	39.650
2	URSS	Galina Beloglazova	9.900	10.000	9.800	9.900	39.600
2	BUL	Lilia Ignatova	9.800	10.000	10.000	9.800	39.600
2	BUL	Anelia Ralenkova	9.900	9.950	10.000	9.750	39.600

Figure 22 – Podium du concours général des Championnats du monde de 1983

Du côté français et suisse, dans le concours général, les gymnastes sont assez proches en termes de performance, puisque Benedicte Augst (FRA) et Grazia Versasconi (SUI) se suivent aux 31^{ème} et 33^{ème} place, avec respectivement 37.100 et 37.050 points. Plus loin dans le classement, Christel Roger (FRA) occupe la 50^{ème} place (avec 36.500 points) juste devant Suzanne Müller (SUI), 52^{ème} avec 36.400 points, et encore un peu plus loin Valérie Bonvoisin (FRA), 59^{ème} avec 36.250 points devance Franz Grogg (SUI), 63^{ème} avec 36.050 points.

En ce qui concerne le concours des ensembles, ces Championnats du monde strasbourgeois vont marquer une sorte de tournant dans l'histoire de la gymnastique rythmique au-delà même du cas français et du cas suisse. En effet, comme le souligne Dominique Muller dans son entretien, jusqu'alors l'équipe de France était en fait une « équipe de club », généralement l'équipe championne de France l'année précédente, et sachant que les Championnats du monde allaient se dérouler en Alsace, elles ont pris la décision – avec Renée Lelin, qui prend alors la fonction d'entraîneur national – de dynamiser les choses et de profiter de l'organisation « à domicile » pour expérimenter d'autres choses. En effet, « l'année précédente, lors des Championnats d'Europe d'Amsterdam, l'équipe de France – en fait l'équipe de Lille – était encore 22^{ème} du classement »²¹.

Pour la première fois, l'équipe de France va alors se construire sur la base d'une sélection des meilleures gymnastes, à la manière de ce que Fernando Dâmaso avait démarré au milieu des années 1970 en Suisse. Surtout, au-delà de la sélection des gymnastes qui sont encore largement originaires de la même région (désormais l'Alsace), l'équipe de France va

²¹ Entretien avec Dominique Muller-Lauth.

s'adjoindre les 'services' de la meilleure entraîneur de l'époque, la bulgare Neshka Robeva. Celle-ci va venir à plusieurs reprises en France pour travailler et apporter son expertise dans la mise en place de la composition de l'équipe, accompagnée notamment de Krassimira Filipova, ancienne gymnaste de la même génération que Mme Robeva et désormais également entraîneur et juge internationale.

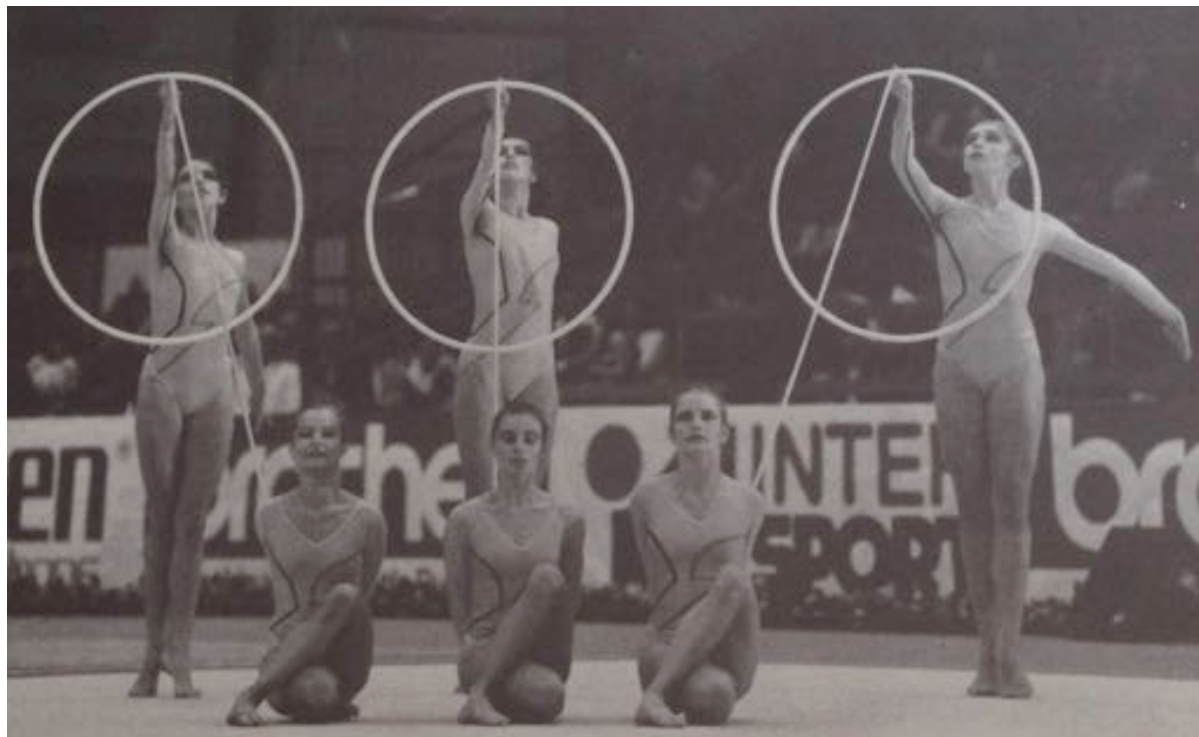


Figure 23 – L'ensemble France aux Championnats du monde de 1983 (Strasbourg)

Dans *Le Gymnaste* du mois de janvier 1984, l'entraîneur national, Renée Lelin, revient sur la composition qui l'a amenée à la 9^{ème} place lors des Championnats du monde précédents.

« J'ai fait la composition de base en recherchant d'abord les éléments clés et les originalités qui allaient pouvoir 'marquer' le mouvement, répartissant ensuite ceux-ci d'après une logique de construction observée sur d'autres équipes. Les différentes critiques et observations extérieures m'ont permis de perfectionner au fur et à mesure la structure interne.

Lors de son passage à Strasbourg, Neshka Robeva m'a apporté de précieux conseils pour affiner la composition, mais je tiens à préciser qu'elle n'a jamais touché à la structure de base et même si sous son influence et celle de Diliانا Gueorguieva l'enchaînement a pris un 'goût bulgare', il faut considérer que nous avons présenté une création française sortant des sentiers battus et permettant aux juges de ne plus regarder la France avec indifférence »²².

²² Archives FFG, *Le Gymnaste*, 111^{ème} année, 1984, n° 61, p. 23.

Si d'autres entraîneurs bulgares s'étaient alors déjà expatriés, notamment en Espagne, et bien que Neshka Robeva ne décide jamais de s'expatrier définitivement mais simplement d'entamer des collaborations, c'est à cette période que l'on peut dater le début d'une migration plus massive de techniciennes venues des pays de l'Est vers les pays d'Europe occidentale notamment, phénomène qui ne cessera de s'accroître, en particulier après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique.

De fait, c'est surtout en 1984 avec la première compétition « olympique » que la discipline va changer alors que son « système de consécration » est bouleversé par l'introduction d'une couronne olympique qui va venir tous les quatre ans désigner la meilleure parmi les meilleures.

2.3. *Les premières expériences olympiques*

Cette partie aurait aussi pu s'intituler « entre boycotts et compétitions », mais il nous faut commencer en revenant sur la tentative de la FIG d'organiser les compétitions de gymnastique rythmique et sportive sans impacter le nombre de gymnastes engagés dans les compétitions de gymnastique artistique, et ceci malgré les avertissements du CIO.

Immédiatement, et à la vue des premiers programmes provisoires, le président de la commission de programmation, réagit en rappelant à la FIG ses engagements antérieurs et en demandant à ses dirigeantes et dirigeants de « rester aussi modeste et raisonnable que possible » pour cette « première » de la GRS à Los Angeles. Il ajoute alors que contrairement aux espoirs de la FIG, les épreuves d'ensemble ne pourront être inscrites au programme, ce qui amène Max Bangerter à écrire une lettre

« ce type d'exercice dépasse de loin les exercices individuels en termes d'élégance, de beauté et de difficultés techniques. Considérant cela, nous vous demandons, en vous assurant de ne pas augmenter le nombre de gymnastes, de nous permettre d'inviter au moins les 6 meilleurs équipes du monde »²³.

Après de nouvelles discussions, c'est finalement Monique Berlioux, directeur du CIO qui coupe court aux débats en portant la voix du Comité exécutif, lequel « refuse l'inclusion des exercices d'ensemble à Los Angeles »²⁴.

Première compétition olympique de GRS, Los Angeles peut pourtant être considéré comme une occasion manquée dans la mesure où en raison des boycotts organisés par les principaux pays de l'Est, les meilleures gymnastes sont absentes du praticable californien. C'est du reste une canadienne, Lori Fung, qui s'impose, sans que les épreuves n'aient atteint un très haut niveau technique. Dans le même temps, cette introduction fait tout de même écho à d'autres étapes clés de l'histoire des sports féminins, alors que Los Angeles voit aussi apparaître dans les programmes, le marathon, la natation synchronisée et la course cycliste sur route. Néanmoins, étant donnée la domination des pays de l'Est, la gymnastique rythmique et sportive est la seule, parmi les « nouvelles » disciplines olympiques à souffrir du boycott.

²³ Archives CIO, Documents de la FIG, Programme Olympique 1950-1984, Lettre du secrétaire général de la FIG à M. le président du CIO, le 26 janvier 1983.

²⁴ Archives CIO, Documents de la FIG, Programme Olympique 1950-1984, Lettre du directeur du CIO au secrétaire général de la FIG, le 8 février 1983.



Figure 24 – Lori Fung, championne olympique en 1984 (Los Angeles)

Durant les compétitions, une juge est sanctionnée pour avoir tenté de favoriser une gymnaste, ouvrant un temps de remise en question des méthodes de jugement de la pratique, période de laquelle celle-ci aura bien de la peine à sortir. Suite à la sanction, des déléguées de plusieurs pays vont proposer, d'un côté l'augmentation du nombre total de juges (comme la Bulgarie avant le Congrès de la FIG de 1985²⁵) et de l'autre côté, le raccourcissement des compétitions, car dans le format actuel, « il est impossible pour elles de rester objective pendant si

longtemps, entraînant des variations dans leurs notes et des discriminations pour

certains groupes de gymnastes »²⁶ (point de vue de la délégation française).

Dans ces mêmes années, un autre problème semble faire son apparition – que l'on peut constater en consultant les classements des Championnats du monde et des Championnats d'Europe – c'est le resserrement des positions autour des podiums et donc celui des critères pour faire la différence entre les toutes meilleures gymnastes, qui se retrouvent régulièrement à partager des places d'honneur. Dans les faits, la réponse ne peut pas simplement être d'augmenter les difficultés techniques (en nombre dans les exercices ou dans leur réalisation), en effet, ce choix risquerait alors d'être contre-productif pour réaliser la demande du CIO d'ouvrir la pratique aux autres continents que l'Europe.

²⁵ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 126, 1985, p. 88.

²⁶ *Ibid.*, p. 90.

Première solution évoquée, créer des groupes de niveau lors des compétitions, ce qui permettrait de favoriser la couverture médiatique et d'encourager les gymnastes en les faisant concourir contre des adversaires d'un niveau plus ou moins semblable.

Deuxième solution, travailler sur l'appréciation – le jugement et la réalisation – des compositions construites par les entraîneurs et réalisées par les gymnastes.

Bien évidemment, le travail principal doit néanmoins se faire via le code de pointage, dont le contenu oriente plus qu'aucune autre intervention les transformations de la pratique. Cependant, l'introduction dans le programme olympique va alors devenir un problème, puisqu'au moment de l'entame des discussions sur la réécriture du code en 1985, les délégués de la GRS constatent que le règlement olympique impose une stabilité réglementaire dans les deux années précédents les Jeux. En si peu de temps, il n'est pas possible de modifier le code et de vérifier le caractère opportun des changements que l'on souhaiterait y apporter.



Figure 25 - Code de pointage FIG, 1982-1989

Dès lors, la seule solution est de proroger le code de 1982 jusqu'en 1989 et de commencer à travailler dès 1985 à ce dernier. Après seulement une édition, les Jeux Olympiques se sont donc imposés comme la date principale des calendriers de la GRS, et le Comité technique désigné en 1984 peut se mettre au travail.



Figure 26 – Comité technique « GRS » de la FIG (période 1985-1988)

Dans le même temps, en 1987, la question des « éléments acrobatiques » revient sur le devant de la scène, ou plus précisément, en dehors d'une impossible modification du code de pointage, on cherche à en préciser l'exécution. Par exemple, les « grands écarts latéraux ou frontaux ne sont plus considérés comme des éléments acrobatiques ou pré-acrobatiques, mais comme des éléments de souplesse »²⁷, donnant également une indication sur les transformations à venir de la discipline et de nouvelles exigences plus directement « corporelles ». A cela, le Comité technique de la FIG ajoute une précision sur le nombre de difficultés qui devront être incluses dans les compositions, à savoir « 4 difficultés supérieures et 4 difficultés moyennes »²⁸, marquant une étape sur la voie de la sportivisation.

En ce qui concerne les difficultés de jugement, force est de constater que la réponse administrative est de tenter de faire de la discipline un tout plus objectif en augmentant le

²⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 132, 1987, p. 88.

²⁸ *Ibid.*

nombre de difficultés corporelles, le tout dans une atmosphère « d'urgence », notamment après que le rapport sur la Coupe du monde à Tokyo en 1986 mette en évidence une situation critique où « le jugement n'a pas été satisfaisant, avec la majorité des exercices surévalués, et un véritable danger pour l'avenir de la GRS »²⁹. En outre, attaché à une certaine sportivisation, le Comité technique ne travaille pas uniquement sur les difficultés corporelles, ainsi les déléguées maintiennent une position très stricte à propos de l'accompagnement musical, qui doit demeurer le fait « d'un seul instrument », et non pas par un instrument qui pourrait donner l'impression de plusieurs, pas plus que par la voix (le larynx n'est pas un instrument) ou par les mains. Le choix semble clair de limiter les dimensions véritablement « artistiques » de la gymnastique rythmique et sportive – comme peuvent le proposer les gymnastes bulgares depuis la fin des années 1970³⁰ – et de favoriser l'émergence d'un sport.

Ces constats archivistiques renvoient à une phrase d'Egle Abruzzini, récoltée dans le cadre d'une discussion pendant les Championnats du monde d'Izmir de 2014. Celle-ci, alors en charge du secrétariat du Comité technique aux côtés de Jeanine Rinaldi, a souligné qu'à plusieurs reprises au cours des années 1980, des dirigeants du *Comité International Olympique* lui ont fait part de leur volonté de voir évoluer ce qu'ils considéraient alors encore comme un « spectacle de majorettes »³¹. Dont acte !

Pourtant, ces transformations ne sont pas nécessairement du goût de tout le monde. Ainsi, la déléguée de Bulgarie, Maria Chichkova, souligne lors de l'assemblée technique d'Henning (Danemark) en 1987, que « la construction du code actuel à propos de l'accompagnement musical limite clairement les progrès de la discipline », un point de vue partagé par Fernando Dâmaso, lequel déclare que « la créativité est un aspect central de la GRS et que l'on devrait y réfléchir à deux fois avant d'y imposer des limitations »³². Ce point est d'ailleurs intéressant car le clivage ne recouvre pas forcément les lignes de force géopolitiques³³, et que ce sont alors aussi les déléguées engagées dans les discussions avec l'institution olympique, dont Egle Abruzzini, qui doivent promouvoir la sportivisation. Selon cette dernière, la compétition « n'est pas pensable si elle ne repose pas sur une base de normes strictes et stables »³⁴.

²⁹ *Ibid.*, p. 93.

³⁰ Entretien avec Neshka Robeva, ancien entraîneur national de la Bulgarie.

³¹ Entretien avec Egle Abruzzini, ancienne présidente technique FIG.

³² Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 135, 1987, p. 71.

³³ Plus tard, vers la fin des années 1990, nous verrons que la Russie et quelques anciens satellites (de façon plus homogène) seront au premier plan des discussions sur les conditions de la poursuite de la sportivisation.

³⁴ Entretien avec Egle Abruzzini.

En 1988, on constate après n'avoir pas pu modifier le code entre 1982 et 1989 que l'on a atteint une sorte de « plafond » dans les performances qui se voit très clairement dans les classements, où les quatre premières gymnastes obtiennent la note de « 10 » pour chacune de leurs quatre compositions présentées en finale, la distinction se faisant sur la base des résultats réalisés dans le cadre des épreuves préliminaires de la veille. La championne olympique, la russe Marina Lobach, réussissant même l'exploit d'atteindre la note maximum de 60.000 points, correspondant à six exercices réalisés sans aucune faute.

Women Rhythmic Competition Final/Sept. 30			Femmes/Concours Rythmique Finale/30 Sept						
Rank Rang	Name Nom	Ctry Pays	Role Corde	Hoop Cerceau	Clubs Massues	Ribbon Ruban	Final Finale	Prelim	Total
1	Lobatch, Marina	URS	10.000	10.000	10.000	10.000	40.000	20.000	60.000
2	Dounavska, Adriana	BUL	10.000	10.000	10.000	10.000	40.000	19.950	59.950
3	Timochenko, Alexandra	URS	10.000	10.000	10.000	10.000	40.000	19.875	59.875
4	Panova, Bianka	BUL	10.000	10.000	10.000	10.000	40.000	19.725	59.725
5	Lloret, Maria Isabel	ESP	9.850	9.850	9.850	9.850	39.400	19.500	58.900
6	Sinko, Andrea	HUN	9.850	9.800	9.800	9.800	39.250	19.525	58.775
7	Folga, Teresa	POL	9.800	9.800	9.700	9.900	39.200	19.425	58.625
8	Schmiemann, Diana	FRG	9.800	9.800	9.800	9.800	39.200	19.400	58.600
9	Reljin, Milena	YUG	9.800	9.700	9.800	9.700	39.000	19.500	58.500
10	Fuzesi, Mary	CAN	9.800	9.700	9.800	9.800	39.100	19.350	58.450
11	Pang, Qiong	CHN	9.750	9.700	9.750	9.800	39.000	19.300	58.300
12	Imperatori, Micaela	ITA	9.700	9.800	9.800	9.600	38.900	19.350	58.250
13	Sokolovska, Denisa	TCH	9.800	9.700	9.650	9.800	38.950	19.300	58.250
14	Bialkowska, Eliza	POL	9.700	9.800	9.650	9.650	38.800	19.400	58.200
15	Akiyama, Erika	JPN	9.700	9.600	9.800	9.700	38.800	19.250	58.050
16	He, Xiaomin	CHN	9.700	9.650	9.700	9.700	38.750	19.250	58.000
17	Erfalvy, Nora	HUN	9.750	9.550	9.700	9.700	38.700	19.225	57.925
18	Staccioli, Giulia	ITA	9.800	9.000	9.800	9.800	38.400	19.500	57.900
19	Rothaar, Marion	FRG	9.700	9.600	9.700	9.600	38.600	19.250	57.850
20	Martin, Maria	ESP	9.800	8.900	9.750	9.750	38.200	19.275	57.475

Figure 27 – Résultats du concours général des Jeux Olympiques de Séoul³⁵

Selon les modalités retenues pour départager les gymnastes, ce ne sont donc que les 0.100 point de pénalité obtenu par Adriana Dounavska (BUL) lors de la compétition préliminaire qui la sépare de Marina Lobach pour le titre olympique.

Faute de gymnastes suffisamment prêtes, la Suisse ne participe pas aux épreuves à Séoul, alors que la France avec Stéphanie Cottel ne réussit pas à se hisser en finale du concours général. Avec 38.050 points, la gymnaste échoue à 0.400 point de la vingtième place (en se classant 24^{ème} du concours préliminaire).

³⁵ Archives CIO, Rapport Officiel des Jeux Olympiques de Séoul, vol. 2, partie 4 « Résultats », p. 436.



Figure 28 - Marina Lobach dans son exercice aux massues

Sur le plan technique, la victoire de Marina Lobach – fut-elle par la plus petite des marges – marque le passage d’une domination bulgare à celle d’une domination russe sur la gymnastique rythmique et sportive mondiale, qui recouvre plus ou moins le clivage existant entre une GRS plus chorégraphique et basée sur la prédominance du travail à l’engin (Bulgarie) et une gymnastique faite d’un travail corporel déterminant (Russie). S’il est sans doute simpliste de fixer une telle rupture sur une seule date et sur une seule gymnaste, les entretiens menés, dans

leur grande majorité, plaident pour cette interprétation.

Comme le souligne avec force Eva Serrano,

« Je pense qu’à partir de l’accroissement de l’investissement russe dans la GRS après 1980 et puis du travail réalisé par Marina Lobach, la discipline a pris une valence corporelle très forte, et cela s’est exacerbé progressivement jusqu’en 2000 avec le fameux code de 2000 (...) »³⁶.

Par ailleurs, si les exercices d’ensemble n’ont pas encore pu accéder au programme olympique en 1988, la France poursuit alors son travail entamé dans le cadre de la préparation des Championnats du monde de Strasbourg en 1983, et à l’occasion des Championnats d’Europe de 1988, l’ensemble peut confirmer la 5^{ème} place obtenue en 1987 à Varna dans la finale aux ballons. Du reste, l’équipe, toujours entraînée par Renée Lelin, réalise plus que ses objectifs, puisqu’elle se classe à la

« 7^{ème} place du concours général, derrière la Bulgarie, l’URSS, la Hongrie, l’Italie, la Tchécoslovaquie et la R.F.A. [Et qu’une fois de plus], l’on constate que les

³⁶ Entretien avec Eva Serrano, ancienne gymnaste d’élite et ancien entraîneur national. Sur le code du cycle 2001-2004, nous renvoyons le lecteur à la troisième partie du présent rapport.

meilleurs pays derrière le bloc des deux grands, se côtoient à 2 ou 3 dixièmes entre la 3^{ème} et la 8^{ème} place. (...)

Le deuxième objectif des deux finales a également été atteint. Partant pour chaque exercice à la 7^{ème} place, nous en avons gagné une à l'exercice '6 ballons' pour terminer 6^{ème} et une à l'exercice '3 cerceaux/3 rubans' pour une deuxième 6^{ème} place »³⁷.

De la même manière, l'année 1988 permet d'observer l'évolution de la GRS en France, où depuis 1983, le nombre de licenciées en GRS croit de manière régulière pour représenter désormais 4,19% des membres de la FFG, soit 5'530 gymnastes engagées dans cette pratique³⁸, ce qui correspond à un doublement du nombre de licences depuis 1984 et tendrait à valider l'hypothèse de l'intérêt de l'organisation de grands événements pour développer une pratique sportive. De fait, les évolutions ne concernent pas seulement le haut niveau, désormais structuré avec des centres d'entraînement en région – on parle de « pôles régionaux – pour les « juniors » et un centre national à l'INSEP pour les « seniors », et ainsi,

« le Comité technique GRS s'est (...) aussi attaché à donner un nouvel élan à sa discipline en simplifiant les programmes fédéraux, en augmentant le nombre de catégories pour permettre un choix plus large aux gymnastes, entraînant ainsi une plus importante participation »³⁹.

En France, la tendance est alors à créer des catégories de pratique assez autonomes les unes des autres, et reposant sur le nombre d'heures d'entraînement, où une gymnaste peut faire le choix de s'entraîner seulement quelques heures par semaine mais de faire de la « gymnastique rythmique et sportive » durant toute sa « carrière » sans prétendre accéder au plus « haut niveau »⁴⁰. La conséquence est bien évidemment la facilité d'accès à la pratique, même si l'élite demeure extrêmement étroite (et inaccessible) en raison des exigences toujours croissantes en termes d'entraînement physique et de précocité de celui-ci⁴¹.

Dans le même temps, du côté suisse, la discipline peine à trouver un second souffle, au moment où son fondateur l'abandonne et où elle doit se faire une place au sein de la nouvelle *Fédération Suisse de Gymnastique*, désormais unique pour les hommes et les femmes.

³⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 115^{ème} année, 1988, n° 107, p. 8.

³⁸ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 115^{ème} année, 1988, n° 109, cahier spécial « congrès fédéral 1988 ».

³⁹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 115^{ème} année, 1988, n° 109, cahier spécial « congrès fédéral 1988 ».

⁴⁰ Entretien Eva Serrano.

⁴¹ Entretien Renée Lelin.

2.4. Menaces sur la rythmique suisse

Après la réunion des associations féminines et masculines en 1985, et sans qu'il ne faille y voir un lien de « cause à effet » direct, le niveau de la gymnastique rythmique helvétique diminue quelque peu, si l'on s'en tient aux résultats internationaux, à la manière de ce qu'a connu la France entre la fin des années 1960 et le début des années 1980. Ce constat tient à plusieurs facteurs⁴².

1) Après dix ans sous la direction de Fernando Dâmaso, l'élite de la discipline semble manquer de gymnastes de grande qualité, et peut-être une certaine lassitude s'installe-t-elle entre les gymnastes et l'entraîneur.

2) De fait, à la différence de la France en 1987 et 1988, les gymnastes individuelles, tout comme les ensembles, n'ont pas réussi de véritables prouesses susceptibles de faire naître une ébauche d'engouement « populaire » ou « médiatique » dans le pays.

3) Les principales nations de la GRS produisent des gymnastes toujours plus fortes (Russie et Bulgarie), avec lesquelles il devient impossible de rivaliser, alors que d'autres pays commencent à réussir à accéder aux dix premières places des classements internationaux.

4) Le goût même de Fernando Dâmaso, pour des compositions qui peuvent inclure des éléments culturels inspirés des danses traditionnelles ou d'autres formes de mouvement, s'exprime sans doute moins bien dans un code et des règles d'un sport *stricto sensu*, où désormais la performance est devenue avant tout corporelle.

De fait jusqu'à la fin de l'année 1985, la GRS était la seule discipline de compétition au sein de l'ASGF et elle accaparait l'ensemble des moyens, ce qui change lorsqu'une seule fédération demeure en place et que la discipline compose une division « sport élite » avec la gymnastique artistique. Les moyens sont mutualisés mais il faut entrer dans une logique de partage et donc de comparaison de résultats internationaux.

Or du point de vue des résultats, après la 33^{ème} place de Grazia Versasconi en 1983, la chute est importante en quelques années. En effet, en 1985, la Suisse n'obtient qu'une 75^{ème} place en individuel (aux Championnats du monde de Valladolid en Espagne), et deux ans plus tard, à Varna, les 84^{ème}, 85^{ème} et 86^{ème} places en individuel et une 16^{ème} place en groupe, loin de la 5^{ème} place de l'équipe de France, et évidemment compromettant toute opportunité de

⁴² L'identification de ces facteurs relève d'un croisement d'information fait sur la base des entretiens avec Gilberte Gianadda, Mariella Sciarini, Sara Vanina, Doris Klein, Brigitte Huber.

qualification olympique, que les gymnastes n'atteindront plus jamais (jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres). En 1989, pour la première fois depuis 1975, la Suisse ne participe pas aux Championnats du monde à Sarajevo.

En réalité, l'absence de réelles structures décentralisées va durablement contraindre les efforts de Dâmaso, littéralement isolé à Macolin, d'autant plus que diverses tensions vont se cristalliser contre lui, à la fois pour ce que certains qualifient de « royaume très fermé »⁴³, où les gymnastes sont soumises à un contrôle total de l'entraîneur national et où les sociétés locales – pourtant en charge de la formation initiale des gymnastes – ne sont que peu considérées.

Si certains documents conservés dans les archives de l'ASGF tendraient à prouver une volonté de Dâmaso de diffuser la pratique à travers le pays, notamment par le biais de centres d'entraînements répartis sur le territoire, il n'en demeure pas moins que ces projets vont rester dans les cartons, faute de moyens mis à disposition par l'ASGF jusqu'en 1985 et *a fortiori* par la FSG dès 1986 et en raison d'une « décentralisation » qui n'est que « de façade » dans un pays construit sur une autonomie cantonale importante, et où les logiques du fonctionnement politique inspirent le fonctionnement du système sportif⁴⁴. En effet, selon les documents consultés, Dâmaso envisageait les choses comme suit :

« Afin d'améliorer les conditions de travail des gymnastes et surtout en vue d'utiliser pour l'entraînement l'énorme temps sacrifié jusqu'à maintenant aux voyages, les équipes nationales seront décentralisées ; ceci veut dire que les gymnastes, indépendamment de l'équipe à laquelle elles appartiennent, s'entraîneront dans la région de leur domicile.

Pour cela, 4 centres régionaux entreront en fonction dès le 1^{er} janvier 1985, à savoir :

Centre no. 1. Macolin

Centre no. 2. Zurich

Centre no. 3. Tessin

Centre no. 4. Valais

(...)

Chaque responsable d'un centre régional dispose d'une certaine autonomie pour accepter un certain nombre de gymnastes en plus de celles attribuées par le Département.

⁴³ Entretien avec Mariella Sciarini.

⁴⁴ Eichenberger, Lutz (2001). « Mise en place et développement des institutions du sport suisse (XIXe et XXe siècles) ». Dans Jaccoud, Christophe ; Busset, Thomas (sous la direction). *Sport en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*. Lausanne : Antipodes, pp. 79-92.

Les responsables des centres d'entraînements établissent le contact avec les entraîneurs des sociétés auxquelles appartiennent les gymnastes afin d'obtenir une meilleure rentabilité des actions entreprises »⁴⁵.

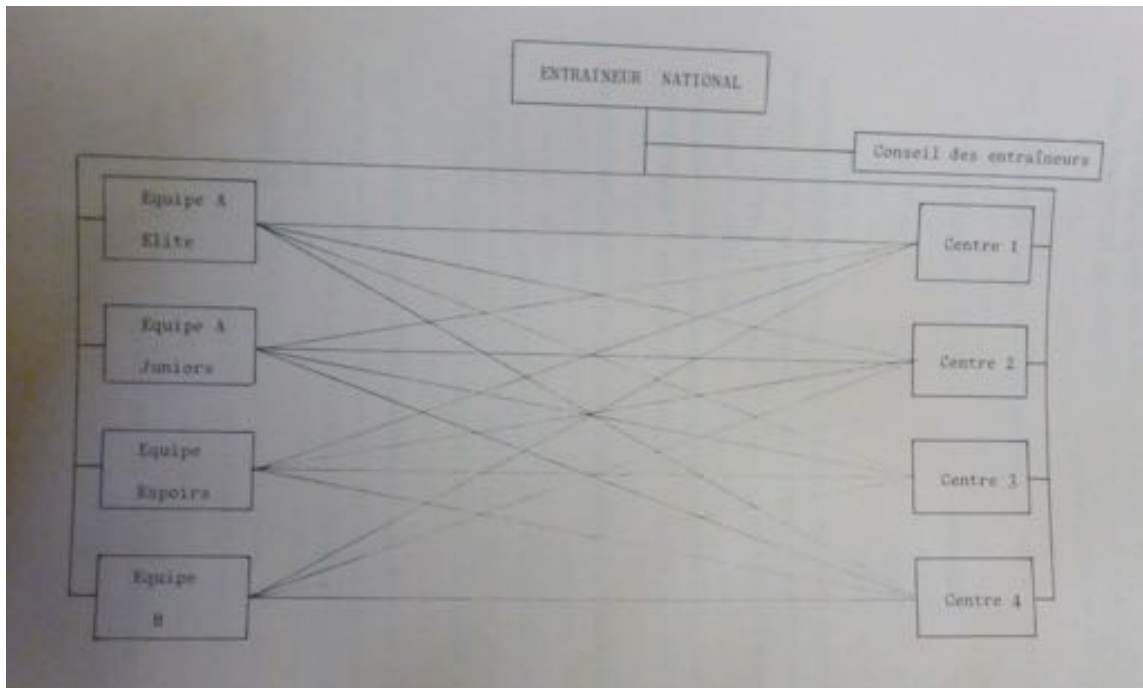


Figure 29 - Modèle de fonctionnement du système de la GRS en Suisse (janvier 1985)⁴⁶

De fait, les efforts de Fernando Dâmaso ont toujours d'abord concerné la pratique de haut niveau, de la même manière, lorsqu'il tente d'instaurer une ébauche de professionnalisme des gymnastes qui par leur assiduité aux entraînements peuvent compenser les frais engagés par leur fédération et leur famille.

Un document de 1997, retraçant l'historique des relations entre la base et l'élite dans la GRS helvétique souligne que

« jusqu'en 1991, [au sein de] la GRS suisse (...), les relations entre l'élite et la base ne se déroulaient pas de manière optimum étant donné les comportements et pensées élitaires des responsables de l'élite. Une situation de concurrence régnait alors, en dehors de toute harmonie »⁴⁷.

Sans tenter de surinterprétation, l'appellation « responsables de l'élite » est évidemment ici employée pour désigner Fernando Dâmaso et son mode de fonctionnement. Du reste, il est difficile de reprocher à l'entraîneur national des pensées élitaires dans la

⁴⁵ Archives ASGF, Gymnastique Rythmique et sportive, Documents concernant les planifications annuelles d'entraînement, 1975-1985, Planification pour l'année 1985, p. 4.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁷ Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), Association cantonale vaudoise de gymnastique féminine, « Retrospective GRS Base-Elite 1991-1997 », le 5 juin 1997.

mesure où le but d'une pratique d'élite, comme la GRS, est bien la réussite internationale avant tout. Deux éléments doivent néanmoins être explicités à ce stade : d'une part, la réticence encore d'une partie des tenants de la gymnastique – et peut-être du sport en Suisse⁴⁸ – face à une pratique avant tout compétitive et élitiste⁴⁹ ; d'autre part, la baisse des résultats internationaux de la Suisse au cours des années 1980, à la fois en raison de l'accroissement du niveau de la concurrence et d'une insuffisante structuration de la discipline à l'intérieure de la Suisse.

Selon les dires de nombreux acteurs et actrices de l'histoire de la GRS helvétique, au début des années 1990, les structures n'étaient finalement pas extraordinaires, et le niveau de la discipline avait même atteint « son plus bas niveau dans l'histoire »⁵⁰, selon les mots de la toute nouvelle chef du « ressort GRS » de la *Fédération Suisse de Gymnastique* depuis 1989. Ce constat n'empêche pas la dirigeante historique de la gymnastique suisse de faire preuve d'optimisme, dans le cadre d'un entretien accordé à *Gym et Sport*, au mois de novembre 1989 :

« A long terme, l'objectif principal du ressort sera de sortir la GRS de son ghetto actuel. Jusqu'ici, cette discipline était en quelque sorte placée sur un piédestal et n'a jamais été pleinement intégrée à la FSG. De la sorte, on a freiné son essor, car trop longtemps on s'est attaché à ne développer que l'élite. Pour y arriver, je préconise un élargissement concret de la base des gymnastes, entraîneurs et juges ainsi qu'une collaboration plus étroite avec le ressort gymnastique.

(...)

Pour le ressort, (...), je souhaiterais retrouver un cadre national compétitif sur le plan international – notre objectif étant une participation aux Jeux Olympiques de 1996. Au niveau financier, j'espère une augmentation de budget pour 1991-1992 »⁵¹.

⁴⁸ A la fin du XXe siècle, le modèle social helvétique repose encore largement sur l'idée de « milice » et de bénévolat dans les activités que l'on peut faire en dehors du travail, contribuant à la persistance d'une méfiance des dirigeants – bénévoles – du monde sportif vis à vis de l'idée de professionnalisme et d'encouragement des pratiques de haut niveau. Pour rappel, l'Etat fédéral n'a reconnu le sport comme un objet digne d'un encouragement qu'en 1972. Cette histoire étant encore relativement méconnue, et de ce fait elle appelle la réalisation de travaux d'histoire qui pourront notamment tenter des comparaisons avec les Etats voisins, où les politiques sportives présentent d'autres profils et d'autres chronologies.

⁴⁹ A ce sujet, on se reportera à notre contribution à l'émergence du professionnalisme dans le football helvétique : Vonnard, Philippe ; Quin, Grégory (2012). « Eléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme... ». *Op. cit.*, dont l'actualisation pour la seconde moitié du XXe siècle est actuellement en cours.

On pourra également consulter : Quin, Grégory (2014). « La « révolution conservatrice » de l'éducation physique vaudoise (1970-1986) ». *Revue Historique Vaudoise*, n° 122, pp. 243-258.

⁵⁰ Entretien avec Gilberte Gianadda.

⁵¹ Archives FSG, *Gym et Sport*, n° 24/1989, p. 12.

Si les chapitres précédents soulignent l'existence de réelles structures dès les années 1980, il n'en demeure pas moins qu'à l'arrivée d'Heike Netzschwitz, tout est encore à faire. En outre, l'association faïtière (FSG) décide à l'orée de l'année 1992 de remettre de l'ordre dans son fonctionnement en privilégiant les trois autres disciplines d'élite (artistique messieurs, artistique dames et trampoline) : « de manière plus concrète, cela signifie que de 350'000 francs, les crédits octroyés à la GRS ont été rabaissés à 200'000 »⁵², pour un budget total de 1,8 millions de francs alloués aux gymnastes d'élite, c'est peu dire que l'appel de Gilberte Gianadda n'a pas été entendu.

Guidée par les « faibles » résultats internationaux, la fédération justifie son choix en privilégiant l'émergence d'une « base beaucoup plus large, avec la construction d'une nouvelle équipe nationale et [avec] une optique de reconsidération à moyen terme »⁵³.



Figure 30 – *Le Nouveau Quotidien*, le 7 novembre 1992

L'ambition d'en passer par la construction d'une base étendue s'entend en contrepoint des groupes et tentatives de Fernando Dâmaso, mais s'inscrit dans une implacable logique selon laquelle dans la plupart des activités sportives, l'élite émerge d'une base étendue. Une logique que la gymnastique rythmique et sportive a tenté de subvertir à la fois en Suisse et en France. Si près de 1000 jeunes filles pratiquent la GRS en Suisse à l'orée des années 1990 (pour un peu plus de 5'000 en France), il faut surtout développer l'appareil

⁵² *Le Nouveau Quotidien*, le 7 novembre 1992.

⁵³ *Le Nouveau Quotidien*, le 7 novembre 1992.

d'entraînement dès le niveau cantonal ou intercantonal, et le nouvel entraîneur national reçoit alors la demande expresse de travailler à rehausser le niveau, sans objectif de compétitions.

Lors de l'assemblée des délégués de Davos en 1992, un « Projet 2000 » est acté, celui-ci incluant notamment l'installation de « centres régionaux »⁵⁴ en différents lieux du pays pour favoriser l'augmentation de la charge d'entraînement des gymnastes avant une éventuelle sélection dans une équipe nationale et surtout à un âge où la proximité de la famille est encore fondamentale, encore plus fondamentale dans le cadre d'une activité comme la gymnastique rythmique au sein de laquelle l'âge de « maturité » a diminué depuis le milieu des années 1970.

De fait, Heike Netzschwitz a été surprise lors de sa nomination de constater que les jeunes filles visant les compétitions internationales ne s'entraînaient « que » 18 heures par semaine en Suisse⁵⁵, alors que dans la plupart des grandes nations de la gymnastique rythmique la pratique de haut niveau correspondait déjà à un travail à temps plein, soit plus de 30 heures passées dans la salle de gymnastique chaque semaine. Pourtant, la nouvelle entraîneur national ne voit pas tout en noir, comme elle le rappelle dans un entretien paru dans *Gym et Sport* au début de l'année 1991 :

« Les résultats internationaux des gymnastes suisses n'ont pas été brillants ces dernières années. Voyez-vous des raisons précises à cela ?

Tenant compte du nombre d'heures d'entraînement des années passées, les gymnastes ont, à mon avis, acquis une capacité de travail satisfaisante. Les « éléments » d'espoir n'ont pas pu être pris sous contrôle. Un entraînement hebdomadaire de 25 heures pour une fille de 13 ans n'est pas possible en Suisse. A cela s'ajoute le problème des juges. Etant donné que la Suisse a toujours amené d'autres juges aux compétitions, ces derniers n'ont pas pu créer des contacts et ceux-ci sont très importants. De ce fait, les gymnastes ont certainement toujours été un peu moins bien jugées.

(...)

Quels sont pour vous les buts primaires à atteindre en Suisse ces prochains temps ?

Aux Championnats du monde de cette année, nous voulons absolument nous présenter avec une équipe de trois gymnastes pour que le monde professionnel international voie que nous n'avons pas qu'une seule gymnaste en Suisse. En ce qui concerne les espoirs, il y a lieu d'essayer de découvrir les gymnastes le plus tôt possible et de les réunir dans les centres des espoirs régionaux. Il y a des talents de GRS en Suisse, mais un filtrage individuel dans les sociétés est nécessaire et il faut absolument encourager les futurs espoirs »⁵⁶.

⁵⁴ Entretien avec Rudi Hediger, directeur de la *Fédération Suisse de Gymnastique*.

⁵⁵ Entretien avec Heike Netzschwitz, ancien entraîneur national de l'équipe suisse.

⁵⁶ Archives FSG, *Gym et Sport*, n° 5/1991, p. 17.

GYMNASTIQUE/ *La Fédération suisse veut faire des économies*

La GRS, cette mal-aimée

Figure 31 – *L'Express*, le 18 octobre 1996

Quatre ans après la suppression de la moitié du budget de la GRS, la menace est même encore plus forte, lorsque le Comité central de la FSG envisage de supprimer le statut de « sport élite » à la GRS – toujours faute de résultats. Victime également d'un développement plus important en Romandie, mais d'une gouvernance dominée par les représentants alémaniques, la GRS se sauve sur le fil au prix d'une mobilisation très importante dans les sociétés locales⁵⁷.

« (...) le jour de l'Assemblée [des délégués de 1996], 200 jeunes spécialistes de GRS (...) ont fait la haie d'honneur à Montreux pour accueillir les délégués, tout en leur distribuant des badges sur lesquels était frappée la phrase « Nous aimons la GRS et le trampoline ». Quelques heures plus tard, une immense majorité se prononçait en faveur du maintien des deux disciplines dans le concept du sport élite de la FSG »⁵⁸.

⁵⁷ Entretien avec Gilberte Gianadda.

⁵⁸ *L'Impartial*, le 13 novembre 1996.

2.5. La France et l'organisation de « tournois » de GRS

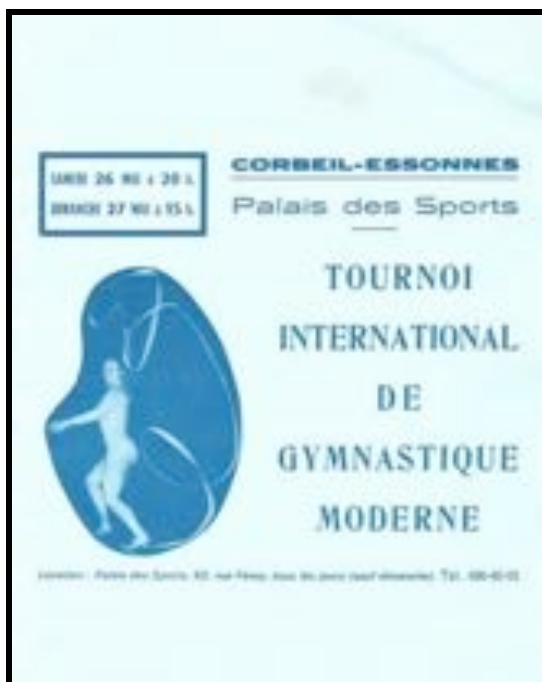


Figure 32 – Affiche du premier tournoi de Corbeil-Essonnes (1973)

Avec le tournoi de Corbeil-Essonnes, fondé en 1973, la France possède actuellement l'un des plus vieux tournois de gymnastique rythmique encore en activité sur le circuit de la Coupe du monde.

Si la Coupe du monde⁵⁹ ne voit le jour qu'à la fin des années 1970 – tout comme les Championnats d'Europe –, la GRS va se développer, durant cette décennie, à travers le continent européen par l'intermédiaire de « tournois » qui vont donner l'occasion aux meilleures gymnastes de pouvoir se rencontrer sur une base plus régulière qu'à l'occasion des Championnats du monde, organisés tous les deux ans jusqu'aux années 1990 et bien évidemment qu'à l'occasion des Jeux Olympiques après 1984.

Ces tournois vont prendre plusieurs formes. Ponctuels, ils peuvent s'apparenter à des rencontres entre deux ou trois pays, dans le but de préparer des échéances sportives importantes ou encore pour marquer une date particulière comme dans le cas du tournoi organisé dans le cadre de la journée mondiale de la femme.

⁵⁹ Les Coupes du monde de gymnastique (rythmique mais aussi artistique) sont mises en place dans le courant des années 1970 pour augmenter la visibilité de ces disciplines, en favorisant une médiatisation plus continue tout au long de l'année et en créant un suspense avant les finales qui rassemblent alors les gymnastes ayant obtenu le plus de points durant les étapes de l'année.

Au-delà des aspects « politiques », l'objectif est alors de mettre les gymnastes en situation de compétition et de les confronter à un collège de juges pour situer leurs performances du point de vue de la notation. Plus réguliers, aussi, ils possèdent néanmoins les mêmes ambitions pour la préparation des gymnastes (même si progressivement la victoire au Tournoi de Corbeil va acquérir un prestige en soi), « pour beaucoup, il représente le plus prestigieux des tournois. [Une] copie à peine miniaturisée des Championnats du Monde (...). »⁶⁰

Si « Corbeil » célèbre ses vingt ans en 1994, les tournois sont alors aussi des vecteurs de la professionnalisation de la gymnastique rythmique et sportive, même si le processus reste évidemment modeste, en écho aux tentatives manquées de Fernando Dâmaso en Suisse dans les années 1980.

« La Coupe d'Europe n'ayant lieu que tous les deux ans, un Grand Prix européen vient d'être créé à l'initiative de l'Allemagne. Les deux épreuves s'appuient sur des tournois qualificatifs. Mais le Grand Prix, lui, opère une véritable révolution dans la GRS, avec l'intrusion de l'argent. Dans un premier temps, la formule des compétitions a été modifiée. Les finales sont remplacées par un deuxième concours réunissant les douze premières du concours général, comptant la championne nationale du pays organisateur et sans restriction du nombre de gymnastes par pays. Mais surtout, ces douze gymnastes sont dont récompensées par une prime en Deutsche Marks, distribuées progressivement du premier au douzième rang.

Les Tournois de Corbeil, Linz, Stuttgart et Karlsruhe, qui sont qualificatifs, présentent une dote globale plus ou moins équivalente (40'000 DM à Corbeil). Avec un bonus de 20'000 DM (5'000 DM chacun), qui gratifiera les trois meilleures gymnastes sur l'ensemble du Grand prix. »⁶¹

Cependant, ces compétitions cherchent avant tout à participer de l'implantation de la gymnastique rythmique et sportive (« gymnastique moderne » en 1973) dans le pays organisateur.

« Indiscutablement, le succès du tournoi international de Corbeil-Essonnes est révélateur de la progression du développement de la gymnastique rythmique et sportive dans notre pays. Bien accueillie par la jeunesse, la « GRS », qui reste de création récente, est d'abord plus facile que la gymnastique traditionnelle aux agrès. Tout commence comme un jeu, mais l'initiation des jeunes débouche rapidement sur de la compétition. Discipline très technique, la gymnastique rythmique et sportive ne fabrique pas de petits prodiges. Elle demande beaucoup de maturité et il n'est pas étonnant de trouver des champions dépassant les vingt-cinq ans. C'est à

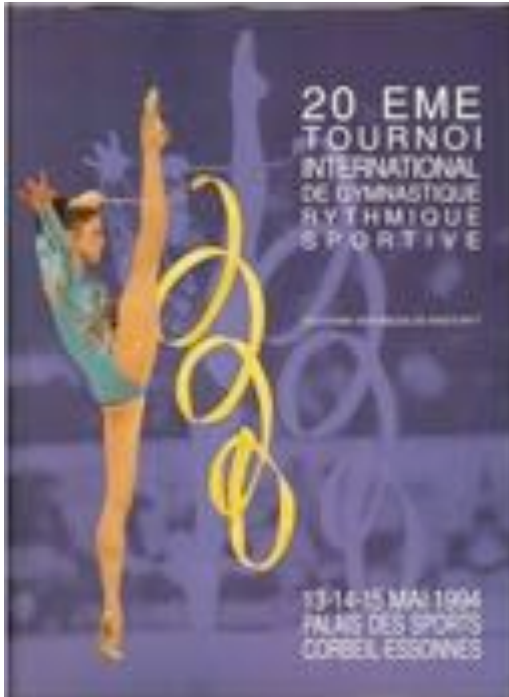
⁶⁰ Archives FFG, *Le Gymnaste*, mai 1994, n° 164, p. 11.

⁶¹ *Ibid.*

cet âge que s'épanouissent les qualités qui font les gymnastes de haut niveau, mais une évolution identique à celle de la gymnastique traditionnelle risque de se produire.

Dans ce domaine, Corbeil-Essonnes a réussi à se placer au niveau de l'élite mondiale ; le tournoi (...) est devenu l'un des trois premiers sur le plan mondial, comme celui de Prague ou celui de Sofia »⁶²

Figure 33 – Affiche du 20^{ème} Tournoi International de Corbeil



Si le tournoi cessera d'être diffusé en direct à la fin des années 2000 – nous reviendrons sur ces questions d'évolution de la médiatisation plus loin –, dès les années 1980, celui-ci bénéficie d'une couverture médiatique croissante au fur et à mesure des années et du nom prestigieux des gymnastes qui s'imposent dans le Palais des Sports.



Figure 34 – Programme TV (2007)

Dès 1988, le Tournoi de Corbeil va d'ailleurs bénéficier du nouveau partenariat signé entre « France Télécom » et la FFG qui prévoit, outre une contribution financière

⁶² *Journal de Corbeil-Essonnes*, le 15 mai 1978.

significative, des possibilités de reconversion pour les gymnastes dans le cadre de l'entreprise et l'organisation d'actions de promotion de la gymnastique envers le grand public.

S'il est évidemment rédigé de manière à promouvoir la compétition, le dossier de presse proposé pour le tournoi de 1989 souligne combien les enjeux de suprématie peuvent également se jouer dans ce cadre, notamment durant les années non-olympiques.

« Le 15^{ème} Tournoi de Corbeil-Essonnes verra-t-il s'affirmer une certaine suprématie soviétique sur la GRS au plan mondial ?

La 14^{ème} édition, en 1988, ne nous avait pas permis, du fait de l'absence de ce pays, de juger les progrès de l'école soviétique. Par contre, une semaine plus tard, lors des Championnats d'Europe à Helsinki, les gymnastes soviétiques montraient des ambitions certaines. Dans la foulée, Marina Lobach enlevait de haute lutte la médaille d'or à Séoul.

En tout état de cause, tout laisse à penser, que la Bulgarie enverra, les 12, 13 et 14 mai prochain, sa meilleure équipe à Corbeil-Essonnes. La présence de Marina Lobach, qui conduira l'équipe soviétique, et d'Alexandra Timochenko, nous confirme que la lutte sera chaude pour gagner sa place sur le podium (...). Mais la multiplication des prises de risques par les Bulgares et les Soviétiques peut indirectement aider les pays tels que la Corée du Nord, la Chine voire la France, à monter sur ces podiums tant convoités »⁶³.

Autre initiative française, à la fin des années 1980, en 1987 exactement, la ville et le club de Thiais vont se lancer « à côté » de Corbeil-Essonnes et mettre en place un tournoi à la formule originale, puisqu'il va associer les individuelles et les ensembles, dont les résultats sont additionnés pour désigner l'équipe gagnante.

En Suisse, dans les premières années de l'implantation de la GRS, les dirigeantes et dirigeants de l'ASGF suivent l'exemple de Corbeil-Essonnes et

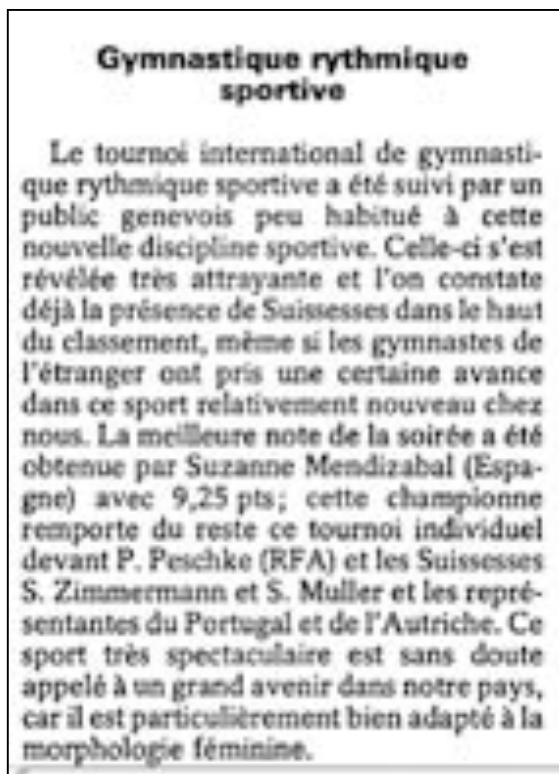


Figure 35 – *L'Express*, le 19 juin 1978

⁶³ Archives du Tournoi de Corbeil-Essonnes, Dossiers de presse, Tournoi de 1989, p. 2.

cherchent à faire parler de la discipline par l'intermédiaire de tournois susceptibles d'attirer l'attention des médias comme en 1978 à Genève.

En fait, dès 1975, Fernando Dâmaso va chercher à promouvoir la pratique par ce biais, mais comme nous l'avons déjà souligné précédemment, dans le cas de la Suisse dans ces premières années, l'ambition est plutôt de donner des occasions aux gymnastes helvétiques de se mesurer à certaines de leurs concurrentes et donc d'augmenter le niveau technique de l'élite. En termes de diffusion dans le pays, les objectifs sont moins évidents.



Quelques années plus tard, alors que Fernando Dâmaso n'est plus en charge de la pratique, une « Graziella Golden Cup » est mise en place en 1989, réunissant des gymnastes parmi les meilleures au monde mais les échos médiatiques sont relativement modestes, puisque même le journal officiel de la *Fédération Suisse de Gymnastique* ne relate pas l'événement.

Figure 36 – L'Express, le 17 novembre 1990

Rank				AA Total
1	Alexandra	Timoshenko	URS	39.35
2	Julia	Balcheva	BUL	39.20
3	Oksana	Skaldina	URS	38.65
4	Neli	Atanassova	BUL	38.50
5	Ancuta	Goia	ROM	38.15
6	Lenka	Oulehlova	TCH	38.00
7	Michaela	Ziegler	FRG	37.95
8	Elisa	Blaikowska	POL	37.90
9	Irina	Deleanu	ROM	37.85
10	Silke	Neumann	FRG	37.60
11	Stephanie	Cottel	FRA	37.30
12	Samantha	Ferrari	ITA	37.25
13	Vanja	Conte	ITA	37.05
14	Zsuzsa	Muszil	HUN	36.95
15	Brigitte	Huber	SUI	35.65

Figure 37 – Résultats de la Graziella Golden Cup de 1990 à Morges

De fait, après quelques années d'existence cette « Graziella Cup » va disparaître des calendriers internationaux, laissant la Suisse sans compétition internationale, jusqu'aux Championnats d'Europe de Genève en 2001. Le temps de la restructuration va être long.

2.6. De Barcelone à Atlanta. La lente transformation d'un « sport »

« Mme Abruzzini a annoncé que les grands efforts que le Président de la FIG, M. Titov, avait fournis afin d'y faire admettre la compétition des exercices d'ensemble n'ont malheureusement pas été couronnés de succès. Par conséquent, seules les compétitions individuelles auront lieu aux Jeux Olympiques de Barcelone »⁶⁴.

Malgré cet échec en vue de l'introduction des exercices d'ensemble lors des JO de Barcelone, et après les constats réalisés après les Jeux Olympiques de Séoul, la gymnastique rythmique et sportive entre à la fin des années 1980, mais surtout dans les premières années de la décennie 1990, dans une phase nouvelle de son développement.

La première décision du Comité technique est de modifier le calendrier avec désormais l'organisation de Championnats du monde tous les ans, y compris les années de Jeux Olympiques⁶⁵.

L'autre grand facteur du développement de la gymnastique rythmique n'est pas « sportif » à proprement parler, mais « géopolitique » alors qu'entre 1989 et 1991, le bloc de l'Est va s'effondrer et laisser sa place à de nombreux états plus petits, où potentiellement la GR va trouver des conditions de développement favorables, sur les « ruines » du système sportif soviétique et de ses infrastructures. Dès les Championnats du monde d'Alicante en 1993, Egle Abruzzini va en faire le constat très explicite :

« Pour la première fois, nous avons eu la participation de 51 pays, dont 45 équipes complètes, avec une participation de 153 gymnastes individuelles. Il faut signaler qu'à la suite des récents événements survenus dans le monde, nous avons enregistré la présence de 16 nouvelles fédérations.

La Conséquence la plus remarquable de cette nouvelle situation a été le grand nombre de gymnastes d'un niveau technique très élevé, vraiment exceptionnel. Ce qui fut particulièrement évident lors du grand spectacle des finales »⁶⁶.

Surtout, dans ces premières années de la décennie 1990, dans le cadre des discussions désormais permanentes sur l'évolution du code de pointage, il se trouve que l'on assiste

⁶⁴ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 148, mars 1991, p. 54.

⁶⁵ Dans sa première version ce nouveau calendrier fixe des championnats du monde des ensembles – désormais distincts certaines années – la même année que les Jeux Olympiques, en raison du refus toujours du CIO d'intégrer ces épreuves dans le programme olympique. En 1992, des championnats du monde d'ensembles auront donc lieu à Bruxelles, mais la question est d'emblée placée « sous conditions de faisabilité pour les gymnastes ».

⁶⁶ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 159, décembre 1993, p. 40.

lentement au passage au premier plan du nouvel acteur principal de la gymnastique rythmique et sportive : la juge.

Bien évidemment depuis son avènement, le Comité technique de la FIG est avant tout un organe de préparation du code de pointage et de surveillance du jugement, mais il semble qu'au fur et à mesure de son histoire et sous l'impulsion d'un calendrier désormais explicitement quadriennal – sans parler de l'impérieuse nécessité désormais de répondre aux attentes des autorités olympiques –, les exigences de la discipline modifient les équilibres entre les différents acteurs au profit des juges. De fait, selon une décision validée par le congrès de la FIG en 1990, le jugement en GRS est désormais divisé en deux composantes : la composition et l'exécution avec des collègues distincts de juges chargés de l'une ou de l'autre évaluation. De ce point de vue, comme le souligne Egle Abruzzini dans son rapport annuel pour 1991,

« l'expérience des Championnats du monde d'Athènes a été positive :

- a) les juges ont travaillé avec moins de stress, même durant les concours les plus astreignants ;
- b) les notes ont été données dans un laps de temps assez court, l'horaire prévu a toujours été respecté ;
- c) les juges ont commis moins d'erreurs d'appréciation. La différence entre les notes a été plus petite et, durant tout les CM, les juges-secrétaires n'ont dû intervenir que 2 ou 3 fois ;
- c) les notes trop élevées, ainsi que les ex æquo ont diminué et l'évaluation a été plus conforme aux performances réalisées par les gymnastes »⁶⁷.

Malgré tout, si l'on en croit un rapport plus détaillé fait suite aux compétitions de l'année 1991, les perspectives ne sont pas encore totalement réjouissantes :

« *Problèmes de l'accompagnement musical*

Absence d'une partie lente ou rapide.

Manque de variété dans la composition musicale : introduction, développement, crescendo, final.

Concordance entre la musique et l'exercice : concordance avec le rythme et concordance entre le caractère et l'expression.

Problème : absence de pénalisation de la part des juges.

Prise de risques

Pas obligatoires (donc pour certaines gymnastes, il est préférable d'exécuter un exercice parfait sans faute plutôt qu'un exercice mal exécuté avec risque).

Utilisation excessive de roulades.

Absence d'éléments spécifiques de l'engin coordonnés avec le risque.

Statisme dans le rattraper de l'engin.

⁶⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 152, mars 1992, p. 28.

(...)

Monotonie des éléments corporels et engins

En général, les compositions sont monotones : la plupart des gymnastes exécutent les mêmes mouvements obligatoires et les mêmes éléments engins.

En ce qui concerne les engins, peu d'éléments spécifiques sont utilisés et les éléments non-spécifiques sont prévalents (à l'exception des lancers).

(...)»⁶⁸.

Si les compétitions des années 1990-1992 présentent moins d'*ex æquo* et si les évolutions techniques introduites dans le code de pointage de 1989 semblent efficaces, tous les problèmes ne sont donc pas résolus. Néanmoins, selon les mots de la présidente technique, « notre place aux JO n'est pas encore définitive », aussi il va falloir proposer un « bon spectacle technique », sous le regard « de bonnes brigades de juges »⁶⁹ à Barcelone pour valider ce statut de sport olympique et potentiellement obtenir l'intégration des exercices d'ensemble dans le programme.

En 1992, les Championnats d'Europe constituent une sorte de propédeutique aux Jeux Olympiques, quelques semaines seulement (du 5 au 8 juin 1992) avant les compétitions barcelonaises, et ceux-ci ne sont pas de nature à rassurer la présidente technique, notamment en raison d'une « avalanche de 10 ». En effet,

« Lors du concours individuel multiple, quatorze 10 ont été attribués, on atteint là un chiffre beaucoup trop élevé puisque cette note maximale qui a souvent été donnée bien que la prestation n'en avait pas la valeur. De plus, si l'on regarde la totalité de la compétition, ce sont 35 « dix » qui ont été distribués : 11 au concours par équipe, 14 au concours multiple et 10 aux finales »⁷⁰.

Il apparaît que les transformations du code de pointage en vue de complexifier la pratique et de contribuer à une meilleure distinction – par les juges – des performances des meilleures gymnastes ne permet pas d'atteindre une forme de stabilité dans la pratique. Présent dans tous les sports, ce challenge du règlement par les meilleurs athlètes prend une forme presque « existentielle » dans la gymnastique rythmique et sportive, où les pays de l'Est n'ont cessé de faire évoluer les limites techniques de la pratique qui ne semble plus réussir à s'accoutumer d'une note maximale de 10.

Du reste, dans son rapport soumis au congrès de la FIG de Barcelone, le Président Yuri Titov ne cache pas le rôle joué par le CIO dans les transformations les plus récentes de différentes pratiques sportives face à la menace de sortir du programme des Jeux.

⁶⁸ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 151, décembre 1991, p. 28-29.

⁶⁹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 152, mars 1992, p. 29.

⁷⁰ Archives FFG, *Le Gymnaste*, juillet 1992, n° 146, p. 24.

« Le CIO fait de gros efforts pour éviter l'augmentation du nombre de participants, pour réduire le programme olympique afin de limiter le gigantisme des Jeux et l'inflation des médailles. Il a déjà commencé à annuler certaines disciplines, particulièrement les « fausses » compétitions par équipe (par exemple l'équitation, le pentathlon, la nage synchronisée et le tir à l'arc). D'autres vont suivre. Afin de respecter les demandes du CIO et de rester dans le programme olympique, beaucoup de fédérations ont déjà commencé à moderniser le programme de compétition, règlements et directives, pour être plus attrayantes aux yeux du public et des média en réduisant la longueur de leurs compétitions, en utilisant moins d'espace et en accroissant le facteur compétitif. La gymnastique est souvent critiquée pour les raisons suivantes :

- Jugement : Longue procédure pour avoir la note finale (discussions et changements de notes)
- Trop de juges si l'on compare avec le nombre de gymnastes qui concourent
- Ex æquo. Plusieurs gymnastes reçoivent la même médaille.
- Compétition par équipe (...) où les résultats individuels sont simplement additionnés »⁷¹.

Si le fait n'est pas nouveau, les dimensions nouvelles des Jeux Olympiques depuis le début des années 1970 et la concentration des pouvoirs du sport mondial dans les différentes commissions et comités olympiques (y compris au niveau national) redessinent les frontières de la gouvernance sportive. Être dans le programme olympique devient une fin en soi pour les fédérations internationales, et la quête d'une médaille olympique – surtout la médaille d'or – oriente le travail de la plupart des entraîneurs nationaux, jusqu'à placer sur leurs épaules une pression immense et parfois intenable.



Figure 38 – Maria Petrova débutant son exercice aux massues (1992)

⁷¹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 154, septembre 1992, p. 19.

Figure 39 – Carolina Pascual au ballon à Barcelone, 1992



Ainsi, pour celle qui restera comme la plus grande entraîneur de gymnastique rythmique et sportive, la bulgare Neshka Robeva, le rêve d'un titre olympique ne se réalise pas pour ses gymnastes, ce qui contribue vraisemblablement à faire de la dernière décennie de sa carrière une sorte de semi-échec, qu'elle-même concède avec regrets, et alors qu'elle entraîne peut-être l'une des gymnastes les plus talentueuses de l'histoire : Maria Petrova.

En 1992, les compétitions olympiques se passent sans grand problème, tant du point de vue du jugement, puisqu'« aucune sanction n'est donnée »⁷², que de l'organisation. Sur le plan technique, « les gymnastes ont présenté de très bonnes compositions, bien que la majorité d'entre elles n'aient pas démontré autant d'originalité qu'à Séoul. (...) »⁷³. Sans doute faut-il voir dans ce manque d'originalité, une conséquence directe des modifications règlementaires prises depuis 1988.

Clas. No.	Name	Ctry.	Score I	Score II	Total	
1	0424 TIMOSHENKO, ALEXANDRA	EUN	38.975	39.550	59.037	Gold
2	0446 PASCUAL GRACIA, C.	ESP	38.400	38.900	58.100	Silver
3	0437 SKALDINA, OKSANA	EUN	38.525	38.650	57.912	Bronze
4	0445 ACEDO JORGE, CARMEN	ESP	37.950	38.250	57.225	
5	0419 PETROVA, MARIA DIMITROVA	BUL	37.825	38.175	57.087	
6	0417 DELEANU, IRINA	ROM	37.825	37.700	56.612	
7	0443 BODAK, JOANNA	POL	37.450	37.750	56.475	
8	0447 OULEHLOVA, LENKA	TCH	37.475	37.400	56.137	
9	0416 POPOVA, DIANA ANTONIEVA	BUL	37.650	28.500	47.325	

Figure 40 - Résultats du concours général des Jeux Olympiques de Barcelone⁷⁴

⁷² Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 156, mars 1993, p. 56.

⁷³ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 156, mars 1993, p. 56.

⁷⁴ Archives CIO, Rapport Officiel des Jeux Olympiques de Barcelone, Volume « Résultats », p. 228.

Dans le cadre d'une dynamique qui va devenir une sorte de routine dans la vie de la GRS à partir des années 1990, le Comité technique prend alors la décision de tenter de (re)valoriser l'originalité et les prises de risque de manière plus explicite, ajoutant même une bonification pour la « virtuosité ».

Selon les « Directives pour la GRS », votées lors du congrès de 1992 à Barcelone, les exercices des gymnastes individuelles seront désormais notés comme suit :

- « - 5.00 points de composition, dont :
 - 4.70 points pour la valeur technique, la variété et la musique
 - 0.30 point, à répartir en bonification de 0.10 point respectivement pour l'originalité, la prise de risque et une éventuelle difficulté supplémentaire
- 5.00 points d'exécution, dont :
 - 4.90 points pour la technique à l'engin, la technique corporelle et l'exécution rythmique
 - 0.10 point pour la virtuosité »⁷⁵.

Bien que peu valorisés (0.40 point au total), dans le cadre d'une règle faisant toujours du « 10 » la note parfaite, les nouveaux éléments sont envisagés comme ceux qui permettront précisément de faire la différence entre les toutes meilleures gymnastes.

Dans la foulée, la FIG va apprendre au début de l'année 1993, l'acceptation du CIO en ce qui concerne l'introduction des compétitions d'ensembles pour les Jeux Olympiques d'Atlanta de 1996, ce qui fait dire à la présidente technique les mots suivants :

« A Barcelone, j'avais déjà annoncé à l'Assemblée avoir rencontré, en différentes occasions, de belles gymnastes de nouvelles fédérations de l'Asie et de l'Amérique centrale et du sud. Aujourd'hui je suis heureuse d'ajouter l'Afrique à ce pays. Evidemment, quelque chose est en mouvement même dans cette région du monde et l'Egypte, normalement présente à nos compétitions, ne sera plus un cas isolé. Mais le véritable élan pour la GRS, je l'attends pour le proche futur, grâce à l'introduction du concours des ensembles dans le programme des prochains Jeux Olympiques. Une admission encore plus encourageante si on considère que le CIO est en train de diminuer les sports olympiques et le nombre de participants. Nous tous devons remercier très chaleureusement notre président Yuri Titov parce que ce succès a été obtenu par le grand et très bon travail qu'il a fait avec le CIO (...) »⁷⁶.

De facto, l'introduction au programme olympique va avoir une conséquence importante sur les exercices d'ensemble puisque ceux-ci vont désormais devoir être réalisés par cinq gymnastes et non plus six comme jusqu'alors. Loin d'être anecdotique, cette

⁷⁵ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 155, décembre 1992, p. 34.

⁷⁶ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 157, juin 1993, p. 47.

modification va néanmoins devoir se faire en plein cycle olympique et sans modifications du code de pointage, lequel n'est que laissé à l'interprétation des entraîneurs et des juges sur certains points comme à propos des échanges d'engin, qui pourraient être rendus complexes en raison du nombre impair de gymnastes sur le praticable.

Pourtant, cette modification invite à la prudence au moment d'incriminer trop directement les autorités olympiques, celles-ci n'ayant évidemment pas prescrit la diminution du nombre de gymnastes dans chaque ensemble, mais posé les conditions suivantes :

- « 1- Le nombre de gymnastes individuelles est fixé à 40 au maximum.
- 2- Le nombre des groupes est de 8, chacun composé de 6 gymnastes au maximum, y compris les gymnastes de remplacement.
- 3- Le nombre de juges doit être diminué.
- 4- Le Comité Organisateur d'Atlanta doit accepter le nouveau programme »⁷⁷.

Ce que les déléguées de la gymnastique rythmique ont ensuite transformé en une réduction du nombre de gymnastes dans les ensembles pour conserver la possibilité de faire un remplacement le cas échéant. Mise au vote lors de l'assemblée technique annuelle de 1993, la proposition est approuvée par 29 voix contre 14, soit une majorité assez large, sans qu'il soit possible de savoir si les 14 voix « contre » possèdent une quelconque homogénéité géographique ou linguistique.

Pourtant, les journaux officiels, comme *Le Gymnaste*, l'organe officiel de la *Fédération Française de Gymnastique* identifie directement le CIO comme le responsable du changement brutal de la forme des ensembles.

« L'ultimatum du *Comité International Olympique* était simple : d'accord pour que les ensembles GRS entrent au programme des Jeux Olympiques dès Atlanta, mais ils ne doivent pas compter plus de six gymnastes au total, pour des raisons budgétaires bien sûr. Plusieurs équations se sont alors offertes aux membres de la *Fédération Internationale de Gymnastique*. Ou bien, l'on conservait les ensembles à six, mais sans aucune remplaçante : « une solution dangereuse car en cas de blessures, l'équipe devait obligatoirement déclarer forfait », précise Dominique Muller, Présidente Technique Nationale.

(...)

Persuadée qu'elle va enrichir le travail de groupe, la recherche dans les liaisons et les échanges, Dominique Muller se félicite de cette nouveauté. Elle s'interroge pourtant sur la répartition des engins. »⁷⁸

⁷⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 159, décembre 1993, p. 40.

⁷⁸ Archives FFG, *Le Gymnaste*, janvier-février 1994, n° 161, p. 25.

De fait, c'est la France qui accueille alors le premier événement majeur incluant cette « révolution technique ».

Organisés à Paris, du 6 au 9 octobre 1994, les premiers Championnats du monde de l'ère de l'intégration des exercices d'ensemble au programme olympique sont un vrai succès à la fois sur le plan technique et du point de vue de la participation du « public [qui] a été impressionnante »⁷⁹.

Onze ans après les Championnats du monde de Strasbourg, la France prouve à travers cette nouvelle réussite son expertise dans l'organisation de compétitions internationales, alors que 1994 marque le centenaire de la rénovation olympique par Pierre de Coubertin, et que la gymnaste Eva Serrano va faire son entrée sur la scène internationale, alors que la bulgare Maria Petrova obtient un second titre mondial d'affilée, et s'impose comme l'une des icônes de son sport.



Figure 41 – *World of Gymnastics* après les Championnats du monde de Paris, 1994



Figure 42 - Maria Petrova à la Une du journal *Le Gymnaste*, 1994

Eva Serrano déclare d'ailleurs que la Bulgare est son modèle.

Elle va devenir la source d'inspiration de toute une génération, prouvant s'il le fallait la longévité de l'« Ecole Robeva ».

⁷⁹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 163, avril 1995, p. 82.

En arrière-plan, les discussions sur la réécriture du code de pointage vont bon train, et comme souvent l'ambition des déléguées est de ne pas toucher trop au contenu pour garantir une certaine continuité.

Une question est pourtant soulevée :

« Comment distinguer un exercice fait simplement d'un ensemble d'éléments et de difficultés successifs, d'une composition articulée autour d'un thème unique d'une valeur artistique notoire ? »⁸⁰

Preuve qu'au-delà des discussions sur la sportivisation et l'objectivation de la pratique pour les juges, la dimension artistique demeure un enjeu important.

Cependant, en l'absence de véritable changement dans les modalités de jugement, par-delà la multiplication des « ex-aequo », il se trouve que la situation du jugement et de l'appréciation de la discipline se dégrade progressivement en ce milieu des années 1990. Comme le relate Egle Abruzzini dans son rapport annuel pour 1995 et comme elle l'a confirmé dans le cadre des entretiens que nous avons pu mener avec elle, l'inscription désormais confirmée de la GRS dans le programme olympique crée une réelle tension autour des compétitions qualificatives⁸¹, amenant les juges à distribuer des notes discutables et conduisant les gymnastes à une grande fébrilité sur le praticable.

Ainsi, avant même la tenue des Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe de 1996 ont été le théâtre de problèmes de notation. Dans son rapport, Dominique Muller indique que

« neuf juges ont été sanctionnées en raison de 'notes impossibles'.

Mmes Szyszkowska et Chichkova, présentes au Championnat, font leur rapport et ne soulignent pas seulement le mauvais jugement des juges, mais aussi une absence de cohérence et d'autorité dans la direction de la compétition.

A quelques exceptions près, pendant la plupart des tournois, les notes des juges, de composition en particulier, ont été très hautes et sans aucune liaison entre la performance des gymnastes et les notes mêmes. »⁸²

Si la « composition » est peut-être la partie la plus objective de la note dans le mode de jugement initié depuis 1992, son imprécision relevée ici souligne que les difficultés du jugement de la GRS ne sont pas simplement liées à des questions d'appréciation d'une valeur artistique forcément variable et changeante selon les pays et selon les époques. De plus en plus, avec la multiplication des nations engagées dans les compétitions et les premières rivalités qu'il peut exister entre les anciens Etats de l'Union soviétique autour d'un système

⁸⁰ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 165, décembre 1995, p. 57.

⁸¹ Entretien avec Egle Abruzzini.

⁸² Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 168, décembre 1996, p. 101.

désormais tout entier focalisé sur les échéances olympiques, la suspicion s'invite dans les discours produits autour de la GRS, parmi les journalistes, les amatrices et amateurs – parfois spectateurs – et parmi les acteurs de la discipline eux-mêmes.

Le sentiment que les notes (et les classements) : « C'est fait d'avance ! », s'installe dans les esprits.

Les compétitions à Atlanta marquent le début d'un recul de la Bulgarie, laquelle n'obtient que la médaille d'argent en finale de la compétition des ensembles (après avoir dominé les préliminaires), remportée par l'équipe d'Espagne.

La France de son côté obtient de très bons résultats avec une 4^{ème} place, à moins de deux dixièmes de point derrière la Russie, et à moins d'un point du titre olympique.

PRELIMINARIES				
Rnk	Ctry	5h	3b2r	Total
1	Bulgaria	19.466	19.550	39.016
2	Spain	19.500	19.466	38.966
3	Russian Federation	19.516	19.366	38.882
4	Belarus	19.300	19.133	38.433
5	France	19.200	19.033	38.233
6	People's Republic of China	19.133	18.999	38.132
7	Italy	19.283	18.733	38.016
8	Germany	19.050	18.832	37.882
9	United States of America	18.400	18.233	36.633

FINAL				
Rnk	Ctry	5h	3b2r	Total
1	Spain	19.483	19.450	38.933 G
2	Bulgaria	19.416	19.450	38.866 S
3	Russian Federation	19.466	18.899	38.365 B
4	France	19.149	19.050	38.199
5	People's Republic of China	19.199	18.800	37.999
6	Belarus	19.266	18.716	37.982

Figure 43 - Résultats du concours général des ensembles des Jeux Olympiques d'Atlanta

Chez les gymnastes individuelles, ce sont les ukrainiennes et les russes qui s'imposent, confirmant les nouvelles logiques de la domination en GRS, alors que la deuxième gymnaste bulgare, Diana Popova, ne réussit même pas à se qualifier pour la finale. Maria Petrova, triple championne du monde en titre du Concours général (1993, 1994, 1995) ne réalise pas le rêve de tout un pays, pourtant habitué aux premières places internationales depuis les années 1970 et 1980. Neshka Robeva ne réalise toujours pas son ambition de voir l'une de ses gymnastes triompher aux Jeux Olympiques. Du reste, elle n'aura plus l'occasion de réussir cette performance, puisqu'elle quittera ses fonctions avant les Jeux suivants...

Du reste, seule Eva Serrano, pour sa première participation aux Jeux Olympiques, réussit à venir contester la domination des pays de l'Est en prenant une encourageante 6^{ème} place⁸³.

FINAL							
Rnk	Name	Ctry	Rope	Ball	Clubs	Ribbon	Total
1	SEREBRYANSKA, Kateryna	UKR	9.950	9.950	9.950	9.833	39.683 G
2	BATRYCHINKO, Ianina	RUS	9.850	9.916	9.933	9.683	39.382 S
3	VITRICHENKO, Olena	UKR	9.866	9.800	9.849	9.816	39.331 B
4	ZARIPOVA, Amina	RUS	9.783	9.866	9.832	9.783	39.264
5	PETROVA, Maria	BUL	9.733	9.783	9.733	9.750	38.999
6	SERRANO, Eva	FRA	9.683	9.700	9.700	9.733	38.816
7	LOUKIANENKO, Larisa	BLR	9.466	9.750	9.700	9.750	38.666
8	OGRYZKO, Tatiana	BLR	9.583	9.682	9.599	9.666	38.530
9	CID TOSTADO, Almudena	ESP	9.700	9.566	9.683	9.566	38.515
10	BRZESKA, Magdalena	GER	9.516	9.600	9.566	9.633	38.315

Figure 44 - Résultats du concours général des Jeux Olympiques d'Atlanta⁸⁴

⁸³ Le « cas » Eva Serrano est traité dans la partie suivante.

⁸⁴ Archives CIO, Rapport Officiel des Jeux Olympiques d'Atlanta, Volume « Résultats », p. 242.

Les débuts d'une révolution

Si les classements à Atlanta ne souffrent pas de problème d'ex-aequo, d'une remise en question immédiate et que le jugement a été plutôt bon durant les quatre jours de compétitions, une nouvelle réforme, aux accents de révolution, se joue avec la publication du nouveau code de pointage pour le cycle olympique 1997-2000.

Explicité dans le cadre d'un article sur « l'esprit du code de 1997 », les logiques d'évolution de la GRS se poursuivent dans le sens de la garantie d'une meilleure et plus « objective » évaluation des compositions en donnant les moyens aux juges de

- « - différencier clairement les exercices selon l'engin utilisé
- favoriser le maximum de variétés dans les éléments de difficulté du corps pour chaque exercice
- limiter au maximum les exigences de composition afin de favoriser la créativité des gymnastes
- valoriser l'accompagnement musical des exercices »⁸⁵

Ce code représente incontestablement la plus importante modification « règlementaire » de l'histoire de ce sport avec l'esquisse de l'abandon du « 10 parfait » et l'introduction d'une notation – et donc d'une construction des compositions – plus différenciée entre chaque gymnaste.

Comme le souligne Egle Abruzzini, tout le monde lui demandait alors de créer un dispositif susceptible de faire la différence entre « Serebryanskaya et Serebryanskaya », sous-

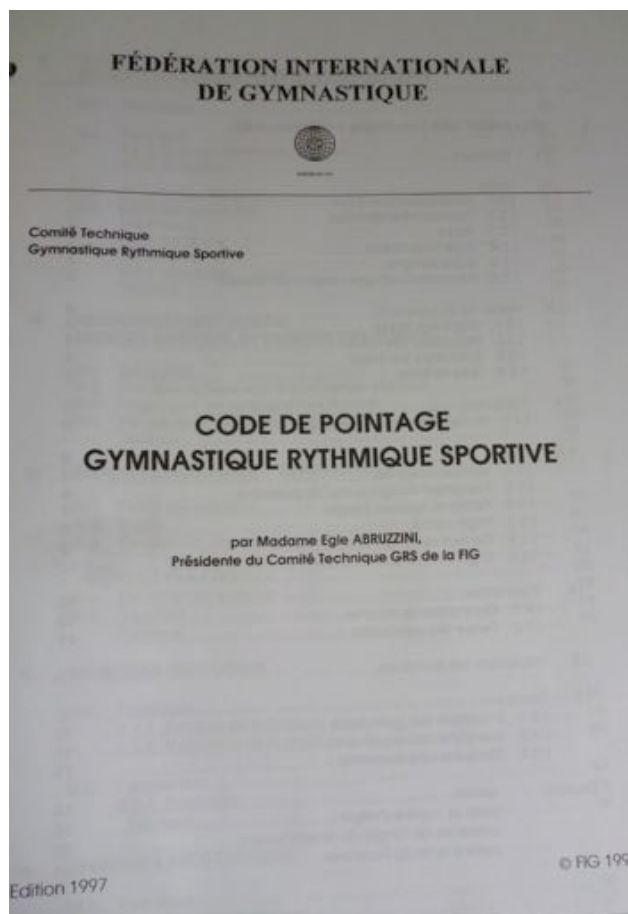


Figure 45 - Code de pointage FIG, 1997-2000

⁸⁵ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 169, avril 1997, p. 79.

entendu entre les performances des meilleures gymnastes y compris entre les meilleures parmi les meilleures.

Dans l'article précédemment cité, la présidente technique indique encore qu'afin « (...) d'accorder plus de liberté à la créativité des gymnastes et des entraîneurs, ce qui devrait favoriser de plus en plus la variété du spectacle sportif, la Code a réduit au minimum les exigences : 4 « difficultés B de base isolées », où l'élément corporel est complètement libre et où, au contraire, l'élément technique avec l'engin est obligatoire. Evidemment, afin d'obtenir une différence adéquate entre les différents exercices, quant à leur contenu de difficulté (valeur technique), on a prévu un système d'évaluation par « addition », avec un maximum de 8 difficultés supplémentaires absolument libres par type et niveau et pour un maximum de 3 points (un compromis entre l'évaluation traditionnelle par « soustraction » et l'évaluation par addition sans limite de note). L'originalité est aussi récompensée par une bonification, déjà prévue par le Code précédent »⁸⁶.

Si « le fait de ne pas appliquer correctement le Code et les normes enlève toute crédibilité aux résultats et par conséquent au sport lui-même »⁸⁷, c'est bien de l'avenir d'un sport dont il est question et de son contenu.

Arrivé à l'apogée de son développement – et de sa destinée « olympique » – la gymnastique rythmique et sportive veut donc tout changer pour favoriser la créativité des entraîneurs et des gymnastes et pour encadrer le travail des juges, tout en préservant le « spectacle » proposé aux spectateurs.

De « sport », il ne doit d'ailleurs plus être question formellement, puisqu'à l'orée de l'année 1998, la GRS va devenir la GR, perdant son qualificatif de « sportif » pour n'être plus que « rythmique ». Certains y voient une forme de retour en arrière vers les fondements de la gymnastique moderne, d'autres plaidant pour la consécration enfin réalisée du processus de sportivisation.

En même temps, aurait-on jamais pu imaginer parler de « football sportif » ?

Toujours est-il que pour la sixième fois, en un peu plus de trente ans, la pratique va changer de nom.

⁸⁶ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 169, avril 1997, p. 80.

⁸⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 169, avril 1997, p. 80.

2.7. Lorsque « rythmique » rime avec « anorexique »

Force est de constater la concordance entre l'émergence de réflexions plus poussées sur l'anorexie mentale comme pathologie reconnue⁸⁸ et le développement de la gymnastique comme pratique physique aux exigences techniques croissantes dans les années 1970. De fait, ces deux termes sont les deux faces d'un même processus, qui s'inscrit dans un contexte socio-politique de montée de l'individualisme, de celui d'une émancipation féminine et de l'installation d'une civilisation de l'abondance alimentaire et matérielle.

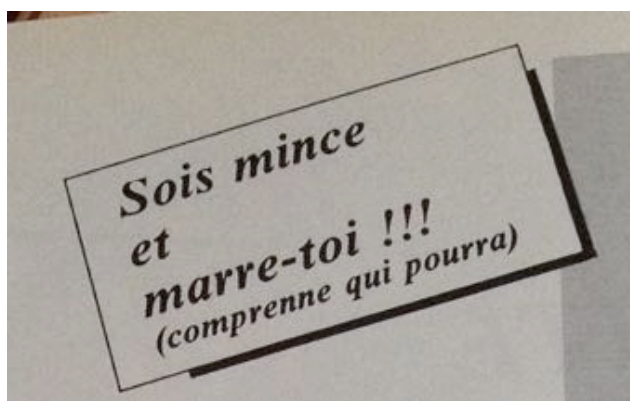


Figure 46 - Extrait du journal *Le Gymnaste*, 1982

Pourtant au départ, les risques d'anorexie sont mal connus et surtout mal appréhendés, y compris de la part des plus hautes autorités de la médecine du sport impliquées dans les sphères gymniques et sportives⁸⁹, comme le docteur Michel Léglise⁹⁰, lequel conclue un article sur la question du poids des gymnastes par les phrases suivantes :

« Un gymnaste présentant un excès de masse grasse, même peu important, travaille avec un handicap ; il doit supporter mécaniquement une charge supplémentaire inutile. Les techniques d'amaigrissement à base médicamenteuse nous semblent devoir être proscrites ; les régimes selon l'importance des mesures à prendre peuvent être d'une rigueur faisant appel à une certaine volonté et force de caractère – quel gymnaste digne de ce nom n'accepterait-il pas un peu de rigueur ? – mais cela, sur une durée assez courte ; ensuite il s'agira beaucoup plus de quelques privations tout à fait supportables et correspondant souvent au refus

⁸⁸ Kestemberg, Evelyne & Jean ; Decobert, Simone (1972). *La faim et le corps : une étude psychanalytique de l'anorexie mentale*. Paris : PUF ; Brusset, Bernard (1977). *L'assiette et le miroir. L'anorexie mentale de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Privat.

⁸⁹ Quin, Grégory ; Bohuon, Anaïs (sous la direction) (2015). *La médecine du sport en Europe. Histoires des liaisons dangereuses entre biomédecine et activités physiques et sportives (1945-2014)*. Paris : Glyphe (à paraître).

⁹⁰ Michel Léglise est le médecin le plus actif dans les sphères gymniques depuis les années 1970, contribuant notamment à mettre en place des commissions médicales au sein de la FFG, de la FIG et de l'UEG, dont il assurera la présidence pendant de longues années.

du superflu proposé dans une civilisation de plaisirs gustatifs. On a trop tendance à confondre régime et hygiène alimentaire, le premier ayant une résonance toujours un peu triste. »⁹¹

Exclusivement féminine et largement vectrice de représentations sur le corps des femmes, la gymnastique rythmique et sportive va se trouver au cœur des soupçons, tout particulièrement dans les années 1980 et 1990. En effet, les transformations de la pratique durant les années 1980 vont avoir comme conséquence un accroissement de la médiatisation des compétitions – notamment en Europe occidentale –, ce qui est célébré par l'ensemble des acteurs de la discipline comme un juste profit pour une si belle discipline et pour tous les efforts de ses dirigeantes, mais cela entraîne aussi la « visibilisation » des corps des gymnastes, à un moment où passant d'un référentiel plutôt « artistique » (en termes de chorégraphie et d'incarnation d'émotion) à un référentiel davantage « sportif », c'est bien le corps qui devient le support premier de la performance (au détriment du travail à l'enfin et du



Figure 47 - Bianca Panova en 1987

travail sur la correspondance entre musique et mouvement).

En outre, alors que les exigences « techniques » n'évoluent que progressivement – j'en veux pour preuve que malgré les transformations du code de pointage de nombreuses gymnastes continuent à obtenir des notes identiques (parfois des notes maximales) entre 1988 et 1994 –, les épaisseurs du corps peuvent s'effacer

sans réels dommages pour la performance physique brute.

En outre, alors que l'âge limite continue d'être discuté par les autorités de la gymnastique internationale⁹², aucun consensus ne se dégage véritablement sur une éventuelle limitation de l'accès des compétitions en dessous de 18 ans. De fait, si le « moment » des femmes-enfants fut celui de Nadia Comaneci et donc plutôt en lien avec la gymnastique

⁹¹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, 109^{ème} année, décembre 1982, n° 50, p. 3.

⁹² Par la notion d'âge limite, nous considérons ici l'âge à partir duquel les gymnastes sont considérées comme « senior » et peuvent donc concourir pour la participation aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde. Cet âge est actuellement fixé à 16 ans, étant entendu que c'est l'année de naissance qui prévaut et que donc une gymnaste est considérée comme « senior » durant l'année de ses 16 ans.

artistique, plusieurs gymnastes continuent de réussir dès 15 ou 16 ans dans les années 1980 et 1990. En gymnastique rythmique, la question du poids n'apparaît pas dans les ordres du jour des comités techniques et des commissions médicales avant le milieu des années 1990, alors que des travaux commencent à être menés dans des départements de sciences du sport⁹³.

Dans ces mêmes années, en 1994 en particulier, la fédération autrichienne fait la proposition suivante à l'occasion de l'Assemblée technique annuelle de la gymnastique rythmique et sportive :

« En se référant à des normes, ou tabelles préalablement établies par des autorités médicales, sportives, ou similaires, il y aurait lieu de fixer une limite inférieure du poids de la gymnaste de GRS.

Motif

La GRS doit être présentée au public de manière adéquate. Il est dès lors indispensable de ne pas limiter les présentations exclusivement à la maîtrise du corps et des engins. Il faut offrir également une impression générale positive. Cette impression est essentiellement donnée par la physionomie des gymnastes.

Objectifs poursuivis par une limite inférieure du poids

1. Cette prescription pourrait éviter les critiques des médias à l'endroit des carences alimentaires nuisibles à la santé des gymnastes ;
2. Elle permettrait de renforcer les gymnastes sur le plan psychosomatique (anorexie, etc.)
3. Elle contribuerait à mettre en évidence l'aspect esthétique de cette discipline »⁹⁴.

Plusieurs questions se croisent dans le cadre de cette proposition, toutes fondamentales pour la compréhension des dynamiques de l'institutionnalisation de la GRS.

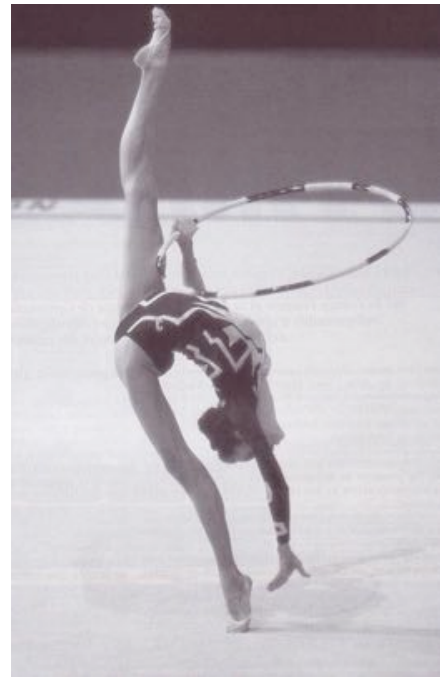


Figure 48 – Ekaterina Serebryanskaya en 1996

⁹³ Davis, Caroline ; Fox, James (1993). « Excessive exercise and weight preoccupation in women ». *Addictive Behaviors*, vol. 18, pp. 201– 211 ; Sundgot-Borgen, Jorunn (1996). « Eating disorders, energy intake, training volume, and menstrual function in high-level modern rhythmic gymnasts ». *International Journal of Sport and Nutrition*, vol. 6, pp. 100–109.

⁹⁴ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 163, avril 1995, p. 87.

D'une part, il s'agit de demander un meilleur contrôle médical (un suivi) des athlètes de haut niveau, dans le cadre d'un contexte qui voit l'accélération et l'exacerbation des enjeux liés à la réussite des différentes nations (pour certaines très jeunes car apparues après la chute du bloc de l'Est) sur la scène internationale sportive, au prix – toujours – d'efforts importants demandés aux athlètes. Si l'on peut s'interroger sur l'absence de véritables suivis médicaux dans les années 1990, il faut se rappeler que la médecine du sport n'a encore qu'une courte histoire, et que dans son évolution d'un stock de connaissances très empiriques sur les corps en mouvement⁹⁵, elle a d'abord évolué pour devenir ressource ponctuelle dans le développement de l'entraînement et la prise en charge des blessures, et organiser le contrôle des pratiques dopantes⁹⁶. L'idée de l'organisation d'un suivi longitudinal des athlètes, tout au long d'une saison ou d'une carrière, est très récente et se place dans le prolongement des contrôles des pratiques dopantes, dans le cyclisme notamment.

D'autre part, la gymnastique rythmique et sportive, dominée techniquement par les pays situés entre Moscou et Sofia, met en contact plusieurs modèles de féminité, dont nous savons qu'ils évoluent dans chaque pays avec le temps⁹⁷, mais qu'ils peuvent aussi être très différents d'un pays à l'autre au même moment. Ainsi, ce qui paraît « maigre » pour un Français ou un Suisse ne le sera pas forcément pour un Ukrainien ou un Russe. De la même manière, la « minceur » d'une Jane Birkin dans les années 1970 correspond à un modèle d'une époque. Si l'anorexie, en tant que pathologie à la nosologie affirmée⁹⁸, ne peut être laissée à l'appréciation individuelle et si ces caractéristiques sont identifiables (rapport taille/poids, situation psychologique, etc.), la « minceur » des gymnastes n'est pas appréciable uniquement au prisme de l'opposition : anorexique/non-anorexique. La réalité est plus complexe⁹⁹.

Surtout, il semble que l'anorexie des gymnastes soit devenue l'objet de critiques médiatiques répétées dans ces années, alors que

⁹⁵ Heggie, Vanessa (2011). *A History of British Sports Medicine*. Manchester: Manchester University Press ; Carter, Neil (2012). *Medicine, Sport, and the Body: A Historical Perspective*. London: Bloomsbury ; Radel, Antoine (2012). *50 ans de campagnes d'éducation pour la santé. L'exemple de la lutte contre la sédentarité et de la promotion des modes de vie actifs (1960-2010)*. Thèse de doctorat en sciences du sport, Université Toulouse 3.

⁹⁶ Misse, Jean-Noël ; Nouvel, Pascal (sous la direction) (2011). « Philosophie du dopage », numéro spécial des *Cahiers du Centre Georges Canguilhem*, vol. 5, n° 1.

⁹⁷ Vigarello Georges (2005). « Beauté féminine, beauté culturelle : l'invention de la « ligne » dans l'idéal esthétique ». Dans Bromberger, Christian ; et al. (sous la direction). *Un corps pour soi*. Paris : PUF, p. 139-151.

⁹⁸ Darmon, Muriel (2003). *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris : La Découverte.

⁹⁹ Moscone, Anne-Laure ; Leconte, Pascale ; Le Scanff, Christine (2014). « L'anorexie et l'activités physique, une relation ambiguë ». *Science et Motricité*, vol. 84, pp. 51-59.

« Mme Abruzzini et le Dr Léglise ont reçu des articles de journaux et des lettres de parents de gymnastes, dénonçant la tendance manifestée par les gymnastes elles-mêmes à se présenter sur le praticable avec une silhouette de plus en plus maigre »¹⁰⁰.

Réagissant à ces allégations, la commission médicale de la FIG va entamer des travaux et des consultations dans ces mêmes années, avec des premières informations dès 1997, comme le mentionne le docteur Michel Léglise dans son rapport de président de la Commission médicale :

« Nous avons enfin des éléments scientifiques permettant de déterminer les limites des surcharges de poids et, plus important encore, de contrôler les dérives inacceptables dans la recherche d'une réduction de poids. Un véritable **programme en faveur de la bonne nutrition** va être lancé très prochainement (...); l'ignorance, le laxisme, ne sont plus acceptables. La seule règle de base se réfère à la physiologie simple et non à des recettes inventées par des apprentis sorciers »¹⁰¹.

Bien évidemment, dans le cadre de nos entretiens, nous avons toujours réservé un temps de la discussion aux questions de poids, de sa gestion pour les gymnastes et les anciennes gymnastes, mais aussi de son contrôle pour (par) les entraîneurs et ou dirigeantes d'institutions.

De fait, aucun entretien n'a réellement banalisé cette question, et si la balance, comme instrument de mesure du poids, possède une place à part entière aux abords du praticable de GRS, la dynamique semble tendre – durant la dernière décennie – vers un mode de contrôle moins systématique, ce qui ne le rend pas moins invasif et potentiellement dangereux pour les gymnastes.

A ce stade et par souci de préserver l'équilibre de nos analyses – l'enjeu n'étant pas d'entamer autour de cette question une critique des prises de position des uns et des autres – nous en resterons à l'évocation de tendances, issues de l'écoute et de l'analyse croisées des entretiens menés durant notre recherche.

Premièrement, il semble que pendant très longtemps, la gymnastique rythmique – à l'instar de la plupart des pratiques sportives de haut niveau – n'ait pas bénéficié d'un suivi médical important, et que donc les recommandations et procédures mises en place relevaient avant tout de l'expérience et des nécessités des entraîneurs et des coaches.

¹⁰⁰ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 165, décembre 1995, p. 47.

¹⁰¹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 170, juillet 1997, p. 73.

Deuxièmement, parmi les gymnastes interrogées – et par extension parmi l'ensemble des gymnastes sans que nous ne prétendions à l'exhaustivité à l'aune des deux dizaines d'entretiens menés avec des gymnastes –, les différences interindividuelles face à la gestion du poids sont très grandes et là où certaines gymnastes ont besoin d'être suivies quotidiennement, certaines autres ne se préoccupent jamais de leur poids. A l'image de l'ensemble d'une population, certaines personnes prennent plus facilement du poids que d'autres, et pour celles qui se trouveraient être dans une situation de prise de poids relativement plus facile, le contrôle peut être d'autant plus dévastateur, car il ne prendra que rarement en cas la spécificité individuelle du fonctionnement physiologique. Associé à la question d'un suivi médical déficient, le cas helvétique souligne toutes les difficultés causées par l'éloignement des gymnastes du lieu d'entraînement¹⁰² et/ou les difficultés inhérentes à un système où les gymnastes sont logées dans des familles d'accueil durant leur séjour en équipe nationale (dans des familles peu informées des exigences de la pratique sportive de haut niveau, faute de moyens pour organiser une telle information).

Troisièmement, gymnastes et entraîneurs sont tous d'accord pour souligner que le poids est aussi une forme d'entrave à la bonne réalisation des difficultés, de saut avant tout mais aussi les rotations ou les équilibres, et que donc l'augmentation progressive des exigences techniques – inscrite dans les modifications successives du code de pointage – entraîne une forme d'accentuation de la pression sur le contrôle du poids. De ce fait, il n'est vraiment pas anodin de voir les autorités de la FIG se poser davantage de questions au cours des années 1990.

Quatrièmement, il semble que la formation même des entraîneurs ne les prépare pas à porter toute l'attention nécessaire à ces dimensions de la performance, et que donc le suivi est le plus souvent fonction de l'intérêt de l'entraîneur pour ces questions. Par ailleurs, il arrive assez souvent qu'au sein d'une même équipe les témoignages des entraîneurs et des gymnastes ne soient pas concordants. S'il faut se garder de ne voir parmi les entraîneurs que des « menteurs » qui voudraient surtout ne pas passer pour des fanatiques du contrôle du poids, il semble que ces divergences résultent également d'un différentiel dans l'appréciation du « contrôle », « invasif » et « violent » pour les unes (et pas seulement pour les gymnastes) mais « normal » et « gage de bonnes performances » pour les autres (pas uniquement les entraîneurs).

¹⁰² A la fin des années 1980, certaines gymnastes de l'équipe nationale ont été contraintes de faire des allers retours (parfois avec des trajets dépassant les trois heures quotidiennes dans les transports en commun) entre leur lieu d'étude (et d'habitation) et le centre d'entraînement à Macolin.

Enfin, cinquièmement, cette question du poids renvoie à l'appréciation de l'esthétique « juste » de la performance – et de la gymnaste – idéale en gymnastique rythmique. Dominées par une recherche de la « ligne » parfaite, les représentations n'évoluent que très lentement et l'entretien d'une domination des pays de l'Est, dont les gymnastes incarnent les idéaux corporels génération après génération, fixent très profondément ces mêmes représentations, y compris chez les plus jeunes gymnastes des pays occidentaux, comme le souligne Christine Menesson¹⁰³.

Les effets de l'inscription au programme olympique sont une nouvelle fois « secondaires » ou « contingents » mais néanmoins décisifs, alors qu'ils fixent de nouvelles exigences et de nouveaux objectifs dans les carrières des gymnastes et de leurs entraîneurs. Fondée sur la rime entre « rythmique » et « anorexique », cette partie pourrait dès lors aussi faire rimer cela avec « olympique », tant les évolutions semblent synchroniques.

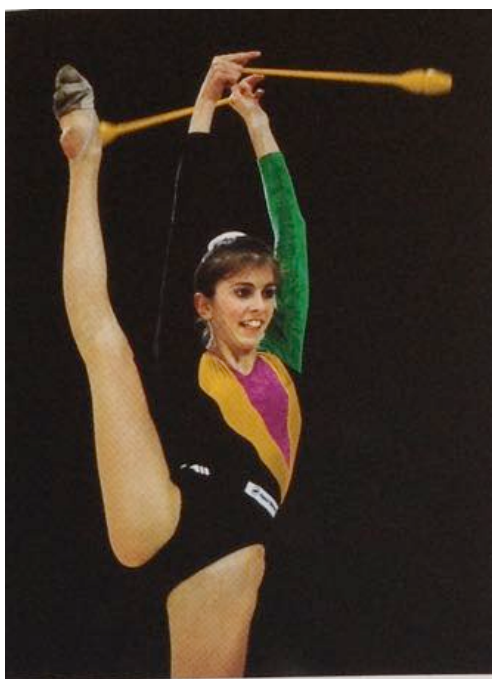
¹⁰³ Menesson, Christine ; Visentin, Sylvia ; Clément, Jean-Paul (2012). « L'incorporation du genre en gymnastique rythmique ». *Op. cit.*

2.8. Eva Serrano : française et parmi les meilleures au monde

Durant les années 1980, si progressivement un système de formation et d'entraînement cohérent se met en place en France, les choses sont encore peu stables.

A partir des Championnats du monde de 1983, il existe en tout cas une forme de gouvernance « centrale », conduite par la FFG et son comité technique de GRS, qui tend à faire émerger une sélection des meilleures gymnastes pour constituer l'ensemble national et pour entraîner les meilleures individuelles, avec l'appui d'entraîneurs compétentes. Désormais, comme nous le soulignons précédemment, ce ne sera plus le club vainqueur du

Figure 49 - Eva Serrano en 1993 lors des Championnats de France à Franconville



précédent Championnat de France qui devra représenter le pays dans les compétitions internationales, toutefois des logiques de concurrence vont alors émerger autour de la détermination du lieu d'entraînement de l'équipe de France. De fait, en raison de la taille du pays et des exigences en termes d'heures d'entraînement, il devient difficile alors d'imaginer un système ne reposant que sur des stages collectifs ponctuels et les sociétés locales ne peuvent bénéficier d'installations suffisantes pendant de longues plages horaires.

Comme le prévoit la loi sur le sport du 16 juillet 1984, c'est alors dans le cadre d'une collaboration entre l'Etat, la fédération concernée et les collectivités locales que va émerger une pratique de haut niveau plus structurée¹⁰⁴, avec notamment la reconnaissance plus claire du statut des athlètes et la mise en place d'infrastructures plus complètes.

En ce qui concerne le développement de la pratique à l'intérieur du pays, le développement est exponentiel. En effet, le nombre de licenciées est passé d'un peu plus de

¹⁰⁴ A propos de la structuration du haut niveau en France, on lira notamment : Honta, Marina (2003). « Sport de haut niveau et décentralisation : des stratégies d'acteurs à la régulation du système. L'exemple aquitain ». *Staps*, vol. 60, n° 1, pp. 75-92.

5'000 en 1988 à plus de 15'000 en 1992, soit 3'000 de plus que les objectifs attendus par la FFG¹⁰⁵.

Ce succès, la fédération le doit à une ambitieuse politique de création de niveaux de pratique qui permettent à toutes les gymnastes de participer à des compétitions nationales, mais aussi à une politique plus poussée de détection des meilleures espoirs dès les catégories d'âges les plus jeunes, système dont va bénéficier Eva Serrano, qui va devenir la figure de proue de la discipline dans son pays, jusqu'à l'incarner à elle toute seule.

De fait, encore aujourd'hui, le palmarès d'Eva Serrano est unique en France, mais il est aussi relativement unique pour une gymnaste « occidentale » (qui ne viendrait pas d'une nation anciennement située derrière le Rideau de fer). Si les Espagnoles Carolina Pascual (2^{ème} lors des Jeux Olympiques de Barcelone) ou Almudena Cid (par son longévité¹⁰⁶) ont marqué l'histoire internationale de la gymnastique rythmique, Eva Serrano avec ses 8 médailles européennes et 2 médailles mondiales a pu un temps rivaliser avec Maria Petrova ou Ekaterina Serebrianskaya et s'imposer comme l'un des grands noms de son sport.

Les débuts d'Eva Serrano sont encore empreints de cette méconnaissance de la discipline qui semble marquer l'engagement dans la pratique de ces générations de gymnastes. En effet, les personnes interrogées en Suisse et en France, qui font leurs débuts avant les années 1990 ne connaissent que très peu l'activité au moment de s'y engager, et le plus souvent la découverte est davantage un effet de « hasard » ou de proximité avec un club.

« Je me souviens qu'un tout petit club avait ouvert tout près de chez moi (à Nîmes), et mes parents m'avaient mis à la gymnastique car j'étais un peu hyperactive et qu'ils pensaient me canaliser par le sport. J'avais 7 ans à l'époque et cela m'a beaucoup plu tout de suite. »¹⁰⁷.

¹⁰⁵ Archives FFG, *Le Gymnaste*, janvier-février 1993, n° 151, compte-rendu de la présidente technique GRS, Dominique Muller.

¹⁰⁶ Almudena Cid Tostado participe à quatre éditions des Jeux Olympiques entre 1996 et 2008.

¹⁰⁷ Entretien avec Eva Serrano.



Figure 50 - Eva Serrano dans *Le Gymnaste*, Championnats de France (1993)¹⁰⁸

L'engagement initial d'Eva Serrano n'est en tout cas pas guidé par l'envie de réussir au plus haut niveau, et durant les premières années l'entraînement reste relativement modéré. C'est au moment de l'entrée au collège (en 6^{ème}) que son club organise un aménagement des horaires pour lui permettre de s'entraîner davantage.

C'est au cours de cette même année, qu'une procédure de détection en équipe de France est mise en place par la FFG, à l'époque sous la tutelle de la Bulgare Dina Atanassova (sous l'appellation « Groupe horizon 96 »¹⁰⁹), et qu'elle est repérée et intégrée au « centre sport-étude » à Evry, où les équipes de France s'entraînent.

Le séjour à Evry ne dure pourtant qu'une année, car dans la foulée, à l'initiative du club de Calais – où des infrastructures spécifiques ont été construites¹¹⁰ –, l'ensemble des équipes de France (individuel et ensemble, junior et senior) est à nouveau délocalisé d'Evry vers le nord de la France. De Strasbourg, à Evry, et désormais à Calais, le cœur de la GRS vient donc de se déplacer plusieurs fois, expliquant sans doute certains échecs et finalement l'incapacité, malgré une forte augmentation du nombre de licenciées et des moyens matériels et économiques, à se maintenir parmi les meilleures nations de la discipline.

Au départ, il semblerait que le centre d'entraînement de Calais n'a été choisi que pour préparer l'ensemble junior, mais pourtant rapidement les autres équipes vont aussi se déplacer tout au nord de la France. Après de longues années sous la direction de Renée Lelin – parfois

¹⁰⁸ Archives FFG, *Le Gymnaste*, juillet-août 1993, n° 156, p. 12.

¹⁰⁹ L'ambition est de détecter le plus tôt possible les gymnastes susceptibles de réussir les meilleures performances lors des Jeux Olympiques de 1996.

¹¹⁰ Entretien avec Anne-Valérie Barel, ancienne responsable du pôle d'Evry.

appuyée par des entraîneurs étrangers comme en 1982/1983 avec Neshka Robeva –, au tournant des années 1990, la France fait appel plus ouvertement à des entraîneurs venues des pays de l'Est, notamment de Bulgarie. Si Dina Atanassova est déjà présente lorsqu'Eva Serrano est sélectionnée, elle est rapidement rejointe par Teresa Karnitch, laquelle a fait sa carrière de gymnaste dans la seconde moitié des années 1970, en partie dans l'ombre de la génération dorée de la GRS bulgare (Raeva, Ignatova, Ralenkova, etc.)¹¹¹.

A ce moment, les structures vont pourtant se pérenniser et les équipes d'entraîneurs travaillent ainsi jusqu'aux Jeux Olympiques de 1996, débutant une sorte d'âge d'or de la GRS française¹¹².

En effet, ces premières années au plus haut niveau d'Eva Serrano vont la voir prendre une septième place durant la finale des Championnats du monde de Paris-Bercy en 1994, une neuvième place à Vienne en 1995, et finalement, consécration pour une gymnaste d'Europe occidentale, la sixième place durant la finale du concours général des Jeux Olympiques de 1996, juste derrière Maria Petrova (qui fut championne du monde l'année précédente).

En parallèle, l'ensemble senior français va s'installer parmi les meilleures nations, en prenant la sixième place du concours général à Paris en 1994, la cinquième place à Vienne en 1995 et la 4^{ème} place lors des Jeux Olympiques d'Atlanta.

En l'espace de quelques années, la France devient l'une des rivales – à la fois sur le plan des individuelles et des ensembles – des « grandes » nations de l'Europe de l'Est. Si les médailles ne sont pas immédiatement au rendez-vous, la progression est telle que personne ne peut croire que la consécration ne va pas arriver durant le prochain cycle olympique.

Pourtant, aux lendemains des Jeux Olympiques de 1996, Eva Serrano prend la décision de quitter Calais pour rejoindre le centre d'entraînement d'Orléans et notamment l'entraîneur bulgare Snejana Mladenova. Si son entraîneur à Calais, Dina Atanassova, la suit dans sa volonté de changer d'air (elle demeure son entraîneur), Eva Serrano souligne que son ambition est alors de pouvoir franchir les dernières marches qui la séparent du plus haut niveau mondial en travaillant différemment, notamment « en cherchant ce petit plus qui fait la différence pour l'obtention d'un podium mondial »¹¹³.

Ce choix d'Eva Serrano va cependant impacter l'ensemble de l'équipe de France, puisque toutes les individuelles changent alors aussi d'environnement et que finalement seul

¹¹¹

¹¹² Entretien avec Dominique Muller

¹¹³ Entretien avec Eva Serrano.

l'ensemble senior reste à Calais, marquant la fin d'une période de travail véritablement collectif autour de la GRS.

Dans la foulée, la gymnaste va obtenir ses premières médailles internationales à Patras en Grèce, lors des treizièmes Championnats d'Europe, où elle décroche une médaille d'argent à la corde (à égalité de points avec Yana Batyrchina (RUS)) et une médaille d'argent (à égalité avec Maria Pagalou (GRE), Ekaterina Serebryanskaya (UKR) et Elena Vitrichenko (UKR)). Durant cette compétition, elle prend également la 4^{ème} place du concours général à tout juste un centième d'Ekaterina Serebryanskaya et de la médaille de bronze. Si l'on ajoute à ces résultats les deux médailles de bronze obtenues lors des Championnats du monde de Berlin, au cerceau et au ruban, Eva Serrano prouve que sa volonté de changement était justifiée et que le travail « différent » paye au plus haut niveau.

En revanche, pour l'ensemble, malgré une cinquième place à l'exercice à 5 ballons, l'évolution n'est pas véritablement positive, alors que d'autres pays d'Europe occidentale commencent à manifester certaines velléités de réussite sur la scène internationale (Portugal, Suède, Pays-Bas).

En 1999, lors des Championnats du monde, qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Sydney et qui se déroulent à Osaka, Eva Serrano ne réitère pas ses performances de 1997, mais obtient tout de même trois fois une cinquième place lors des finales par engin, à la corde, au cerceau et au ballon, gagnant sur le praticable sa qualification pour Sydney.

En 2000, Eva Serrano obtient une certaine consécration lors des Championnats d'Europe à Saragosse, où elle décroche l'argent au ruban et l'or au cerceau.

Quelques semaines plus tard, en Australie, Eva Serrano va disputer la dernière compétition de sa carrière, en forme d'apogée – du moins est-ce l'espoir de toute une fédération. Du reste, la décision était prise



Figure 51 - Eva Serrano aux Jeux Olympiques de Sydney

depuis une année, « car après Osaka je commençais à ressentir à une certaine lassitude, et j'avais envie de passer à autre chose »¹¹⁴.

Nous reviendrons sur la compétition olympique à Sydney dans la partie suivante, mais si la reconversion d'Eva Serrano peut apparaître comme un modèle du genre, avec une entrée à la commission des athlètes de la FIG¹¹⁵, l'obtention d'un diplôme de « professeur de sport » et la poursuite de son engagement dans la gymnastique par la formation pour devenir juge internationale, l'aura de la championne va conduire la fédération à une certaine précipitation dans l'utilisation de ses compétences au service de la formation des cadres et des gymnastes d'avenir.

¹¹⁴ Entretien avec Eva Serrano.

¹¹⁵ Voulue par le président Bruno Grandi et actée dès le Congrès de la FIG de 1992, la Commission des athlètes voit le jour en 2000, et Eva Serrano en est la première présidente pour la période 2000-2004. Elle est d'ailleurs réélue au sein de la commission pour la période suivante, toujours en tant que présidente.

Berthe Villancher (1902-2000)



Figure 52 - Portait de Berthe Villancher, International Gymnastics Hall of Fame

« Berthe Villancher a exercé ses compétences auprès des autorités sportives nationales françaises et internationales, apportant son message de modernité, afin que la femme, dans le sport en général et en gymnastique en particulier, trouve la place qui lui est naturellement dévolue. Rapidement, Berthe Villancher gravit tous les échelons jusqu'à celui de Juge internationale de 1945 à 1964. A la FFG, comme à la FIG, elle assume de grandes responsabilités. Elle est secrétaire du Comité technique féminin de la FIG de 1948 à 1956, puis devient la Présidente jusqu'en 1972, date à laquelle elle est élue Membre d'honneur FIG, Vice-présidente de la FFG et première femme accédant à cette haute fonction. Mme Villancher a œuvré de façon exceptionnelle et exemplaire pour la promotion de la femme dans le sport. De part sa forte personnalité, elle a su convaincre les autorités de la FIG [de] donner son indépendance technique totale à la gymnastique artistique féminine et rythmique. Grâce à sa persévérance et sa pugnacité, elle est parvenue à faire reconnaître ses deux entités sportives féminines de manière autonome, indépendante et avec d'autres, elle a su convaincre les autorités de la nécessité absolue que ces deux spécialités soient dirigées, contrôlées et suivies par des femmes »¹.

¹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 181, août 2000, p. 4.

Partie 3. Entre scandales, restructurations et réussites d'une pratique (2000-2011)

Désormais pleinement « olympique », la gymnastique rythmique va entrer dans un nouveau millénaire par la voie des scandales, alors que la structuration de la pratique de haut niveau en France et en Suisse devient toujours plus orientée vers ce seul objectif : la qualification olympique.

Si cela semble valoriser l'adage selon lequel l'important est de participer, il en découle également une forme de banalisation de toutes les autres compétitions du calendrier des cycles olympiques qui ne servent plus que de tremplins, de « galop d'essai » ou de « simples » tests.

Alors que Berthe Villancher disparaît après plus d'un demi-siècle d'engagement, en quelques mois d'été, l'année 2000 va jeter un voile de discrédit sur la gymnastique rythmique et sur le travail de plusieurs générations de dirigeantes, qui ont lutté pour la reconnaissance de la pratique dans les années 1960, qui ont œuvré



Figure 53 - Alina Kabaeva aux Jeux Olympiques de Sydney (2000)

pour son inscription au programme olympique dans les années 1970 et 1980 et qui ont tenté d'en consolider les logiques d'évaluation et de régulation dans les années 1990. En effet, à quelques mois d'intervalle, les Championnats d'Europe de Saragosse, puis les Jeux Olympiques de Sydney – pour des raisons différentes – vont révéler toute l'ampleur des « magouilles »¹ qui président à la désignation des meilleures gymnastes à l'occasion des compétitions internationales.

¹ Sans doute malheureux, le choix de ce mot semble pourtant des plus approprié au regard des constats que nous avons fait, dans les archives mais aussi dans les interviews avec les acteurs de ces histoires.

3.1. De saragosse à Sydney : un temps de scandales

« Lors du premier jour de ces Championnats d'Europe, le 1^{er} juin 2000, de très importants écarts de notation par les juges ont été constatés en rapport avec les prestations de certaines gymnastes. Le public lui-même s'en est rendu compte. La presse sportive spécialisée a également fait état d'importantes irrégularités quant aux notes accordées lors des Championnats d'Europe de Saragosse. Les notes étaient tantôt surfaites, la note de 10, symbolisant la perfection, ayant été abusivement octroyée, tantôt sous-évaluées, notamment en ce qui concerne la gymnaste V. [Elena Vitrichenko]. Ces importants écarts de notation ont eu pour effet de fausser le classement des Championnats d'Europe à l'issue de la première journée de compétition. »²

Les Championnats d'Europe de 2000, organisés à Saragosse, constituent la dernière compétition avant le Jeux Olympiques de Sydney et doivent donc servir à la qualification des dernières gymnastes, notamment dans les fédérations où les gymnastes « au niveau » sont très nombreuses. Ainsi, en Ukraine, une concurrence existe entre certaines gymnastes selon le club dans lequel elles s'entraînent et en fonction des sympathies pouvant exister autour de l'Ecole Deriugina³ qui n'est pas complètement l'équipe nationale. De ce point de vue, l'une des gymnastes les plus talentueuses de sa génération – Olena Vitrichenko – est entrée dans une certaine disgrâce, à la fois pour des raisons techniques (à Sydney la gymnaste très expressive arrive en fin de carrière à près de 24 ans⁴) et des raisons d'ordre privé, alors que c'est toujours sa mère qui l'entraîne (Nina Vitrichenko) et que certaines divergences existent au sein de l'Ecole Deriugina. De fait, Irina Deriugina, qui dirige l'école avec sa mère Albina, place alors ses espoirs dans les performances de Tamara Yerofeeva (âgée de 18 ans) et déjà d'Anna Bessonova (qui n'a encore que 16 ans) et elle va jouer de sa position de juge lors des Championnats d'Europe pour légitimer son choix par l'attribution de notes élevées aux adversaires de Vitrichenko et en retirant quelques dixièmes à cette dernière.

² Reeb, Matthieu (sous la direction) (2004). *Recueil des sentences du Tribunal Arbitral du Sport. Volume III. 2001-2003*. Berne : Staempfli Publishers, p. 467.

³ La *Deriugina School* est le club fondé par Albina Deriugina, qui fut longtemps l'entraîneur de l'équipe de l'Union soviétique, remportant notamment deux titres mondiaux avec sa fille en 1977 et 1979 (Irina). De fait, après la chute du Mur de Berlin et de l'URSS, il est compliqué de réellement distinguer l'Ecole Deriugina de l'équipe nationale ukrainienne, et Albina et Irina Deriugina dirige presque entièrement la pratique dans le pays, décidant à la fois des qualifications olympiques et des sélections multiples pour toutes les compétitions internationales.

⁴ En conséquence de quoi il lui devient difficile de réellement s'adapter aux nouvelles exigences du code de pointage.

Figure 54 - Elena Vitrichenko dans sa composition au ruban (2000)



La malversation semble minime vue de l'extérieure, mais elle s'appuie sur un code de pointage exsangue, fixant toujours la meilleure note à « 10 », tout en essayant d'organiser la différenciation des meilleures sur la base d'éléments comme la virtuosité ou la perfection d'une composition. Des éléments difficiles à considérer comme objectifs

et robustes dans le cadre de l'évaluation du travail des juges.

Les documents consultés auprès de Mme Egle Abruzzini, qui conduira durant l'été 2000 une enquête pour le compte de la FIG, révèlent que les écarts de points ne dépassent pas les 0.5 dixièmes, mais sur la base des enregistrements vidéos et des notes prises par Mme Abruzzini, il apparaît que dans le cadre de l'exercice à la corde, les gymnastes : Serrano, Barsukova, Raskina, Kabaeva, Yerofeeve, Shabsis, Dominguer et Kwitnieska, ont toute reçu un 5.00 pour la « valeur artistique » de leurs notes alors qu'Elena Vitrichenko a obtenu 4.80 alors qu'elle méritait un 4.90 selon le contrôle réalisé :

« Bien caractérisé l'exercice avec corde.

Au début de l'exercice, il a l'engin statique par plus de 2 mouvements (-0.10)

Etant donné la faute au début, le bonus de maîtrise peut être donné.

Bonne musique et originalité »⁵

La situation est à nouveau la même dans le cadre de l'exercice au ballon, où bon nombre des gymnastes du groupe de Vitrichenko reçoivent un 5.00 en « valeur artistique », alors que l'ukrainienne ne reçoit qu'un 4.90, alors même que son exercice était peut-être l'un des plus parfaits jamais exécutés, selon les dires d'Egle Abruzzini⁶.

⁵ Archives personnelles, Egle Abruzzini, Documents du contrôle effectué après les Championnats d'Europe de Saragosse, Liste des notes mises à Saragosse et analysées a posteriori.

⁶ Entretien avec Egle Abruzzini.

A priori, les autorités de l'UEG ou de la FIG sont en difficultés. D'une part, la présidente technique européenne, la Française Dominique Muller, dirige le jury à Saragosse et porte donc, au moins formellement, une responsabilité pour ne pas avoir su faire travailler les juges de manière optimale et s'être laissé débordée par les ressentiments de l'une des juges à l'encontre d'une gymnaste de son propre pays (nous sommes loin des tentatives de fraude et de sur-notation pour avantager « sa » gymnaste). D'autre part, la FIG, au regard de sa responsabilité technique dans l'édition du code de pointage et en l'absence de la présidente technique de la FIG à Saragosse, ne peut que réagir après un certain délai. Enfin, renvoyant au fameux « The Show Must Go On » d'Avery Brundage à Munich en 1972⁷, les enjeux sportifs reprennent rapidement le dessus malgré la bruyante désapprobation du public espagnol et après l'abandon de Vitrichenko au matin du deuxième jour. Selon les dires de Dominique Muller, une réunion de mise en point en fin de journée (le 1^{er} juin donc) va stabiliser le jugement pour la suite de la compétition.

Rapidement mobilisée – les Jeux Olympiques à Sydney doivent avoir lieu dans la deuxième quinzaine de septembre –, Mme Egle Abruzzini va entamer au courant de l'été un contrôle systématique des notes attribuées à Saragosse pour pouvoir nourrir les argumentations susceptibles d'aboutir aux les sanctions contre les juges qui « auraient » trichés.

Dominique Muller le reconnaît dans un courrier adressé au président de la FIG, les notes à Saragosse ont été trop hautes, « surenchéries » voire même « absurdes » dans le cadre du Concours 3, mais la dirigeante essaye de minimiser les choses en soulignant « que les notes sont 'toujours' trop hautes »⁸ dans les compétitions de rythmique. Elle parle plus finalement d'imprécisions et de fin de cycle du code actuel, et surtout – au nom du Comité technique de l'UEG – elle refuse de donner nominativement le nom de juges à sanctionner, ou « alors il faudrait sanctionner les 32 juges présentes »⁹, laissant à la FIG le soin de prendre les mesures nécessaires. En conclusion de son courrier, Mme Muller déclare néanmoins que selon elle

« un scandale [est] tout de même à relever : l'attitude de la juge [ukrainienne] : Irina Deriugina, qui en entente flagrante avec son corps de juge, a littéralement « enfoncée » Elena Vitrichenko au bénéfice des gymnastes de « son » club. »¹⁰

⁷ Guttman, Allen (1984). *The Games Must Go On : Avery Brundage and the Olympic Movement*. New York : Columbia University Press.

⁸ Archives personnelles, Egle Abruzzini, Documents du contrôle effectué après les Championnats d'Europe de Saragosse, Lettre de Dominique Muller au président de la FIG, le 7 juillet 2000.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

Fin Juillet, une commission *ad hoc*, constituée de Mmes Abruzzini, Lanffranchi et Nadal se réunit à Urbino, au domicile de la présidente technique de la FIG, et réalise une analyse détaillée des compétitions de Saragosse, dont nous avons déjà donné quelques extraits ci-dessus. Les conclusions de la commission sont les suivantes, et vont dans le sens de ce que « demande » Dominique Muller, soit de pénaliser toutes les juges présentes à Saragosse :

- « 1. La suspension pour une année du brevet à toutes les juges, pas seulement pour leur mauvais travail au championnat mais aussi [pour] le préjudice causé à l'image de la GR et de la FIG dans toute l'Europe ;
2. La suspension de 2 années de brevet pour les 2 juges VA et les 4 juges exécution citées (cas Vitrichenko), pour avoir provoqué un scandale dans le scandale ;
3. Les sanctions doivent avoir application immédiate afin de garantir honnêteté et objectivité dans le jugement aux prochains Jeux Olympiques. »¹¹

Finalement, bien que validant les conclusions de la commission dirigée par Egle Abruzzini, le Comité exécutif de la FIG ne retient pas la modalité de sanction prescrite. Le 9 août, l'instance décide que les 6 juges du « cas Vitrichenko » reçoivent un an de suspension de leur brevet, alors que les 26 autres sont avertis et interdites de participation aux Jeux Olympiques.

La juge ukrainienne, Irina Deriugina, fait immédiatement appel contre la sanction, tout comme la juge allemande, Ursula Solhenkamp, soulignant l'une le caractère excessif de la sanction et l'autre – par l'intermédiaire de son avocat – une tentative de fraude à plus grande échelle. Selon la juge allemande, le « scandale de Saragosse » aurait été voulu par certaines dirigeantes, dans le but de « sélectionner » les juges pour les Jeux Olympiques, en organisant la sanction contre les juges présentes à Saragosse. Relevant d'une forme de « théorie du complot », ces dernières allégations sont difficilement vérifiables et ne doivent pas être placées *a priori* sur un même plan que les différentiels de notes constatés précédemment¹². Dans le cas d'Elena Vitrichenko, manipulations il y a eu, ce qui semble déterminer le *Tribunal Arbitral du Sport* dans la confirmation de la sanction contre Mme Deriugina, dans une sentence qui tombe en 2002.

¹¹ Archives personnelles, Egle Abruzzini, Documents du contrôle effectué après les Championnats d'Europe de Saragosse, Rapport de la commission d'analyse de la notation à Saragosse, le 30 juillet 2000.

¹² Du reste, nous ne souhaitons pas non plus balayer ces soupçons d'un revers de la plume, car les explications pourraient prendre un tour plausible selon le point de vue que l'on adopte et si l'on accepte qu'une juge d'un pays puisse volontairement pénaliser sa propre gymnaste dans le cadre d'une qualification olympique, alors que cette dernière est objectivement l'une des meilleures de l'élite internationale et qu'elle a de véritables chances de médailles aux JO.

« 33. (...) Lorsque l'écart de notation est minime, on pourrait se demander si ce ne peut pas être le fruit d'une simple erreur de jugement de l'appelante, qui atténuerait la gravité de son manquement. En revanche, lorsque l'appelante a accordé la note maximale de 10 alors que la gymnaste a commis des fautes et que l'appelante a ou aurait indiscutablement dû relever – cas de figure qui s'est produit à sept reprises selon le rapport d'avril 2001 –, un tel écart ne pouvait pas résulter de la négligence ou de l'incompétence de l'appelante. Il s'agissait bien d'une violation manifeste et intentionnelle par l'appelante des obligations de jugement qui lui sont imposées par le Code de pointage de la FIG pour la gymnastique rythmique.

34. Le comportement de l'incriminé apparaît au demeurant d'autant plus grave qu'il est établi que la mauvaise notation de l'appelante et des autres juges mis en cause a abouti à fausser complètement le classement des concurrentes à l'issue de la première journée du concours. (...) »¹³

Reconnaissant la gravité de la faute d'Irina Deriugina, le *Tribunal Arbitral du Sport* décide alors de confirmer la suspension de la FIG, qu'il avait préalablement suspendu le temps de mener sa propre enquête. Reconnaissant que le mobile de la triche ne peut influencer sa décision, c'est bien la gravité de la faute (répétée plusieurs fois et pour plusieurs gymnastes, de manière à corriger artificiellement le résultat de la compétition et sa conséquence en termes de qualification olympique) qui sous-tend la prise de décision.

Présente à Saragosse, comme juge internationale envoyée par la *Fédération Suisse de Gymnastique*, Gilberte Gianadda expose son point de vue dans les colonnes du magazine officiel *Gymlive* :

« Gymlive : Que pensez-vous des sanctions prises à l'égard des juges ?

Gilberte Gianadda : La FIG a enfin réagi et c'est une bonne chose. Le jugement international n'était absolument plus crédible. Ces décisions, même si les sanctions ne me semblent pas très judicieuses, remettront l'église au milieu du village.

(...)

Gymlive : Êtes-vous soulagé que l'abcès soit crevé ? Reviendra-t-on à un jugement plus objectif pour toutes les gymnastes ?

GG : Oui, car mon caractère et mes convictions personnelles ne m'autorisent pas à être d'accord avec un tel système. Quant à un jugement plus objectif ? Je suis très sceptique. La FIG essaye actuellement de mettre en place un nouveau code, mais ce dernier n'empêchera pas la pression exercée par les fédérations, voire les sponsors (ce qui n'est pas le cas de la FSG, heureusement !). Pour moi, il existe une seule solution dissuasive : il faut pénaliser les fédérations plutôt que les juges.

¹³ Reeb, Matthieu (sous la direction) (2004). *Recueil des sentences du Tribunal Arbitral du Sport. Volume III. 2001-2003*. Berne : Staempfli Publishers, p. 467.

On pourrait annuler les résultats de compétitions, par exemple, ou supprimer pour un temps déterminé l'accès des fédérations fautives aux compétitions. »¹⁴

Symptomatique d'un environnement où les rivalités internationales peuvent même s'exprimer à l'intérieur d'une délégation nationale, l'affaire des Championnats d'Europe de Saragosse – précédant les Jeux Olympiques de Sydney – souligne la pression qui peut peser sur les acteurs de la gymnastique rythmique en période préolympique. Du reste, si le mot de « scandale » est peut-être mal calibré, à Sydney pendant les Jeux Olympiques, les juges vont une nouvelle fois faire parler d'elles, en mal, suite à une appréciation discutable d'une composition présentant une grosse faute.

En effet, à Sydney, dans les épreuves individuelles du concours général, plusieurs irrégularités ont été constatées au détriment de « trois maudites » : Elena Vitrichenko – à nouveau –, Youlia Raskina et Eva Serrano.

La première, qui fut « saquée » lors des Championnats d'Europe de Saragosse, se retrouve cette fois-ci à la 4^{ème} place, et la présence de sa mère et entraîneur parmi les juges n'y change rien. Malgré un lâché d'engin de la part de la russe Alina Kabaeva (au cerceau, fig. 55) suivi d'une double sortie de praticable, celle-ci obtient tout de même la médaille de Bronze derrière sa camarade Barsoukova et la Bélarus Raskina. Cette dernière est la deuxième « maudite, alors qu'elle se retrouve deuxième à moins d'un dixième et qu'elle a reçu une pénalité d'un dixième dans son exercice au cerceau, quant bien même son cerceau n'avait pas quitté le praticable.



Figure 55 - Alina Kabaeva à Sydney

Plusieurs questions se posent alors au « petit monde » de la gymnastique rythmique :

« Comme une mère peut-elle être objective ? Que penser de la présence d'Irina Viner dans le jury de contrôle, alors qu'elle est l'entraîneur personnel des deux Russes ?

Car l'énorme irrégularité de la compétition individuelle, c'est que son podium ne reflète absolument pas la réalité du praticable, que la victoire de Youlia

¹⁴ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 9-10, septembre 2000, p. 10.

Barsoukova et la 3^{ème} place d'Alina Kabaeva ressemble plus à un camouflet qu'à une juste récompense. (...) »¹⁵

La troisième « maudite » est Eva Serrano, dont les performances furent éblouissantes ce jour-là, comme en atteste la plupart des commentaires consultés, et qui malgré d'excellentes notes (elle obtient la troisième note dans l'exercice au cerceau) ne peut que se classer 5^{ème}. Pourtant si les sorties de praticable de Kabaeva et d'autres erreurs avaient été prises en compte correctement, c'est bien sur le podium que la Française devait « couronner une carrière exemplaire »¹⁶.

On peut encore ajouter avec d'autres mots que finalement le sentiment qui prédomine dans le monde de la gymnastique rythmique est

« La colère. (...) Pas seulement dans le camp français, car il ne s'agirait là que d'un chauvinisme de bas étage. Mais la Bulgarie en ensembles, le Bélarus et Youlia Raskina, l'Ukraine et Elena Vitrichenko, la France, aussi, et Eva Serrano surtout, peuvent nourrir de la rancœur à l'encontre des résultats des Jeux Olympiques par ailleurs éblouissants.

'Au niveau des ensembles, la première place de la Russie et la deuxième du Bélarus sont totalement logiques', estime Dominique Muller, la responsable de la GR en France. En finale, ces deux-là ont même été créditées du même nombre de points, n'étant départagées qu'au regard des pénalités de chaque juge. (...) »¹⁷

A côté de cela, l'équipe bulgare pourtant excellente sur le praticable ne se retrouve que 5^{ème}, derrière la Grèce et l'Allemagne dont les compositions furent plus qu'approximatives, preuve encore de certaines appréciations imprécises, fussent-elles ou non l'objet de renvois d'ascenseurs et de luttes d'influences « contre » ou « pour » certaines délégations.

Au moment de faire le bilan des Jeux, Mme Maria Szyzkowska, vice-présidente du Comité technique « remercie toute les collègues de l'aide apportée (...). Elle mentionne que ce fut une très grande expérience, que le résultat fut en tous points correct »¹⁸. En outre, Mme Abruzzini aurait à cette occasion reçu une lettre de la part d'une journaliste française, dénonçant un classement « injuste » (on l'imagine en défaveur d'Eva Serrano), ce à quoi Mme Viner aurait répondu par la présentation d'une émission de la télévision américaine félicitant la discipline pour la bonne tenue de ses concours (sic !).

Il n'en demeure pas moins que les plus hautes instances de la gymnastique rythmique se doivent de réagir pour tenter d'enrayer un phénomène qui lui est presque immanent mais

¹⁵ Archives FFG, *Le Gymnaste*, novembre 2000, n° 229, p. 29.

¹⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, novembre 2000, n° 229, p. 29.

¹⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, novembre 2000, n° 229, p. 28.

¹⁸ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 183, avril 2001, p. 79.

qui menace sa crédibilité médiatico-sportive, et une enquête est diligentée par la FIG sur les Jeux Olympiques dès l'automne 2000. En outre, défendue par le président de la FIG – il va porter l'idée devant le Comité technique de la GR en octobre 2000 –, l'idée d'une possible professionnalisation des juges va voir le jour.

« M. Bruno Grandi est présent à la réunion de Rome et souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité technique et exprime la nécessité de la 'professionnalisation' des juges. Il ajoute que nous devons les motiver pour qu'elles atteignent une plus grande maîtrise professionnelle »¹⁹.

S'il nous faut peut-être revenir sur le terme de « magouilles », ces « scandales » de Saragosse et de Sydney vont finalement encore accélérer les dynamiques de sportivisation de la gymnastique rythmique – doublée d'une nouvelle professionnalisation et d'une spécialisation accrue –, avec l'avènement d'un temps où la dimension artistique va encore se réduire en raison de la complexité de son appréciation objective, et où seules les difficultés corporelles – supposément plus objectivables – vont être érigées en « juges de paix ».

Dans la foulée, soulignons encore que la gymnastique rythmique internationale devra également faire face à une affaire de dopage, visant les gymnastes russes Alina Kabaeva et Irina Tchachina. Testées positives au Furosemide²⁰ à l'occasion des « Goodwill Games » organisés à Brisbane à la fin du mois d'août 2001, les deux gymnastes vont ensuite utiliser les voies de recours habituelles, mais à la fois les commissions de la FIG, puis le *Tribunal Arbitral du Sport*, reconnaissant la présence du même produit dans les échantillons secondaires, confirmeront la sanction d'une année d'interdiction de pratique, suivi d'une année « probatoire », débutant au moment du premier test (en août 2001) et annulant par la même occasion les résultats des deux gymnastes aux Championnats du monde de Madrid.

A l'orée des années 2000, les cas vont même se multiplier avec des contrôles positifs à l'encontre d'Anna Bessonova (UKR) et Simona Peycheva (BUL), même si, pour ces deux gymnastes, les motivations « médicales » justifiant la présence de certaines substances interdites les préserveront de toute suspension.

Si ces suspensions pour « dopage » demeurent relativement rares, ajoutées aux scandales reconnus dans la notation à Saragosse et Sydney, elles soulignent le passage désormais véritable de la discipline au rang de vrai sport, avec ses tricheurs, ses mises en

¹⁹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 183, avril 2001, p. 79.

²⁰ Le Furosémide est un diurétique utilisé pour traiter les œdèmes et l'hypertension artérielle, mais il est employé par les sportifs de haut niveau pour sa capacité à masquer la prise d'anabolisants.

question de l'éthique du sport, ses juges (aux bords du praticable et dans les tribunaux), ses performances, ses tentatives de pression, etc.

Si les différentes institutions (FIG, UEG, FFG, FSG) semblent quelque peu « en retard » dans le contrôle de ses travers – qu'ils relèvent de la corruption, d'usages de substances interdites ou d'abus dans l'entretien de la « minceur » –, les choses évoluent rapidement au début des années 2000, avec une véritable prise de conscience des conséquences de l'évolution du code de pointage sur les morphologies²¹.

²¹ Entretien avec Michel L'église.

3.2. *Le sportif contre l'artistique*

S'il est réparé depuis les années 1998 et 1999, le nouveau code de pointage, qui va entrer en fonction au 1^{er} janvier 2001, répond aussi aux scandales de l'année 2000 en organisant la promotion d'une gymnastique rythmique encore plus objective – plus « sportive » alors qu'elle vient d'en perdre le qualificatif –, où les difficultés corporelles vont prédominer sur l'interprétation ou la chorégraphie et le rapport musique-mouvement.

En outre, la discipline continue d'être dans une phase « doit faire ses preuves » alors que le CIO continue de limiter la participation quantitative des gymnastes et plus largement du nombre d'athlètes qualifiés. Ainsi durant une réunion du Comité technique au mois de mai 2001,

« La présidente informe que la FIG a demandé que le nombre d'ensembles lors des Jeux Olympiques soit augmenté à 12. Toutefois, comme le nombre total de gymnastes qui peuvent participer aux JO ne peut pas être augmenté, il sera uniquement possible d'augmenter le nombre des ensembles si le nombre de concurrentes individuelles est réduit en conséquence – c'est à dire de 24 à 12. Etant donné qu'une réduction du nombre d'individuelles de 24 à 12 entraînerait une réduction du nombre de pays qui participent aux JO, le Comité propose de ne pas changer le nombre d'ensembles aux JO. »²²

Ce faisant, pour essayer de donner une image de plus grande stabilité, la FIG et le Comité technique de GR en particulier envisagent le nouveau code comme susceptible de rester en activité durant 8 années et donc de ne pas changer après les Jeux Olympiques d'Athènes.

3.2.1. Créer une « révolution » technique

Premier grand changement dans le code de pointage de 2001, le renforcement de l'appréciation de la souplesse des gymnastes, ce que reconnaissent de nombreux experts interrogés à ce moment précis.

« Le Gymnaste : Quel est le profil de la gymnaste-type du nouveau code ?

Eva Serrano : Il lui faut être très souple, très dynamique pour tous les mouvements, avoir beaucoup de force explosive pour réaliser tous les sauts, rapide, et puis toujours assez fine morphologiquement. Je pense en revanche qu'il

²² Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 184, avril 2001, p. 81.

y aura des gymnastes moins grandes qu'auparavant. Et bien sûr, il faudra afficher un mental de fer, qualité essentielle, pour réussir en gymnastique. »²³

Si l'accès au programme des Jeux Olympiques est complété dans la séquence 1984-1996, ce sont les années 1996-2004 qui vont permettre la traduction de ce processus dans les normes techniques de la discipline, et poursuivre un processus de sportivisation.

Premier changement, le « 10 parfait » est désormais relégué aux oubliettes, alors qu'il ne permettait plus de faire de différences significatives entre les meilleures gymnastes internationales depuis plusieurs années. Avec ce retrait, c'est un véritable totem de l'histoire de la gymnastique qui disparaît, que la Roumaine Nadia Comaneci avait longtemps incarné suite à sa performance lors des Jeux Olympiques de Montréal en 1976. Désormais les performances réalisables sont « no limit » du point de vue de la note, et l'on commence à définir plus avant le nombre d'éléments que chaque gymnaste doit réaliser dans chaque composition.

Le nouveau code prévoit notamment que la valeur de chaque difficulté réalisée isolément ne puisse dépasser une valeur maximale de 0.50 point, néanmoins toute liberté est laissée de créer des combinaisons de difficultés, ce qui amène certains entraîneurs à proposer au début de l'année 2001, des exercices contenant parfois jusqu'à 25 ou même 30 difficultés effectives.

« (...) Ce problème a entraîné les conséquences suivantes :

- les difficultés sont exécutées l'une après l'autre sans interruption ce qui est à la fois confus et tout esthétique disparaît.

(...)

- Dans beaucoup de cas, la musique n'est pas en accord avec les mouvements de la gymnaste

- Il n'y a que peu, voire par de chorégraphie à l'exception des mouvements de risque qui sont inclus pour obtenir des points supplémentaires

(...)

- La santé des gymnastes est menacée »²⁴

Ainsi, dès le printemps, le Comité technique fait machine arrière et limite dans chaque exercice les combinaisons de difficultés à un maximum de 5, chaque combinaison ne pouvant contenir que 2 difficultés. Approuvés à la très grande majorité des membres, ce « retour en arrière » est pourtant refusé par la dirigeante russe Irina Viner. Si elle ne peut s'opposer à la majorité de son Comité technique, elle va peser de tout son poids dans la poursuite de la

²³ Archives FFG, *Le Gymnaste*, octobre 2001, n° 238, p. 10.

²⁴ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 184, avril 2001, p. 77.

sportivisation de la GR, et s'imposer comme l'actrice principale de la discipline, associant victoires écrasantes sur les praticables et manœuvres en coulisses²⁵.

Pourtant au-delà du code lui-même, dont l'adaptation semble presque se faire au gré des séances du Comité technique en ces premiers mois de 2001, au mois de janvier 2002, le président de la FIG vient devant le Comité pour faire un certain nombre de remarques, concernant à la fois les distinctions à essayer d'apporter entre le travail aux différents engins et l'évaluation de l'originalité. A propos des juges, il souligne

« que les 10 meilleurs (...) du Monde seront récompensées. [Ajoutant qu'] aux futurs cours intercontinentaux, seuls les juges qui n'ont pas reçu d'avertissement ou de sanction pendant le cycle précédent devraient être admises. Il aimerait que la GR se développe davantage de par le monde et souhaiterait créer un groupe de juges professionnelles. »²⁶

Le nouveau système est mis en place à l'occasion des Championnats du monde de Madrid en 2001 (qui devait initialement se tenir à Vienne). Pour ces compétitions, les juges ont été sélectionnés par la FIG sur la base d'un examen commun et identiques pour toutes les participantes, et la présidente technique, Egle Abruzzini va plus loin en exigeant pour la première fois, la « déclaration écrite préalable des exercices »²⁷.

Il se trouve qu'à Madrid, le jugement va être satisfaisant et qu'aucun « scandale » ne vient rythmer les compétitions, qui pourtant sont aussi les premières à ce niveau sous le régime du nouveau code.

Progressivement se met en place un système de reconnaissance où les juges ne sont plus simplement averties, pénalisées et suspendues mais aussi « reconnues » lorsque leur travail est bien réalisé. Ce faisant, c'est aussi dans le cadre de ces procédés de reconnaissance que sont désormais sélectionnés les juges qui constituent le « pool FIG » dans lequel le Comité technique vient composer ses jurys pour les plus grandes compétitions²⁸.

De fait, dans son rapport pour le Congrès de 2004, Egle Abruzzini indique dans le même temps que

« le niveau technique des gymnastes individuelles et des ensembles a été très élevé et beaucoup de gymnastes et d'ensembles auraient mérité la qualification olympique. La lutte a été très serrée et le spectacle très intéressant.

Jurys

²⁵ Entretiens avec Eunice Lebre et Egle Abruzzini.

²⁶ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 186, avril 2002, p. 65.

²⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 187, juillet 2002, p. 49.

²⁸ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 193, avril 2004, p. 80.

Le nouveau système de jurys, composés de juges FIG, a été appliqué et a donné un résultat très satisfaisant. Aucune sanction n'a été prononcée ni pendant la compétition, ni après le contrôle vidéo »²⁹

En outre, dès 2004, les juges de la gymnastique rythmique vont pouvoir participer aux « Académies de la FIG ». Voulu par Bruno Grandi, président de la FIG, ces Académies sont pensées pour augmenter les compétences de tous les acteurs de la gymnastique³⁰, à commencer par les éducateurs – et la plupart des juges sont également entraîneurs dans leurs pays respectifs. Plus que de simples conférences, ces dispositifs pédagogiques prévoient plusieurs niveaux de formation et la nécessité de réussir tous les examens pour obtenir le « Brevet d'éducateur FIG ». Les programmes incluent toutes les disciplines essentielles pour la meilleure compréhension de la pratique : technique, pédagogie, psychologie, physiologie, biomécanique, nutrition, aspects légaux du sport, etc.

Désormais digéré par les meilleures gymnastes internationales, le nouveau code de pointage peut être appliqué avec justesse par les meilleures juges, sélectionnées par la FIG, pour garantir le meilleur déroulement de compétition possible. De fait, quatre années après Sydney, les Jeux Olympiques d'Athènes sont un succès pour le nouveau système de Mme Abruzzini, puisque seule une juge – grecque en l'occurrence – est reconnue coupable d'avoir cherché à « sur-noter » une gymnaste de son pays, un « comportement inacceptable, compte tenu que Mme Pavlidou est une juge du pool FIG »³¹.

Pourtant, les compétitions de ces années créent une relative unanimité « contre » elles, à la fois parmi les actrices de l'histoire – actives à ce moment – que parmi un « public » plus élargi, composé des actrices de l'histoire déjà retirées de la pratique mais aussi plus largement les spectateurs dans les salles du monde entier.

²⁹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 194, juillet 2004, p. 59.

³⁰ Les Académies FIG sont décrites par Egle Abruzzini, dans une interview (datée du 16 février 2004) reproduite sur le site internet suivant : <http://www.gymmedia.de/node/11108> (consulté le 18 novembre 2014)

³¹ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 197, avril 2005, p. 96.

Que ce soit « par manque d'émotion », en raison d'une « domination sans partage » [de la part de la délégation russe], à cause d'une « absence de liaison entre la musique et le mouvement » ou pour une « surcharge d'éléments techniques », les motifs sont nombreux et très récurrents chez les personnes interrogées. Tout le monde semble regretter la disparition de la dimension « artistique » de la GR, abandonnée sur l'autel de la sportivisation et de l'objectivité du travail des juges.

Du reste, malgré les déclarations faites en 2001, en 2005, un « nouveau code de pointage » est publié par le Comité technique, faisant une place importante à la **caractérisation** des différentes compositions

selon l'engin retenu. Une nouvelle fois, à la faveur d'un nouveau cycle olympique, la discipline va refaire évoluer son contenu, avec pour la première fois dans l'histoire une tentative pour freiner la fuite en avant vers le « tout sportif », et surtout un travail très dense sur la caractérisation des exercices pour chaque engin de manière à créer plus de singularité entre les compositions des gymnastes.

L'idée est de pouvoir permettre à une « spécialiste » de remporter potentiellement une médaille à un seul engin, en créant les conditions de la réussite, avec pour chaque engin, un seul « type » de difficulté obligatoire.

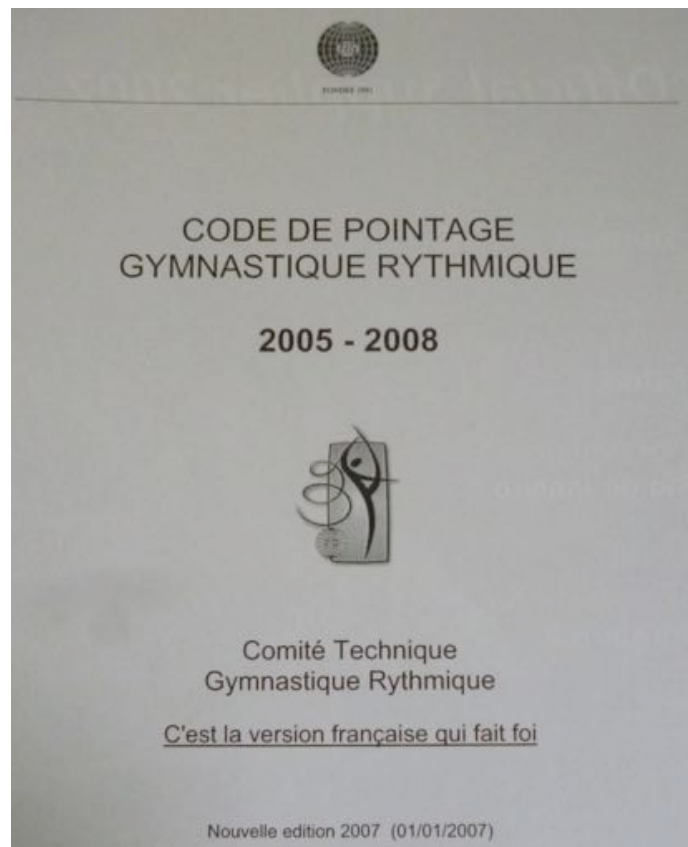


Figure 56 - Code de pointage 2005-2008 (version 2007)

Ce code est, en outre, le plus volumineux jamais produit par la discipline avec une réglementation qui s'étale sur plus de 120 pages, à répartir entre les normes générales, les données pour les exercices individuels et les exercices d'ensemble.

TABLE DES MATIERES	
PREMIERE PARTIE - Généralités Normes valables pour les exercices individuels et pour les ensembles	5
DEUXIEME PARTIE Exercices individuels	15
TROISIEME PARTIE Exercices d'ensembles	97
QUATRIEME PARTIE Annexes	125

Figure 57 - Table des matières du code 2005-2008 (version 2007)

Suite à la Deriugina Cup, organisé à Kiev, Egle Abruzzini souligne « que la question fondamentale de la **caractérisation** des engins et de la qualité de l'exécution (...) est aussi étroitement liée aux nombres, plus ou moins élevé, de difficultés dans un même exercice. (...) Il faudra penser pour le futur à la manière d'encourager davantage l'utilisation de la « difficulté » pour élever la valeur de l'artistique afin d'éviter la multiplication des difficultés corporelles. »³²

Comme, elle nous l'a confié, Madame Abruzzini veut alors promouvoir la réalisation de difficultés plus complexes mais plus rares, lesquelles permettront aux gymnastes les plus talentueuses de « continuer à faire la différence sur le praticable »³³.

Mais avec une limite supérieure toujours fixée à 18 difficultés, sans compter les éléments supplémentaires que la gymnaste peut ajouter pour augmenter la valeur de l'artistique³⁴, ce code (2005-2008) reste dans la continuité du précédent. S'il permet la réussite du dispositif de « pool de juges FIG », il poursuit son évolution dans une voie

³² Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 198, août 2005, p. 66-67.

³³ Entretien avec Egle Abruzzini.

³⁴ Finalement au 1^{er} janvier 2006, la limite est fixée à 18 difficultés au maximum, une nouvelle fois sans l'accord de Mme Viner, mise en minorité au sein du Comité technique.

défavorable à une gymnastique « artistique » et où l'interprétation des compositions (« l'histoire que la gymnaste essaye de raconter avec son corps et musique »³⁵) n'est pas un critère réellement important.

Les autorités peuvent donc se vanter et se féliciter d'organiser des événements sans scandales de jugement, mais il semble que l'adhésion, la curiosité et l'intérêt du public – notamment dans les pays de l'Ouest de l'Europe – se réduisent assez rapidement, comme en témoigne l'effritement du temps d'antenne de la gymnastique rythmique. Si les chiffres ne sont pas légions pour affirmer ce recul en quantité – pourtant affirmé dans l'ensemble des entretiens menés –, il se trouve que le tournoi de Corbeil-Essonnes n'est bel et bien plus retransmis en direct par France Télévisions depuis la fin des années 2000, alors que les principales compétitions internationales (Championnats du monde et Jeux Olympiques) ne sont accessibles qu'à certains horaires décalés et rarement dans leur intégralité (données des temps d'antenne pour l'année 1999 indiquées dans l'introduction).

Si cela dépasse le cadre de notre analyse, l'autopromotion permise par l'explosion de l'usage d'internet et des réseaux sociaux depuis la fin des années 2000 – la FIG possède une chaîne propre sur Youtube –, le public est avant tout constitué de connaisseurs, et la pratique ne peut que faiblement entamer une expansion de sa popularité par ces canaux.

Il faut ajouter encore que ces changements – suppression du « 10 parfait », multiplication du nombre de difficultés, flexibilité dans l'évaluation du rapport musique-mouvement, etc. – contribuent à complexifier l'appréciation des performances réalisées. Si les meilleures peuvent être identifiées comme telles aisément, y compris par les spectateurs les plus novices, nous sommes loin de l'accessibilité de la pratique, telle que nous pouvions la

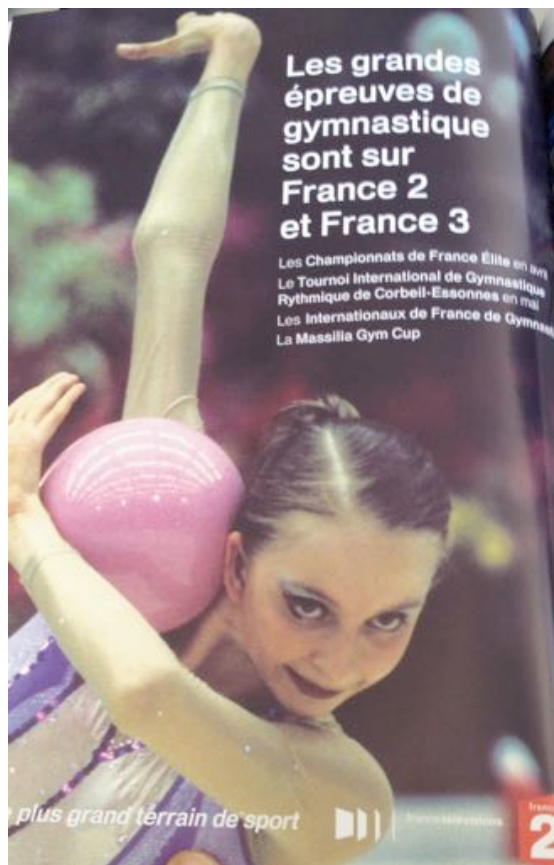


Figure 58 - Publicité pour les retransmissions de France Télévision (2006)

³⁵ Entretien avec Maria Petrova.

connaître lors des compétitions des années 1980, où l'ensemble du classement – toutes les notes – était compréhensible. De fait, ce sont bien alors, une nouvelle fois, les juges qui se maintiennent comme les personnages centraux de l'histoire, puisque sans elles, la discipline n'est pas intelligible.

Finalement, c'est également sur le plan technique que le code semble complexe, comme en atteste le rapport d'Egle Abruzzini suite aux Championnats d'Europe de 2006 à Moscou, où

« du point de vue technique, le classement était correct [même si] beaucoup de gymnastes (de très haut niveau) ont semble-t-il pris l'habitude de réaliser des éléments imprécis. Est-ce une question de « trop d'éléments » ? « trop vite faits » ? ou de « pur vice » ? La Présidente l'attribue à un problème d'exécution. La limite des 18 difficultés a amélioré certainement la relation musique-mouvement (pas encore à 100%), mais les gymnastes semblent pressées d'arriver à la fin sans se donner la possibilité d'exprimer et de finir chacun des mouvements. »³⁶

Le constat est similaire dans les discussions préalables à la rédaction du code 2009-2012, notamment à Baku au mois de juillet 2007 :

« *Aves les yeux d'un spectateur.* La plupart des exercices, sauf rares exceptions, se réduisent à une pure succession de difficultés sans aucun rapport avec la musique et sans aucune unité dans la chorégraphie. Le spectacle après quelques exercices devient ennuyant.

(...)

Un regard critique sur le chemin parcouru : malgré tous les efforts réalisés à la recherche de la diversification des engins avec la spécialisation du travail du corps (un seul groupe imposé à chaque engin, sauf au cerceau), le résultat est décevant. Il suffit de constater après ces derniers Championnats d'Europe à Baku [en 2007], que seules cinq gymnastes se sont réparties les 12 médailles des finales par engins. Où sont les spécialistes ?

Arrivées à ce point, on peut aussi se poser la question : dans quel but voulons-nous qu'une gymnaste puisse arriver à faire 18 difficultés pendant 1'30'' alors que les 5 gymnastes de l'ensemble peuvent en faire autant au cours de 2'30'' de leur exercice ? »³⁷

Si un accord émerge pour limiter le nombre de difficultés (le chiffre de 14 est évoqué), et si les déléguées sont d'accord pour organiser une revalorisation de l'artistique, le président

³⁶ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 204, avril 2007, p. 88.

³⁷ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 206, décembre 2007, p. 99.

de la FIG souhaite tout de même intervenir sur la rédaction du nouveau code en donnant trois objectifs aux membres du Comité technique :

- « 1. Le Code doit être vu non seulement comme un document technique mais aussi comme un outil ‘politique’ qui doit fournir les mécanismes pour rendre la GR plus compréhensible au public et aux médias.
2. Le Code doit rendre plus nette la séparation entre jugement objectif (Difficulté : 2 juges devraient suffire) du jugement subjectif (Artistique et Exécution : 6 juges).
3. Le Code doit également mettre en valeur l’essence de la GR ; le mouvement du corps suivant le fil d’une idée fondée sur la musique (pénaliser au moins 2.00 points pour la musique de fond) tout en utilisant les capacités naturelles de l’homme. Il faut éviter les mouvements extrêmes en dehors de la physiologie des gymnastes et qui mettent en péril leur santé, en particulier, celle de leur colonne vertébrale et articulations coxo-fémorales. »³⁸

Finalement, le nombre de difficultés pour les gymnastes individuelles va être abaissé à 12 (14 pour les ensembles), mais surtout les discussions portent ensuite sur la suppression des éléments de souplesse des « groupes corporels obligatoires » dans les compositions. Répondant à la sollicitation du président (étant entendu que ces mots lui ont été soufflé par le docteur Légise), la suppression de l’extrême-souplesse répond aussi à la fin d’une période de domination d’Alina Kabaeva (RUS) laquelle avait fait de cette caractéristique sa clé de réussite, en rapprochant la GR du contorsionnisme.

Rendue inévitable en raison d’une certaine désaffection du public, d’une imprécision des gymnastes et des risques pour la santé de ces dernières, la nouvelle transformation du code de pointage va encore une fois être réaffirmée après les erreurs de jugement constatées pendant les Jeux Olympiques de Pékin en 2008.

Dans le concours des ensembles, en effet, l’Italie se retrouve à la 4^{ème} place du concours général, alors que l’équipe aurait sans doute mérité bien mieux, beaucoup mieux même. Selon les analyses réalisées *a posteriori*, l’erreur de jugement – intentionnel ou accidentel – est intervenue dans le cadre de l’appréciation de l’exécution. Pour la première fois, « il semble qu’une erreur est véritablement impacté la composition d’un podium au plus haut niveau »³⁹.

³⁸ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 206, décembre 2007, p. 106-107.

³⁹ Entretien avec Egle Abruzzini.




Rank	NOC		5 			3  2 			Total
			Pen	Score	Rk	Pen	Score	Rk	
1	RUS - Russian Federation	D	8.600	17.750	(1)	8.600	17.800	(1)	35.550
		A	9.200			9.400			
		E	8.850			8.800			
2	CHN - China	D	8.900	17.575	(3)	8.900	17.650	(2)	35.225
		A	9.250			9.200			
		E	8.500			8.600			
3	BLR - Belarus	D	9.000	17.625	(2)	8.800	17.275	(4)	34.900
		A	9.250			9.250			
		E	8.500			8.450			
4	ITA - Italy	D	8.300	17.000	(4)	8.700	17.425	(3)	34.425
		A	9.100			9.150			
		E	8.300			8.500			
5	BUL - Bulgaria	D	8.500	16.750	(5)	8.300	16.800	(5)	33.550
		A	9.000			9.000			
		E	8.200			8.350			
6	ISR - Israel	D	7.300	16.050	(7)	7.400	16.050	(6)	32.100
		A	8.700			8.700			
		E	8.100			8.000			
7	AZE - Azerbaijan	D	7.500	16.075	(6)	7.200	15.500	(7)	31.575
		A	8.350			8.300			
		E	8.150			7.800			
8	UKR - Ukraine	D	8.200	15.975	(8)	7.700	15.125	(8)	31.100
		A	8.350			8.450			
		E	7.700			7.450			

Figure 59 - Résultats du concours général des ensembles, JO de Pékin (2008)

Concernant les exercices des gymnastes individuelles, une nouvelle fois à l'automne 2008, Irina Viner va tenter de faire changer la limite imposée (12 difficultés), mais aussi d'éliminer certaines limitations portant sur certaines difficultés.

« Motifs : donner la possibilité, en particulier au ballon et aux massues, d'arriver à 10.00 points en difficulté à la gymnaste qui ne présente que des souplesses ou des équilibres dès ce début de cycle. Et de respecter la devise olympique « Citius, Alitus, Fortius » »⁴⁰

Pourtant le Code 2009-2012 est alors déjà publié sur le site internet de la FIG, et la préparation du cours intercontinental de juges à Minsk ne permet plus d'envisager de tels changements.

Alors qu'Egle Abruzzini prend sa retraite de la fonction de Présidente technique, après 20 années de direction mêlant fermeté et adaptation à un contexte géopolitico-sportif mouvant, force est de constater que la dirigeante italienne a fait basculer « son » sport dans la modernité sportive.

⁴⁰ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 211, avril 2009, p. 74.

Egle Abruzzini (née en 1936)



Figure 60 – Egle Abruzzini⁴¹

Formation de professeur d'éducation physique à l'institut supérieur d'éducation physique de Rome (1952-1954)

Inspectrice de l'Education Physique au ministère de l'Education Nationale (Italie) (1981-1994)

Professeur de pédagogie à l'Université d'Urbino (dès 1988)

Directrice technique fédéral pour la GRS en Italie (1976-1980)

Membre, secrétaire, puis présidente technique de la GR(S) à la FIG (1980-2008)⁴²

« L'évocation de son parcours est impressionnante. Cette grande Dame a consacré plus de 50 années de sa vie au sport, à la rythmique, à son développement. Mais c'est surtout aux femmes et à leur intégration dans le sport, la compétition, l'administration, qu'Egle Abruzzini a tant donné et obtenu la reconnaissance internationale (...).

Ses compétences, son enseignement, ont été reconnus à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie mondiale. Sa carrière s'inscrit dans le prolongement des actions menées par les pionnières et anciennes présidentes techniques de la discipline.

La première fut Andreina Gotta, « mon maître » comme elle se plaît à le relever. La seconde fut Jeanine Rinaldi, « celle qui m'a tout appris ». »⁴³

⁴¹ <http://files.fig-photos.com/assets/68524/7dd81100-9f63-012e-8cb4-002421e58cb1.jpg>

⁴² Données récoltées dans le cadre des entretiens menés avec Mme Abruzzini.

⁴³ Archives FIG, *Bulletins Officiels*, n° 210, décembre 2008, p. 43.

Longtemps vice-présidente du Comité technique, la polonaise Maria Szyszkowska succède à Egle Abruzzini en 2009, comme présidente d'une assemblée qui ne manque pas d'expérience et qui poursuit son travail sur le chemin de la modulation d'une version « trop sportive » de la GR. Ainsi, bien que très critiqué sur ce point en particulier, les déléguées vont introduire dans le code pour le cycle 2013-2016 des « pas de danse » (ou « pas rythmés »), qui sont supposés redonner une valence plus artistique à la pratique, et continuer dans le même temps de limiter le nombre de difficultés (désormais plafonnées à 9 par composition). En outre, dans ce code, les délégués vont introduire les morceaux de musique avec des voix parmi les possibilités d'accompagnement musical pour les compositions des individuelles et des ensembles, souhaitant promouvoir une créativité plus grande.

Pourtant, postérieurement au retrait de sa « femme de fer » et par-delà la poursuite des transformations techniques, la gymnastique rythmique va à nouveau connaître querelles et scandales dans ces années 2010-2014, sur fond de corruption, de triches et de petits arrangements entre délégations, notamment durant un cours intercontinental où les élèves-juges auraient eu accès aux questions pratiques avant les examens et alors que certaines juges essaient – à leur dépens – de critiquer les dérives de leur discipline⁴⁴.

Entre la suspension de dirigeantes révélant des scandales avérés (et donc ne disant que la vérité), la triche d'une partie des « élèves-juges » lors d'un cours continental – entraînant la suspension de tout le Comité technique pendant plusieurs mois à l'été 2013 –, puis finalement le retournement du jugement (après un appel) contre celui qui était censé assurer la bonne marche du même cours et qui avait révélé les dysfonctionnements du cours de 2012. De fait, par cette « rechute » dans les scandales, la gymnastique rythmique prouve que si la sportivisation a jusqu'ici concouru au maintien du statut olympique de la discipline, elle n'en a pas moins résolu les luttes internes pour le leadership sur la discipline, créant parfois une sorte de malaise pour les observateurs (acteurs de la GR ou plus éloignés).

⁴⁴ Entretien avec Irina Deleanu et Maria Girba.

3.2.2. Interprétations du changement

Dans cette partie, il s'agit de déporter notre regard des transformations techniques portées par le Comité technique de la FIG, pour mesurer comment les évolutions techniques de la GR sont perçues en France et en Suisse dans les premiers mois de la décennie 2000. En effet, à lire la manière dont les autorités internationales prennent conscience, après un certain temps de latence, des défauts de certaines décisions prises au début des années 2000, il en faut interroger l'accueil réservé au niveau national.

Dès la rentrée 2000, les juges de la *Fédération Suisse de Gymnastique* sont conviées à une présentation du « nouveau » code par la responsable du jugement, Romina Mossi, durant laquelle va notamment être introduit le principe de la « fiche de composition »⁴⁵ que les entraîneurs devront remettre par écrit avant chaque compétition et qui servira les juges pour mieux apprécier les compositions.

Dans un article technique publié en septembre 2000, Romina Mossi dresse le portrait de ce nouveau code et l'insère dans une histoire récente de la GR, où elle mentionne la fin d'un temps chorégraphique et l'approfondissement de la codification des difficultés « au détriment de la chorégraphie et de l'engin »⁴⁶. Pourtant, et alors que les nouvelles compositions possibles n'ont pas encore pu être expérimenté, l'appréciation purement technique demeure plutôt positive, notamment en raison d'un jugement désormais plus ouvert sur toutes les composantes de la GR :

« Après quatre années seulement, on abandonne déjà la note maximale de 20 points, pour se vouer à une note ouverte : 10 points sont prévus pour la note B (exécution), 10 points pour la note A2 (valeur artistique) et la note A1 [correspond aux difficultés annoncées] est laissée « ouverte ». Fini alors le « perfect 10 » ! »⁴⁷

De fait, c'est à l'occasion des premières compétitions de l'année 2001, que les effets du nouveau code sur la pratique vont pouvoir être analysés plus en détails.

⁴⁵ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 9-10, septembre 2000, p. 8.

⁴⁶ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 9-10, septembre 2000, p. 5 du fascicule technique.

⁴⁷ *Ibid.*



Figure 61 - Compte-rendu du Tournoi de Thiais dans *Le Gymnaste*⁴⁸

Dans l'article qui accompagne cette déclaration, plusieurs dimensions sont évoquées et l'ambiance autour de la GR a clairement changé suite aux difficultés rencontrées lors des compétitions internationales de l'année 2000, alors que le nouveau code impose une transformation assez radicale de la discipline.

« Les exercices ne consistent plus qu'en la succession de pivots, sauts, équilibres, lancers, rattrapés et position de départ et de fin. Point ! Pas de danse, peu d'interprétation. Cause ? L'exercice ne dure pas 5 minutes. « Il n'y a que des diff [des difficultés] » (...) « Il fallait allonger le temps des musiques » (...). Après les Jeux Olympiques, on a plus que doublé les exigences de difficultés.

« Le Code est fait pour les Russes », ça aussi c'est quelque chose qui ressortait souvent. Car les influences ex-soviétiques qui sont ressenties dans de nombreux sports artistiques à jugement humain, comme le patinage, n'épargnent pas la GR. Déjà depuis quelques années, on en parle, mais on pensait que le summum de l'injustice qu'avaient constitué les Jeux Olympiques aurait servi à quelque chose. Non seulement, ce n'est pas le cas, mais en plus c'est pire. Plutôt que de faire un code de pointage et de former les gymnastes en fonction de celui-ci, les russes ont préféré composer le nouveau code en fonction des difficultés de ses représentantes. Ainsi, on a vu apparaître des éléments de contorsion, adaptés aux qualités de certaines (...). »⁴⁹

Cette prise de position est révélatrice d'une nouvelle posture au sein de la GR, en France mais finalement d'une manière assez similaire dans les pays occidentaux, c'est une forme de résignation vis à vis de la domination de la Russie et de l'Ukraine – notamment –, nations que l'on imagine, en se basant sur des représentations tronquées⁵⁰, être en mesure de transformer le code de pointage (après avoir manipulé le jugement à Saragosse et Sydney) à leur bénéfice exclusif.

⁴⁸ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 234, mai 2001, p. 14.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Si l'on sait assez peu de choses des arbitrages exacts présidant à la rédaction des codes, les entretiens menés et les dynamiques à l'intérieur du Comité technique de la FIG laissent penser que le Code n'est pas une simple retranscription des souhaits de Mme Viner ou de Mme Deriugina, et qu'il est davantage une forme de compromis entre les différentes forces de la GR internationale.

Dans un entretien, la juge internationale française Isabelle de Cossio souligne certains de ces éléments, en tout cas concourt à les diffuser auprès des amateurs et lecteurs du *Gymnaste*, suite aux Championnats d'Europe organisés à Genève en 2001.

« Le Gymnaste : Vous êtes juge internationale depuis 12 ans, ce Championnat d'Europe ressemblait-il aux autres ?

Isabelle de Cossio : Non, au niveau de la notation, le nouveau code de pointage a changé beaucoup de choses. Aujourd'hui tu ne peux plus prévoir une seule note : la note de la valeur technique prend tellement d'importance, on ne sait pas du tout ce qui peut se passer. (...)

Le Gymnaste : Y a-t-il une gymnaste (ou plusieurs) qui vous a plu particulièrement ?

Isabelle de Cossio : Oui (sans hésiter), la Russe Irina Tchachina. Irina est une grande athlète, en comparaison avec Alina Kabaeva, elle n'est pas du tout contorsionniste. Elle a des manipulations au niveau de l'engin et une recherche chorégraphique très intéressantes. Sur trois engins, c'est Kabaeva qui gagne grâce à l'originalité. En effet, dans la note de valeur artistique, tu as une rubrique où la gymnaste peut marquer jusqu'à un point pour l'originalité et en fait actuellement la seule gymnaste qui l'a exploitée au maximum c'est Alina. Même si elle fait des fautes, elle a suffisamment de marge pour être première. »⁵¹

Le cas de la Bulgarie est sans doute un cas particulier, en raison des documents que nous avons consulté, compte tenu de ses liens avec la France et la Suisse (dans le domaine de la GR) et pour la reconnaissance dont elle bénéficie pour avoir promue pendant très longtemps une pratique aux antipodes de ce que le début des années 2000 propose aux spectateurs et amateurs.



Figure 62 – *Le Gymnaste*, novembre 2003

⁵¹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 236, juillet-août 2001, p. 31.

C'est alors la corrélation entre des problèmes rencontrés en 2000 et la publication d'un code extrêmement novateur, associés à une transformation et à une restructuration majeures de la gymnastique rythmique en Russie, qui va créer les conditions du renforcement de l'idée d'un « c'est fait d'avance ». De fait, la prise de pouvoir de la Russie s'explique par un développement d'un travail technique, reposant lui-même déjà sur plusieurs décennies d'expérience au plus haut niveau. En effet, au-delà de la victoire de Marina Lobach aux Jeux Olympiques de 1988, la Russie est aussi le pays où la GR a vu le jour au début du XXe siècle et où la danse classique peut exprimer ses plus belles chorégraphies. Mais il faut également ajouter à cela, la transformation de la Russie au tournant des années 2000, alors que Vladimir Poutine accède à la présidence, que la production d'hydrocarbures achève de consolider des fortunes immenses et que le pays se lance dans une forme de politique extérieure instrumentalisant les pratiques, les résultats sportifs et les sportifs eux-mêmes, en utilisant leur renommée à des fins politiques⁵².

Dès lors pour faire face aux changements dans les équilibres de la gymnastique rythmique internationale, Suisse et France vont entamer certaines restructurations de leurs systèmes de formation et d'entraînement, depuis l'équipe nationale jusqu'aux politiques locales de développement de la GR à travers leurs territoires respectifs.

⁵² L'ancienne championne olympique Alina Kabaeva est députée à la Douma, où elle côtoie Marat Safin, ancien tennisman professionnel.

3.3. A l'heure de choix « stratégiques »

Après certaines réussites dans les années 1970 (pour la Suisse) et 1990 (pour la France), l'orée des années 2000 est le théâtre de profondes restructurations des deux côtés du Jura avec en point de mire une installation durable – en tout cas est-ce l'objectif déclaré – parmi les meilleures nations de la gymnastique rythmique.

Après l'arrêt d'Eva Serrano, la France se retrouve d'abord un peu dépourvu et va devoir réorganiser son système fédéral, lequel n'était pas entièrement responsable de la préformation de la championne, mais aussi pour adapter la détection des futurs talents aux nouvelles exigences techniques posées par la FIG. En effet, en augmentant la quantité des difficultés, la Fédération internationale impose de « spécialiser » la formation des gymnastes le plus précocement possible. Par ailleurs, alors que cycles olympiques sont devenus les « arbitres » de la pratique, l'année de naissance elle-même peut devenir un enjeu, lorsque le passage en catégorie sénior se fait à 16 ans.

En Suisse, les choix sont plus « importants », puisque compte tenu de l'état du haut niveau – où l'effondrement de l'Union soviétique a rendu les places en finale toujours plus difficile d'accès – les autorités vont décider de se concentrer exclusivement sur les ensembles et de ne plus envoyer de gymnastes individuelles en compétition internationale.

3.3.1. Les ensembles suisses

Au début des années 2000, alors que le travail de fond entamé par la nouvelle entraîneur national au début des années 1990 commence à payer⁵³, la FSG va décider de se concentrer sur les ensembles pour y effectuer un travail encore plus pointu et tenter de rivaliser avec les meilleures nations. Si comme le souligne cependant Sara Vanina (-Flaction) « l'essence même de la GR est l'individualité, et non pas le groupe »⁵⁴, il semble plus aisé d'envisager la qualification olympique avec un ensemble.

Ce choix va se faire notamment au détriment d'une gymnaste individuelle – Joanie Ecuyer (de la SFEP Bex) – dont les objectifs aux Championnats d'Europe de Grenade (du 8 au 10 novembre 2002) ont été atteints. Avec une 40^{ème} place au concours général, elle a ainsi réussi à seulement quinze ans à entrer dans le second tiers du classement⁵⁵, dominé par la gymnaste russe Alina Kabaeva et l'ukrainienne Anna Bessonova. Surtout, ces résultats s'ajoutent aux progrès réalisés par l'ensemble et se placent dans la continuité du travail d'une autre individuelle, Nadia Lutz, notamment aux Championnats d'Europe de Saragosse en 2000, où dans une ambiance « particulière », teintée de scandale, la gymnaste tessinoise a obtenu une « inespérée » 30^{ème} place (avec 29,149 points sur les trois engins qu'elle avait présentés)⁵⁶. Elle réalise ainsi les meilleures performances helvétiques depuis près de quinze ans, à la grande satisfaction de Rudi Hediger, chef du sport-élite pour la FSG, et de Heike Netzschwitz, l'entraîneur national, laquelle déclare que « Saragosse a été une bonne entrée en matière, et nous nous préparons désormais pour les Championnats d'Europe 2001 à Genève »⁵⁷.

Comme elle nous l'a confié dans un entretien, malgré des résultats en progression depuis la fin des années 1990, Joanie Ecuyer doit alors décider si elle veut continuer la pratique dans le cadre de l'ensemble ou s'arrêter car en 2003, seul un ensemble sera entraîné sous la houlette de Heike Netzschwitz. S'il ne nous appartient pas d'entreprendre une analyse des conditions de cette annonce à Joanie Ecuyer – la FSG ne semble pas avoir fait preuve du plus grand professionnalisme à cette occasion –, la fédération helvétique déclare dans le

⁵³ L'ensemble suisse obtient une 11^{ème} place aux Championnats du monde d'Osaka en 1999, une 8^{ème} place aux championnats d'Europe de Genève en 2001.

⁵⁴ Entretien avec Joanie Ecuyer, ancienne gymnaste.

⁵⁵ Archives personnelles, journal vaudois *Gym*, 10^{ème} année, n° 49-50, décembre 2002, p. 19.

⁵⁶ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 6, juin 2000, p. 8.

⁵⁷ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 7, juillet 2000, p. 11.

même temps vouloir obtenir des résultats assez rapides, avec une qualification olympique dès les Jeux d'Athènes, moins de deux ans plus tard.

Dès 2003, le choix helvétique semble porter ses premiers fruits, puisque l'équipe nationale effectue des performances remarquées sur la scène internationale, lors des Championnats d'Europe de Riesa (Allemagne). Si la participation à une finale est encore un peu lointaine, l'équipe se classe à la 11^{ème} place du Concours général, confirmant d'une certaine manière son renouveau lors des Championnats du monde de 2003 à Budapest où l'ensemble se classe à la 15^{ème} place du Concours général. Si l'ambition de la qualification directe pour les Jeux Olympiques de 2004 constituait un « objectif (trop) ambitieux »⁵⁸, la Suisse s'installe tout de même parmi les 15 meilleures nations de la discipline et va tenter de s'y maintenir.

Par ailleurs, la structuration de la discipline à l'intérieur du pays est renforcée, avec notamment la poursuite du travail dans des centres régionaux de performance (CRP), lesquels sont placés sous la supervision directe de l'entraîneur national⁵⁹. Le système, instauré par Rudi Hediger à la fin des années 1990⁶⁰, est commun aux différentes formes de pratiques gymniques (artistique, rythmique et trampoline) et doit notamment permettre aux meilleur-e-s gymnastes de mûrir leur talent le plus facilement possible. Les CRP sont financés en partie par la FSG, mais reposent également sur l'engagement des sociétés locales – et de leurs bénévoles – qui sont à la base de leur fonctionnement. Par ailleurs, la géographie de ces centres est toujours la même que celle envisagée par Fernando Dâmaso dans les années 1980, et elle repose notamment sur la diffusion de la pratique à l'intérieur du pays, qui bien que modeste en quantité, connaît quelques « places fortes » : à Bex dans le Chablais vaudois, au Tessin entre Biasca et Tenero ou encore à Bienne à proximité de Macolin.

La système prévoit alors une formation de base dans les sociétés locales (individuelles et ensembles), d'où les meilleures gymnastes sont ensuite orientées dans les centres régionaux (entre 7 et 9 ans, selon la maturité des gymnastes) pour y parfaire leur formation sous la houlette d'entraîneurs plus expérimentées et avec un allongement des heures d'entraînement. Cependant, la logique n'est pas encore invariablement de rassembler les meilleures pour former des groupes très précocement. Compte tenu du fonctionnement du système sportif suisse – reposant sur un financement presque exclusivement privé –, les autorités privilégiées

⁵⁸ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 8, août 2003, p. 37.

⁵⁹ Entretien avec Heike Netzschwitz.

⁶⁰ Entretiens avec Rudi Hediger et Gilberte Gianadda.

la proximité avec le domicile parental à ce stade. Une équipe nationale n'est mise sur pied que pour les ensembles juniors (donc dès 14 ans), puis pour l'ensemble séniors (après 16 ans).

Par ailleurs, plusieurs entraîneurs venues de Hongrie, de Russie et bientôt de Bulgarie viennent compléter l'équipe constituée autour de l'ensemble qui s'entraîne à Macolin à l'Ecole Fédérale de Sport. Si l'engagement de ces entraîneurs ne dépasse que rarement les deux saisons, l'émulation permise est fondamentale et contribue indiscutablement à l'enrichissement de la tradition helvétique en GR⁶¹.

Le vrai handicap en Suisse reste la relation entre le système sportif et le système scolaire, compte tenu du caractère cantonal de l'instruction publique et en l'absence d'une véritable volonté « fédérale » d'organiser un « sport-études »⁶². Si autour de l'Ecole fédérale de Macolin, le canton de Berne et la ville de Bienne construisent très tôt des modalités d'étalement des études et d'aménagement des horaires pour les meilleur-e-s athlètes, lorsque les gymnastes intègrent les CRP dans leur région, les dispositifs sont souvent traités au cas par cas, en tout cas jusqu'aux années 1990. Du reste, si un établissement « spécialisé » existe comme à Lausanne (le Gymnase Auguste Piccard), son éloignement des lieux d'entraînement ne constitue pas toujours un atout décisif, et le cas le plus fréquent en Suisse est celui du dévouement parental, que certains n'hésitent pas à pousser très loin en réduisant même leur temps de travail pour pouvoir véhiculer leur enfant jusqu'aux différents centres d'entraînements. C'est devenu très vrai en Suisse romande, où depuis la fermeture du CRP de Bex et de celui de Genève (dans la seconde moitié des années 2000), il n'existe plus de structure ailleurs qu'à Bienne, obligeant à des trajets de plus de 3 heures plusieurs fois par semaine.

Quoiqu'il en soit, le choix de la fédération doit aussi renforcer le positionnement de la discipline dans le champ helvétique des pratiques d'exercice corporel d'élite. Comme le rappelle Ruedi Hediger – chef du sport élite de la *Fédération Suisse de Gymnastique* :

« Par les succès enregistrés au niveau international, la position de la GR s'est consolidé au sein de la FSG. Le mérite en revient à une formation ciblée et pointue

⁶¹ Si les travaux sont nombreux sur la migration des sportifs et d'autres acteurs du champ sportif, principalement dans les « grands » sports collectifs (football, hockey, basketball), les trajectoires des nombreuses citoyennes bulgares et russes qui se sont engagées dans les principaux pays d'Europe occidentale pour entraîner des équipes nationales de GR, et parfois dans des structures plus modestes (clubs, centres régionaux d'entraînement), constituent un objet d'étude très riche dont les enseignements pourraient dépasser le cadre de la discipline elle-même (professionnalisation dans le sport, anthropologie des représentations du corps, transformations des systèmes sportifs, etc.).

⁶² Aschwanden, Sergei (2013). *L'évaluation des dispositifs sport-étude le cas du secondaire II dans le canton de Vaud : Enseignements et préconisation*. Mémoire de Master en Sciences du Sport, Université de Lausanne.

ainsi qu'à une structure efficace des entraînements. Cette discipline très gracieuse est indéniablement un plus pour le sport élite. J'espère sincèrement que l'on continuera sur cette bonne lancée. Obtenir une qualification olympique ne pourra que valoriser la GR helvétique. »⁶³

En effet en 2005, malgré l'échec de la qualification olympique en 2004 mais en raison des bons résultats acquis aux Championnats du monde et d'Europe depuis quelques années, la GR passe en catégorie supérieure auprès de *Swissolympic* (nouveau nom du CNO), laissant augurer de plus de moyens jusqu'aux Jeux Olympiques de 2008.

L'année 2005 est d'abord marquée par d'excellentes performances de la part de l'équipe nationale junior, laquelle se classe 3^{ème} du Tournoi international de Genève, juste derrière la Russie et la Bulgarie, mais devant la Grèce, l'Italie et l'Allemagne⁶⁴. Pourtant, en raison d'une faute importante (un ballon est sorti du praticable), lors des Championnats d'Europe à Moscou, la Suisse ne se classera que 17^{ème} sur 22 nations engagées.

Toujours en 2005, mais avec son équipe senior, la Suisse se classe à la 12^{ème} place des

championnats du monde organisés à Bakou et atteint les objectifs de la fédération. S'il n'est pas question de qualification olympique lors de cette compétition, la finale manquée pour quelques dixièmes de point aux rubans donne de l'ambition à toute l'équipe en vue de 2008 et des Jeux qui se dérouleront à Pékin.

Concours Général des Ensembles				
Rang	Pays	Cerceaux/Massues	Rubans	Total
1.	Russie	14.600	14.675	29.275
2.	Italie	14.475	14.250	28.725
3.	Biélorussie	14.675	13.600	28.275
4.	Bulgarie	14.200	13.725	27.925
5.	Grèce	13.275	11.675	24.950
6.	Ukraine	13.075	11.800	24.875
7.	Espagne	12.550	11.150	23.700
8.	Allemagne	12.100	11.200	23.300
9.	Japon	10.975	12.275	23.250
10.	Chine	12.325	10.800	23.125
11.	Azerbaïdjan	11.225	11.525	22.750
12.	Suisse	10.900	11.075	21.975
13.	Kazakhstan	10.775	10.300	21.075
14.	France	10.125	10.700	20.825
15.	DPR-Korea	11.275	9.350	20.625
16.	Pologne	10.950	9.375	20.325
17.	Brésil	10.950	9.250	20.200
18.	Rép. Tchèque	10.300	8.550	18.850
19.	Finlande	7.950	9.850	17.800
20.	Corée	8.575	8.075	16.650
21.	Nouvelle-Zélande	7.750	7.025	14.775

Figure 63 - Classement des Championnats du monde de 2005

Les ambitions repartent à la hausse suite à ces excellentes performances, pourtant deux années plus tard, lors des Championnats du monde de Patras, l'équipe nationale n'obtiendra

⁶³ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 3, mars 2005, p. 17.

⁶⁴ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 5, juin 2005, p. 11.

pas de qualification olympique, après une compétition qui l'amène jusqu'à la 15^{ème} place. Si l'accès aux 10 premières places – synonymes de qualification – était difficile, le constat est que les conditions de préparation ne sont pas optimales.

« Les heures d'entraînement à Macolin sont nombreuses, mais insuffisantes en comparaison avec d'autres nations. Si le code est moins exigeant pour une gymnaste d'ensemble, celui-ci, comme son nom l'indique, doit former un tout. La synchronisation est un élément primordial. Heike dirige des filles travailleuses et disciplinées, un groupe soudé. Pour Ruedi Hediger (...), 'elle fait du bon travail ; compte tenu des possibilités, l'entraîneur en chef a fait de son mieux. A Macolin, les GR ne disposent que d'un seul praticable et doivent toujours s'adapter à l'artistique'. »⁶⁵

La situation semble complexe, d'autant que les possibilités d'améliorer la situation n'existent pas au sein de la FSG.

Il faut alors (re)bâtir une équipe de gymnastes et mobiliser les forces vives pour que « Londres 2012 » ne reste pas simplement un objectif.

⁶⁵ Archives personnelles, *Gymlive*, n° 10, octobre 2007, p. 11.

3.3.2. L'incessante restructuration de la gymnastique rythmique française

Les premières années de la décennie 2000 se déroulent presque entièrement à l'ombre d'Eva Serrano, laquelle apparaît en clair-obscur dans presque toutes les décisions et commentaires fait à propos de la restructuration de la gymnastique rythmique française.

Les résultats de celle-ci ont été tels qu'il faut organiser le passage du flambeau et marquer l'héritage à faire fructifier, à commencer par Aurélie Lacour, présentée comme « l'héritière » !



Figure 64 - Portrait d'Aurélie Lacour⁶⁶

Dominique Muller revient longuement sur cette « transition » dans les colonnes du *Gymnaste* au mois de mars 2001 :

« Le Gymnaste : Comment envisagez-vous l'année 2001 dans la perspective de Genève et Vienne ?

Dominique Muller : Les Championnats d'Europe à Genève représentent la 1^{ère} grande étape de l'après-Sydney avec un renouvellement d'effectifs pour la majorité des nations participantes.

(...)

Le Gymnaste : Pas d'ensemble France, Eva retraitée. De quel coup de fouet la GR française a-t-elle besoin pour garder sa notoriété internationale ?

Dominique Muller : En effet, pas d'ensemble France pour 2001. Les gymnastes ayant participé à Sydney ont toutes arrêté leur carrière sportive. Cette option a été choisie afin de préparer au mieux l'échéance 2002 : Paris sera la ville organisatrice des Championnats du monde des Ensembles [ce sera en fait à la

⁶⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, octobre 2000, n° 228, p. 35.

Nouvelle-Orléans, NdlA]. Il est erroné de penser qu'Eva retraitée, la GR française arrête de fonctionner. Des jeunes filles se préparent dans les différents pôles et même si en 2001 la GR française ne prétend pas à une médaille, celle-ci prépare de jeunes talents qui s'entraînent pour les manifestations à venir.

(...)

Le Gymnaste : Comment la GR va-t-elle être gérée cette année ? Où vont s'entraîner les individuelles ? Que deviennent les pôles de Calais, Evry ou Orléans ?

Dominique Muller : La GR continuera à être gérée comme auparavant. Les individuelles d'entraînent dans leur pôle respectif et sont regroupées lors de stages nationaux, de compétitions et de tests.

Les pôles de Calais, Evry et Orléans, ainsi que les autres pôles, continuent leur travail de préparation pour les échéances sportives pour les uns et la préparation de base afin de fournir les équipes de France pour les autres.

(...)

Le Gymnaste : L'évolution de la GR jusqu'en 2004, comme la voyez-vous ?

Dominique Muller : Un nouveau cycle démarre avec un code de pointage complètement réactualisé. A mon avis, l'évolution ne peut se trouver qu'avec l'application juste et stricte de ce nouveau code, afin que notre discipline puisse retrouver la notoriété qu'elle mérite.

Du côté Français, 2004 passe par les échéants européennes et

mondiales, tant pour les individuelles que

pour les ensembles, mais surtout par 2003

avec pour objectif la qualification olympique d'une

individuelle et d'un ensemble pour les Jeux d'Athènes. »⁶⁷



Figure 65 - L'ensemble France pour la période 2002-2004

⁶⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, mars 2001, n° 232, p. 16-17.

Avant les championnats du monde à la Nouvelle-Orléans, l'entraîneur national, Snejana Mladenova le souligne :

« Les filles sont jeunes, très jeunes, le choix est délibéré, afin de travailler sur trois ans. Mais cela sous-entend des filles solides pour tenir jusqu'au bout (...). Ce qu'on cherchait au moment de les choisir ? Un visage joli, expressif, en plus des qualités techniques. Il est très difficile en France de trouver six ou sept filles qui aient la même morphologie. »⁶⁸

Les débuts semblent assez difficiles, mais s'expliquent par la spécificité de la formation dans un pays comme la France (de la même manière qu'en Suisse), où la formation de base est assurée dans des clubs locaux, puis continuée dans des centres (pôles) régionaux, où il n'existe généralement pas de spécialisation vers les exercices d'ensemble ou d'individuelles. De fait, à la différence de la Suisse et peut-être en raison de la taille du pays, il existe localement et dans certaines circonstances des tensions entre les différents pôles d'entraînement, lesquels sont tour à tour « habillés et déshabillés » selon les besoins d'une équipe nationale⁶⁹. En outre, il existe, dans la structure sociale des pratiquants, un problème pour la formation de l'élite, dans le sens où, dans certaines régions présentant une longue tradition de pratique (Alsace et Île-de-France notamment), une prévalence de groupes sociaux plutôt aisés parmi les licenciées, individus (gymnastes et parents) pour lesquels il est difficile d'envisager de sacrifier la scolarité face à l'inconnu de l'engagement dans une carrière de haut-niveau⁷⁰.

Pour autant, concernant le « haut niveau », à la manière de que nous avons pu constater en Suisse, les ambitions de la *Fédération Française de Gymnastique* sont immédiatement élevées pour l'ensemble, qui participe également à la transmission du flambeau « Serrano » :

« Eva aussi est venue les voir au tout début, elle leur a parlé longuement, elle a été formidable pour décrire la joie de participer à des Jeux Olympiques. Athènes, c'est notre objectif pour cette équipe ! »⁷¹

Pourtant, lors des Championnats du monde de 2003 pourtant la France ne va décrocher aucune qualification olympique, alors que les deux meilleures gymnastes se blessent – Delphine Ledoux et Aurélie Lacour – la France termine à la 21^{ème} place du Concours par

⁶⁸ Archives FFG, *Le Gymnaste*, juin 2002, n° 245, p. 12.

⁶⁹ Entretien avec Véronique Maechling et Anne-Valérie Barel

⁷⁰ Entretien avec Jean-Claude Doillon.

⁷¹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, juin 2002, n° 245, p. 12.

équipe des individuelles, loin très loin des objectifs annoncés. De la même manière, malgré une longue préparation et certains résultats plutôt encourageants, l'ensemble échoue dans sa quête olympique, avec une 14^{ème} place lors des Championnats du monde à Budapest.

Immédiatement, l'équipe est remplacée par une nouvelle « sélection », désormais basée à Evry – les entraînements débutent dès le mois de septembre 2003⁷² – et placée sous la direction de Géraldine Miche. En l'absence d'échéances réelles en 2004, les premiers objectifs sont les Championnats du monde de 2005 qui se dérouleront à Bakou, sur le chemin de la qualification olympique, toujours placée au sommet de la pyramide des objectifs.

Du strict point de vue comptable, aucun progrès n'est enregistré entre les performances de 2003 et celles de 2005, puisqu'avec une 14^{ème} place aux Championnats du monde de 2005, l'ensemble ne peut se replacer dans la hiérarchie mondiale. Les autorités sont alors contraintes d'initier une transformation du système de préparation, susceptible de permettre aux équipes d'atteindre les objectifs fixés (il fallait entrer dans les 10 premières en 2005).

Cette transformation ressemble fortement à ce qu'à mis en place la Suisse depuis 2003, puisque

« la Fédération a décidé de n'être plus représenté en individuel que par Delphine Ledoux et a proposé aux autres individuelles d'intégrer le collectif de l'ensemble. Un choix difficile mais ambitieux. »⁷³

Difficile à accepter pour certaines gymnastes individuelles, cette décision doit permettre d'augmenter l'expérience de l'équipe de France et permettre une forme de rationalisation des moyens mis à la disposition de la discipline.

⁷² Entretien avec Anne-Valérie Barel.

⁷³ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 282, mars 2006, p. 35.

Sur le praticable, l'amalgame semble se faire assez rapidement, puisque les résultats des premières compétitions au cours de l'année 2006, donnent de bons espoirs à la FFG. « Les anciennes individuelles se sont totalement intégrées dans le groupe et ont laissé la place à un Ensemble cohérent et surtout prometteur »⁷⁴.

Lors des Championnats d'Europe à Moscou, l'équipe confirme ce ressenti et prend la 6^{ème} place du concours général.

« **Coup de chance ou coup d'éclat ?** »⁷⁵

Il semble en tout cas, que le travail accompli autour de cette nouvelle équipe, faite d'anciennes individuelles, soit payant, avec même une qualification pour la finale aux rubans. Cependant, le vrai bémol vient quand même d'un niveau général moins élevé que prévu. Ceci est du, selon Géraldine Miche, l'entraîneur national

« à un manque de 'rodage', pour de nombreux ensembles. Pour avoir tous les points, il faut prendre beaucoup de risques et multiplier les lancers. Même les meilleurs n'ont pas été à l'abri de chutes et je pense que tout le monde va avoir besoin de cette année, qui nous sépare des qualifications en Grèce pour les Jeux Olympiques de Pékin, afin de présenter des exercices impeccables ! »⁷⁶

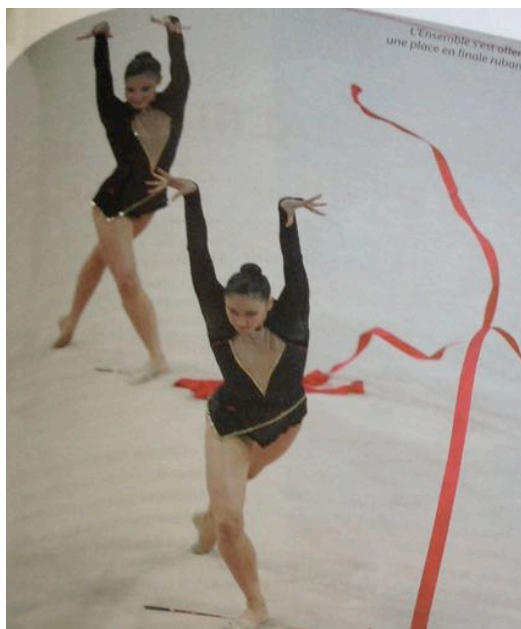


Figure 66 - L'ensemble France aux rubans (2006)

⁷⁴ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 288, octobre 2006, p. 8.

⁷⁵ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 289, novembre 2006, p. 10.

⁷⁶ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 289, novembre 2006, p. 12.

A Patras, lors des Championnats du monde de 2007, pourtant, l'ensemble ne parvient pas à obtenir sa qualification, en se classant « seulement » à une modeste 15^{ème} place au concours général. Comme la Suisse, la France va manquer les Jeux Olympiques une seconde fois d'affilée. Une nouvelle fois, l'équipe autour de l'ensemble n'a pas réussi à entretenir la dynamique de progression pendant le cycle olympique et une nouvelle fois, la *Fédération Française de Gymnastique* va décider de changer d'équipe.

Comme quatre ans auparavant, il faut donc tout reconstruire, et la FFG fait alors appel à Adriana Dunavska pour prendre en charge l'élite de la GR française dans le cadre du nouveau cycle olympique 2008-2012.



Figure 67 - Adriana Dunavska⁷⁷

Figure de la gymnastique rythmique en Bulgarie, elle est la gymnaste de son pays ayant réalisée les meilleures performances olympiques (une 2^{nde} place en 1988), et elle bénéficie d'une expérience d'entraîneur, précisément avec la Bulgarie, qu'elle a amené jusqu'à la 5^{ème} place du concours général à Pékin pour les Jeux Olympiques.

Si son intention est de restructurer la pratique, autour d'une volonté affirmée d'améliorer la détection,

« l'objectif est clair, l'équipe de France doit être présente à Londres aux prochains Jeux Olympiques. Et ce but que s'est fixé la DTN a une incidence directe sur les collectifs de la GR française, avec toutes les meilleures gymnastes qui ont été rassemblées pour former l'ensemble. »

La stratégie visant à n'entraîner qu'une seule individuelle – qui est toujours Delphine Ledoux – est prolongée pour un nouveau cycle, et en l'absence de véritables résultats du point de vue de la qualifications aux Jeux, il pourrait difficilement en être autrement.

En outre, en 2009, émerge un nouveau nom dans la pratique hexagonale – Ksenia Moustafaeva – dont les résultats en junior font déjà espérer de riches heures de gloire dans un futur pas trop lointain. S'il faut encore que cette native de Biélorussie obtienne sa

⁷⁷ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 310, décembre 2008, p. 28.

naturalisation, elle doit surtout maintenir un haut niveau d'entraînement, sous la direction de sa maman, qui la suit ainsi depuis ses débuts et qui va devenir la responsable des individuelles pour la FFG. De fait, l'apparition de ce « couple entraîneur-entraînée » ressemble à la situation qui fut celle d'Eva Serrano au début des années 1990. S'il est déplacé de parler de hasard et s'il ne s'agit de tomber dans une quelconque « idéologie du don »⁷⁸, l'ensemble du système va avoir du mal à profiter de la configuration, mais la gymnaste située au centre du dispositif va pouvoir s'épanouir dans les meilleures conditions.

Comme à d'autres occasions, le cycle 2009-2012 commence par une 9^{ème} place de l'ensemble lors des Championnats du monde de Mie (Japon), plutôt encourageante et que les autorités espèrent cette fois-ci signe d'une qualification à venir.

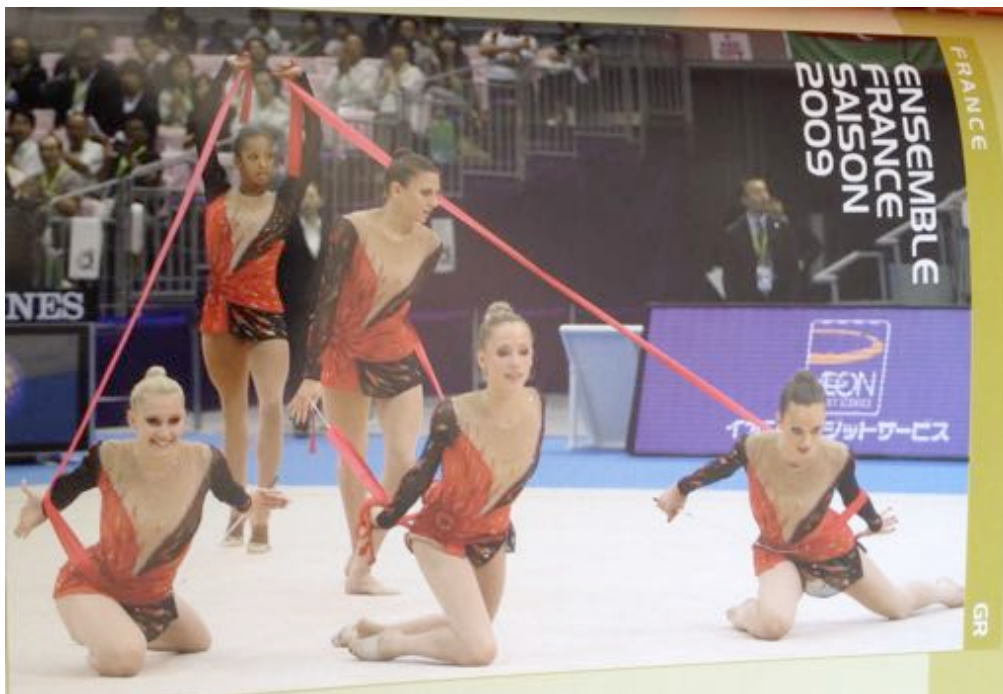


Figure 68 - Ensemble France (2009)⁷⁹

Surtout, Delphine Ledoux réalise enfin des performances reconnues et s'installe parmi les 20 meilleures gymnastes mondiales, après l'obtention de premières médailles de bronze lors du Tournoi de Corbeil-Essonnes et même d'une médaille d'argent lors des Jeux Méditerranéens.

⁷⁸ Schotté, Manuel (2012). *La construction du "talent". Sociologie de la domination des coureurs marocains*. Paris : Raisons d'agir.

⁷⁹ Archives FFG, *Le Gymnaste*, n° 318, octobre 2009, supplément détachable.

L'individuelle française confirme ses progrès lors de la saison 2010, et termine même à la 13^{ème} place des Championnats du monde de Moscou. Une telle performance à Montpellier en 2011 serait synonyme de qualification et de retour de la France sur les praticables olympiques, abandonnés depuis Eva Serrano à Sydney.

Pour l'ensemble en revanche, les compétitions à Moscou sont plus décevantes, puisque les gymnastes ne peuvent faire mieux qu'une 16^{ème} place, due en partie à des problèmes de blessures peu avant le début du championnat, et qu'il a été difficile de compenser même en faisant travailler beaucoup les remplaçantes. Pourtant, l'équipe est alors très jeune encore, et la perspective de disputer la qualification à domicile en 2011 constitue une source de motivation unique.

Epilogue... de Montpellier à Rio

Suisse et France veulent aller aux Jeux



Figure 69 - Numéro spécial du Gymnaste avant les Championnats du monde de Montpellier (2011)

Les équipes de France et de Suisse se retrouvent alors dans une situation assez similaire avec des bonnes chances de venir se mêler à la qualification olympique, mais sans repères à ce niveau depuis plusieurs années.

Bien qu'évoluant à domicile, la France se classe à la 9^{ème} place du concours général, à 5 centièmes de la huitième place, en réussissant à décrocher une qualification pour la finale de l'épreuve aux 5 ballons (achevée à la 8^{ème} place).

¹ Entretien avec Martine Vital, ancienne gymnaste.

A Montpellier, dans le concours général, les gymnastes suisses obtiennent donc la 8^{ème} place, juste devant la France, et atteignent une excellente quatrième place dans la finale de l'épreuve « ruban-cerceau », qui constitue un véritable aboutissement pour le travail de Véséla Dimitrova, d'Heike Netschwitz, de Céline Chavanne Schumacher et de l'ensemble des acteurs de la gymnastique rythmique à tous les niveaux depuis la plus petite des sociétés locales, et tout particulièrement pour les gymnastes qui ont fait le choix – avec l'accord de leurs parents – de se consacrer à 100% à la GR pendant la saison 2010-2011.

L'événement préolympique sera pourtant « fatal » pour les deux délégations, qui ne réussiront qu'à obtenir les 5^{ème} et 6^{ème} place – en théorie, les deux premières places non-qualificatives – dans la salle même qui accueillera quelques mois plus tard les épreuves olympiques.

Dans le cas de la Suisse, l'événement prend alors l'allure d'un drame, car si dans un premier temps l'équipe de Grande-Bretagne a annoncé sa non-participation (elle est qualifiée d'office, mais pense n'avoir pas le niveau pour l'événement), cela veut dire que l'équipe nationale de Suisse (5^{ème} des préolympiques) se retrouverait qualifiée. Célébrant rapidement cette « victoire » inespérée, les entraîneurs, gymnastes et autres dirigeants apprennent pourtant dans les instants qui suivent que le retrait de la Grande-Bretagne n'est pas encore définitif... D'ailleurs, quelques heures plus tard, le verdict tombe, l'équipe britannique ira aux Jeux, « à la place de la Suisse » contrainte de remettre son rêve à plus tard...

Pour la FSG et la FFG, les perspectives sont néanmoins positives, les espoirs les plus fous sont permis. Quarante ans, c'est finalement bien peu temps pour une histoire sportive. Gageons que la décennie qui s'ouvre voit la Suisse et la France accéder, à nouveau, aux praticables olympiques, où tous les rêves sont permis.

Si la France a fait le choix d'une certaine continuité en maintenant son entraîneur nationale – Adriana Dunavska –, la Suisse a changé son équipe d'entraîneurs – Véséla Dimitrova et Heike Netschwitz ont été renvoyées à l'automne 2013 – et a donné les clés de son avenir à la Bulgare Mariela Pashalieva depuis le début de l'année 2014, rejointe durant l'été suivant par sa compatriote Eleonora Keschova, désormais entraîneur assistante.

Si, pour les équipes suisse et française, les Championnats du monde de 2013 et 2014 n'ont pas permis de réitérer les exploits de Montpellier, en 2015 à Stuttgart, et la qualification se jouera une fois de plus sur de petits détails ...

Retours sur la saison 2014, avec en point d'orgue les Championnats du monde d'Izmir

Grâce à l'appui de la bourse de l'*Académie Nationale Olympique Française*, nous avons pu nous rendre dans diverses compétitions internationales (Corbeil-Essonnes, Sofia et Izmir) pour réaliser des entretiens avec de anciennes gymnastes, des entraîneurs, des juges, discuter de l'évolution la plus récente de la discipline, mais aussi observer, décrypter et ressentir les vibrations de la gymnastique rythmique contemporaine.

Nous transcrivons ci-après les différents articles que nous avons publié dans ce cadre sur la plateforme médiatique *Sept.Info*, basée à Fribourg en Suisse.

Ces articles « journalistiques » n'ont pas à de valeurs historiques et scientifiques intrinsèques, mais ils constituent des témoignages d'une histoire en train de s'écrire et du processus de vulgarisation de l'histoire qui me tient à cœur.

Les partis pris de certains articles n'engagent bien évidemment que leur auteur.

L'ensemble de nos contributions sur l'actualité du sport est accessible via l'adresse suivante :

<http://www.sept.info/blog/gregory-g-quin/>

40ème tournoi de gymnastique rythmique

— 12.05.2014

Nous y étions ! Les 9, 10 et 11 mai, la ville de Corbeil-Essonnes a accueilli pour la 40ème fois « son » tournoi international de gymnastique rythmique. Etape essentielle dans le calendrier de la gymnastique rythmique internationale, le tournoi est organisé depuis 1973 dans le Palais des sports de la ville. Si les premiers événements furent organisés tous les deux ans, dès 1978 le tournoi devient annuel et participe bientôt au calendrier de la Coupe du monde de la discipline, évoluant de plus en plus comme un « rendez-vous incontournable » pour les plus grandes gymnastes et les plus grands entraîneurs.

Pour fêter dignement son anniversaire, l'organisation avait convié de nombreuses anciennes gymnastes à venir se retrouver, autour des meilleures gymnastes actuelles, pour célébrer une discipline souvent sous-médiatisée et encore trop méconnue. Ainsi, la première gagnante du tournoi en 1973, la bulgare Neshka Robeva – devenue l'entraîneur à succès de l'équipe nationale bulgare durant les années 1980 et 1990 – a pu côtoyer une autre illustre bulgare Iliana Raeva (titrée à Corbeil entre 1978 et 1981 sous les ordres de Neshka Robeva) ou d'autres championnes plus jeunes comme la russe Amina Zaripova (gagnante en 1994), l'ukrainienne Anna Bessonova ou encore les françaises Eva Serrano ou Delphine Ledoux. En outre, le tournoi a une nouvelle fois donné la possibilité à quelques nations de venir présenter les exercices de leurs ensembles – hors compétition –, et les spectateurs ont ainsi pu, comme en 2013, apprécier le travail des gymnastes françaises, des espagnoles surtout de l'équipe junior de Bulgarie dont les compositions sont très abouties autant aux cerceaux qu'aux massues.

La conclusion de l'événement a tiré des larmes aux nombreux amateurs et aux nombreuses amatrices rassemblés dans un Palais des sports, une nouvelle fois comble pour l'occasion, notamment lorsqu'Albina Deriugina – emblématique entraîneur de l'Ukraine et précédent de l'équipe soviétique dès les années 1970 – a pris la parole pour remercier Monsieur Cosson, le premier responsable du tournoi en 1973, et l'ensemble des organisateurs depuis lors. L'émotion était alors palpable, l'histoire se déroulant devant les yeux des participantes et des spectateurs.

Sur le praticable, « comme de coutume » devrait-on dire, les compétitions ont été dominées par les gymnastes russes et ukrainiennes. Au classement pour la Coupe du monde, Margarita Mamun (Russie) devance sa compatriote Yana Kudryavtseva et Ganna Rizatdinova (Ukraine). De fait, si la Bulgarie a longtemps été la nation majeure de la gymnastique rythmique comme en atteste l'histoire du tournoi de Corbeil, elle a dû céder sa première place à la Russie et à l'Ukraine depuis le milieu des années 1990, ces dernières trustant les titres et les honneurs. D'aucun diront que le suspense n'est alors pas bien grand, mais pourtant l'émulation entre les nations reste forte et les gymnastes françaises, grecques ou encore chinoises luttent très sûrement face à la domination de l'ancien bloc soviétique.

Et la Suisse ? Depuis le début des années 2000, en matière de gymnastique rythmique, la *Fédération Suisse de Gymnastique* ne soutient plus que les ensembles (groupe de 5 gymnastes) au niveau international, ce qui explique son absence à Corbeil, où seules les gymnastes individuelles peuvent concourir. Toutefois, depuis maintenant plusieurs années, l'équipe nationale helvétique progresse régulièrement dans les compétitions internationales, obtenant notamment une très belle 4ème place lors des Championnats du monde de Montpellier en 2011, pour l'une de ses compositions. L'ambition est désormais d'atteindre pour la première fois une qualification olympique à Rio en 2016. L'objectif est élevé mais la dynamique est clairement positive.

Le Crépuscule des idoles de la gymnastique rythmique ?

— 08.08.2014

En direct de Sofia

« Comment ? Tu cherches à te multiplier par dix, par cent ? Tu cherches des disciples ? Cherche alors des zéros ! ». Si les interprétations de cette citation, emprunté à Nietzsche dans *Le Crépuscule des Idoles*, sont nombreuses, celle-ci rappelle combien il faut être prudent en voulant créer une église, car la reproduction à l'identique n'est pas forcément un gage de continuité, et que la diversité est incontestablement une source de créativité.

Alors que la « Dundee World Cup » – étape de la Coupe du monde de gymnastique rythmique (GR) de la saison 2014 – démarre à Sofia ce samedi 9 août 2014, il semble que cette citation de Nietzsche prenne un sens tout particulier dans le cadre de la GR, historiquement dominée par les nations de l'Est (URSS puis Russie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Ukraine, etc.) depuis sa reconnaissance par la *Fédération Internationale de Gymnastique* au début des années 1960. En effet, archi-dominateur depuis près de 15 ans, le modèle russe s'impose à la gymnastique rythmique, comme sans doute nulle part ailleurs, avec ses avantages (au regard de la qualité de la technique corporelle des gymnastes et de l'effet sur le public) et ses inconvénients (un manque parfois de diversité dans les choix artistiques).

Après les entraînements de ce vendredi, il apparaît en effet flagrant qu'une « esthétique » russe s'impose et que certains pays continuent de chercher à ressembler au modèle au prix d'efforts importants dont la conséquence est de tuer la spécificité de chaque tradition, de chaque histoire et de chaque gymnaste (ou de chaque ensemble). S'il ne nous appartient pas ici de juger les compositions présentées « à l'entraînement », et si celles-ci répondent bien au code de pointage de la discipline, deux éléments ont retenus notre attention :

1– la plupart des nations (tant pour les gymnastes individuelles que pour les ensembles) présentes à Sofia, et donc représentant le plus haut niveau de la discipline sont entraînées, co-entraînées ou dirigées par des entraîneurs russes (parfois bulgares),

2– la génération des pionnières de la gymnastique rythmique, faite de celles qui ont façonné la discipline dans les années 1970 et 1980, s'est effacée, observant avec un mélange de distance, d'amertume et de regrets l'évolution d'un sport qui a bien changé.

Surtout, dans un sport où la partie musicale ne devrait pas être un fond sonore sur lequel une gymnaste multiplie les enchaînements de pivots ou d'équilibres aux noms plus complexes que leur réalisation elle-même, force est de constater que la domination russe a vu sous son règne apparaître des choix musicaux empruntant plus à la discothèque qu'à un bel arrangement de Stravinski ou de Ravel. Ainsi, s'il ne s'agit pas de réaliser une critique stérile (et trop facile), il semble évident que la « sportivisation » de la gymnastique rythmique portée par la Russie depuis de longues années a eu pour conséquence de limiter la place de l'artistique dans les exercices. Destiné à répondre à des exigences diverses, comme celles venant du *Comité International Olympique* pour assurer plus d'objectivité dans l'attribution des notes, la dynamique n'est pas nécessairement profitable à l'aspect esthétique, à l'émotion développée ou à l'histoire racontée par chaque exercice. Du reste, comment pourrait-il en être autrement alors que le code de pointage ne prévoit plus que 3 petits points pour apprécier l'artistique, sur un total qui approche parfois les 20 points pour les meilleures gymnastes, et alors que la majorité des entraîneurs (nous ne parlerons pas ici des juges) semble partager ce point de vue ?

N'oublions pas que « sans la musique, la vie serait une erreur, une besogne éreintante, un exil », comme le souligne Nietzsche dans son ouvrage précédemment cité, la gymnastique rythmique nous permet au moins de continuer à croire en cela... et à condition de préserver la singularité des émotions que chaque gymnaste peut développer. Dans ce cas, nul doute ... le crépuscule laissera place à une aube lumineuse.

Les métamorphoses de la gymnastique rythmique (épisode 1)

— 11.08.2014

En direct de Sofia

A la fois collective et individuelle, esthétique et compétitive, ludique et contrainte, requérant souplesse et force, les éléments de définition de la gymnastique rythmique en font l'une des disciplines sportives les plus complètes de par les qualités corporelles qu'elle exige et pour les modalités de pratiques développées. Surtout, son caractère exclusivement féminin l'associe à la natation synchronisée ou au patinage – aussi pour la dimension artistique qu'elle dégage ou veut dégager – et le distingue de la grande majorité des autres disciplines sportives car elle ne participe pas à la réaffirmation de la bi-catégorisation sexuelle du monde sportif, tout en véhiculant malgré tout un certain nombre de stéréotypes et de représentations sur les corps féminins.

Reconnue par la *Fédération Internationale de Gymnastique* (FIG) en 1961, sous l'appellation « gymnastique moderne », la discipline est héritière de nombreux courants de la pédagogie corporelle occidentale, depuis Georges Demeny ou Emile Jacques-Dalcroze et jusqu'à Irène Popard, pourtant son histoire compétitive commence sans doute quelques années avant 1961 derrière le Rideau de fer. En effet, entre Moscou et Sofia, dès la fin des années 1940, des compétitions nationales existent et des rencontres internationales ont lieu.

Dans la foulée de sa reconnaissance par la FIG, la gymnastique moderne organise ses premiers Championnats du monde en 1963 à Budapest, et va rapidement travailler à la diversification de ses épreuves (concours général, épreuve imposée, exercice collectif, etc.). Au fil des éditions des Championnats du monde, organisés tour à tour par des pays d'Europe occidentale qui cherchent à initier une tradition de gymnastique rythmique sur leur sol, ce sport va ainsi atteindre une maturité qui lui permet d'accéder au programme olympique en 1984 à Los Angeles. De fait, ce premier concours olympique sera touché par le boycott des pays de l'Est de l'Europe et verra la victoire d'une canadienne, Lori Fung, dont la performance doit de fait être relativisée.

En effet, les classements internationaux de cette discipline en font l'une des moins ouvertes parmi tous les sports présents au programme olympique, à l'image du patinage de vitesse ou du « ping-pong » (tennis de table). Archi-dominé par les Pays-Bas lors des derniers Jeux Olympiques à Sotchi, le patinage de vitesse présente pourtant une vraie diversité dans son tableau des médailles, alors que la domination scandinave des années d'entre-deux-guerres a laissé sa place à une percée allemande dans les années 1970 et 1980, entrecoupée de victoires américaines et russes. En tennis de table, le tableau des médaillés est déjà plus concentré et ressemble davantage à la gymnastique rythmique, puisqu'en simple (messieurs et dames), les pongistes chinois ont remporté 11 titres sur 14 décernés (les pongistes féminines chinoises ont même toujours remporté la compétition depuis 1988, année de l'accession de la discipline au programme olympique).

En gymnastique rythmique, aux Jeux Olympiques, sur 8 titres attribués au concours général individuel, 6 l'ont été à la Russie, un à l'Ukraine et un au Canada (dans les conditions que l'on a évoqué précédemment).

Aux Championnats du monde (au concours général individuel), 31 titres ont été attribués jusqu'en 2013 (en 29 éditions 31 titres ont bien été attribués car en 1973, Maria Gigova (BUL) et Galina Shugurova (URS) ont partagé la première place, tout comme pour Maria Petrova (BUL) et Ekaterina Serebrianskaya (UKR) en 1995), et la distribution est la suivante : Russie 15 titres, Bulgarie 10 titres, Ukraine 4 titres. Seules la Tchèque Hana Micechova en 1965 et l'Allemande Carmen Rischer en 1975 (mais en raison de la mort de Franco, la plupart des pays de l'Est était absent à Madrid cette année-là) se sont imposées, et jamais plus depuis 1975.

Aux Championnats du monde toujours (concours général des ensembles), la tendance est la même, avec entre 1967 et 2013, 11 titres pour la Russie, 9 titres pour la Bulgarie, 4 titres pour l'Italie et respectivement deux titres pour la Biélorussie et un pour l'Espagne.

Véritable sport national en Russie, en Ukraine ou en Bulgarie (comme en atteste la forte affluence du week-end dernier à l'Arena Armeets de Sofia), la gymnastique rythmique est une discipline très singulière qui gagne à être connue et que nous présenterons en plusieurs épisodes jusqu'aux Championnats du monde 2014 qui se tiendront à Izmir en Turquie du 22 au 28 septembre prochain.

Les métamorphoses de la gymnastique rythmique (épisode 2)

— 06.09.2014

Comme nous vous l'annoncions dans un précédent post, dans quelques semaines vont avoir lieu les trente-troisièmes Championnats du monde de gymnastique rythmique à Izmir en Turquie. Rassemblant des gymnastes de tous les continents, les épreuves s'étendent sur une semaine entière du lundi 22 au dimanche 28 septembre avec en point d'orgue les épreuves en groupe (dites "ensemble" lorsque vous voyez une gymnaste) lors des deux derniers jours.

A Izmir, l'enjeu ne sera "que" mondial, puisque les années paires non-olympiques, les Championnats du monde ne servent pas pour déterminer les qualifications aux Jeux Olympiques, ce qui devrait donner une compétition très ouverte et peut-être des surprises dans les classements des épreuves du concours général ou des épreuves par engin.

Concours général? Epreuves par engin?

Voici un rapide point de situation pour dissiper les doutes à ce stade: lors des Championnats du monde, les différents ensembles engagés doivent réaliser plusieurs exercices. Le premier jour (samedi 27), le concours général verra les groupes présenter un exercice avec des massues (2 par gymnastes) et un second exercice avec 3 ballons et deux rubans. L'équipe obtenant le meilleur total de points sur les deux exercices sera alors sacrée "championne du monde du concours général". Le lendemain (dimanche 28), les huit équipes ayant obtenues les meilleurs résultats dans chaque exercice sont autorisées à participer aux "finales par engins", et deux nouveaux titres mondiaux seront délivrés à l'issue des épreuves.

Après quelques difficultés ces derniers mois, l'équipe nationale suisse a réalisé de très encourageantes performances lors des Championnats d'Europe à Bakou en juin dernier, où les gymnastes ont atteint la neuvième place du concours général, et de même dans les épreuves de Coupe du monde où elle s'est alignée. Non qualifié pour les finales par engin (ce que vous aurez compris en me lisant jusque-là) aux Championnats d'Europe, l'équipe semble pourtant en mesure de confirmer ses performances des dernières années, notamment celles de 2011 à Montpellier où l'équipe avait obtenu une belle 4ème place à une finale par engin.

Pratiquée en Suisse depuis les années 1970 – comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale –, la gymnastique rythmique helvétique est sans aucun doute à un carrefour de son histoire et les résultats des prochains mois (jusqu'aux Championnats du monde 2015 à Stuttgart où la qualification olympique sera en jeu) vont déterminer bien des choses pour l'avenir de ce sport. Si la dernière (et la seule) participation olympique d'une gymnaste suisse remonte à trente ans maintenant, lorsque Grazia Versasconi avait participé aux Jeux Olympiques de Los Angeles de 1984, participant alors au baptême olympique de la discipline, il faut le dire l'enjeu actuel pour la *Fédération Suisse de Gymnastique* est de réussir à qualifier l'équipe pour Rio dans deux ans.

Si les hiérarchies sont bien établies, il faudra compter sur la Suisse qui a réussi à s'imposer parmi les meilleures nations de la discipline et qui doit maintenant confirmer!

Les métamorphoses de la gymnastique rythmique (épisode 3). Interview with Maria Petrova

— 12.09.2014

La gymnastique rythmique est un petit monde, où les actrices de l'histoire passent tour à tour du praticable, aux chaises de juges, aux cabines de commentateurs et aux salles d'entraînement. Si chaque génération possède sa "star", les gymnastes sont très souvent nombreuses à lutter pour concurrencer la meilleure dans les différentes compétitions internationales (Championnats d'Europe, Championnats du monde, étapes de la Coupe du monde, Jeux Olympiques) et si la récompense n'est pas toujours l'accession à la plus haute marche du podium (il n'y a 'souvent' qu'une seule gagnante), les carrières sportives des gymnastes se prolongent souvent dans le monde de la gymnastique.

Maria Petrova n'échappe pas à cette "histoire". Triple championne du monde entre 1993 et 1995, multiple médaillée européenne, la Bulgare a été la "star" de son temps, s'affichant dans la plupart des journaux de gymnastique des années 1990 et incarnant la continuité d'une excellence bulgare dont les gymnastes ont dominé leur discipline depuis l'orée des années 1980, elle reste l'une des figures de son sport. Désormais vice-présidente de la fédération bulgare, juge internationale et déléguée dans la commission technique de gymnastique rythmique au sein de l'*Union Européenne de Gymnastique*, elle poursuit son engagement pour continuer de construire la gymnastique rythmique pour les nouvelles générations de gymnastes et pour maintenir le plaisir du public à travers le monde. Avant les Championnats du monde qui se tiendront à Izmir, nous l'avons sollicité pour un entretien, mêlant des appréciations personnelles sur sa propre carrière et le regard de l'experte sur une pratique en constante évolution depuis plus de 40 ans.

Pour une fois, notre texte sera en anglais, manière également d'ouvrir notre plongée dans l'histoire de la gymnastique rythmique à l'approche des Championnats du monde 2014.

Grégory Quin: How and why did you start to practice rhythmic gymnastics?

Maria Petrova: I started practicing rhythmic gymnastics when I was about 5 years old in Plovdiv, the city where I'm born, as rhythmic gymnastics used to be (and still is) a major national sport in my country.

Actually, in the early 80s, specialists of each sport often went to Schools, looking for new talents, and that's how it starts for me. I remember, I was there and two ladies came into my classroom and picked me up with other girls. One of this lady was so beautiful, I can remember her very precisely, with long blond hair and blue eyes like in a fairy tale. I immediately wanted to look like her. After that first touch, my parents should receive a letter inviting them to send me to the gym, but it never happens, and I was disappointed. Some weeks later, as my father was an artistic gymnastic coach, we were passing next to a gym, where rhythmic gymnasts were training, and he says lets try to get in and look if they still like you. After a short discussion with the trainer, it appears that they never send me this letter, because they were thinking that my father wanted to send me in artistic. Nevertheless, as I was already so flexible, I get my father's agreement and I was able to start training in rhythmic.

I remember, even if it was in Plovdiv, the gym was a bit far from my home, and it was then my grandmother who took me there 3 times per week at the beginning.

I can now say that I was quite quickly so involved with the sport that everything surrounding me was connected with gymnastics: my friends, my interests, my dreams, everything!

GQ: How did you explain the success of Bulgaria at your time?

MP: Before I became a champion, Bulgaria already had very talented names that were known worldwide. I was very impressed by them and I imagined myself like this one day. In Bulgaria during these times (80s and 90s) all the families were watching RG competitions. It was a great source of inspiration for me, but also for the country I think.

A very important reason for all those successes was Neshka Robeva, our national coach. She was a trainer with so big feelings; she is very talented and filled with fantasy about rhythmic gymnastics. She was never satisfied with what was done both during training and competitions; everything has always to be perfect. She was always looking for future goals and the most important was part of the success was her motto: "How to surprise people with something new." She wanted her gymnasts to tell stories to the public and to the judges, and she was the only one who did things that way.

GQ: How was rhythmic gymnastics organized in Bulgaria then?

MP: There were a lot of clubs, and of course one training center in each town (Sofia, Plovdiv, Varna, etc.). The national team was training in Sofia with Neshka Robeva and her assistants, and from times to times, Neshka made some travel in the country to look for new talents. That's how, I was once chosen to be part of the national team. I was 12 years old.

I can also emphasize the fact that a "national plan" exists to develop sports, all types of sports. In rhythmic, I remember we had some internal tests inside our club, and every month we had to pass some physical tests to check our skills, after what the data were sent to the ministry and the federation. Depending on those data, you could be selected or not to join the national team.

GQ: What is your appreciation from the evolution of rhythmic gymnastics?

MP: Actually, the roots of rhythmic gymnastics come from the ritual dances, as a practice mixing music and dance in harmony.

Later, after the Second World War, begins a modern form of rhythmic gymnastics in Russia. RG was created there as a sport for women, under the influence of ballet, which puts the focus on the body work. Since then, the Russian tradition is really based on bodily elements and flexibility.

Bulgaria plays a crucial role by putting the apparatus forward, and even in the 60s and the 70s, Bulgarian gymnasts and teams always use a great types of manipulation of the apparatus in their exercises.

For me the key point, for a good composition, is the balance between movement of the body, the apparatus elements, creativity and the music.

GQ: You won 3 times in a row the all-around competition at the World Championship, what is your feeling about this performance?

MP: If the question is 'How it felt to be 3 times a world champion?', well all my work was worth it!

Also a thing that I really enjoyed was the satisfaction that I was the best at what I was doing. By the way, another good feeling was when I knew I wasn't only popular in my country, but I had fans supporting me all over the world.

GQ: What is your greatest memory from your career and why?

MP: I think my greatest memory and maybe the moment when I was most happy was when I managed to overcome my worst fear and started to enjoy participating to competition in front of so many people. I always wanted to challenge them, to make them smile or feel several emotions during my composition, like in Paris during the World Championship in 1994.

GQ: When did you decide to live your life in the rhythmic gymnastic "small" world? Now as an official and a judge.

MP: When I was younger, I wanted to become an architect. But, after my successful career as a gymnast, I decided that is better and maybe easier to stay working in rhythmic because I was already raised up on a certain level in this sphere. I just had to upgrade and develop, instead of starting something like study architecture from the beginning and fight to find my place among this new world.

So, after achieving my degree at the national academy of sport I decided to become a judge not a trainer, because it was a territory I didn't know very well and were I didn't feel so comfortable. I can also remember a competition in Corbeil-Essonnes, where Marina Lobach was judging, and she looks so confident in her blue suits, it makes me feel I want to look like her once.

GQ: What are for you the main date of its history?

MP: The points of it's development as I remembered it, can be separated in decades:

80s the years of innovations,

90s the years of change,

2000 the years of body movement difficulties,

2010 the years of search...

I'm looking forward to see the next competitions, starting in Izmir in a couple of weeks!

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: De Kiev à Izmir #RG2014WC

— 22.09.2014

Ce lundi 22 septembre 2014, les 33ème Championnats du monde de gymnastique rythmique débutent à Izmir dans le Palais des Sports Halkapinar. Les délégations sont maintenant sur place, et les derniers entraînements permettent à tout le monde de finaliser les exercices et d'apporter les derniers petits ajustements aux différentes compositions.

Avant le lancement des compétitions, avec les exercices au cerceau et au ballon du concours individuel par engin, revenons brièvement sur les podiums des Championnats du monde de 2013 qui avaient lieu à Kiev en Ukraine, où les vents de l'histoire se sont fortement fait sentir depuis maintenant un an.

Dans les concours individuels, 2013 avait vu trois gymnastes se partager les titres mondiaux: la Russe Margarita Mamun (Ballon et Massues), la Russe Yana Kudryatseva (Massues, Ruban et Concours général individuel) et l'Ukrainienne Ganna Rizatdinova (Cerceau).

Ballon: 1. Mamun, 2. Kudryatseva, 3. Staniouta

Cerceau: 1. Rizatdinova, 2. Kudryatseva, 3. Mamun

Massues: 1. Kudryatseva et Mamun, 3. Maksymenko

Ruban: 1. Kudryatseva, 2. Rizatdinova, 3. Staniouta

Concours général individuel: 1. Kudryatseva, 2. Rizatdinova, 3. Staniouta

Pour les concours des ensembles, les classements furent un peu plus ouverts, puisque l'Espagne a remporté l'exercice à 10 massues, la Russie l'exercice à 3 ballons et 2 rubans et la Biélorussie le Concours général.

10 massues: 1. Espagne, 2. Italie, 3. Ukraine

3 ballons et 2 rubans: 1. Russie, 2. Biélorussie, 3. Espagne

Concours général: 1. Biélorussie, 2. Italie, 3. Russie

Les compétitions de la saison 2014 ne semblent pas annoncer de remise en cause des hiérarchies entrevues à Kiev. Bien que l'incertitude soit l'une des principales règles transversales à tous les sports, les Mamun, Kudryatseva et Rizatdinova devraient une nouvelle fois se répartir les places d'honneur, de la même manière que lors des Championnats d'Europe du mois de juin, dans le concours général individuel, Kudryatseva (1ère), Rizatdinova (3ème) et Mamun (5ème) avaient confirmé leur statut sur les bords de la Mer Caspienne à Bakou.

A Izmir, il sera notamment très intéressant de suivre une nouvelle fois la "rivalité" entre les deux meilleures gymnastes russes, Mamun et Kudryatseva, qui prolongent ces rivalités déjà entrevues entre une "reine" et une "princesse", aux profils et aux qualités très différentes, comme Skaldina et Tymoshenko à la fin des années 1980 ou Kabayeva et Tchachina (en photo) au début des années 2000. En effet, si le dernier code de pointage veut à nouveau rapprocher l'harmonie entre "musique et mouvement" et le travail plus spécifique aux engins, il nous apparaît que c'est encore la précision du travail corporel et la valeur des difficultés qui fera la différence entre les toutes meilleures gymnastes. Nulle doute que la virtuosité de Kudryatseva exprimée telle une mécanique à la précision parfois déconcertante fera parcourir des frissons dans les travées du Palais des Sports, mais la maturité peut-être plus grande de Mamun (elle est de deux ans plus âgée) et sa capacité à exprimer une plus large palette d'émotion l'aideront peut-être enfin à trouver le chemin du succès mondial.

Sur les bords de la mer Egée, l'histoire de la gymnastique rythmique va s'écrire cette semaine sous vos yeux...

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: premier jour #RG2014WC

— 23.09.2014

Ce lundi 22 septembre 2014, les 33^{ème} Championnats du monde de gymnastique rythmique ont donc bien débuté à Izmir dans le Palais des Sports Halkapinar.

Premiers jours marqué par des confirmations et déjà quelques surprises. Ainsi, l'ensemble des gymnastes a déjà pu proposer un exercice, soit au ballon, soit au cerceau, et le classement de l'exercice au ballon place la Russe Yana Kudryatseva (1^{ère} avec 18,650 points), devant une autre Russe Margarita Mamun (2^{ème} avec 18,366 points) et une Biélorusse Melitina Staniouta (3^{ème} avec 17,966 points), suivent une troisième gymnaste Russe Aleksandra Soldatova (4^{ème} avec 17,675 points) et l'Ukrainienne Ganna Rizatdinova (5^{ème} avec 17,583 points).

Parmi les gymnastes qui ont réalisé leur exercice au cerceau, c'est la Sud-Coréenne Yeon Jae Son qui se place à une première place virtuelle (avec un total de points de 17,350), suivi par l'Azeri Marina Durunda (17,150 points) et la Française Kseniya Moustafaeva (16,933 points).

Si les passages à chaque engin sont le résultat d'un tirage au sort, il est toutefois possible de tirer davantage de conclusions des passages au ballon, où les cinq meilleures gymnastes sont déjà passées et se sont classées au cinq premières places. Ce mardi, les gymnastes vont continuer leurs exercices et les engins seront inversés, ce qui nous permettra d'y voir plus clair dans la hiérarchie mondiale.

Ce deuxième passage sur le praticable devrait notamment permettre à quelques gymnastes peu en réussite hier, de remonter de quelques places, comme c'est le cas pour les Bulgares Mariya Mateva (4^{ème} au cerceau avec 16,666 points) et Neviana Vladinova (20^{ème} au cerceau avec 15,350 points) ou la gymnaste grecque Varvara Filiou (8^{ème} au cerceau avec 16,350 points).

Mais, à ce stade, vous vous demandez sans doute comment sont jugées les performances des gymnastes? D'où viennent les 18,650 points de la première? Comment se font les différences? Voici quelques éléments de réponse:

La note obtenue par chaque gymnaste est en fait le résultat de l'addition de deux notes attribuées par deux collègues de juges (le premier pour les éléments corporels, le second pour l'exécution des compositions). Dans chacun de ces collègues et pour chaque gymnaste, la note la plus haute et la note la plus basse sont supprimées, et où les notes restantes sont moyennées.

Si l'on rentre dans le détail, voici ce que cela donne:

Le premier collègue (les juges "D") observe les éléments techniques (les difficultés, d'où l'abréviation "D") réalisés par les gymnastes sur la base d'une liste annoncée à l'avance et dont les caractéristiques sont définies par le code de pointage, lui-même établi pour chaque cycle olympique par le Comité technique de la *Fédération Internationale de Gymnastique*. Ainsi, actuellement, une gymnaste ne peut faire que 9 difficultés au total (pivots, équilibres ou sauts), en respectant un équilibre entre ces types de difficultés. Chaque gymnaste doit également proposer "une suite de pas réalisés en rythme" (d'une durée d'au moins 8 secondes). Enfin, le maniement de l'engin doit être continu et surtout chaque difficulté doit être réalisée avec un maniement spécifique et a priori unique de l'engin.

Pour la note "D", il n'y a donc pas de maximum théorique, les juges procèdent par addition en attribuant les points correspondant aux difficultés effectivement et correctement réalisées.

Le second collègue (les juges "E") observent la qualité de l'exécution des exercices réalisés, selon plusieurs critères incluant une appréciation de la qualité artistique de chaque composition, mais aussi les bons placements des segments corporels (généralement leur alignement) et encore les éventuelles pertes de l'engin ou trajectoires imprécises de la gymnaste.

Pour cette seconde note, les juges procèdent par déduction depuis un maximum de 10 points et enlèvent des dixièmes de point selon un cadre lui aussi fixé par le code de pointage. Par ailleurs, ces 10 points incluent également une appréciation des qualités artistiques de la composition de chaque gymnaste (pour un total de 3 points), où sont évalués, l'accord entre la musique et les mouvements, l'unité de la composition ou encore l'utilisation complète de l'espace du praticable. Bien évidemment, ces 3 points sont souvent soumis à discussion pour les observateurs, l'appréciation de quelque chose d'artistique ne pouvant que difficilement être évalué de la même manière par deux personnes (a fortiori dans un collège de 6 juges).

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ce choix est un produit de l'histoire qui a vu la gymnastique rythmique se sportiviser depuis les années 1980 et perdre en contre-partie certains de ses atours purement "artistiques", pour assurer – entre autre – son statut de discipline olympique.

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: deuxième jour sous l'emprise de la Russie #RG2014WC

— 24.09.2014

Le mardi 23 septembre 2014, deuxième jour des Championnats du monde de GR, est marqué du sceau de l'emprise russe sur les compétitions au ballon et au cerceau, en effet Yana Kudryatseva est première (avec 37,183 points cumulés sur les deux engins), Margarita Mamun est deuxième (36,716 points) et Aleksandra Soldatova (35,725 points) est troisième. Si l'écart avec la quatrième (Ganna Rizatdinova, 35,616 points) est minime, il n'en reste pas moins significatif d'une domination "écrasante" de la Russie.

La suite du classement fait place à davantage de variété dans les origines géographiques, bien qu'il n'y ait que 8 "non-européennes" parmi les gymnastes classées entre la 1ère et la 40ème place. La gymnastique rythmique demeure une pratique européenne avant tout.

Du reste, sur le praticable, l'écart de niveaux est patent entre les meilleures, dont la virtuosité n'a d'égale que la constance dans l'effort, et les "petites nations" qui essayent de se lancer (ou de se relancer) dans une hypothétique quête d'une qualification en finale (car la quête des médailles semble verrouillée pour quelques années encore).

Dans la soirée, les finales au ballon et au cerceau ont vu s'affronter les huit meilleures à chaque engin (en sachant que seules deux gymnastes par pays peuvent entrer en finale) ... et une nouvelle fois, la Russie s'est imposée dans les deux épreuves. Détail de l'histoire, les deux gymnastes russes, Mamun et Kudryatseva partagent même la médaille d'or au ballon, puisqu'elles obtiennent exactement la même note à la fois dans sa composante d'exécution et de difficulté.

Mais il faut aussi le dire, lorsque par deux fois, la gymnaste ukrainienne Ganna Rizatdinova s'est retrouvée en dehors du podium, pour quelques centièmes de points, c'est bien le contexte international que l'on a pu ressentir dans les hochements de tête et les regards lancés depuis le camp ukrainien vers les spectateurs russes, prompts à agiter les drapeaux tricolores. Au-delà de la fête de la gymnastique, le contexte géopolitique n'est jamais très loin...

Observer la gymnastique rythmique internationale dans ce qu'elle a de meilleur, lors des Championnats du monde, c'est aussi se rendre compte de l'emprise russe – de celle de l'ex-Union soviétique serait plus juste – sur les performances actuelles au-delà des performances russes elles-mêmes. En effet, les entraîneurs de ce pays semblent omniprésentes aux côtés de bon nombre des délégations et des toutes meilleures gymnastes. Ainsi, les gymnastes grecques sont entraînées par une ancienne gymnaste d'Azerbaïdjan (Aliya Garaeva, plusieurs fois médaillées aux Championnats du monde et qui s'est entraînée en Russie), les gymnastes individuelles de l'équipe de France sont entraînées par Svetlana Moustafaeva (d'origine biélorusse), et la Sud-Coréenne Son Yeon-Jae (médaille de bronze au cerceau ce soir) par Elena Nefedova (ancienne coach d'Olga Kapranova et maillon fort de la structure d'entraînement d'Irina Viner), pour ne citer que ces trois exemples. Mais la dynamique dépasse la sphère des entraîneurs et concerne également les juges ou même parfois la pratique dans son entier comme en Israël, mais pour des raisons qui font se joindre logiques sportives et les pires atrocités du XXe siècle. De ce fait, partout, et il faudrait également ajouter à ce constant les Bulgares qui s'expatrient autant sinon plus que les Russes, la gymnastique rythmique semble être une sorte de greffon "de l'Est" dans les traditions gymniques nationales.

Ces migrations sportives ne sont évidemment pas propres à la gymnastique rythmique, puisqu'elles font souvent les gros titres de la presse sportive lorsqu'il est question des transferts de football ou des processus de naturalisation que certains pays mettent en place pour s'assurer les services de grandes stars en athlétisme. De même, il suffit de se rappeler quels sont les actionnaires du Chelsea Football Club, d'Arsenal ou de l'AS Monaco pour se retrouver – une nouvelle fois – sur la piste d'investisseurs et d'investissements russes. La gymnastique rythmique fait néanmoins exception, puisqu'il s'agit d'une migration d'entraîneurs avant tout, nous devrions dire une migration de compétences et d'expériences, en tout cas c'est ce qu'espèrent les équipes faisant appel à d'anciennes gloires de la gymnastique rythmique d'ex-Union soviétique et de Russie.

Et l'équipe suisse? Un entraîneur bulgare en a remplacé un autre, puisque désormais c'est Mariela Paschaliewa qui règne sur la destinée de l'équipe nationale. Rendez-vous est pris pour un nouvel exploit, mais cela risque bien d'être difficile alors que la gymnastique rythmique a bien des atours d'un 'empire russe' en ce début de semaine smyrniote... A bon entendre!

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: troisième jour, premiers enseignements #RG2014WC

— 25.09.2014

Le mercredi 24 septembre 2014, le décor est resté le même dans le Palais des Sports Halkapinar, mais les engins ont changé alors que les gymnastes ont présenté leur exercice au ruban ou aux massues. A une journée de la fin des qualifications du concours général, qui nous auront permis de voir toutes les gymnastes avec les quatre engins, nous pouvons tout de même tirer trois enseignements de ces trois premiers jours de compétition:

1) Premier enseignement, au risque de répéter certains arguments avancés dès hier, il apparaît de plus en plus flagrant que l'emprise russe sur la gymnastique rythmique internationale devient totale, alors que les deux gymnastes engagées dans les qualifications du concours général possèdent plus de deux points d'avance sur la troisième du classement. A défaut d'un véritable suspense (y en a-t-il véritablement existé un?), la question est désormais de savoir si Margarita Mamun, qui a réussi à dépasser Yana Kudryatseva de quelques dixièmes au ruban, pourra empêcher sa partenaire mais néanmoins adversaire de remporter toutes les médailles d'or des finales par engin dans les finales de ce jeudi soir.

2) Deuxièmement, la gymnastique rythmique semble avoir de la difficulté à s'implanter en dehors de l'Europe, et les exercices des gymnastes de l'Angola l'ont rappelé aux spectateurs, soudain pris entre une sincère tendresse et des interrogations légitimes sur le niveau de celles-ci. Du reste, l'affluence modeste, dans la salle de compétition depuis lundi, témoigne d'un certain désintérêt local pour une compétition majeure, où, par ailleurs, les gymnastes turques (l'une d'elles s'étant blessé dès les premières mesures de son exercice) ne jouent pas les premiers rôles. Si de nombreux championnats internationaux des années 1970 aux années 1990 ont permis à des nations "secondaires" de la gymnastique rythmique (principalement les pays d'Europe occidentale) de faire connaître et de populariser la pratique, il est plus difficile de s'en convaincre sur les bords de la mer Egée, mais tous les espoirs sont encore permis.

3) Enfin, troisième et dernier enseignement, ici comme ailleurs, le rapport entre la musique et le mouvement n'est pas toujours la principale qualité des compositions proposées. S'il s'agit de la principale racine d'une discipline sportive née de l'association entre une tradition slave faite de danse classique et de maniements d'engins et une tradition occidentale pédagogico-moderne, les choix musicaux sont parfois font partie des interrogations pour qui suit la compétition. Si désormais, les musiques avec paroles sont acceptées, il est surprenant de voir une gymnaste sourire pendant les 90 secondes d'un exercice sur un morceau disant "Je te quitte"! La situation pourrait être présentée comme suit (sur 100 gymnastes engagées): les 20 premières proposent un travail soigné où l'articulation musique-mouvement est l'objet d'une vraie réflexion (ce qui n'empêche pas certaines erreurs, ni le mauvais goût); les 30 suivantes proposent également un travail soigné, mais entre précipitation dans le maniement des engins et approximation dans les difficultés corporelles, celui-ci apparaît parfois plus haché; enfin au-delà de la 50ème place, les choses deviennent encore plus compliquées et l'identification de la relation musique-mouvement une tâche bien ambitieuse...

Mais tiens puisqu'on en parle, comment feriez-vous pour juger de la bonne association d'un mouvement et d'une musique, voici un petit exercice pratique avec une vidéo proposée par la *Fédération Internationale de Gymnastique*.

Lien pour le « canal FIG » online:

<http://www.youtube.com/channel/UCAM9Pvp3HzKvIAbAXHxidow>

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: quatrième jour, rythmique et politique #RG2014WC

— 25.09.2014

En ce jeudi 25 septembre, les qualifications du concours général individuel se sont terminées, désignant les 24 gymnastes qui pourront participer à la finale de demain. La composition de ce groupe formant l'élite de la gymnastique rythmique pour l'année 2014 est la suivante:

18 européennes

4 asiatiques

2 nord-américaines

Parmi les "européennes", l'ex Bloc de l'Est est toujours archi-dominateur avec 11 gymnastes (en incluant l'Azerbaïdjan et la Géorgie), soit presque la moitié du total des qualifiées, et il faut bien le dire, il n'y a aucune surprise dans ce groupe que l'on aurait presque pu arrêter entièrement avant le début de la compétition.

Par ailleurs, en toute fin de journée, les deux dernières finales par engin (ruban et massues) ont vu Margarita Mamun et Yana Kudryazseva se partager les deux premières places, l'une (Mamun) remportant le ruban devant sa compatriote et l'autre (Kudryatseva) les massues devant Mamun. Dans les deux cas, l'Ukrainienne Ganna Rizadtinova complète le podium, à la manière aussi de ce que nous prédisions en début de semaine. Si quelques "occidentales" se sont invitées dans ces finales, elles restent à bonne distance du podium, Ksenia Moustafaeva (FRA) est 8ème aux massues et Carolina Rodriguez (ESP) est 7ème au ruban.

Pas de suspense donc à Izmir, mais parfois un peu de "politique"...

Si la gymnastique rythmique n'est évidemment pas apolitique – du reste, comme tous les sports (sic!) –, elle oppose des nations entre lesquelles des tensions existent et cela se sent dans la salle de compétition, mais surtout cette discipline laisse apercevoir de manière presque caricaturale le pouvoir qu'ont acquis les pays producteurs d'hydrocarbures (pétrole et gaz) dans le monde du sport depuis une bonne décennie.

La Russie est évidemment au premier plan de ce point de vue, avec notamment une structure principale d'entraînement financée par Gazprom (qui sponsorise également la Ligue des champions de football). Mais le phénomène touche aussi d'autres délégations, ainsi le groupe de supporters (exclusivement composé d'hommes) de l'Azerbaïdjan "aurait été" appuyé dans son déplacement par un pays et un gouvernement qui sponsorisent également le maillot de l'équipe de football de l'Atlético de Madrid. De fait, l'extraversion culturelle azéri passe par le sport, comme il l'a prouvé au printemps en accueillant les Championnats d'Europe de gymnastique rythmique, et repose sur le pétrole de la mer Caspienne qui avait fait du pays un champion du taux de croissance dans les années 2000 (36% de croissance en 2006).

Du reste, lors de ces Championnats d'Europe à Bakou, la politique s'était immiscé jusque sur le praticable, alors que l'ensemble de Biélorussie avait été "invité" à changer, quelques semaines avant la compétition, la musique de l'un de ses exercices. La raison apparente? Le compositeur – le célèbre Aram Khatchaturian – est arménien et le morceau choisi trop "patriotique" au goût des organisateurs, alors que l'Azerbaïdjan continue d'entretenir des relations diplomatiques complexes avec l'Arménie suite à un conflit remontant à l'explosion de l'Union soviétique. La conséquence? Une équipe biélorusse en bas de classement, car insuffisamment préparée pour son nouvel exercice.

Quoiqu'il en soit, nous attendons avec impatience les ensembles pour retrouver un peu plus de suspense ... et peut-être moins de politique!

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: enfin de la variété ... #RG2014WC

— 28.09.2014

Vendredi 26 septembre 2014 a marqué la fin des compétitions individuelles, avec une nouvelle victoire des gymnastes de la Russie et de nouvelles performances inimaginables – hors-normes devrait-on dire – par Yana Kudryavtseva (75,266 points au total), laquelle a remporté le concours général avec plus d'un point d'avance sur Margarita Mamun (qui se classe deuxième avec 74,149 points). L'Ukrainienne Ganna Rizatdinova complète le podium de ce concours général, avec 72,449 points, ce qui prend pour elle comme des allures de revanche, alors que les troubles politiques et géopolitiques que connaît son pays avaient contraint ses entraînements au début de l'année 2014.

A ce stade de la compétition, sur les 18 médailles distribuées, 11 sont donc allées à la Russie (7 en or et 4 en argent), 4 à l'Ukraine (4 en bronze), 2 à la Biélorussie (1 en argent et 1 en bronze) et 1 à la Corée du Sud qui remporte là sa première médaille mondiale en gymnastique rythmique. Mais surtout, comme nous l'attendions avec impatience, ce samedi 27 septembre a vu se dérouler le concours général des ensembles, et il semble bien qu'une page d'histoire se soit jouée sous nos yeux. En effet, c'est l'équipe de Bulgarie qui s'est emparée du titre de championne du monde.

Dans un « Palais des Sports Halkapinar » qui avait retrouvé quelques couleurs et des travées moins clairsemées, les Bulgares ont en effet proposé deux exercices sans faute (le premier aux massues pour 17,133 points et le second avec deux rubans et trois ballons pour 17,316 points), et à voir l'émotion des gymnastes à la fin de leurs exercices, il ne faisait aucun doute qu'elles avaient conscience d'avoir donné leur maximum, mais sans connaître encore de résultats définitifs. En effet, comme la Bulgarie était placée dans le premier groupe des nations engagées (la désignation se faisant par tirage au sort), les gymnastes devaient attendre les résultats des équipes du second groupe, dont l'Ukraine ou la Russie, cette dernière étant une habituée des podiums mondiaux avec seulement trois absences en 27 éditions depuis 1967 (pour les épreuves des ensembles).

Le premier exercice de la Russie (rubans et ballons) fut maîtrisé de bout en bout, l'équipe prenant même 0.500 points d'avance sur la Bulgarie à ce moment-là avec un score de 17,816 points ; mais malheureusement, plusieurs erreurs à l'exercice aux massues (dont une sortie de praticable) vont reléguer les russes à la quatrième place au classement général, hors du podium, comme ce n'était plus arrivé depuis 1996 ... tiens justement à l'occasion du dernier titre de la Bulgarie ! Nous étions alors à Budapest, pour le crépuscule d'une gymnastique bulgare archi-dominatrice depuis les années 1970, notamment sous l'impulsion de leur entraîneur mythique : Neshka Robeva.

Il est sans doute trop tôt pour tirer des conclusions sur d'éventuels transformations des équilibres entre nations dans la gymnastique rythmique – la domination russe dans les épreuves individuelles n'étant pas discutable –, pourtant il faut en convenir, les meilleures ont gagné aujourd'hui, et le jugement a été parfaitement « juste » en pénalisant les erreurs commises. En outre, voir la Bulgarie entourée sur le podium de l'Italie et de la Biélorussie (déjà présentes sur le podium en 2013) tend à souligner l'importance du travail véritablement « artistique » que nécessite la discipline et notamment les apports importants des cultures traditionnelles nationales, qui davantage que pour les individuelles sont très visibles dans les compositions des ensembles.

L'équipe de Suisse de son côté n'a pas démerité et ses deux exercices se sont déroulées sans grosse faute, mais il semble manquer un peu d'expérience dans le collectif et d'amplitude à la fois dans la réalisation des difficultés corporelles et dans les échanges d'engins... rien d'insurmontable donc, puisque l'expérience vient en pratiquant et que l'entraînement permet d'améliorer les capacités physiques. 13ème au classement général, les suissesses se trouvent coincées entre les meilleures et des équipes aux profils plus incertains, ainsi c'est bien vers le haut qu'il faut continuer de regarder. D'ors et déjà qualifiées pour les Championnats du monde de Stuttgart de 2015 – avec les 24 premières équipes de ce Championnat du monde –, les Suissesses devront pourtant augmenter leurs notes pour espérer être parmi les 10 équipes qui iront à Rio. C'est évidemment notre souhait...

Assis sur un strapontin auprès de la délégation bulgare pour les derniers exercices de ce concours général, je peux vous dire que l'émotion était incroyable, les sourires partout et la satisfaction méritée, malgré les dizaines de titres mondiaux déjà obtenus par des gymnastes devenues désormais les entraîneurs. En effet, la Bulgarie n'est pas un « nouveau venu » sur l'avant-scène mondiale de la gymnastique rythmique, mais sa victoire apporte enfin un peu de fraîcheur dans une semaine qui a parfois manqué de suspense et de ressort dramatique.

Les Championnats du monde de gymnastique rythmique: le rideau est tombé #RG2014WC

— 29.09.2014

Dimanche 28 septembre 2014, le rideau est retombé sur les 33ème Championnats du monde de gymnastique rythmique à Izmir. Dernières compétitions, dernières médailles mais aussi derniers cris des supporteurs présents sur place. Après encore quelques démonstrations durant un très beau gala, les délégations reprennent la direction de leurs pays respectifs, prendre un repos bien mérité et bientôt recommencer à travailler car les prochains Championnats du monde, dans 12 mois, seront qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Rio.

L'entraîneur national suisse, la Bulgare Mariela Pashalieva, le souligne d'ailleurs dans un entretien publié sur le site de la *Fédération Suisse de Gymnastique* : « je sais à présent où je dois travailler avec les gymnastes. Après les vacances, nous commencerons à entraîner les nouveaux exercices. Nous avons déjà choisi la musique et j'ai déjà quelques idées pour les chorégraphies ». En effet, toutes les compositions changeront, car il faudra que les ensembles travaillent avec 5 rubans pour le premier exercice et 6 massues et 2 cerceaux pour le second.

A Izmir, le palmarès final est donc le suivant :

Pour les compétitions individuelles, sur les 18 médailles distribuées, 11 sont allées à la Russie (7 en or et 4 en argent), 4 à l'Ukraine (4 en bronze), 2 à la Biélorussie (1 en argent et 1 en bronze) et 1 à la Corée du Sud. La domination russe est donc flagrante, surtout que la gymnaste coréenne s'entraîne avec l'équipe russe depuis plusieurs années.

Pour les compétitions des ensembles, sur les 9 médailles distribuées, 3 vont à l'équipe de Biélorussie (3 médailles de bronze), 2 à la Bulgarie (1 médaille d'or, une médaille d'argent), 1 à l'Espagne (1 médaille d'or), 1 à la Russie (1 médaille d'or), 1 à Israël (1 médaille d'argent), 1 à l'Italie (1 médaille d'argent).

Du reste, cette situation n'est pas surprenante alors que la gymnastique russe est très largement professionnalisée et qu'elle est surtout soutenue par les moyens financiers du géant du pétrole Gazprom. Si toutes les nations ont désormais développées des systèmes « professionnels » d'entraînement de leurs gymnastes – même la Suisse –, l'avance russe et l'étendue de ses moyens semblent encore lui garantir un avenir assez tranquille dans les compétitions individuelles pour les prochaines années.

Si aucun titre ne lui a échappé chez les individuelles, les épreuves des ensembles ont réservé davantage de suspense et de diversité dans les compositions des différents pays engagés, et ces compétitions esquissent ce que pourrait être la gymnastique rythmique avec davantage d'aléas dans ces résultats, une discipline passionnante et susceptible de captiver tous les amateurs de beaux gestes et de beaux mouvements.

A ce titre, notre coup de cœur revient presque évidemment à l'équipe de Bulgarie, dont les compositions furent réellement enthousiasmantes de maturité et de maîtrise. A nouveau sur le devant de la scène en 2014, cette équipe ravive véritablement une tradition de gymnastique rythmique qui l'a porté au plus haut dans les années 1980 et que nous sommes heureux de pouvoir revoir à ce niveau.

Et la Suisse ? Avec sa 13ème place au concours général, l'équipe nationale suisse se classe un peu en dessous de ses objectifs initiaux (la 10ème place et une éventuelle qualification pour une finale), mais les gymnastes n'ont pas à rougir de leurs performances. En effet, le concours général a été d'un très haut niveau, et la distribution des médailles souligne que ces épreuves sont très ouvertes et que les choses peuvent aller très vite dans un sens comme dans l'autre. Du reste, la Russie elle-même n'a pas réussi à se qualifier pour la finale aux massues, fait rarissime dans l'histoire récente de la discipline.

Alors que le président du comité d'organisation smyrniote a remis le drapeau de la *Fédération Internationale de Gymnastique* à son homologue de Stuttgart, nous vous donnons rendez-vous dans un an sur les rives de la rivière Neckar pour les 34ème Championnats du monde de gymnastique rythmique.

Table des matières

Introduction	13
Une histoire en « rythme ».....	13
Définition des sports. Définition d'un sport.....	16
Genèse et Structure d'un sport.....	18
L'histoire d'un « sport mineur »	19
A la lueur de l'empirisme et du comparatisme	22
Entre archives officielles et histoire orale.....	24
Partie 1. De la gymnastique moderne à la gymnastique rythmique et sportive (1960-1981)	29
1.1. 1959-1961. Premiers contacts avec le très haut niveau et reconnaissance internationale.....	29
1.2. 1960-1972. Introduire la « compétition » dans les pratiques gymniques féminines suisses ...	33
1.3. Les premiers Championnats du monde (1963-1971)	38
1.4. 1972-1977. Développements et paradoxes d'une gymnastique de compétitions	44
1.5. Les années 1970, ou Le long chemin vers l'accès aux Jeux Olympiques	50
1.5.1. Un Comité technique autonome	50
1.5.2. Créer un « sport » ?.....	52
1.5.3. Sur le chemin olympique : créer des Championnats d'Europe de GRS.....	55
1.6. Fin des années 1970. Exister comme une institution et faire « flipper » les gymnastes	58
Partie 2. Crises de croissance (1981-2000).....	61
2.1. « Le choc de l'aérobic ».....	61
2.2. 1983 : Organiser les Championnats du monde à Strasbourg.....	68
2.3. Les premières expériences olympiques	73
2.4. Menaces sur la rythmique suisse.....	81
2.5. La France et l'organisation de « tournois » de GRS.....	88
2.6. De Barcelone à Atlanta. La lente transformation d'un « sport »	93
Les débuts d'une révolution	104
2.7. Lorsque « rythmique » rime avec « anorexique »	106
2.8. Eva Serrano : française et parmi les meilleures au monde	113
Partie 3. Entre scandales, restructurations et réussites d'une pratique (2000-2011) 121	121
3.1. De saragosse à Sydney : un temps de scandales	122
3.2. Le sportif contre l'artistique	131
3.2.1. Créer une « révolution » technique.....	131
3.2.2. Interprétations du changement.....	143
3.3. A l'heure de choix « stratégiques ».....	147
3.3.1. Les ensembles suisses.....	148
3.3.2. L'incessante restructuration de la gymnastique rythmique française	153
Epilogue... de Montpellier à Rio.....	161
Suisse et France veulent aller aux Jeux.....	161
Retours sur la saison 2014, avec en point d'orgue les Championnats du monde d'Izmir.....	163

Table des illustrations

Figure 1 – Historique des changements de nom de la gymnastique rythmique.....	17
Figure 2 - Temps d'antenne des différents sports (données 1999, CSA).....	19
Figure 3 - Alina Kabaeva, championne olympique en 2004, à la Une de Vogue (2011).....	20
Figure 4 - Archives de la FSG (Aarau).....	25
Figure 5 - Premier article traitant de gymnastique moderne paru dans <i>Le Gymnaste</i>	30
Figure 6 - Première page du journal officiel de l'ASGF en 1959.....	33
Figure 7 - Première page du <i>Gymnaste</i> après les championnats du monde de Copenhague...	41
Figure 8 – Situation des licences GRS par comité en 1978/79.....	43
Figure 9 - Fernando Dâmaso.....	45
Figure 10 - Le « Groupe expérimental » à l'entraînement à Macolin.....	46
Figure 11 - Cathy Fanti, membre du Groupe expérimental (1975).....	47
Figure 12 - Première page de <i>Frauenturnen</i> en 1976.....	48
Figure 13 - Irina Deriugina lors des Championnats du monde de Londres, 1979.....	51
Figure 14 - Galina Beloglazova (RUS), championne d'Europe en 1984.....	55
Figure 15 – Situation des licences au sein de la FFG entre 1976 et 1983.....	63
Figure 16 – Annonces pour du matériel concernant l'aérobic.....	64
Figure 17 – Statistiques comparées de la SFG et de l'ASGF (en 1970 et 1984).....	65
Figure 18 – Première page du magazine <i>Frauenturnen</i> , 1984.....	66
Figure 19 - Tournoi International de la Journée mondiale des femmes, Prague, 1982.....	67
Figure 20 - Première page du journal <i>Le Gymnaste</i>	68
Figure 21 - Classements des gymnastes françaises lors des Championnats du monde (1963-1981).....	69
Figure 22 – Podium du concours général des Championnats du monde de 1983.....	70
Figure 23 – L'ensemble France aux Championnats du monde de 1983 (Strasbourg).....	71
Figure 24 – Lori Fung, championne olympique en 1984 (Los Angeles).....	74
Figure 25 - Code de pointage FIG, 1982-1989.....	75
Figure 26 – Comité technique « GRS » de la FIG (période 1985-1988).....	76
Figure 27 – Résultats du concours général des Jeux Olympiques de Séoul.....	78
Figure 28 - Marina Lobach dans son exercice aux massues.....	79
Figure 29 - Modèle de fonctionnement du système de la GRS en Suisse (janvier 1985).....	83
Figure 30 – <i>Le Nouveau Quotidien</i> , le 7 novembre 1992.....	85
Figure 31 – <i>L'Express</i> , le 18 octobre 1996.....	87
Figure 32 – Affiche du premier tournoi de Corbeil-Essonnes (1973).....	88
Figure 33 – Affiche du 20 ^{ème} Tournoi International de Corbeil.....	90
Figure 34 – Programme TV (2007).....	90
Figure 35 – <i>L'Express</i> , le 19 juin 1978.....	91
Figure 37 – Résultats de la Graziella Golden Cup de 1990 à Morges.....	92
Figure 36 – <i>L'Express</i> , le 17 novembre 1990.....	92
Figure 38 – Maria Petrova débutant son exercice aux massues (1992).....	96
Figure 40 - Résultats du concours général des Jeux Olympiques de Barcelone.....	97
Figure 39 – Carolina Pascual au ballon à Barcelone, 1992.....	97
Figure 41 – <i>World of Gymnastics</i> après les Championnats du monde de Paris, 1994.....	100
Figure 42 - Maria Petrova à la Une du journal <i>Le Gymnaste</i> , 1994.....	100
Figure 43 - Résultats du concours général des ensembles des Jeux Olympiques d'Atlanta..	102
Figure 44 - Résultats du concours général des Jeux Olympiques d'Atlanta.....	103
Figure 45 - Code de pointage FIG, 1997-2000.....	104

Figure 46 - Extrait du journal <i>Le Gymnaste</i> , 1982.....	106
Figure 47 - Bianca Panova en 1987	107
Figure 48 – Ekaterina Serebryanskaya en 1996.....	108
Figure 49 - Eva Serrano en 1993 lors des Championnats de France à Franconville	113
Figure 50 - Eva Serrano dans <i>Le Gymnaste</i> , Championnats de France (1993)	115
Figure 51 - Eva Serrano aux Jeux Olympiques de Sydney.....	117
Figure 52 - Portait de Berthe Villancher, International Gymnastics Hall of Fame	119
Figure 53 - Alina Kabaeva aux Jeux Olympiques de Sydney (2000).....	121
Figure 54 - Elena Vitrichenko dans sa composition au ruban (2000).....	123
Figure 55 - Alina Kabaeva à Sydney	127
Figure 56 - Code de pointage 2005-2008 (version 2007)	135
Figure 57 - Table des matières du code 2005-2008 (version 2007)	136
Figure 58 - Publicité pour les retransmissions de France Télévision (2006).....	137
Figure 59 - Résultats du concours général des ensembles, JO de Pékin (2008).....	140
Figure 60 – Egle Abruzzini.....	141
Figure 61 - Compte-rendu du Tournoi de Thiais dans <i>Le Gymnaste</i>	144
Figure 62 – <i>Le Gymnaste</i> , novembre 2003	145
Figure 63 - Classement des Championnats du monde de 2005	151
Figure 64 - Portrait d'Aurélie Lacour.....	153
Figure 65 - L'ensemble France pour la période 2002-2004	154
Figure 66 - L'ensemble France aux rubans (2006).....	157
Figure 67 - Adriana Dunavska.....	158
Figure 68 - Ensemble France (2009)	159
Figure 69 - Numéro spécial du <i>Gymnaste</i> avant les Championnats du monde de Montpellier (2011).....	161